



647874 FR-FRM1 (E-05/2025)

MLT 841 145 PS+ Y ST5 S1
MLT 1041 145 PS+ L Y ST5 S1

NOTICE D'INSTRUCTIONS
(NOTICE ORIGINALE)

IMPORTANT

Lire attentivement et comprendre cette notice d'instructions avant d'utiliser cette machine.

Elle contient toutes les informations concernant la conduite, les manipulations et les équipements, ainsi que les recommandations importantes à suivre.

Vous trouverez également dans ce document des précautions d'utilisation, des informations sur la maintenance et l'entretien courant, pour préserver la sécurité d'utilisation et la fiabilité de la machine.

QUAND VOUS VOYEZ CE SYMBOLE CELA VEUT DIRE :



ATTENTION! SOYEZ PRUDENT! VOTRE SÉCURITÉ, CELLE D'AUTRUI OU CELLE DE LA MACHINE EST EN JEU.

- Cette notice a été élaborée à partir de la liste des équipements et des caractéristiques techniques données lors de sa conception.
- Le niveau d'équipement de la machine dépend des options choisies et du pays de commercialisation.
- Selon les options et la date de commercialisation de la machine, certains équipements et certaines fonctions décrits dans cette notice ne sont pas présents sur cette machine.
- Les descriptions et figures sont données sans engagement.
- MANITOU se réserve le droit de modifier ses modèles et leur équipement sans être tenue de mettre à jour la présente notice.
- Le réseau MANITOU, composé exclusivement de professionnels qualifiés, est à votre disposition afin de répondre à toutes vos questions.
- Cette notice fait partie intégrante de la machine.
- Elle est à conserver en permanence dans son emplacement afin de la retrouver facilement.
- En cas de revente de la machine, donner cette notice au nouveau propriétaire.

1^{re} ÉDITION

A-12/2020

MISE À JOUR

B-06/2022

0-0

1-1 – 1-34

2-8 ; 2-10 ; 2-11 ; 2-29 ; 2-31 ; 2-34 ; 2-35 ; 2-41 ; 2-43 ; 2-47 ; 2-52 ; 2-55

2-60 ; 2-61 ; 2-68 ; 2-69 ; 2-71 ; 2-78 ; 2-79

3-6 ; 3-12 ; 3-14 ; 3-18 ; 3-25 ; 3-27 ; 3-33 ; 3-37 ; 3-38

C-10/2023

0-0

1-14 ; 1-15

3-10 ; 3-18 ; 3-23

D-11/2024

1-1 – 1-34

2-8 ; 2-63 – 2-65 ; 2-70 ; 2-72 ; 2-78 ; 2-80 ; 2-89 ; 2-90

3-36

E-05/2025

1-1 – 1-34

2-8 – 2-11 ; 2-41 ; 2-57 ; 2-58 ; 2-63 – 2-65

3-12 ; 3-16 ; 3-17

La présente brochure ainsi que toutes les informations qu'elle contient, y compris les schémas, sont la propriété intellectuelle de Manitou BF et / ou de ses filiales (ci-après "Manitou Group") et sont de nature confidentielle. Toute reproduction, publication ou communication à des tiers, de tout ou partie de la brochure, sans le consentement écrit et formel de Manitou Group est strictement interdite. Toute violation vous expose à des poursuites judiciaires. Les logos, ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise sont la propriété de Manitou Group et ne peuvent être utilisés sans son autorisation expresse et formelle. Tous droits réservés.

Toutes les marques citées, déposées ou non, sont et restent respectivement la propriété de MANITOU BF ou de son propriétaire.

Toute reproduction, accès au code source, décompilation, modification, copie (autre qu'une copie de sauvegarde), correction d'erreurs, transmission ou diffusion de tout logiciel embarqué sur les machines Manitou Group est strictement interdite.

Dans le cas où les mesures ci-dessus seraient malgré tout indispensables pour permettre l'utilisation du logiciel, conformément à sa destination, ou pour obtenir les informations nécessaires à l'interopérabilité avec d'autres logiciels créés de façon indépendante, l'utilisateur devra contacter préalablement Manitou Group qui pourra, à sa seule discrétion, prendre les mesures nécessaires ou donner accès aux seules informations strictement nécessaires à l'interopérabilité.

Toute violation de ces interdictions est susceptible de constituer un délit de contrefaçon passible de poursuites de la part de Manitou Group.

Les machines connectées Manitou Group sont équipées de boîtiers qui collectent des données techniques sur les machines (telles que des données de géolocalisation, de fonctionnement et de composants). Ces données, qui sont organisées, traitées et enrichies par des algorithmes et le savoir-faire propres à Manitou Group, constituent, en combinaison avec d'autres éléments indépendants ou non, une base de données protégée conformément aux lois et réglementations applicables en matière de propriété intellectuelle.

Il est strictement interdit d'avoir accès à tout ou partie de cette base de données et d'utiliser ces données (y compris en cas d'accès fortuit), sauf autorisation préalable expresse de Manitou Group. Dans le cas où Manitou Group autorise un utilisateur d'une machine Manitou Group à accéder à tout ou partie de cette base de données, Manitou Group en tant que producteur de cette base de données ne concède à l'utilisateur qu'un droit d'utilisation personnel, non exclusif et non cessible de la base de données, et uniquement via l'accès à une plateforme informatique hébergée sur un serveur propriété ou contrôlé par Manitou Group.

En tout état de cause, sont strictement interdites :

- toute extraction, reproduction, représentation, réutilisation par mise à disposition du public, diffusion, transfert, permanent ou temporaire, sur tout support, par tout moyen et sous toute forme que ce soit, de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de la base de données,
- toute extraction, reproduction, représentation, réutilisation par mise à disposition du public, diffusion, transfert, répété et systématique de parties qualitativement ou quantitativement non substantielles du contenu de la base lorsque ces opérations excèdent manifestement les conditions d'utilisation normale de la base de données par l'utilisateur de la machine pour ses besoins propres,
- toute utilisation d'un moyen de contournement des mesures techniques de protection des bases de données ou du code source des logiciels embarqués dans les boîtiers, conformément aux lois et réglementations applicables en matière de propriété intellectuelle.

La dernière version à jour applicable de ce document est disponible sur demande.

Seule la version informatique est gérée.

MANITOU BF S.A. Société Anonyme à Conseil d'administration.

Siège social : 430 rue de l'Aubinière - 44150 Ancenis - France

Capital social : 39 548 949 euros

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le n° 857 802 508.

Tél. : +33 (0) 2 40 09 10 11

www.manitou.com

1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

2 - DESCRIPTION

3 - MAINTENANCE

4 - ACCESSOIRES



1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

INSTRUCTIONS AU RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT

1-4

LE SITE	1-4
L'OPÉRATEUR	1-4
LA MACHINE	1-4
A - APTITUDE DE LA MACHINE À L'EMPLOI	1-4
B - ADAPTATION DE LA MACHINE AUX CONDITIONS HABITUELLES ENVIRONNEMENTALES	1-4
C - MODIFICATION DE LA MACHINE.	1-5
D - CIRCULATION ROUTIÈRE EN FRANCE	1-5
E - PROTECTION DE LA CABINE DE LA MACHINE	1-5
LES INSTRUCTIONS	1-6
LA MAINTENANCE	1-6

INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR

1-8

PRÉAMBULE	1-8
INSTRUCTIONS GÉNÉRALES	1-8
A - MANUEL DE L'OPÉRATEUR	1-8
B - AUTORISATION DE CONDUITE EN FRANCE.	1-8
C - ENTRETIEN	1-9
D - PNEUMATIQUES	1-9
E - MODIFICATION DE LA MACHINE	1-9
F - ÉLÉVATION DE PERSONNES	1-9
INSTRUCTIONS D'UTILISATION DE LA MACHINE À VIDE ET EN CHARGE	1-10
A - AVANT UTILISATION DE LA MACHINE	1-10
B - DISPOSITION AU POSTE DE CONDUITE	1-10
C - ENVIRONNEMENT	1-10
D - VISIBILITÉ	1-11
E - DÉMARRAGE DE LA MACHINE.	1-12
F - CONDUITE DE LA MACHINE	1-12
G - ARRÊT DE LA MACHINE	1-14
H - CONDUITE DE LA MACHINE SUR LA VOIE PUBLIQUE	1-15
INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE	1-18
A - CHOIX DE L'ACCESSOIRE	1-18
B - MASSE DE LA CHARGE ET CENTRE DE GRAVITE	1-18
C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE.	1-18
D - L'INCLINAISON LATÉRALE DE LA MACHINE	1-19
E - PRISE D'UNE CHARGE AU SOL.	1-19
F - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUES	1-20
G - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR STABILISATEURS.	1-22
H - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE	1-24
I - ROULAGE AVEC UNE CHARGE SUSPENDUE.	1-24
INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION EN CHARGEUSE	1-25
A - CHARGEMENT.	1-25
B - REMBLAYAGE	1-25
INSTRUCTIONS D'UTILISATION DE LA MACHINE AVEC PLATE-FORME	1-26
A - AUTORISATION D'UTILISATION DE LA MACHINE AVEC PLATE-FORME	1-26
B - APTITUDE DE LA MACHINE À L'EMPLOI D'UNE PLATE-FORME	1-26
C - DISPOSITION DANS LA PLATE-FORME.	1-26
D - UTILISATION DE LA PLATE-FORME	1-26
E - ENVIRONNEMENT	1-27
F - LA MAINTENANCE	1-28
INSTRUCTIONS D'UTILISATION DE LA RADIOCOMMANDE	1-29
UTILISATION DE LA RADIOCOMMANDE	1-29
DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ.	1-29

<i>INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DE LA MACHINE</i>	<i>1-30</i>
INSTRUCTIONS GÉNÉRALES	1-30
POSE DE LA CALE DE SÉCURITÉ STRUCTURE DE LEVAGE	1-30
ENTRETIEN	1-31
CARNET DE MAINTENANCE	1-31
NIVEAUX DES LUBRIFIANTS ET DU CARBURANT	1-31
HYDRAULIQUE	1-31
ÉLECTRICITÉ	1-31
SOUDURE SUR LA MACHINE	1-31
LAVAGE DE LA MACHINE	1-32
TRANSPORT DE LA MACHINE	1-32
<i>ARRÊT DE LONGUE DURÉE DE LA MACHINE</i>	<i>1-32</i>
INTRODUCTION	1-32
PRÉPARATION DE LA MACHINE	1-32
RÉSERVOIR DE "DEF" (liquide d'échappement diesel)	1-32
PROTECTION DU MOTEUR THERMIQUE	1-33
PROTECTION DE LA MACHINE	1-33
REMISE EN SERVICE DE LA MACHINE	1-33
<i>MISE AU REBUT DE LA MACHINE</i>	<i>1-34</i>
RECYCLAGE DES MATÉRIAUX	1-34
MÉTAUX	1-34
MATIÈRES PLASTIQUES	1-34
CAOUTCHOUCS	1-34
VERRES	1-34
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	1-34
PIÈCES USÉES OU ACCIDENTÉES	1-34
HUILES USÉES	1-34
BATTERIES ET PILES USAGÉES	1-34

INSTRUCTIONS AU RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT

LE SITE

Une bonne gestion du site d'évolution de la machine diminue les risques d'accidents:

- sol pas inutilement accidenté ou encombré,
- pas de pentes excessives,
- circulation des piétons maîtrisée, etc.

L'OPÉRATEUR

- Seul le personnel qualifié et autorisé peut utiliser la machine. Cette autorisation est donnée par écrit par le responsable compétent dans l'établissement d'utilisation de la machine et doit être portée en permanence par l'opérateur.

⚠ IMPORTANT ⚠

D'après l'expérience, certaines contre-indications d'emploi de la machine peuvent se présenter. Ces utilisations anormales prévisibles, dont les principales sont citées ci-dessous, sont formellement interdites.

- *Le comportement anormal prévisible qui résulte d'une négligence ordinaire, mais qui ne résulte pas de la volonté de faire un mauvais usage du matériel.*
 - *Le comportement réflexe d'une personne en cas de dysfonctionnement, d'incident, de défaillance, etc., en cours d'utilisation de la machine.*
 - *Le comportement résultant de l'application de la « loi du moindre effort » au cours de l'accomplissement d'une tâche.*
 - *Pour certaines machines, le comportement prévisible de certaines personnes telles que: apprentis, adolescents, personnes handicapées, stagiaires tentés de conduire une machine, les opérateurs tentés par une utilisation en vue de paris, de compétition, à titre d'expérience personnelle.*
- Le responsable du matériel doit tenir compte de ces critères pour évaluer l'aptitude à conduire d'une personne.*

LA MACHINE

A - APTITUDE DE LA MACHINE À L'EMPLOI

- MANITOU s'est assuré de l'aptitude à l'emploi de cette machine dans les conditions normales d'utilisation prévues dans ce manuel de l'opérateur avec un coefficient d'épreuve **STATIQUE DE 1,25** et un coefficient d'épreuve **DYNAMIQUE DE 1**, tels que prévus dans la norme harmonisée **EN 1459** pour les machines à portée variable.
- Avant la mise en service, le responsable d'établissement est tenu de vérifier que la machine est appropriée aux travaux à effectuer et de réaliser certains essais (suivant la législation en vigueur).

B - ADAPTATION DE LA MACHINE AUX CONDITIONS HABITUELLES ENVIRONNEMENTALES

⚠ IMPORTANT ⚠

Le plein des lubrifiants est effectué en usine pour des utilisations climatiques moyennes, soit: - 15 °C à + 35 °C.

Pour des utilisations plus sévères, il faut, avant la mise en route, vidanger et refaire les pleins en utilisant des lubrifiants adaptés en fonction des températures ambiantes.

Il en est de même pour le liquide de refroidissement.

⚠ IMPORTANT ⚠

Les machines sont conçues pour une utilisation à l'extérieur dans des conditions atmosphériques normales et à l'intérieur dans des locaux parfaitement aérés et ventilés. L'utilisation de la machine est interdite dans les espaces à risques d'incendie ou potentiellement explosifs (exemple : raffinerie, dépôt de carburant ou de gaz, stockage de produits inflammables, etc.).

Pour une utilisation dans ces espaces, des équipements spécifiques existent, consulter votre concessionnaire.

- Nos machines sont conçues pour une utilisation dans la plage de température de -18°C à +43°C.
- En plus des équipements de série montés sur votre machine, de nombreuses options vous sont proposées telles que: éclairage routier, feux stop, gyrophare, feux de recul, avertisseur sonore de marche arrière, phare de travail avant, phare de travail arrière, phare de travail au bout de la structure de levage, etc. (suivant modèle de machine).
- L'opérateur doit tenir compte des conditions d'utilisation pour définir la signalisation et l'éclairage de sa machine. Consulter votre concessionnaire.
- Tenir compte des conditions climatiques et atmosphériques du site d'utilisation. Consulter votre concessionnaire pour l'adaptation des lubrifiants et la protection contre le gel.
- Tenir compte du risque d'incendie lié à l'utilisation en atmosphère poussiéreuse et inflammable (ex: paille, foin, ensilage, déchets organiques etc.).
- Équiper d'un extincteur individuel la machine évoluant dans une zone dépourvue de moyens d'extinction. Des solutions existent, consulter votre concessionnaire.

Nos machines sont conformes à la directive 2014/30/UE (2015/208/UE pour Nos machines homologuées "TRACTEUR") concernant la compatibilité électromagnétique (CEM), (UK : Electromagnetic Compatibility Regulations 2016) et à la norme harmonisée EN 12895 correspondante. Leur bon fonctionnement n'est plus garanti s'ils évoluent dans des zones où les champs électromagnétiques sont supérieurs au seuil fixé par cette norme (20 V/m).

- La directive 2002/44/CE impose aux chefs d'établissement de ne pas exposer leurs employés à des doses de vibrations excessives. Il n'existe pas de code de mesure reconnu qui permettrait de comparer les machines des différents constructeurs. Les doses réelles reçues ne peuvent donc être mesurées que dans les conditions réelles, chez l'utilisateur.
- Voici quelques conseils afin de minimiser ces doses de vibrations:
 - Choisir la machine et son accessoire les mieux adaptés à l'utilisation prévue.
 - Adapter le réglage du siège au poids de l'opérateur (**suivant modèle de machine**) et le maintenir en bon état, ainsi que les suspensions de cabine. Gonfler les pneus selon les préconisations.
 - Le siège est un moyen essentiel de réduire les vibrations transmises à l'opérateur. En cas de remplacement du siège, consulter MANITOU.
 - S'assurer que les opérateurs adaptent leur vitesse d'exécution à l'état du terrain.
 - Dans la mesure du possible, aménager les terrains pour améliorer la planéité, supprimer les obstacles et nids-de-poule nuisibles.

C - MODIFICATION DE LA MACHINE



Il est strictement interdit de modifier la structure et les réglages des différents composants de votre machine par vous-même (pression hydraulique, tarage des limiteurs, régime moteur thermique, capteurs, ajout d'équipement supplémentaire, ajout de contrepoids, accessoires non homologués et non autorisés, systèmes avertisseurs, etc.). Dans cette éventualité la responsabilité du constructeur serait dérogée.

D - CIRCULATION ROUTIÈRE EN FRANCE

(ou se référer à la législation en vigueur pour les autres pays)

- Une seule déclaration CE de conformité est délivrée. Cette déclaration est à conserver précieusement.
- La circulation routière des machines est soumise aux dispositions du code de la route selon les catégories suivantes:
 - Machines pour travaux de construction : engin de travaux publics à caractère routier non prédominant (point 6.9 de l'article R311-1 du Code de la route). La machine doit être munie d'un macaron 25 apposé à l'arrière de la machine et d'une plaque d'exploitation.
 - Machines pour travaux agricole non-homologuées "Tracteur": engin spécial de catégorie B (point 6.2 de l'article R311-1 du Code de la route). La machine doit être munie d'une plaque d'exploitation.
 - Machines pour travaux agricole homologuées "Tracteur": Tracteur agricole type T1a (point 5.1.1 de l'article R311-1 du Code de la route). La machine doit être immatriculée.

CONSIGNES PARTICULIÈRES AUX MACHINES HOMOLOGUÉES "TRACTEUR"

- Toutes les machines homologuées sont livrées avec un certificat de conformité "Tracteur" au règlement 167/2013, à conserver par le propriétaire, et une page de données administratives avec un numéro CNIT pour l'immatriculation auprès de la préfecture.
- C'est au propriétaire de la machine d'effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention du certificat d'immatriculation (carte grise) dans les délais définis par la réglementation.
- L'opérateur doit être détenteur d'un permis B, sauf dérogation.
- La circulation sur la route doit se faire en respectant les indications contenues dans le manuel opérateur livré avec la machine (PTC, PTR, charges remorquables, charges sur essieux, vitesses maximales... en fonction du type/version). L'opérateur doit être en possession du certificat d'immatriculation de la machine.



Avec une remorque ou équipement agricole tracté, la vitesse de déplacement de la machine est limitée à 25 km/h.

Dans ce cas un disque "25" doit être apposé à l'arrière du convoi.

E - PROTECTION DE LA CABINE DE LA MACHINE

- Toutes les machines sont conformes à la norme ISO 3471 structure de protection contre le retournement (ROPS).
- Toutes les machines sont conformes à la norme ISO 3449 structure de protection contre les chutes d'objets (FOPS) (Niveau I ou II) (↖ 2 - DESCRIPTION AUTOCOLLANTS ET PLAQUES DE SÉCURITÉ).
- Les vitres utilisées sur nos machines sont conformes à la norme ECE-R43 structure de protection de l'opérateur contre la pénétration d'objets (OPS).
- Les machines homologuées "TRACTEUR" sont, en plus, conformes au règlement:
 - (annexe 1322/2014-OCDE Code 4).
 - (annexe 1322/2014-OCDE Code 10).



Un dommage structurel ou un renversement, une modification, des changements ou une mauvaise réparation peuvent réduire la capacité protectrice de la cabine, ce qui entraîne l'annulation de sa conformité.

Ne pas effectuer de soudure, de perçage dans la structure de la cabine.

Consulter votre concessionnaire pour déterminer les limites de cette structure sans annuler sa conformité.

LES INSTRUCTIONS

- Le manuel opérateur doit toujours être en bon état, dans la langue de l'opérateur et placé dans le compartiment de rangement prévu à cet effet.
- Remplacer impérativement le manuel opérateur, ainsi que toutes les plaques et autocollants qui ne seraient plus lisibles ou qui seraient détériorés.

LA MAINTENANCE

⚠ IMPORTANT ⚠

Se référer au chapitre : INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DE LA MACHINE.

⚠ IMPORTANT ⚠

Un contrôle périodique de votre machine est obligatoire en vue d'assurer son maintien en conformité.

La fréquence de contrôle est définie par la législation en vigueur dans le pays d'utilisation de la machine.

- La maintenance ou les réparations autres que celles détaillées dans la partie: 3 - MAINTENANCE doivent être réalisées par du personnel qualifié (voir votre concessionnaire) et dans les conditions de sécurité indispensable pour préserver la santé de l'opérateur ou celle d'autrui.
- Exemple pour la France "Le chef d'établissement utilisateur d'une machine doit établir et tenir à jour un carnet de maintenance pour chaque appareil (arrêté du 2 mars 2004) et passer une visite générale périodique tous les 6 mois (arrêté du 1er mars 2004)".

INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR

PRÉAMBULE

⚠ IMPORTANT ⚠

Les risques d'accident lors de l'utilisation, l'entretien ou la réparation de cette machine peuvent être réduits, si vous respectez les instructions de sécurité et les mesures préventives détaillées dans ce manuel de l'opérateur.

Le non-respect des instructions de sécurité et d'utilisation, des instructions de réparation ou d'entretien de cette machine peuvent entraîner des accidents graves, voire mortels.

⚠ IMPORTANT ⚠

Afin de réduire ou d'éviter tout danger avec un accessoire homologué MANITOU, respecter les consignes du paragraphe: 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME: INTRODUCTION.

- Seules les opérations et manœuvres décrites dans ce manuel de l'opérateur doivent être réalisées. Le constructeur n'est pas en mesure de prévoir toutes les situations à risques possibles. Par conséquent, les instructions relatives à la sécurité indiquées dans ce manuel de l'opérateur et sur la machine ne sont pas exhaustives.
- Vous devez à tout moment en tant qu'opérateur, raisonnablement envisager les risques possibles pour vous-même, pour autrui ou pour la machine lorsque vous l'utilisez.
- L'opérateur est responsable de la machine en toutes circonstances, indépendamment de la présence de l'opérateur au poste de conduite.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

A - MANUEL DE L'OPÉRATEUR

⚠ IMPORTANT ⚠

Lire attentivement et comprendre ce manuel de l'opérateur avant d'utiliser cette machine.

- Le manuel de l'opérateur doit toujours être en bon état, dans la langue de l'opérateur et placé dans le compartiment de rangement prévu à cet effet.
- Remplacer impérativement le manuel de l'opérateur, ainsi que toutes les plaques et autocollants qui ne seraient plus lisibles, absents ou qui seraient détériorés.
- Toutes opérations ou manœuvres non décrites dans le manuel de l'opérateur sont à proscrire.
- Respecter les consignes de sécurité et les instructions décrites sur les autocollants de la machine.
- Se familiariser avec la machine sur le sol où elle devra évoluer.
- L'utilisation doit, en outre, être conforme aux règles de l'art de la profession.

B - AUTORISATION DE CONDUITE EN FRANCE

(ou se référer à la législation en vigueur pour les autres pays).

- Seul les opérateurs qualifiés et autorisés peuvent utiliser cette machine. Les opérateurs qualifiés doivent avoir suivi une formation à la conduite en adéquation avec le type de machine utilisée. L'autorisation est donnée par écrit par le responsable compétent dans l'établissement d'utilisation de la machine et doit être portée en permanence par les opérateurs.
- L'opérateur n'est pas habilité à autoriser la conduite de la machine par une autre personne.

C - ENTRETIEN

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas utiliser la machine si les roues sont endommagées ou excessivement usées, car cela pourrait mettre en danger votre sécurité ou celle d'autrui, ou entraîner des dommages sur la machine.

- L'opérateur doit effectuer l'entretien quotidien (☞ 3 - MAINTENANCE) avant d'utiliser la machine sur son lieu de travail.
- L'opérateur qui constate que la machine n'est pas en bon état de marche ou ne répond pas aux consignes de sécurité doit en informer immédiatement son responsable.
- Il est interdit à l'opérateur d'effectuer lui-même toute réparation ou réglage, sauf s'il a été formé à cet effet. Il devra tenir lui-même la machine en parfait état de propreté s'il est chargé de ce soin.
- Il appartient à l'opérateur de déterminer et d'adapter la fréquence et le type de nettoyage nécessaires à prévenir du risque d'incendie consécutif à l'accumulation matière(s) inflammable(s). Une attention particulière devra être apportée par l'opérateur à toutes les zones de la machine susceptibles d'accumuler ces matières à risque (ex: compartiment moteur, sous la structure de levage, au dessus des essieux, à l'intérieur du châssis etc.).

D - PNEUMATIQUES

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas utiliser la machine si les pneumatiques sont mal gonflés, endommagés ou excessivement usés, car cela pourrait mettre en danger votre sécurité ou celle d'autrui, ou entraîner des dommages sur la machine.

La monte de pneumatiques gonflés à la mousse est à proscrire et n'est pas garantie par le constructeur, sauf autorisation préalable.

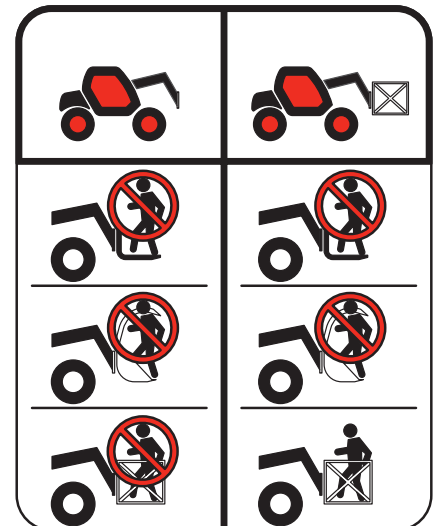
- L'opérateur doit s'assurer que les pneumatiques sont bien adaptés à la nature du sol (voir surface de contact au sol des pneumatiques au chapitre: 2 - DESCRIPTION: PNEUMATIQUES). Des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire.
 - Pneumatiques SABLE.
 - Pneumatiques AGRAIRE.
 - Chaînes à neige.
- Les quatre pneumatiques de la machine doivent avoir la même marque, les mêmes dimensions, la même structure (radiale ou diagonale structurée) et la même catégorie d'utilisation (normale, neige ou spéciale) et doivent avoir le même degré d'usure de la bande de roulement.
- En cas de remplacement de pneumatiques, utiliser des pneumatiques autorisés par MANITOU, de même type et dimensions. Utiliser des pneumatiques différents rend caduque l'homologation de la machine et expose votre responsabilité.
- En cas de remplacement d'un seul pneumatique sur la machine (ex. pour cause de dommage), il est recommandé de choisir un pneumatique ayant le même degré d'usure que les pneumatiques restants afin de ne pas endommager la chaîne cinématique de la transmission.

E - MODIFICATION DE LA MACHINE

- ☞ INSTRUCTIONS AU RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT : ☞ C - MODIFICATION DE LA MACHINE.

F - ÉLÉVATION DE PERSONNES

- L'utilisation d'équipements de travail et d'accessoires de levage de charge pour élever des personnes est:
 - soit interdit
 - soit autorisé à titre exceptionnel et sous certaines conditions (☞ réglementation en vigueur dans le pays d'utilisation de la machine).
- Le pictogramme disposé au poste de conduite rappelle que:
 - Colonne de gauche
 - L'élévation de personnes est interdite quel que soit l'accessoire avec une machine non pré-équipée PLATE-FORME.
 - Colonne de droite
 - Avec une machine pré-équipée PLATE-FORME, l'élévation de personne est seulement autorisée avec les plate-formes conçues par MANITOU à cet effet.
- MANITOU propose des équipements qui sont spécifiquement destinés au levage de personnes (OPTION machine pré-équipée PLATE-FORME, consulter votre concessionnaire).



INSTRUCTIONS D'UTILISATION DE LA MACHINE À VIDE ET EN CHARGE

A - AVANT UTILISATION DE LA MACHINE

- S'assurer de l'état de propreté du poste de conduite, plus particulièrement du plancher et du tapis de sol. Vérifier qu'aucun objet mobile ne viennent perturber la conduite de la machine.
- Vérifier le bon fonctionnement et la propreté des feux, clignotants et des essuie-glaces.
- Vérifier le bon état, la propreté et le réglage des rétroviseurs.
- Contrôler l'efficacité de l'avertisseur sonore.
- Effectuer l'entretien journalier (↩ 3 - MAINTENANCE).

B - DISPOSITION AU POSTE DE CONDUITE

- Quelle que soit son expérience, l'opérateur devra se familiariser avec l'emplacement et l'utilisation de tous les instruments de contrôle et de commande avant d'utiliser la machine.
- Porter des vêtements adaptés à la conduite de la machine, éviter les vêtements flottants.
- Se munir des équipements de protection correspondant au travail envisagé.
- Une exposition prolongée à un niveau sonore élevé peut entraîner des troubles auditifs. Pour se protéger des bruits incommodants, le port de protections auditives est recommandé.
- Toujours être face à l'accès du poste de conduite pour monter et descendre et utiliser la ou les poignée(s) prévue(s) à cet effet. Ne pas sauter de la machine pour descendre.
- Rester toujours attentif lors de l'utilisation de la machine, n'écouter ni radio ni musique avec un casque ou des écouteurs.
- Ne jamais utiliser la machine avec des mains ou des chaussures humides ou souillées de corps gras.
- Pour un meilleur confort, régler le siège à votre convenance et adopter une bonne position au poste de conduite.

⚠ IMPORTANT ⚠

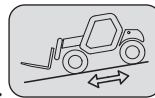
En aucun cas, vous ne devez effectuer les réglages du siège lorsque la machine est en mouvement.

- L'opérateur doit toujours être à sa position normale au poste de conduite: Il est interdit de laisser dépasser les bras et les jambes et, en général, toute partie du corps, en dehors du poste de conduite de la machine.
- L'utilisation de la ceinture de sécurité est obligatoire, elle doit être ajustée à la taille de l'opérateur.
- Les organes de commandes ne doivent en aucun cas être utilisés à des fins qui ne sont pas les leurs (ex.: Monter ou descendre de la machine, portemanteau, etc.).
- Dans le cas où les organes de commandes sont équipés d'un dispositif de marche forcée (blocage de levier), il est interdit de quitter le poste de conduite sans remettre ces commandes au neutre.
- Il est interdit de transporter des passagers que ce soit sur la machine ou dans le poste de conduite.

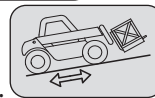
C - ENVIRONNEMENT

- Vous conformer aux règles de sécurité propre au site.
- Si vous devez utiliser la machine dans une zone sombre ou en travail de nuit, veiller à ce qu'elle soit équipée d'éclairage de travail.
- Au cours des opérations de manutention, veiller que rien ni personne ne gêne l'évolution de la machine et de la charge.
- N'autoriser personne à s'approcher de l'aire d'évolution de la machine ou à passer sous la charge.
- La pente maximale d'utilisation de la machine liée à la capacité du frein est de 20%.
- En utilisation sur pente transversale, avant de lever la structure de levage, respecter les consignes du paragraphe: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: D - INCLINAISON LATÉRALE DE LA MACHINE.
- Roulage sur une pente longitudinale:
 - Rouler et freiner doucement.

- Déplacement à vide: Les fourches ou l'accessoire vers l'aval.



- Déplacement en charge: Les fourches ou l'accessoire vers l'amont.



- Tenir compte des dimensions de la machine et de sa charge avant de s'engager dans un passage étroit ou bas.
- Ne jamais s'engager sur un pont de chargement sans avoir vérifié:
 - Qu'il est convenablement mis en place et amarré.
 - Que l'organe avec lequel il est en liaison (wagon, camion, etc.), ne peut se déplacer.
 - Que ce pont est prévu pour le poids total de la machine éventuellement en charge.
 - Que ce pont est prévu pour l'encombrement de la machine.

- Ne jamais s'engager sur une passerelle, un plancher ou dans un monte-charge, sans avoir la certitude qu'ils sont bien adaptés à l'encombrement et à la masse de la machine et sans avoir vérifié qu'ils sont en bon état.
- Prendre garde aux quais de chargement, tranchées, échafaudages, terrains meubles, regards.
- S'assurer de la stabilité et de la fermeté du sol sous les roues et/ou les stabilisateurs avant de lever ou sortir le bras télescopique. Si besoin, ajouter un calage adéquat sous les stabilisateurs (selon modèle).
- S'assurer que l'échafaudage, la plate-forme de chargement, la pile ou le sol sont capables de supporter la charge.
- Ne jamais empiler des charges sur terrain accidenté, elles risquent de se renverser.

⚠ IMPORTANT ⚠

Si la charge ou l'accessoire doit rester au-dessus d'une structure un long moment, il y a risque d'appui sur cette structure en raison de la descente de la structure de levage due au refroidissement de l'huile dans les vérins.

Pour supprimer ce risque:

- Vérifier régulièrement la distance entre la charge ou l'accessoire et la structure, réajuster si nécessaire.

- Si possible utiliser la machine avec une température d'huile la plus proche possible de la température ambiante.

- Dans le cas de travaux à proximité de lignes électriques aériennes, s'assurer que la distance de sécurité soit suffisante entre la zone de travail de la machine et la ligne électrique.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas utiliser cette machine pendant les orages, les tempêtes de neige, les périodes de gel ou dans des conditions météorologiques dangereuses.

⚠ IMPORTANT ⚠

Vous devez vous renseigner auprès de votre agence électrique locale.

Vous pouvez être électrocuté ou grièvement blessé si vous travaillez ou stationnez la machine trop près de câbles électriques.

En cas de vent fort, ne pas faire de manutention mettant en danger la stabilité de la machine et de la charge, surtout si la charge à une prise au vent importante.

- Prévenir du risque d'incendie lié à l'utilisation en atmosphère poussiéreuse et inflammable (ex : paille, farine, sciure, déchets organiques etc.).

D - VISIBILITÉ

- La sécurité des personnes se trouvant dans la zone d'évolution de la machine ainsi que celle de la machine et de son opérateur, sont liées à la visibilité de l'opérateur sur l'environnement immédiat de la machine, en toutes circonstances et en permanence.
- Cette machine a été conçue afin de permettre une bonne visibilité (directe ou indirecte à l'aide de rétroviseurs) de l'opérateur sur l'environnement immédiat de la machine pendant les opérations de roulage, machine sans charge, structure de levage en position transport.
- Si le volume de la charge limite la visibilité vers l'avant, des précautions particulières doivent être prises:
 - déplacement en marche arrière,
 - aménagement du site,
 - aide par une personne (placée hors de l'aire d'évolution de la machine) dirigeant la manœuvre, en s'assurant d'avoir toujours une bonne visibilité sur cette personne,
 - dans tous les cas, éviter les trajets trop longs en marche arrière.
- Certains accessoires nécessitent de lever la structure de levage pour déplacer la machine. Dans ce cas, la visibilité du côté droit est limitée et des précautions particulières doivent être prises:
 - aménagement du site,
 - aide par une personne (placée hors de l'aire d'évolution de la machine) dirigeant la manœuvre.
 - remplacement d'une charge suspendue par une charge sur palette.
- Dans tous les cas où la visibilité sur le parcours s'avérerait insuffisante, se faire aider par une personne (placée hors de l'aire d'évolution de la machine) dirigeant la manœuvre, en s'assurant d'avoir toujours une bonne visibilité sur cette personne.
- Maintenir en état de fonctionnement, de réglage et de propreté tous les éléments concernant à améliorer la visibilité: pare-brise et vitres, essuie-glaces et lave-glaces, éclairages routier et de travail, rétroviseurs.

E - DÉMARRAGE DE LA MACHINE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

La machine ne doit être démarrée ou manœuvrée que lorsque l'opérateur est assis au poste de conduite, ceinture de sécurité mise et réglée.

- Ne pas tirer ou pousser la machine pour la faire démarrer. Une telle manœuvre entraînerait de graves détériorations à la transmission. En cas de nécessité, le remorquage impose le passage au point mort de la transmission (⚠ 3 - MAINTENANCE).
- En cas d'utilisation d'une batterie d'appoint pour le démarrage, utiliser une batterie avec les mêmes caractéristiques et respecter la polarité des batteries lors du branchement. Brancher d'abord les bornes positives et ensuite les bornes négatives.

⚠ IMPORTANT ⚠

Le non-respect de la polarité entre les batteries peut causer de graves dégâts au circuit électrique.

L'électrolyte contenu dans les batteries peut produire un gaz explosif, éviter les flammes et la formation d'étincelles à proximité des batteries.

Ne jamais débrancher une batterie en cours de charge.

INSTRUCTIONS

- S'assurer de la fermeture et du verrouillage du ou des capot(s).
- Vérifier la fermeture de la porte de la cabine.
- Appuyer sur la pédale des freins et la maintenir enfoncée.
- Tourner la clé de contact en position (I) pour la mise sous tension de la machine et le préchauffage moteur.
- Vérifier que le sélecteur de marche est au neutre, et que le frein de stationnement manuel est activé.
- Contrôler le niveau carburant sur l'indicateur au tableau de bord.
- Contrôler le niveau DEF (liquide d'échappement diesel) sur l'indicateur au tableau de bord. (suivant modèle de machine)
- Tourner la clé de contact en position (III), pas plus de 15 secondes, le moteur thermique doit alors démarrer. Relâcher la clé de contact et laisser le moteur thermique tourner au ralenti.
- Effectuer le préchauffage moteur entre chaque tentative de démarrage.
- Vérifier que tous les témoins lumineux du tableau des instruments de contrôle sont éteints.
- Contrôler le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (⚠ 3 - MAINTENANCE).
- Ne pas utiliser la machine en cas de non-conformité.
- Observer tous les instruments de contrôle lorsque le moteur thermique est chaud, et à intervalles réguliers en cours d'utilisation, de façon à détecter rapidement les anomalies et à pouvoir y remédier dans les plus brefs délais.
- Si un instrument ne donne pas l'indication correcte, arrêter le moteur thermique et engager immédiatement les mesures nécessaires.

F - CONDUITE DE LA MACHINE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

Nous appelons l'attention des opérateurs sur les risques encourus liés à l'utilisation de la machine, notamment:

- Risque de perte de contrôle.

- Risque de perte de stabilité latérale et frontale de la machine.

L'opérateur doit rester maître de la machine.

En cas de renversement de la machine, ne pas essayer de quitter la cabine pendant l'incident.

LE FAIT DE RESTER ATTACHÉ DANS LA CABINE, EST VOTRE MEILLEURE PROTECTION.

- Respecter les règles de circulation de l'entreprise ou à défaut le code de la route.
- Ne pas accomplir d'opérations qui dépassent les capacités de la machine ou de l'accessoire.
- Toujours effectuer les déplacements de la machine avec les fourches ou l'accessoire en position transport, c'est-à-dire à 300 mm du sol, le bras télescopique rentré et le tablier incliné en arrière.
- Ne transporter que des charges équilibrées et correctement arrimées pour éviter tout risque de chute de la charge.
- S'assurer que les palettes, caisses sont en bon état et appropriées à la charge à lever.
- Se familiariser avec la machine sur le terrain où elle devra évoluer.
- S'assurer de l'efficacité des freins.
- La vitesse de déplacement de la machine en charge, ne doit pas excéder les 12 km/h.
- Conduire en souplesse et choisir une vitesse appropriée aux conditions d'utilisation (configuration du terrain, charge de la machine).
- Ne pas utiliser les commandes hydrauliques du bras télescopique, lorsque la machine est en mouvement.
- Ne jamais changer de mode de direction en roulant.
- S'assurer d'une visibilité suffisante.
- Les manœuvres de la machine avec la structure de levage en position haute reste exceptionnelle, avec une extrême prudence, une vitesse très réduite et un freinage en douceur.
- Amorcer les virages à vitesse réduite.

- Rester en toutes circonstances, maître de sa vitesse.
- Sur terrain humide, glissant ou inégal, conduire lentement.
- Freiner progressivement et sans brutalité.
- Agir sur le sélecteur de marche de la machine seulement à l'arrêt et sans brutalité.
- Ne pas conduire avec le pied maintenu sur la pédale des freins.
- Toujours se rappeler que la direction de type hydrostatique est très sensible aux mouvements du volant, aussi faut-il tourner progressivement et non par à-coups.
- Ne jamais laisser le moteur thermique en fonctionnement en l'absence de l'opérateur.
- Ne pas quitter le poste de conduite de la machine avec une charge levée.
- Regarder dans la direction de la marche et toujours conserver une bonne visibilité sur le parcours.
- Utiliser fréquemment les rétroviseurs.
- Contourner les obstacles.
- Ne jamais rouler sur le bord d'un fossé ou d'une déclivité importante.
- L'utilisation simultanée de deux machines pour manutentionner des charges lourdes ou encombrantes est une manœuvre dangereuse, nécessitant des précautions particulières. Elle ne doit être effectuée qu'exceptionnellement et après analyse des risques.
- Le contacteur à clé constitue un dispositif d'arrêt d'urgence en cas d'anomalie de fonctionnement, pour les machines non équipées d'arrêt coup-de-poing.

INSTRUCTIONS

- Toujours effectuer les déplacements de la machine avec les fourches ou l'accessoire en position transport, c'est-à-dire à 300 mm du sol, le bras télescopique rentré et le tablier incliné en arrière.
- Pour les machines avec boîte de vitesses, activer la vitesse recommandée (☞ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).
- Sélectionner le mode de direction adapté à l'utilisation et/ou aux conditions d'utilisation (☞ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE) (suivant modèle de machine).
- Désactiver le frein de stationnement.
- Placer le sélecteur de marche dans la direction désirée et accélérer modérément pour permettre le déplacement de la machine.

⚠ IMPORTANT ⚠

Le démarrage et le déplacement de la machine dans une pente peuvent constituer un réel danger.

La machine étant stationnée ou arrêtée, respecter scrupuleusement les consignes suivantes pour son déplacement:

- ***Appuyer sur la pédale des freins.***
- ***Désactiver le frein de stationnement.***
- ***Activer la vitesse adaptée. (suivant modèle de machine)***
- ***Sélectionner la marche avant ou arrière.***
- ***Veiller à ce que rien ni personne ne gêne l'évolution de la machine.***
- ***Relâcher la pédale des freins et accélérer le moteur thermique.***

L'utilisation de la machine en charge ou avec une remorque accentue le risque. Dans ce cas, rester extrêmement vigilant.

Chaque système de freinage fonctionne indépendamment.

Dans le cas d'une urgence, utiliser la pédale de frein et/ou le frein de stationnement manuel pour immobiliser la machine.

Moteur arrêté, désactiver le frein de stationnement manuel seulement après avoir redémarré le moteur thermique et s'être assuré que la pédale de frein est fonctionnel.

G - ARRÊT DE LA MACHINE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Ne jamais laisser la clé de contact sur la machine en l'absence de l'opérateur.
- Lorsque la machine est à l'arrêt, ou lorsque l'opérateur doit quitter son poste de conduite (même momentanément), poser les fourches ou l'accessoire à terre, activer le frein de stationnement et mettre le sélecteur de marche au neutre.
- S'assurer que la machine n'est pas dans un emplacement où elle pourrait gêner la circulation et à moins d'un mètre du rail d'une voie ferrée.
- En cas de stationnement prolongé sur un site, protéger la machine contre les intempéries, particulièrement en cas de gel (vérifier le niveau de protection en antigel), fermer et verrouiller tous les accès à la machine (portes, vitres, capots...).

INSTRUCTIONS

- Stationner la machine sur un terrain plat.
- En cas de stationnement sur un terrain en pente inférieure à 15% positionner la machine perpendiculairement à la pente.
- La pente ne doit pas dépasser 15%.
- Maintenir la pédale de frein appuyée.
- Mettre le sélecteur de marche au neutre.
- Activer le frein de stationnement.
- Relâcher la pédale de frein.
- La machine doit être immobile avant de quitter le poste de conduite.
- Rentrer entièrement le bras télescopique.
- Poser les fourches ou l'accessoire bien à plat sur le sol.
- Dans le cas d'utilisation d'un accessoire avec grappin ou pince, ou d'une benne à ouverture hydraulique, fermer complètement l'accessoire.
- Avant d'arrêter la machine après un travail intensif, laisser le moteur thermique tourner au ralenti quelques instants, pour permettre au liquide de refroidissement et à l'huile, d'abaisser la température du moteur thermique et de la transmission. Ne pas oublier cette précaution dans le cas d'arrêts fréquents ou de calage à chaud du moteur thermique, sinon la température de certaines pièces s'élèverait considérablement du fait du non-fonctionnement du système de refroidissement risquant ainsi d'endommager sérieusement celles-ci.
- Arrêter le moteur thermique à l'aide du contacteur à clé et retirer la clé de contact.
- Verrouiller tous les accès de la machine (portes, vitres, capots...).
- Tournez le coupe-batterie sur la position arrêt "OFF" en suivant les recommandations (↩ 2 - DESCRIPTION).

H - CONDUITE DE LA MACHINE SUR LA VOIE PUBLIQUE

(ou se référer à la législation en vigueur pour les autres pays)

CIRCULATION ROUTIÈRE EN FRANCE

- La circulation routière des machines non homologuées "Tracteur" est soumise aux dispositions du code de la route concernant les engins spéciaux, définis à l'article R311-1 du code de la route, dans la catégorie B de l'arrêté de l'équipement du 20 novembre 1969 qui détermine les modalités applicables aux engins spéciaux. La machine doit être munie d'une plaque d'exploitation.
- La circulation routière des machines homologuées "Tracteur" est soumise aux dispositions du code de la route concernant les tracteurs agricoles, définis à l'article R311-1 du code de la route. La machine doit être immatriculée.
- La circulation sur la route doit se faire en respectant les indications contenues dans le manuel opérateur livré avec la machine (PTC, PTR, charges remorquables, charges sur essieux, vitesses maximales... en fonction du type/version). L'opérateur doit être en possession de la carte grise de la machine.
- L'opérateur doit être détenteur d'un permis poids lourds, sauf dérogation.
- Avec une remorque ou équipement agricole tracté, la vitesse de déplacement de la machine est limitée à 25 km/h. Dans ce cas un disque "25" doit être apposé à l'arrière du convoi.

CIRCULATION ROUTIÈRE EN ALLEMAGNE

⚠ IMPORTANT ⚠

Pour les machines titulaires du "Allgemeine Betriebserlaubnis" (permis général d'exploitation ABE, conformément à l'article 20 du StVZO "Straßenverkehrs-Zulassungsordnung") respecter les instructions ci-dessous :

- Déconnecter le connecteur de l'avertisseur sonore de marche arrière avant toute utilisation sur la voie publique pour les machines titulaires d'un permis général d'exploitation ABE.

⚠ IMPORTANT ⚠

Reconnecter systématiquement l'avertisseur sonore avant toute manipulation sur voie privée.

- Avant toute utilisation de la machine pour toute manipulation sur voie privée :
 - S'assurer que l'avertisseur sonore de marche arrière de la machine est connecté et fonctionne.
 - Réaliser un essai de fonctionnement en actionnant la marche arrière de la machine.
 - L'avertisseur sonore retentit.
 - Ne pas utiliser la machine en cas de dysfonctionnement de l'avertisseur sonore. Vérifiez la connexion de l'avertisseur sonore et effectuer un nouveau test. Consultez votre concessionnaire si le dysfonctionnement persiste.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- L'opérateur circulant sur la voie publique doit observer les prescriptions de la législation routière en vigueur.
- La machine doit être conforme aux dispositions de la législation routière en vigueur. Si nécessaire, des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire.

INSTRUCTIONS

- S'assurer que le gyrophare est en place, le mettre en marche et vérifier son fonctionnement.
- Vérifier le bon fonctionnement et la propreté des feux, clignotants et des essuie-glaces.
- Vérifier l'état de propreté des garde-boues de la machine.
- Vérifier l'état de propreté générale de la machine avant de circuler sur la voie publique.
- Éteindre les phares de travail si la machine en est équipée.
- Sélectionner le mode de direction "CIRCULATION ROUTIÈRE" (☞ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE) (suivant modèle de machine).
- Rentrer complètement le bras télescopique et mettre l'accessoire à environ 300 mm du sol.
- Placer le correcteur de dévers dans sa position centrale c'est-à-dire, l'axe transversal des essieux parallèle au châssis (suivant modèle de machine).
- Relever les stabilisateurs au maximum et retourner les sabots vers l'intérieur (suivant modèle de machine).

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais rouler au point mort (sélecteur de marche au neutre ou levier de vitesses au neutre ou maintien du bouton de coupure transmission) afin de conserver le frein moteur sur la machine.

Le non-respect de cette consigne sur une déclivité entraîne une survitesse qui peut rendre la machine incontrôlable (direction, freinage) et qui peut engendrer des détériorations mécaniques importantes.

CONDUITE DE LA MACHINE AVEC UN ACCESSOIRE À L'AVANT

- Vous devez observer la réglementation en vigueur dans votre pays concernant la possibilité de circuler sur la voie publique avec un accessoire à l'avant de votre machine.
- Dans le cas où la législation routière de votre pays autorise la circulation avec un accessoire à l'avant, il convient au minimum de:
 - Protéger et signaler toutes les arêtes vives et/ou dangereuses de l'accessoire (☞ 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME).
 - L'accessoire doit être sans charge.
 - Vérifier que l'accessoire ne masque pas la plage éclairante des phares avant.
 - S'assurer que la législation en vigueur dans votre pays, ne prévoit pas d'autres obligations.

CONDUITE DE LA MACHINE AVEC UNE REMORQUE

- Pour l'utilisation d'une remorque, observer la réglementation en vigueur dans votre pays (vitesse maximale de roulage, freinage, poids maximal de la remorque, etc.).
- Ne pas oublier de relier l'équipement électrique de la remorque à celui de la machine.
- Le freinage de la remorque doit être conforme à la législation en vigueur.
- En cas de traction d'une remorque avec freinage assisté, la machine tracteur doit obligatoirement être équipée d'un dispositif de freinage de remorque. Dans ce cas, ne pas oublier de relier l'équipement de freinage de la remorque à celui de la machine.
- L'effort vertical sur le crochet de remorquage ne doit pas excéder le maximum autorisé par le constructeur (consulter la plaque constructeur de votre machine).
- Le Poids Total Roulant Autorisé ne doit pas excéder le maximum autorisé par le constructeur (☞ 2 - DESCRIPTION: CARACTÉRISTIQUES).

EN CAS DE NÉCESSITÉ, CONSULTER VOTRE CONCESSIONNAIRE.

A - CHOIX DE L'ACCESSOIRE

- Seuls les accessoires homologués et autorisés par MANITOU, sont utilisables sur ses machines.
- S'assurer que l'accessoire est approprié aux travaux à effectuer (☞ 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME).
- Si la machine est équipée de l'OPTION tablier simple à déplacement latéral (TSDL), n'utiliser que les accessoires autorisés (☞ 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME).
- S'assurer que l'accessoire est correctement installé et verrouillé sur le tablier de la machine.
- S'assurer du bon fonctionnement des accessoires de votre machine.
- Se conformer aux limites de l'abaque de charge de la machine avec l'accessoire utilisé.
- Ne pas dépasser la capacité nominale de l'accessoire.
- Ne jamais lever une charge élinguée sans accessoire prévu à cet effet, vous vous exposez à un risque de glissement de l'élingue (☞ INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: H - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE).
- Ne pas manutentionner de charge suspendue avec des sangles (ex: big-bag) directement sur les fourches, risque de cisaillement sur les arêtes vives, utiliser un accessoire prévu à cette effet.

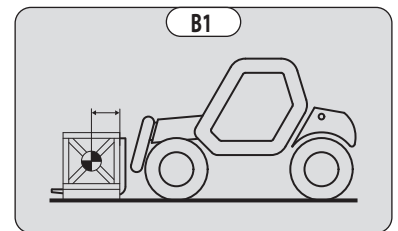
B - MASSE DE LA CHARGE ET CENTRE DE GRAVITE

- Avant de prendre une charge, vous devez connaître sa masse et son centre de gravité.
- La position longitudinale du centre de gravité par rapport au talon des fourches (fig. B1) est défini sur l'abaque de charge relatif à votre machine (☞ 2 - DESCRIPTION: DIMENSIONS ET ABAQUES DE CHARGE). Pour un centre de gravité supérieur, consulter votre concessionnaire.
- Pour les charges irrégulières, déterminer le centre de gravité dans le sens transversal avant toute manutention (fig. B2) et le positionner dans l'axe longitudinal de la machine.

⚠ IMPORTANT ⚠

Il est interdit de manipuler une charge supérieure à la capacité effective définie sur l'abaque de la machine.

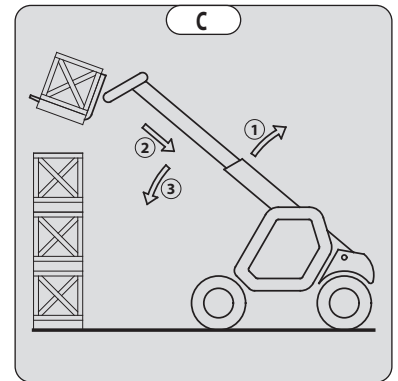
Pour les charges à centre de gravité mobile (ex. liquide), tenir compte des variations du centre de gravité pour déterminer la charge à manipuler et redoubler de prudence et de vigilance pour limiter au maximum ces variations.



C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

Ce dispositif donne une indication de la stabilité longitudinale de la machine, et limite les mouvements hydrauliques afin d'assurer cette stabilité, au moins, dans les conditions d'utilisations suivantes:

- lorsque la machine est à l'arrêt,
- lorsque la machine est sur un sol ferme, stable et consolidé,
- lorsque la machine effectue des opérations de manutention et de placement.
- Manœuvrer la structure de levage très prudemment quand on approche de la limite de la charge autorisée (☞ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).
- Toujours observer ce dispositif lors de la manutention.
- En cas de coupure des mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS", n'effectuer que les mouvements hydrauliques désaggravants dans l'ordre suivant (fig. C): si besoin, lever la structure de levage (1), rentrer le bras télescopique au maximum (2) et baisser la structure de levage (3) de manière à poser la charge.



⚠ IMPORTANT ⚠

La lecture du dispositif peut être faussée, lorsque la direction est braquée au maximum ou lorsque l'essieu arrière est oscillé au maximum.

Avant de lever une charge, vérifier que la machine n'est pas dans ces conditions.

D - L'INCLINAISON LATÉRALE DE LA MACHINE

Suivant modèle de machine

L'inclinaison latérale, est la pente transversale du châssis par rapport à un plan horizontal. Le levage de la structure de levage réduit la stabilité latérale de la machine. L'inclinaison latérale de la machine doit être assurée avec la structure de levage en position basse de la façon suivante:

1 - MACHINE SANS CORRECTEUR DE DÉVERS EN UTILISATION SUR PNEUMATIQUES

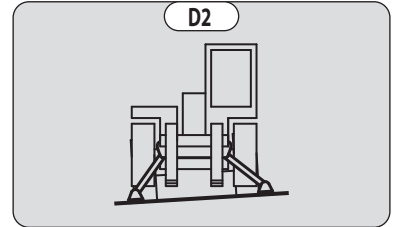
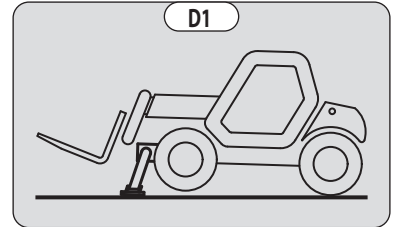
- Placer la machine de façon à ce que la bulle du niveau soit à l'intérieur des deux traits (↖ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

2 - MACHINE AVEC CORRECTEUR DE DÉVERS EN UTILISATION SUR PNEUMATIQUES

- Corriger le dévers en agissant sur sa commande hydraulique et vérifier l'horizontalité sur le niveau. La bulle du niveau doit être entre les deux traits (↖ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

3 - MACHINE EN UTILISATION SUR STABILISATEURS

- Mettre les deux stabilisateurs sur le sol et décoller les deux roues avant de la machine (fig. D1).
- Corriger le dévers en agissant sur les stabilisateurs (fig. D2) et vérifier l'horizontalité sur le niveau. La bulle du niveau doit être entre les deux traits (↖ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE). Dans cette position, les deux roues avant doivent être impérativement décollées.



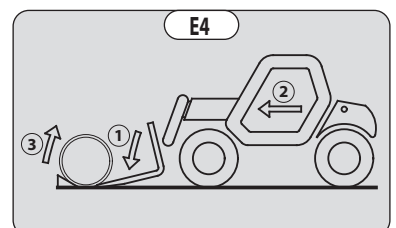
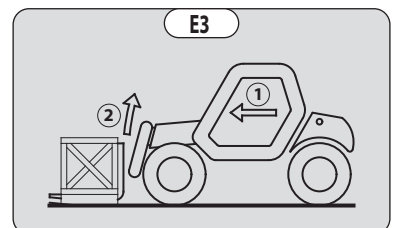
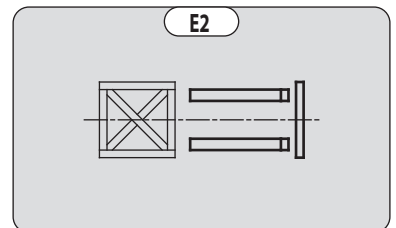
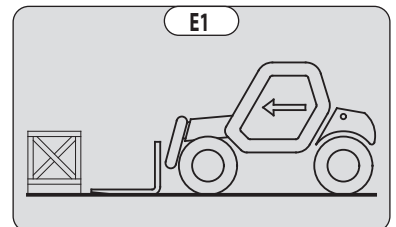
E - PRISE D'UNE CHARGE AU SOL

- Approcher la machine perpendiculairement à la charge, avec le bras télescopique rentré et les fourches à l'horizontale (fig. E1).
- Ajuster l'écartement et le centrage des fourches par rapport à la charge pour assurer sa stabilité (fig. E2) (des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire).
- Ne jamais lever une charge avec une seule fourche.

⚠ IMPORTANT ⚠

Attention aux risques de pincement ou d'écrasement des membres lors de l'ajustement manuel des fourches.

- Avancer lentement la machine (1), et positionner les fourches en butée devant la charge (fig. E3) si besoin lever légèrement la structure de levage (2) pendant la prise de la charge.
- Positionner la charge en position transport.
- Incliner suffisamment la charge vers l'arrière pour assurer sa stabilité (perte de la charge au freinage ou en descente).



CAS D'UNE CHARGE NON PALETTISÉE

- Incliner le tablier (1) vers l'avant et avancer lentement la machine (2), pour positionner les fourches sous la charge (fig. E4) (si besoin caler la charge).
- Continuer à avancer la machine (2) en inclinant le tablier (3) (fig. E4) vers l'arrière pour placer la charge sur les fourches et assurez-vous de la stabilité longitudinale et latérale de la charge.

F - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUES

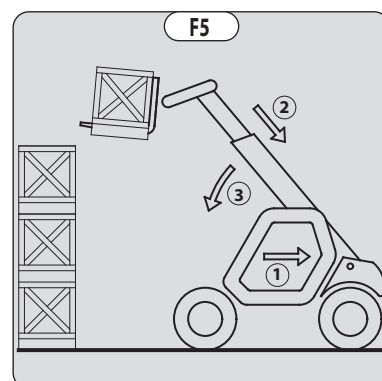
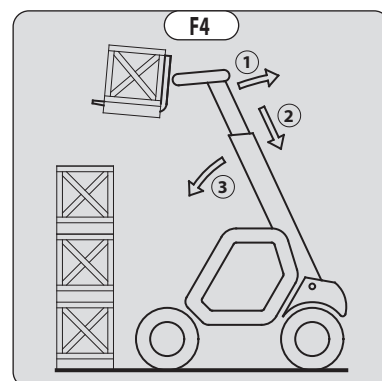
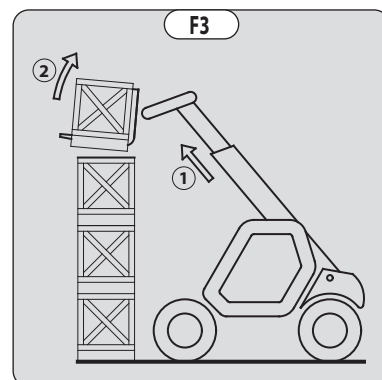
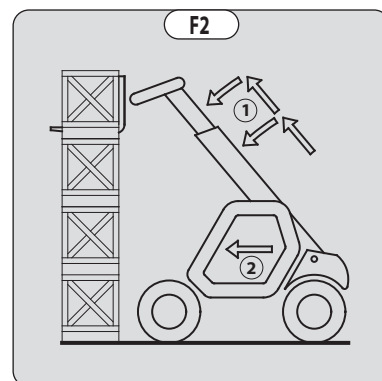
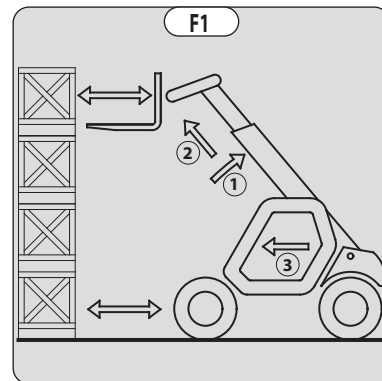
⚠ IMPORTANT ⚠

*En aucun cas vous ne devez lever la structure de levage si vous n'avez pas assuré l'inclinaison latérale de la machine
(← INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: D - INCLINAISON LATÉRALE DE LA MACHINE).*

RAPPEL: S'assurer que les opérations suivantes peuvent être effectuées avec une bonne visibilité (← INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

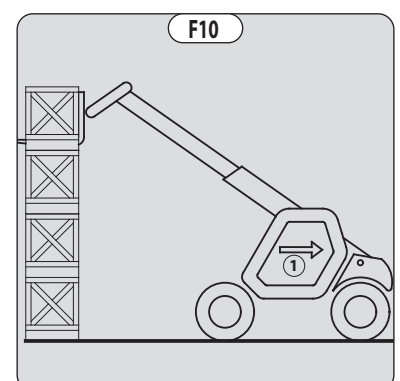
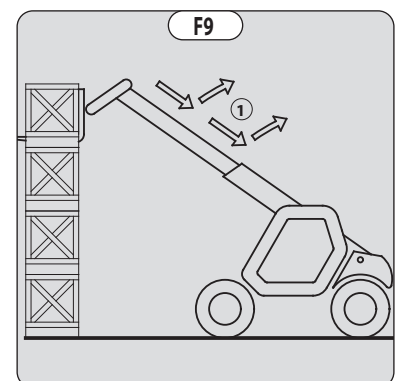
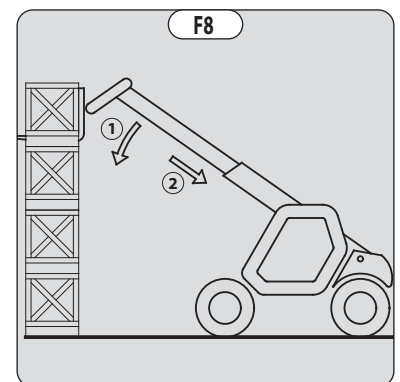
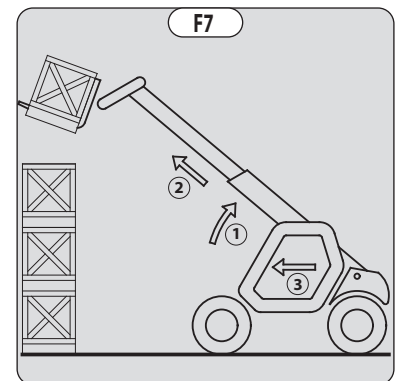
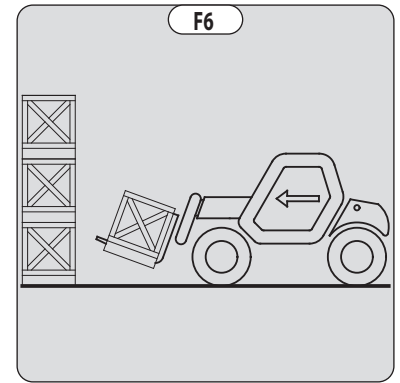
PRISE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUE

- S'assurer que les fourches passeront facilement sous la charge.
- Lever et sortir le bras télescopique (1) (2) jusqu'à ce que les fourches soient au niveau de la charge. Si besoin avancer la machine (3) (fig. F1) en manœuvrant très doucement et prudemment.
- Toujours penser à garder la distance nécessaire pour engager les fourches sous la charge, entre la pile et la machine (fig. F1) et utiliser la longueur de la structure de levage la plus courte possible.
- Positionner les fourches en butée devant la charge par une utilisation alternée de la sortie et de la descente du bras télescopique (1) ou si besoin en avançant la machine (2) (fig. F2). Activer le frein de stationnement et placer le sélecteur de marche au neutre.
- Lever légèrement la charge (1) et incliner le tablier (2) vers l'arrière pour stabiliser la charge (fig. F3).
- Incliner suffisamment la charge vers l'arrière pour assurer sa stabilité.
- Surveiller le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (← INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE). S'il est en surcharge, déposer la charge à l'endroit où elle a été prise.
- Si possible descendre la charge sans déplacer la machine. Lever la structure de levage (1) pour dégager la charge, rentrer (2) et descendre la structure de levage (3) pour positionner la charge en position transport (fig. F4).
- Si ce n'est pas possible, reculer la machine (1) en manœuvrant très doucement et prudemment pour dégager la charge. Rentrer (2) et descendre la structure de levage (3) pour positionner la charge en position transport (fig. F5).



POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUES

- Approcher la charge en position transport devant la pile (fig. F6).
- Activer le frein de stationnement et placer le sélecteur de marche au neutre.
- Lever et sortir le bras télescopique (1) (2) jusqu'à ce que la charge soit au-dessus de la pile en surveillant le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE). Si besoin avancer la machine (3) (fig. F7) en manœuvrant très doucement et prudemment.
- Placer la charge à l'horizontale et déposer celle-ci sur la pile en baissant et rentrant le bras tél (1) (2) pour bien positionner la charge (fig. F8).
- Si possible dégager les fourches par une utilisation alternée de la rentrée et de la levée du bras télescopique (1) (fig. F9). Positionner ensuite les fourches en position transport.
- Si ce n'est pas possible, reculer la machine (1) en manœuvrant très doucement et prudemment pour dégager les fourches (fig. F10). Positionner ensuite les fourches en position transport.



G - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR STABILISATEURS

Suivant modèle de machine

⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas vous ne devez lever la structure de levage si vous n'avez pas assuré l'inclinaison latérale de la machine (← INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: D - INCLINAISON LATÉRALE DE LA MACHINE).

RAPPEL: S'assurer que les opérations suivantes peuvent être effectuées avec une bonne visibilité (← INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

Les stabilisateurs permettent d'optimiser les performances de levage de la machine (← 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

MISE EN PLACE DES STABILISATEURS AVEC LES FOURCHES EN POSITION TRANSPORT (À VIDE OU EN CHARGE)

- Positionner les fourches en position transport devant l'élévation.
- Garder une distance nécessaire pour permettre le levage du bras télescopique.
- Activer le frein de stationnement et placer le sélecteur de marche au neutre.
- Mettre les deux stabilisateurs sur le sol et décoller les deux roues avant de la machine (fig. G1) en assurant l'inclinaison latérale de la machine.

REMONTÉE DES STABILISATEURS AVEC LES FOURCHES EN POSITION TRANSPORT (À VIDE OU EN CHARGE)

- Remonter complètement et en même temps les deux stabilisateurs.

MISE EN PLACE DES STABILISATEURS AVEC LA STRUCTURE DE LEVAGE HAUTE (À VIDE OU EN CHARGE)

⚠ IMPORTANT ⚠

Cette manœuvre doit demeurer exceptionnelle et être réalisée avec une extrême prudence.

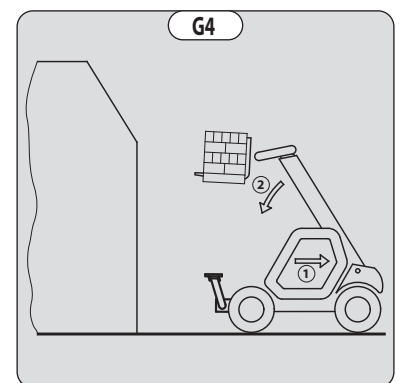
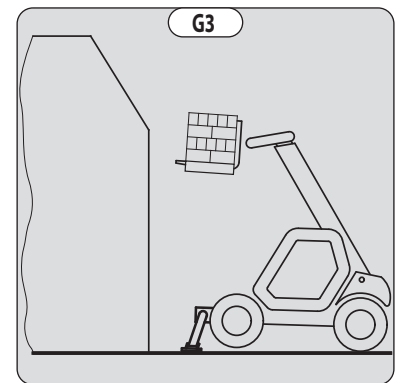
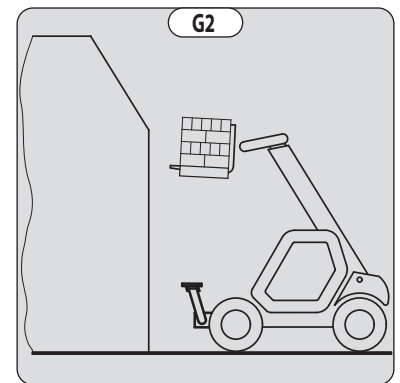
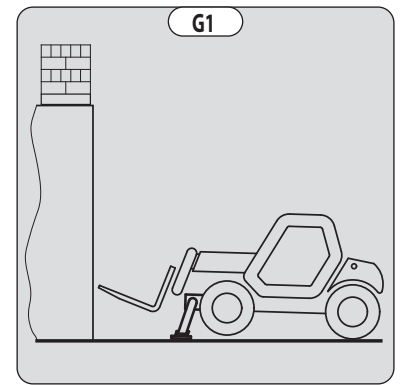
- Lever la structure de levage et rentrer complètement le bras télescopique.
- Positionner la machine en position devant l'élévation (fig. G2) en manœuvrant très doucement et prudemment.
- Activer le frein de stationnement et placer le sélecteur de marche au neutre.
- Manœuvrer les stabilisateurs à très faible vitesse et avec une grande progressivité dès qu'ils sont à proximité ou en contact avec le sol.
- Descendre les deux stabilisateurs et décoller les deux roues avant de la machine (fig. G3). Pendant cette opération, l'inclinaison latérale doit être assurée en permanence: la bulle du niveau doit être maintenue entre les deux traits.

REMONTÉE DES STABILISATEURS AVEC LA STRUCTURE DE LEVAGE HAUTE (À VIDE OU EN CHARGE)

⚠ IMPORTANT ⚠

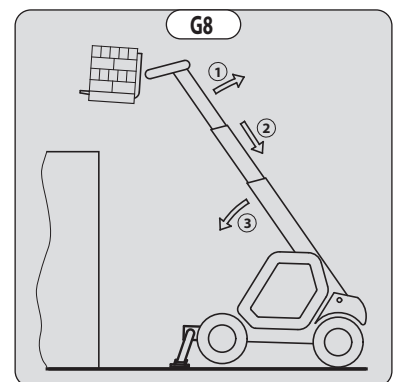
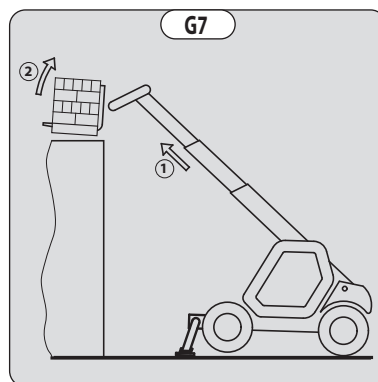
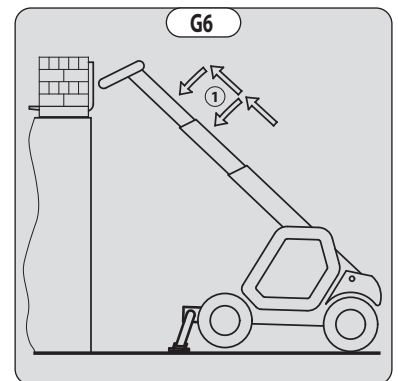
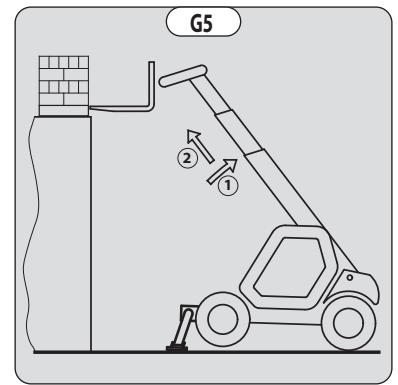
Cette manœuvre doit demeurer exceptionnelle et être réalisée avec une extrême prudence.

- Garder la structure de levage levée et rentrer complètement les bras télescopiques (fig. G3).
- Manœuvrer les stabilisateurs à très faible vitesse et avec une grande progressivité quand ils sont en contact avec le sol et quand ils quittent le contact avec le sol. Pendant cette opération, l'inclinaison latérale doit être assurée en permanence: la bulle du niveau doit être maintenue entre les deux traits.
- Remonter complètement les deux stabilisateurs.
- Désactiver le frein de stationnement et en manœuvrant très doucement et prudemment, reculer la machine (1) pour le dégager et descendre les fourches (2) en position transport (fig. G4).



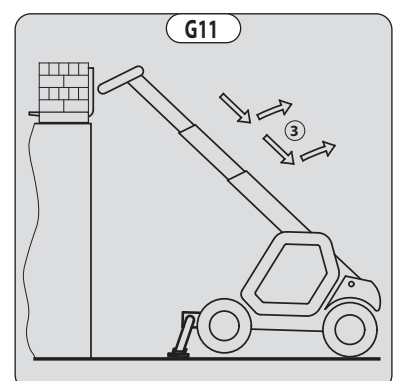
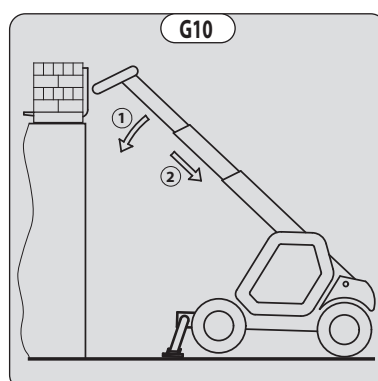
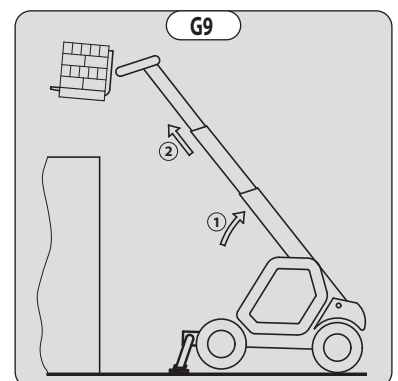
PRISE D'UNE CHARGE HAUTE SUR STABILISATEURS

- S'assurer que les fourches passeront facilement sous la charge.
- Vérifier la position de la machine par rapport à la charge, si besoin effectuer un essai sans prendre la charge.
- Lever et sortir le bras télescopique (1) (2) jusqu'à ce que les fourches soient au niveau de la charge (fig. G5).
- Positionner les fourches en butée devant la charge par une utilisation alternée de la sortie et de la descente du bras télescopique (1) (fig. G6).
- Lever légèrement la charge (1) et incliner le tablier (2) vers l'arrière pour stabiliser la charge (fig. G7).
- Surveiller le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (☞ INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE). S'il est en surcharge, déposer la charge à l'endroit où elle a été prise.
- Si possible descendre la charge sans déplacer la machine. Lever la structure de levage (1) pour dégager la charge, rentrer (2) et descendre la structure de levage (3) pour positionner la charge en position transport (fig. G8).



POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR STABILISATEURS

- Lever et sortir le bras télescopique (1) (2) jusqu'à ce que la charge soit au-dessus de l'élévation (fig. G9) en surveillant le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (☞ INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE).
- Placer la charge à l'horizontale et déposer celle-ci en baissant et rentrant le bras télescopique (1) (2) pour bien positionner la charge (fig. G10).
- Dégager les fourches par une utilisation alternée de la rentrée et de la levée du bras télescopique (3) (fig. G11).
- Si possible, positionner la structure de levage en position transport sans déplacer la machine.



H - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE



Le non-respect des instructions ci-dessous peut conduire à une perte de stabilité de la machine et à un renversement.

À utiliser OBLIGATOIREMENT avec une machine équipée d'une coupure des mouvements hydrauliques en service.

CONDITIONS D'UTILISATION

- La longueur de l'élingue ou de la chaîne devra être la plus courte possible de façon à limiter l'oscillation de la charge.
- Lever la charge verticalement dans l'axe, jamais en traction latérale ni longitudinale.

EN MANUTENTION SANS DÉPLACEMENT DE LA MACHINE

- Que ce soit sur stabilisateurs ou sur pneumatiques, l'assiette latérale ne doit pas dépasser 1 % et l'assiette longitudinale ne doit pas dépasser 5 %, la bulle du niveau doit être maintenue au niveau "0".
- S'assurer que la vitesse du vent ne dépasse pas 10 m/s.
- S'assurer qu'il n'y a personne entre la charge et la machine.

I - ROULAGE AVEC UNE CHARGE SUSPENDUE

- Avant d'entreprendre le roulage, faire une reconnaissance du terrain de manière à éviter les pentes et dévers trop importants, les bosses et nids de poule, ou les terrains trop meubles.
- S'assurer que la vitesse du vent ne dépasse pas 36 km/h.
- La vitesse de déplacement de la machine ne doit pas dépasser 0,4 m/s (1,4 km/h, soit le quart de la vitesse d'un piéton).
- Effectuer le déplacement et l'arrêt de la machine doucement et sans à-coups pour réduire au minimum l'oscillation de la charge.
- Transporter la charge à quelques centimètres du sol (30 cm maxi) avec la longueur de la plus courte possible. Ne pas dépasser le déport indiqué sur l'abaque. Si la charge commence à se balancer excessivement, ne pas hésiter à s'arrêter, et baisser la structure de levage pour poser la charge.
- Avant le déplacement de la machine, contrôler le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (☞ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE), seul les leds verts et éventuellement les leds jaunes doivent être allumés.
- Lors du déplacement, se faire aider par une personne au sol (placée au minimum à 3 m de la charge), qui à l'aide d'une barre de maintien ou d'une corde limitera le balancement de la charge. S'assurer d'avoir toujours une bonne visibilité sur cette personne.
- L'inclinaison latérale ne doit pas dépasser 5 %, la bulle du niveau doit être maintenue entre les deux traits "MAX".
- L'inclinaison longitudinale ne doit pas dépasser 15 %, charge vers l'amont, et 10 %, charge vers l'aval.
- L'angle du bras télescopique ne doit pas dépasser 45°.
- Si la première led rouge du dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (☞ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE) s'allume pendant le déplacement, arrêter doucement la machine et stabiliser la charge. Rentrer le bras télescopique de façon à diminuer le déport de la charge.

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION EN CHARGEUSE

Pour les machines typées agricole (gamme MLT)

A - CHARGEMENT



En aucun cas vous ne devez lever la structure de levage si vous n'avez pas assuré l'inclinaison latérale de la machine
(← INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: D - INCLINAISON LATÉRALE DE LA MACHINE).

RAPPEL: S'assurer que les opérations suivantes peuvent être effectuées avec une bonne visibilité (← INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

REMPLISSAGE DE LA BENNE

- Positionner le fond de la benne horizontalement tout en effleurant le sol (1) (fig. A1).
- Avancer progressivement (2) et dans un mouvement simultané, lever la structure de levage et incliner la benne vers l'arrière (3), afin d'améliorer le remplissage ainsi que l'arrachement (fig. A1).
- Reculer la machine (1) en manœuvrant très doucement et prudemment pour dégager la benne. Baisser la structure de levage (2) en position transport (fig. A2).



Incliner suffisamment la benne vers l'arrière afin d'éviter tout déversement de produit et assurer sa stabilité (perte de produit au freinage).

CHARGEMENT D'UNE REMORQUE

- Approcher en position transport sur le côté de la remorque (fig. A3).
- Lever et sortir le bras télescopique (1) (2) jusqu'à ce que la benne soit au-dessus de la remorque en surveillant le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (← INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE) (fig. A4).
- Avancer la machine (3) en manœuvrant très doucement et prudemment afin que le déversement se fasse au centre de la remorque (fig. A4).
- Immobiliser la machine avec la pédale des freins et mettre le levier d'inverseur de marche au neutre.

NOTA: L'immobilisation de la machine avec la pédale de freins, impose la mise au neutre de la transmission. Le non-respect de cette recommandation entraînerait une chauffe excessive et une dégradation des freins.

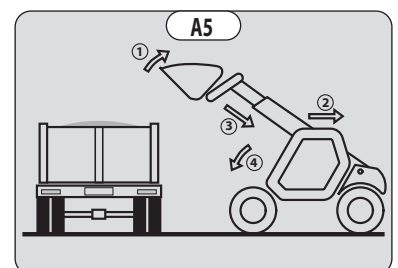
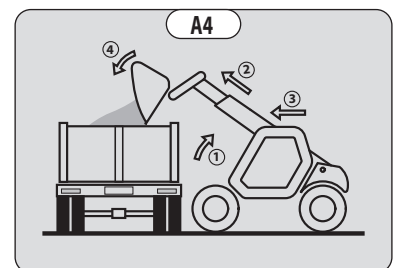
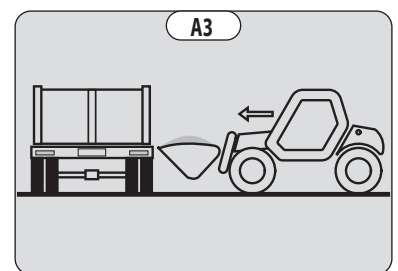
- Déverser lentement le produit (4) (fig. A4).
- Incliner la benne vers l'arrière (1) et reculer la machine (2) en manœuvrant très doucement et prudemment (fig. A5).
- Rentrer (3) et baisser la structure de levage (4) en position transport (fig. A5).

B - REMBLAYAGE

- Positionner le fond de la benne horizontalement tout en effleurant le sol (1) (fig. B1).
- Avancer progressivement (2), une fois la benne remplie, celle-ci agira comme une lame de nivellement (fig. B1).



Lors des déplacements prendre garde aux tranchées, terrains récemment creusés et/ou remblayés.



INSTRUCTIONS D'UTILISATION DE LA MACHINE AVEC PLATE-FORME

Pour les machines équipées d'une PEMP (Plate-forme Élévatrice Mobile de Personnel)

A - AUTORISATION D'UTILISATION DE LA MACHINE AVEC PLATE-FORME

- L'utilisation de la plate-forme nécessite une autorisation supplémentaire par rapport à celle de la machine.

B - APTITUDE DE LA MACHINE À L'EMPLOI D'UNE PLATE-FORME

- Nos machines équipées de **PEMP** (Plate-forme Élévatrice Mobile de Personnel) sont conformes à la norme **EN 280-1** pour l'Europe et à la norme **AS/NZS 1418.10:2011** pour l'Australie, et correspondant à la classification de groupe C1 à C3 conformément à cette norme.
- MANITOU s'est assuré de l'aptitude à l'emploi de cette machine équipée d'une plate-forme dans les conditions normales d'utilisation prévues dans ce manuel de l'opérateur, avec un coefficient d'épreuve STATIQUE DE 1,25 et un coefficient d'épreuve DYNAMIQUE DE 1,1 tels que prévus dans la norme harmonisée européenne **EN 280-1** pour les machines équipées d'une **PEMP** (Plate-forme Élévatrice Mobile de Personnel).
- Avant la mise en service, le responsable d'établissement est tenu de vérifier que la machine équipée d'une plate-forme est appropriée aux travaux à effectuer et de réaliser certains essais (suivant la législation en vigueur).

C - DISPOSITION DANS LA PLATE-FORME

- Porter des vêtements adaptés à l'utilisation de la plate-forme, éviter les vêtements amples.
- Ne jamais utiliser la plate-forme avec des mains ou des chaussures humides ou souillées de corps gras.
- Rester toujours attentif lors de l'utilisation de la plate-forme, n'écouter ni radio ni musique avec un casque ou des écouteurs.
- MANITOU recommande fortement le port d'un harnais de sécurité attaché à un point d'accrochage dans la plate-forme. Le port d'un harnais de sécurité ou d'un autre équipement de protection individuelle contre les chutes peut être obligatoire, se conformer aux réglementations locales, gouvernementales et nationales en vigueur, aux règles de sécurité de l'employeur et aux règlements sur les chantiers.
- Le harnais de sécurité ou les autres équipements de protection individuelle contre les chutes doivent être conformes aux réglementations locales, gouvernementales et nationales en vigueur. Ils doivent être inspectés conformément aux réglementations en vigueur.
- Les organes de commandes ne doivent en aucun cas être utilisés à des fins qui ne sont pas les leurs (ex.: Monter ou descendre de la machine, portemanteau, etc.).
- Le port d'un casque de sécurité est obligatoire.
- Se munir des équipements de protection correspondants au travail envisagé.
- Une exposition prolongée à un niveau sonore élevé peut entraîner des troubles auditifs. Pour se protéger des bruits incommodants, le port de protections auditives est recommandé.
- L'opérateur doit toujours être à sa position normale au poste de conduite : il est interdit de laisser dépasser les bras et les jambes et, en général, toute partie du corps, en dehors de la plate-forme.
- Veiller à ce que les matériaux embarqués dans la plate-forme (tuyaux, câbles, récipients, etc.) ne puissent s'en échapper et tomber. Ne pas entasser ces matériaux au point de devoir les enjamber.

D - UTILISATION DE LA PLATE-FORME

- Quelle que soit son expérience, l'opérateur devra se familiariser avec l'emplacement et l'utilisation de tous les instruments de contrôle et de commande avant l'utilisation de la plate-forme.
- Vérifier avant l'utilisation, que la plate-forme est correctement montée et verrouillée sur la machine.
- Ne pas entrer ni sortir de la plate-forme si elle n'est pas complètement baissée.
- Toujours entrer et sortir de la plate-forme par le portillon ou en utilisant les traverses intermédiaires coulissantes (selon modèle).
- Toujours entrer et sortir en faisant face à l'intérieur de la plate-forme.
- Toujours utiliser 3 points d'appui, 2 mains et 1 pied ou 2 pieds et 1 main, pour entrer dans la plate-forme et pour en sortir.
- S'assurer que les traverses intermédiaires coulissantes (selon modèle) sont en position basse et que le portillon est correctement fermé (selon modèle) avant d'utiliser cette plate-forme.
- Ne pas attacher les traverses intermédiaires coulissantes en position haute.
- La plate-forme évoluera dans une zone dépourvue d'obstacles ou de danger pour sa descente au sol.
- L'opérateur utilisant la plate-forme doit être aidé par une personne au sol adéquatement instruite.
- Se conformer aux limites de l'abaque de charge de la machine équipée d'une plate-forme élévatrice mobile de personnel. **PEMP (Plate-forme Élévatrice Mobile de Personnel)**.
- Les contraintes latérales sont limitées (☞ 2 - DESCRIPTION: CARACTÉRISTIQUES).
- Il est formellement interdit de suspendre une charge à la plate-forme ou à la structure de levage de la machine sans accessoire prévu à cet effet (☞ INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: H - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE).
- La plate-forme ne peut être utilisée ni comme grue ou ascenseur pour le transport permanent de matériaux ou de personnel, ni comme crics ou supports.

- Interdiction de déplacer la machine avec une (ou des) personne(s) dans la plate-forme.
- Interdiction de déplacer la plate-forme avec une (ou des) personne(s) dedans, à partir des commandes hydrauliques dans la cabine de la machine (sauf en cas de sauvetage).
- L'opérateur ne doit pas monter ou descendre de la plate-forme si celle-ci n'est pas au niveau du sol (Structure de levage en position basse et rentrée).
- La machine ne doit pas être équipée d'accessoires non autorisés augmentant la prise au vent de l'ensemble.
- Ne pas utiliser d'échelle ou de constructions improvisées dans la plate-forme pour atteindre des hauteurs supérieures.
- Ne pas monter sur les garde-corps de la plate-forme pour atteindre des hauteurs supérieures.
- Interdiction d'utiliser la plate-forme sur fourches, les fourreaux sont utilisés que pour le rangement de la plate-forme, en aucun cas en élévation de personnel.

E - ENVIRONNEMENT

⚠ IMPORTANT ⚠

Si la plate-forme doit rester stationnée au-dessus d'une structure un long moment, il y a risque d'appui sur cette structure en raison de la descente de la plate-forme due au refroidissement de l'huile dans les vérins ou à une fuite minime dans les systèmes de blocage des vérins. Pour supprimer ce risque :

- *vérifier régulièrement la distance entre la plate-forme et la structure, réajuster si nécessaire,*
- *si possible, utiliser la machine avec une température d'huile la plus proche possible de la température ambiante.*

⚠ IMPORTANT ⚠

L'utilisation de la machine est interdite à proximité des lignes électriques, respecter les distances de sécurité.

Vous devez vous renseigner auprès de votre agence électrique locale.

Vous pouvez être électrocuté ou grièvement blessé si vous travaillez ou stationnez la machine trop près de câbles électriques.

Si la machine est en contact avec des câbles électriques, enfoncez le bouton d'arrêt d'urgence.

Appelez du secours, informez les personnes au sol de ne pas toucher la machine, demandez-leur de couper ou de faire couper l'alimentation électrique des câbles.

⚠ IMPORTANT ⚠

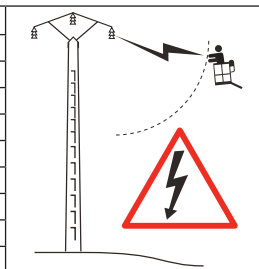
Ne pas utiliser cette machine pendant les orages, les tempêtes de neige, les périodes de gel ou dans des conditions météorologiques dangereuses. En cas de vent supérieur à 45 km/h, ne pas faire de mouvement mettant en danger la stabilité de la machine.

- Respecter une distance de sécurité entre les lignes électriques ou les composants sous tension et toute partie du corps, tout objet conducteur ou toute partie de la machine, sauf si les réglementations locales, gouvernementales et nationales en vigueur, les règles de sécurité de l'employeur ou les règlements sur les chantiers sont plus stricts en termes de distance requise.
- Tenir compte du mouvement de la plate-forme et du balancement ou du fléchissement des lignes électriques.

⚠ IMPORTANT ⚠

L'utilisation de la plate-forme est interdite à proximité des lignes électriques, respecter les distances de sécurité.

TENSION NOMINALE (VOLTS)	DISTANCE DE SÉCURITÉ (MÈTRES)
50 < U < 1000	2,30 M
1000 < U < 30000	2,50 M
30000 < U < 45000	2,60 M
45000 < U < 63000	2,80 M
63000 < U < 90000	3,00 M
90000 < U < 150000	3,40 M
150000 < U < 225000	4,00 M
225000 < U < 400000	5,30 M
400000 < U < 750000	7,90 M



⚠ IMPORTANT ⚠

Dans le cas d'un vent supérieur à 45 km/h l'utilisation de la plate-forme est strictement interdite.

- Pour reconnaître visuellement cette vitesse, consulter l'échelle d'évaluation empirique des vents ci-dessous :

Échelle de BEAUFORT (vitesse du vent à une hauteur de 10 m sur terrain plat)						
Degré	Type de vent	Vitesse (nœuds)	Vitesse (km/h)	Vitesse (m/s)	Effets à Terre	État de la Mer
0	Calme	0 - 1	0 - 1	< 0,3	La fumée s'élève verticalement.	La mer est comme un miroir.
1	Très légère brise	1 - 3	1 - 5	0,3 - 1,5	La fumée indique la direction du vent.	Quelques rides en écaille de poisson, mais sans écume.
2	Légère brise	4 - 6	6 - 11	1,6 - 3,3	Le vent est perçu au visage, les feuilles frémissent.	Vaguelettes courtes, mais évidentes.
3	Petite brise	7 - 10	12 - 19	3,4 - 5,4	Les feuilles et les rameaux sont sans cesse agités.	Très petites vagues, les crêtes commencent à déferler.
4	Jolie brise	11 - 16	20 - 28	5,5 - 7,9	Le vent soulève la poussière et les morceaux de papier, il agite les petites branches.	Petites vagues s'allongeant, moutons nombreux.
5	Bonne brise	17 - 21	29 - 38	8 - 10,7	Les arbustes en feuilles commencent à se balancer.	Des vaguelettes se forment sur les plans d'eau, vagues modérées, allongées.
6	Vent frais	22 - 27	39 - 49	10,8 - 13,8	Les grandes branches sont agitées, les fils métalliques sifflent, l'utilisation du parapluie devient difficile.	Des lames se forment avec des crêtes d'écume blanche et des embruns.
7	Grand frais	28 - 33	50 - 61	13,9 - 17,1	Les arbres sont agités en entier, la marche contre vent devient pénible.	La mer grossit, l'écume commence à être soufflée en traînées dans le lit du vent.
8	Coup de vent	34 - 40	62 - 74	17,2 - 20,7	Le vent casse des rameaux, la marche contre vent est très difficile.	Lames de hauteur moyenne et plus grande longueur, tourbillons d'écume à la crête des lames.
9	Fort coup de vent	41 - 47	75 - 88	20,8 - 24,4	Le vent endommage les toitures (cheminées, tuiles, etc.).	Grosses lames, tourbillons d'embruns arrachés aux lames, traînées d'écume, visibilité réduite.
10	Tempête	48 - 55	89 - 102	24,5 - 28,4	Rarement observé à terre, arbres déracinés, les habitations subissent d'importants dommages.	Très grosses lames, écume formant des traînées blanches, visibilité réduite.
11	Violente tempête	56 - 63	103 - 117	28,5 - 32,6	Très rare, ravages étendus.	Lames d'une hauteur exceptionnelle pouvant cacher des navires moyens, visibilité réduite.
12	Ouragan	64 +	118 +	32,7 +	Ravages désastreux.	Mer entièrement blanche, air plein d'écume et d'embruns, visibilité très réduite.

F - LA MAINTENANCE**⚠ IMPORTANT ⚠**

Un contrôle périodique de votre plate-forme est obligatoire en vue d'assurer son maintien en conformité.

La fréquence de contrôle est définie par la législation en vigueur dans le pays d'utilisation de la plate-forme.

Pour la France, une visite générale périodique tous les 6 mois (arrêté du 1er mars 2004).

INSTRUCTIONS D'UTILISATION DE LA RADIOCOMMANDE

Pour les machines avec radiocommande RC

UTILISATION DE LA RADIOCOMMANDE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

Interdiction de lever des personnes dans la plate-forme en utilisant la radiocommande.

Interdiction d'utiliser la radiocommande à partir de la plate-forme:

- Cette radiocommande est composée de dispositifs de sécurité électroniques et mécaniques. Des commandes en provenance d'un autre émetteur ne sont pas possibles grâce à un codage interne unique de chaque radiocommande.

⚠ IMPORTANT ⚠

Par abus ou faute d'utilisation, il y a des menaces de dangers pour:

- La bonne santé physique et psychique de l'utilisateur ou d'autres personnes.

- La machine et d'autres biens environnants.

Toutes les personnes qui travaillent avec cette radiocommande:

- Doivent être qualifiées selon les réglementations en vigueur et instruites en conséquence.

- Doivent suivre exactement le présent manuel opérateur.

- Le système permet la commande à distance de la machine par ondes radio. La transmission des ordres de commande se fait aussi si la machine est hors de vue (derrière un obstacle ou un bâtiment par exemple), c'est pourquoi:
 - Après l'avoir arrêté et retirer le bouton clé (possible seulement en position d'arrêt) déposer toujours l'émetteur dans un endroit sûr et sec.
 - Avant tous travaux d'installation, d'entretien et de réparations toujours interrompre les sources d'alimentation (notamment en cas de soudures électriques, les têtes électriques de distributeurs hydrauliques doivent être déconnectées sur chaque section).
 - Ne jamais enlever ou modifier les dispositifs de sécurité (tels que cadre garde main, clef, bouton arrêt d'urgence, etc.).

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais utiliser la machine s'il n'est pas constamment en contact visuel et parfait de l'opérateur.

- Avant de quitter son émetteur, l'opérateur doit s'assurer qu'une utilisation par un tiers non autorisé ne soit pas possible: soit par retrait du bouton clé de l'émetteur ou en enfermant ce dernier dans un endroit inaccessible.
- L'utilisateur doit garantir que le manuel opérateur est accessible à tous moments et s'assurer que les opérateurs ont lu et compris son contenu.

INSTRUCTIONS

- Placez-vous dans un endroit et une position stable sans risque de glisser.
- Assurez-vous avant chaque utilisation de l'émetteur que personne ne se trouve dans la zone de travail.
- Utiliser l'émetteur seulement avec son dispositif de portage ou installé correctement dans la plate-forme.

⚠ IMPORTANT ⚠

Lorsque vous déposez l'émetteur, retirer la batterie et le bouton clé, ainsi une utilisation involontaire ou un abus par de tierces personnes sera activement empêché.

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

- La machine sera immobilisée au maximum dans les 450 millisecondes (environ 0,5 seconde):
 - Par pression sur le bouton d'arrêt d'urgence de l'émetteur (ici 50 millisecondes), ou celui de la machine.
 - Par dépassement de la distance de transmission des ondes radio.
 - Par un dérangement du récepteur.
 - Par un signal radio perturbateur en provenance de tiers.
 - Par retrait de la batterie de son logement dans l'émetteur.
 - Par atteinte de la fin d'autonomie de la batterie.
 - Par l'arrêt de l'émetteur en tournant le bouton clé en position d'arrêt.
- Ces dispositifs de protection sont prévus pour la sécurité des personnes et des biens et ne doivent jamais être modifiés, supprimés ou contournés de quelle que manière que ce soit!
- Le cadre garde main empêche une action externe sur un manipulateur (par exemple, par la chute de l'émetteur, ou encore par appui de l'opérateur sur un garde-corps).
- Une sécurité électronique empêche d'initialiser la transmission radio si les manipulateurs ne sont pas mécaniquement et électriquement en position repos et si le sélecteur de régime moteur thermique n'est pas au ralenti.

⚠ IMPORTANT ⚠

En cas d'urgence, appuyer immédiatement sur le bouton d'arrêt d'urgence de l'émetteur; comportez-vous ensuite selon les instructions du manuel opérateur

(← 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DE LA MACHINE

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

⚠ IMPORTANT ⚠

Lire attentivement et comprendre ce manuel opérateur avant toute intervention sur cette machine.

Effectuer les réparations nécessaires, mêmes mineures, immédiatement.

Réparer toute fuite, même mineure, immédiatement.

Attention aux risques de brûlures et de projection (échappement, radiateur, moteur, huile hydraulique, etc.).

- S'assurer que le local est suffisamment aéré avant de démarrer la machine.
- Porter des vêtements adaptés pour la maintenance de la machine, éviter les bijoux et les vêtements flottants. Attacher et protéger vos cheveux si besoin.
- Arrêter le moteur thermique avant toute intervention sur la machine et retirer la clé de contact.

POSE DE LA CALE DE SÉCURITÉ STRUCTURE DE LEVAGE

- La machine est équipée d'une cale de sécurité la structure de levage (2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE) qui doit être installée sur la tige de vérin de levage lors d'intervention sous la structure de levage.
- Bras télescopique rentré sans fourches ni accessoire.

SUIVANT MONTAGE

MONTAGE DE LA CALE

- Lever la structure de levage au maximum.
- Poser la cale de sécurité 1 sur la tige du vérin de levage et verrouiller à l'aide de l'axe 2 et la goupille 3.
- Baisser la structure de levage lentement puis stopper les mouvements hydrauliques avant de venir buter contre la cale.

DÉMONTAGE DE LA CALE

- Lever la structure de levage au maximum.
- Ôter la goupille et l'axe.
- Remettre la cale de sécurité à l'endroit prévu sur la machine.

⚠ IMPORTANT ⚠

N'utiliser que la cale de sécurité fournie avec la machine.

SUIVANT MONTAGE

MONTAGE DE LA CALE

- Lever la structure de levage au maximum.
- Dévisser les molettes 1.
- Assembler les parties de la cale de sécurité 2 autour de la tige de vérin et verrouiller à l'aide des goupilles 3.

NOTA : les plats de butée 4 de la cale de sécurité doivent être situés vers le bas du vérin de levage 5.

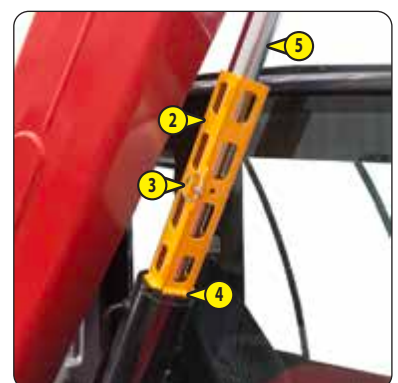
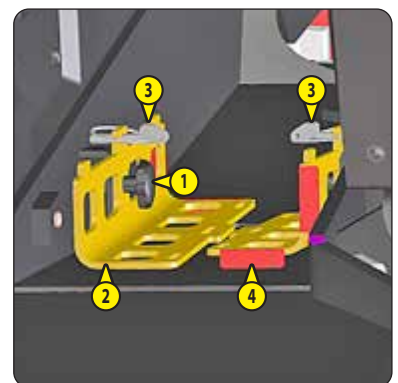
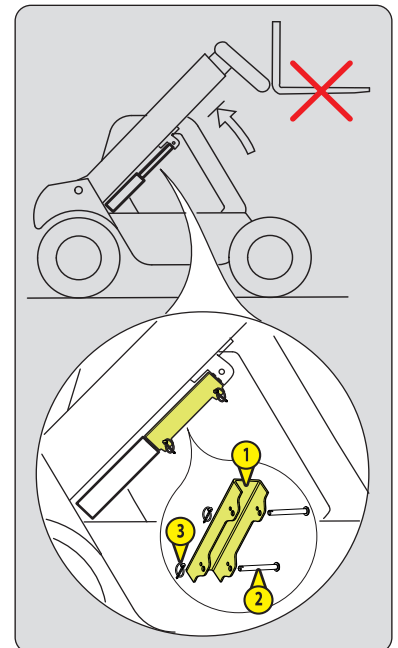
- Baisser la structure de levage lentement puis stopper les mouvements hydrauliques avant de venir buter contre la cale.

DÉMONTAGE DE LA CALE

- Lever la structure de levage au maximum.
- Ôter les goupilles 3.
- Remettre les parties de la cale de sécurité 2 à l'endroit prévu sur la machine et verrouiller à l'aide des molettes 1.
- Remettre les goupilles 3 sur les parties de la cale de sécurité.

⚠ IMPORTANT ⚠

N'utiliser que la cale de sécurité fournie avec la machine.



ENTRETIEN

- Effectuer l'entretien périodique (☞ 3 - MAINTENANCE) en vue de maintenir votre machine en bon état de fonctionnement. Le non-respect de l'entretien périodique peut mettre fin aux conditions de garantie contractuelle.

CARNET DE MAINTENANCE

- Les opérations de maintenance effectuées en application des recommandations de la section 3 - MAINTENANCE et les autres opérations d'inspection, d'entretien, de réparation ou de modifications effectuées sur la machine doivent être consignées dans un carnet de maintenance.
- Pour chaque opération, sont indiqués la date des travaux, les noms des personnes ou entreprises les ayant effectués, la nature de l'opération et le cas échéant, sa périodicité.
- Dans le cas de remplacement d'éléments de la machine, les références de ces éléments sont indiquées.

NIVEAUX DES LUBRIFIANTS ET DU CARBURANT

- Utiliser les lubrifiants préconisés (n'utiliser en aucun cas des lubrifiants usagés).
- Ne pas remplir le réservoir à carburant lorsque le moteur thermique tourne.
- N'effectuer le plein de carburant qu'aux emplacements prévus à cet effet.
- Ne pas remplir le réservoir à carburant au niveau maximum.
- Ne pas fumer ou s'approcher de la machine avec une flamme lorsque le réservoir à carburant est ouvert ou en cours de remplissage.

HYDRAULIQUE

- Toute intervention sur le circuit hydraulique de manutention de la charge est interdite, à l'exception des opérations décrites dans le chapitre: 3 - MAINTENANCE.
- Ne pas essayer de desserrer les raccords, les flexibles ou un composant hydraulique avec le circuit sous pression.



VALVE D'ÉQUILIBRAGE : la modification de réglage et le démontage des valves d'équilibrage ou des clapets de sécurité pouvant équiper les vérins de votre machine sont dangereux.

ACCUMULATEUR HYDRAULIQUE : le démontage des accumulateurs hydrauliques et de leurs tuyauteries pouvant équiper de votre machine est dangereux. Ces opérations doivent être réalisées uniquement par du personnel agréé (consulter votre concessionnaire).

ÉLECTRICITÉ

- Ne pas court-circuiter le relais du démarreur pour démarrer le moteur thermique. Si le sélecteur de marche n'est pas au neutre et le frein de stationnement n'est pas engagé, la machine peut se mettre instantanément en mouvement.
- Ne pas déposer de pièces métalliques sur la batterie.
- Débrancher la batterie avant de travailler sur le circuit électrique.

SOUDURE SUR LA MACHINE



Les interventions de soudure sur la machine pour des opérations de maintenance ou de réparation sont réservées aux personnes habilitées par MANITOU exclusivement.

- Débrancher la batterie avant de souder sur la machine.
- Pour effectuer une soudure électrique sur la machine, poser la pince du câble négatif du poste de soudure directement sur la pièce à souder afin d'éviter que le courant, très intense, traverse l'alternateur.
- Ne jamais effectuer de soudure ou de travaux dégageant de la chaleur sur un pneumatique assemblé, la chaleur entraîne une augmentation de la pression, ce qui risque de provoquer l'explosion du pneumatique.
- Si la machine est équipée d'unité de commande électronique, la débrancher avant d'effectuer une soudure, sous risque de causer des dommages irréparables aux composants électroniques.

LAVAGE DE LA MACHINE

⚠ IMPORTANT ⚠

Lors du lavage avec un nettoyeur haute pression, éviter les entrées d'air du moteur, les joints racleurs des tiges de vérins, les articulations, les composants et connexions électriques, etc.

- Nettoyer la machine ou au moins la zone concernée avant toute intervention.
- Penser à fermer et verrouiller tous les accès au machine (portes, vitres, capots...).
- Si besoin protéger contre la pénétration d'eau, de vapeur ou de produits de nettoyage les composants susceptibles d'être endommagés, en particulier les composants et connexions électriques et la pompe à injection.
- Nettoyer la machine de toute trace de carburant, d'huile ou de graisse.

TRANSPORT DE LA MACHINE

⚠ IMPORTANT ⚠

Le transport de la machine comporte de réels risques pour l'opérateur et ses intervenants.

- Remorquer, treuiller, élinguer ou transporter la machine (< 3 - MAINTENANCE).

ARRÊT DE LONGUE DURÉE DE LA MACHINE

INTRODUCTION

⚠ IMPORTANT ⚠

Les procédures d'arrêt de longue durée et de remise en service de la machine, doivent être effectuées par votre concessionnaire.

Cette période d'arrêt de longue durée ne doit pas dépasser les 12 mois.

Au-delà des 12 mois, refaire les procédures de remise en service de la machine et d'arrêt de longue durée.

Les recommandations ci-dessous ont pour but d'éviter d'endommager la machine lorsqu'elle n'est pas utilisée pendant une période de plus de 3 mois.

PRÉPARATION DE LA MACHINE

- Nettoyer entièrement la machine.
- Contrôler et réparer toutes les fuites éventuelles de carburant, d'huile, d'eau ou d'air.
- Remplacer ou réparer toutes les pièces usées ou endommagées.
- Laver les surfaces peintes de la machine à l'eau claire et froide et les essuyer.
- Faire les retouches de peinture nécessaires.
- Baisser la structure de levage au maximum.
- Rentrer les bras télescopiques.
- Enlever la pression dans les circuits hydrauliques.
- Procéder à l'arrêt de la machine.

RÉSERVOIR DE "DEF" (liquide d'échappement diesel)

Suivant modèle de machine

- Vidanger et rincer le réservoir de DEF (liquide d'échappement diesel).
- Remplacer le filtre de la pompe d'alimentation "DEF" (< 3 - MAINTENANCE).
- Faire le plein, remplir lentement le réservoir jusqu'au bas de la goulotte de remplissage avec du nouveau "DEF".
- Démarrer la machine pour une mise en pression du circuit et une montée en température de fonctionnement, ensuite arrêter le moteur thermique.
- Si besoin, refaire l'appoint dans le réservoir.

PROTECTION DU MOTEUR THERMIQUE

- Contacter votre concessionnaire pour obtenir la procédure concernant la protection interne du moteur thermique (utilisation de produit de protection).
- Faire le plein du réservoir à carburant (☞ 3 - MAINTENANCE).
- Remplacer l'huile et le filtre à huile moteur thermique (☞ 3 - MAINTENANCE).
- Remplacer le liquide de refroidissement (☞ 3 - MAINTENANCE).
- Laisser le moteur thermique tourner au ralenti quelques minutes et l'arrêter.
- Faire tourner le moteur thermique pendant une courte durée pour que l'huile et le liquide de refroidissement circulent à l'intérieur.
- Débrancher la batterie et la stocker dans un lieu sûr à l'abri du froid, après l'avoir rechargée au maximum.
- Obturer la sortie du pot d'échappement avec un ruban adhésif étanche.
- Déposer les courroies d'entraînements et les stocker dans un endroit sûr.
- Débrancher le solénoïde d'arrêt moteur sur la pompe d'injection et isoler soigneusement la connexion.

PROTECTION DE LA MACHINE

Placer la machine sur un sol horizontal.

- Mettre la machine sur chandelles de manière à ce que les pneumatiques ne soient pas en contact avec le sol.
- Désactiver le frein de stationnement (suivant modèle de machine).
- Protéger contre la corrosion les tiges des vérins qui ne seraient pas rentrées.
- Envelopper les roues

NOTA: Si la machine doit être stockée à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche étanche.

REMISE EN SERVICE DE LA MACHINE

⚠ IMPORTANT ⚠

S'assurer que le local est suffisamment aéré avant de démarrer la machine.

- Enlever le ruban adhésif étanche sur tous les orifices.
- Enlever les protections sur les tiges des vérins et les roues.
- Remonter et rebrancher la batterie.
- Activer le frein de stationnement et enlever les chandelles.
- Effectuer l'entretien quotidien (☞ 3 - MAINTENANCE).
- Effectuer l'entretien hebdomadaire (☞ 3 - MAINTENANCE).
- Vidanger et nettoyer le réservoir à carburant (☞ 3 - MAINTENANCE).
- Remplir le réservoir avec du gazole propre et filtré par l'orifice de remplissage.
- Remplacer le filtre à carburant (☞ 3 - MAINTENANCE).
- Remplacer le préfiltre à carburant (☞ 3 - MAINTENANCE) (suivant modèle de machine).
- Vidanger et rincer le réservoir de DEF (suivant modèle de machine).
- Faire le plein, remplir lentement le réservoir jusqu'au bas de la goulotte de remplissage avec du nouveau "DEF" (liquide d'échappement diesel) (suivant modèle de machine).
- Remonter et régler la tension des courroies. (☞ 3 - MAINTENANCE).
- Faire tourner le moteur thermique à l'aide du démarreur, pour permettre à la pression d'huile moteur de s'établir.
- Rebrancher le solénoïde d'arrêt moteur.
- Procéder au graissage complet de la machine (☞ 3 - MAINTENANCE).
- Démarrer la machine en respectant les instructions et les consignes de sécurité (☞ INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).
- Effectuer tous les mouvements hydrauliques de la structure de levage en insistant sur les fins de courses de chaque vérin.

MISE AU REBUT DE LA MACHINE



Avant de mettre au rebut la machine, consulter votre concessionnaire.

RECYCLAGE DES MATÉRIAUX

MÉTAUX

- Ils sont récupérables et recyclables à 100 %.

MATIÈRES PLASTIQUES

- Les pièces plastiques sont repérées par un marquage, conformément à la réglementation en vigueur.
- Afin de faciliter le processus de recyclage, l'éventail des matériaux utilisés a été limité.
- La majeure partie des matières plastiques est constituée par des plastiques dits thermoplastiques aisément recyclables par fusion, granulation ou broyage.

CAOUTCHOUCS

- Les pneus et les joints peuvent être broyés pour être utilisés dans la fabrication du ciment ou pour obtenir des granulés réutilisables.

VERRES

- Ils peuvent être démontés et collectés pour être traités par les verriers.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

En confiant l'entretien de votre machine au réseau MANITOU, le risque de pollution est limité et la contribution à la protection de l'environnement est respectée.

PIÈCES USÉES OU ACCIDENTÉES

- Ne pas abandonner les pièces en pleine nature.
- MANITOU et son réseau ont souscrit à une démarche de protection de l'environnement par le recyclage.

HUILES USÉES

- Le réseau MANITOU en fait assurer la collecte et le traitement.
- En lui confiant les vidanges, le risque de pollution en est limité.

BATTERIES ET PILES USAGÉES

- Ne pas jeter les batteries et les piles de télécommande, elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement.
- Rapporter au réseau MANITOU ou à tout autre point de collecte agréé.

NOTA: MANITOU a pour objectif de fabriquer des machines offrant les meilleures performances et limitant les émissions polluantes.

2 - DESCRIPTION

2 - DESCRIPTION

DÉCLARATION « CE » DE CONFORMITÉ	2-4
DÉCLARATION « CE » DE CONFORMITÉ (HOMOLOGATION TRACTEUR)	2-6
ADHÉSIFS ET PLAQUES DE SÉCURITÉ	2-8
IDENTIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	2-12
CARACTÉRISTIQUES MLT 841 145 PS+ Y ST5 S1	2-16
CARACTÉRISTIQUES MLT 1041 145 PS+ L Y ST5 S1	2-18
PNEUMATIQUES	2-20
DIMENSIONS ET ABAQUES DE CHARGE MLT 841 145 PS+ Y ST5 S1	2-24
DIMENSIONS ET ABAQUES DE CHARGE MLT 1041 145 PS+ L Y ST5 S1	2-26
VISIBILITÉ MLT 841 145 PS+ Y ST5 S1	2-28
VISIBILITÉ MLT 1041 145 PS+ L Y ST5 S1	2-30
INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE	2-32
FREINAGE D'URGENCE	2-34
SORTIE DE SECOURS	2-35
DISPOSITIF DE REMORQUAGE	2-70
DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS	2-78

1) **DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ (originale)**
«EC» DECLARATION OF CONFORMITY (original)

2) Constructeur, *Manufacturer* : **MANITOU BF**

3) Adresse, *Address* : **430, RUE DE L'AUBINIÈRE - B.P 10249**
44158 - ANCENIS - CEDEX - FRANCE

4) Titulaire de dossier technique, *Holder of the technical file* : **MANITOU BF**

3) Adresse, *Address* : **430, RUE DE L'AUBINIÈRE - B.P 10249**
44158 - ANCENIS - CEDEX - FRANCE

5) Le constructeur déclare que la machine décrite ci-après, *The manufacturer declares that the machine described below* :

MLT 841 145 PS+ Y ST5 S1

52001559/00000

N° >MAN00000E000000000<

MLT 1041 145 PS+ L Y ST5 S1

52001560/00000

N° >MAN00000E000000000<

6) Est conforme aux directives suivantes et à leurs transpositions en droit national (si applicables), *Complies with the following directives and their transpositions into national law (if applicable)* :

2006/42/CE

7) Pour les machines annexe IV, *For annex IV machines* :

8) Numéro d'attestation, *Certificate number* :

9) Organisme notifié, *Notified body* : -

2000/14/CE + 2005/88/CE

10) Procédure appliquée, *Applied procedure* :

9) Organisme notifié, *Notified body* :

11) Niveau de puissance acoustique, *Sound power level* :

12) Mesuré, *Measured* :

dB (A)

13) Garanti, *Guaranteed* :

dB (A)

2014/30/UE

14) Normes harmonisées utilisées, *Harmonised standards used* :

15) Normes ou dispositions techniques utilisées, *Standards or technical provisions used* :

16) Fait à, *Done at* :

17) Date, *Date* :

18) Nom du signataire, *Name of signatory* :

19) Fonction, *Function* :

20) Société, *Company* :

21) Signature, *Signature* :

- bg :** (1) *ЕСО декларация за съответствие (оригинал)*, (2) Производител, (3) Адрес, (4) Притежател на техническото досие, (5) Производителът декларира, че описаната по-долу машина, (6) Е в съответствие със следните директиви и тяхното транспониране в националното законодателство (ако е приложимо), (7) Приложение IV относно машините, (8) Номер на сертификата, (9) Нотифициран орган, (10) Приложена процедура, (11) Име на силата на звук, (12) Измерено, (13) Гарантирано, (14) Използвани хармонизирани стандарти, (15) Използвани стандарти или технически разпоредби, (16) Изработено в, (17) Дата, (18) Име на подписаното лице, (19) Длъжност, (20) Фирма, (21) Подпис
- cs :** (1) *ES prohlášení o shodě (původní)*, (2) Výrobce, (3) Adresa, (4) Držitel technické dokumentace, (5) Výrobce prohlašuje, že zařízení popsané níže, (6) Je v souladu s následujícími směrnicemi a směrnicemi transponovanými do vnitrostátního práva (je-li relevantní), (7) Pro stroje v příloze IV(8) Číslo certifikátu, (9) Notifikační orgán, (10) Použitý postup, (11) Úroveň hluku (12) Naměřená, (13) Zaručená, (14) Použitě harmonizované normy, (15) Použitě normy nebo technické předpisy(16) Místo (17) Datum (18) Jméno podepsaného, (19) Funkce, (20) Společnost, (21) Podpis
- da :** (1) *EF Overensstemmelseserklæring (original)*, (2) Producent, (3) Adresse, (4) Indehaver af det tekniske dossier, (5) Producenten erklærer, at maskinen, der er beskrevet nedenfor, (6) overholder nedenstående direktiver og disse gennemførelse til national ret (hvis det er relevant), (7) For maskiner under bilag IV, (8) Certifikatnummer, (9) Bemyndigede organ, (10) Anvendt procedure, (11) Lydeffektivitet, (12) Målt, (13) Garanteret, (14) Anvendte harmoniserede standarder, (15) Standarder eller tekniske regler, (16) Udfærdiget i, (17) Dato, (18) Underskrifters navn, (19) Funktion, (20) Firma, (21) Underskrift.
- de :** (1) *EG-Konformitätsklärung (original)*, (2) Hersteller, (3) Adresse, (4) Inhaber des technischen Dokuments, (5) Der Hersteller erklärt, dass die nachstehend beschriebene Maschine (6) den folgenden Richtlinien und deren Umsetzung in die nationale Gesetzgebung entspricht (falls anwendbar), (7) Für die Maschinen laut Anhang IV, (8) Bescheinigungsnummer, (9) Benannte Stelle, (10) Angewandtes Verfahren, (11) Schalleistungspegel, (12) Gemessen, (13) Gewährleistet, (14) angewandte harmonisierte Normen, (15) angewandte sonstige technische Normen und Bestimmungen, (16) Ausgestellt in, (17) Datum, (18) Name des Unterzeichners, (19) Funktion, (20) Gesellschaft, (21) Unterschrift.
- el :** (1) *Δήλωση συμμόρφωσης CE (πρωτότυπο)*, (2) Κατασκευαστής, (3) Διεύθυνση, (4) Κάτοχος του τεχνικού φακέλου, (5) Ο κατασκευαστής δηλώνει ότι το μηχανήμα που περιγράφεται παρακάτω, (6) Συμμορφώνεται με τις εθνικές οδηγίες και τις προσαρμογές τους στο εθνικό δίκαιο (κατά περίπτωση), (7) Για το μηχανήμα που παραρτάται IV, (8) Αριθμός πιστοποίησης, (9) Αξιολογημένος φορέας, (10) Εφαρμοζόμενη διαδικασία, (11) Στάθμη ηχητικής ισχύος, (12) Καταμετρημένη, (13) Εγγυημένη, (14) Εναρμονισμένα πρότυπα που χρησιμοποιούνται, (15) Πρότυπα ή τεχνικοί κανόνες που χρησιμοποιούνται, (16) Τόπος, (17) Ημερομηνία, (18) Όνομα του υπογράφοντος, (19) Διεύθυνση, (20) Εταιρεία, (21) Υπογραφή
- es :** (1) *Declaración CE de conformidad (original)*, (2) Fabricante, (3) Dirección, (4) Titular del expediente técnico, (5) El fabricante declara que la máquina que se describe a continuación, (6) Cumple con las siguientes directivas y sus transposiciones a la legislación nacional (en caso oportuno), (7) Para las máquinas anexo IV, (8) Número de certificación, (9) Organismo notificado, (10) Procedimiento aplicado, (11) Nivel de potencia acústica, (12) Medido, (13) Garantizado, (14) Normas armonizadas utilizadas, (15) Otras normas o especificaciones técnicas utilizadas, (16) Hecho en, (17) Fecha, (18) Nombre del signatario, (19) Cargo, (20) Empresa, (21) Firma.
- et :** (1) *EÜ vastavuseatsetamine (algupärane)*, (2) Tooja, (3) Aadress, (4) Tehnilise dokumentatsiooni valdaja, (5) Tooja kinnitab, et allpool kirjeldatud seade, (6) On vastavuses järgmiste direktiivide ja nende realiseerimise õigusse ülevõtmiseks vastavõetud õigusaktidega (kui on kohaldatav), (7) IV lisas loetletud seadmete puhul, (8) Tunnistuse number, (9) Sertifitseerimisasutus, (10) Kohaldatav menetlus, (11) Akustilise võimsuse tase, (12) Mõeldud, (13) Tagatud, (14) Vastab kehtivatele ühtlustatud standarditele, (15) Vastab muudele kehtivatele standarditele ja tehnilistele normidele, (16) Väljaandmise koht, (17) Väljaandmise aeg, (18) Allkirjastaja nimi, (19) Amet, (20) Ettevõtte, (21) Allkiri
- fi :** (1) *EY-vaatimustenmukaisuusklausuli (alkuperäinen)*, (2) Valmistaja, (3) Osasto, (4) Teknisten asiakirjojen haltija, (5) Valmistaja ilmoittaa, että alla kuvattu laite, (6) Täyttää seuraavien direktiivien sekä niitä vastaavien kansallisten säännösten vaatimukset (tarvittaessa), (7) Liitteen IV laitteiden osalta, (8) Todistusnumero, (9) Ilmoituslaitos, (10) Käytetty menetelmä, (11) Äänen tehotaso, (12) Mittattu, (13) Taattu, (14) Käytetyt yhdenmukaistetut standardit, (15) Käytetyt tekniset standardit tai säännökset, (16) Paikka, (17) Aika, (18) Allekirjoittajan nimi, (19) Toimi, (20) Yritys, (21) Allekirjoitus.
- ga :** (1) *Dearbhu comhréireachta e CE (bunaidin)*, (2) Déantóir, (3) Seoladh, (4) Sealbhoir an chomhad teicniúil, (5) Dearbhalcón an déantóir go ndéanann an t-inneal ar a bhíil cur síos thíos, (6) Cloinn sé le na teoracha seo a leanas agus lena dtrasul isteach i ndá náisiúnta (má cuil), (7) Le haghaidh innéil an agúisín IV, (8) Uimhir teastais, (9) Comhlíocht a d'uglar fógra dó, (10) Nós imeachta a cuireadh i bhfeidhm, (11) Leibhéal cumhachta na fuaimne, (12) Tomhasa, (13) Ráthadh, (14) Caighdeán comhchruibhíne a úsáideadh, (15) Caighdeán nó fóirleacha teicniúla a úsáideadh, (16) Ama dhéanamh ag, (17) Dáta, (18) Ainm an tseoltóra, (19) Feidhmeannas, (20) Comhlíocht (21) Síniú.
- hr :** (1) *EK deklaracija o usklađenosti (original)*, (2) Proizvođač, (3) Adresa, (4) Nositelj tehničke dokumentacije, (5) Proizvođač izjavlja da stroj opisan u nastavku, (6) Ispunjava slijedeće direktive i njihovom prijenosu u nacionalno zakonodavstvo (ako je primjenjivo), (7) Za dodatke IV o strojevima, (8) Broj certifikata, (9) Ovlašteno tijelo, (10) Primjenjeni postupak, (11) Razina snage zvuka, (12) Izmjereno, (13) Zajamčeno, (14) Primjenjeni standardi o harmoniziranju, (15) Primjenjeni standardi ili tehničke prirobu, (16) Urađeno u, (17) Datum, (18) Ime potpisnika, (19) Funkcija, (20) Tvrtka, (21) Potpis.
- hu :** (1) *CE megfelelőségi nyilatkozat (eredeti)*, (2) Gyártó, (3) Cím, (4) A műszaki dokumentáció birtokosa, (5) A gyártó kijelenti, hogy az alábbi termék, (6) Megfelel az alábbi irányelveknek valamint azok honosított előírásainak (ha vannak ilyenek), (7) A IV. melléklet gépeihez (adott esetben), (8) Bizonyítási szám, (9) Értékelő szervezet, (10) Alkalmazott eljárás, (11) Akusztikus hang szint, (12) Mért, (13) Garantált, (14) Felhasznált harmonizált szabványok, (15) egyéb felhasznált műszaki szabványok és előírások hivatkozásai, (16) Kelt (hely), (17) Dátum, (18) Aláíró neve, (19) Funkció, (20) Vállalat, (21) Aláírás
- is :** (1) *Sammunngættarbréfið ESB (upprunalegt)*, (2) Framleiðandi, (3) Aðsetur, (4) Handhafi teknískrár, (5) Framleiðandi staðfestir að vélin sem lýst er hér, (6) Samræmist eftirfarandi stöðum og staðfarum þeim með hliðsjón af þjóðarriti (ef við á), (7) Fyrir tekið á eftir í IV. viðauka, (8) Númer vottorðs, (9) Tilkynni til, (10) Aðilinn baill, (11) Hjóðstyrkur, (12) Mældist, (13) Ábyrgð, (14) Samhlífur staðlar sem notaðir voru, (15) Aðrir staðlar eða tæknilegar forskriftir, (16) Staður, (17) Dagsetning, (18) Nafn undirritaðs, (19) Staða, (20) Fyrirseti, (21) Underskrift.
- it :** (1) *Dichiarazione CE di conformità (originale)*, (2) Costruttore, (3) Indirizzo, (4) Titolare del fascicolo tecnico, (5) Il costruttore dichiara che la macchina descritta di seguito, (6) È conforme alle direttive seguenti e al relativo recepimento nella normativa nazionale (se applicabile), (7) Per le macchine Allegato IV, (8) Numero di Attestazione, (9) Numero di designazione della notifica, (10) Procedura applicata, (11) Livello di potenza acustica, (12) Misurato, (13) Garantito, (14) Norme armonizzate applicate, (15) Norme e specifiche tecniche applicate, (16) Luogo, (17) Data, (18) Nome del firmatario, (19) Funzione, (20) Società, (21) Firma.
- lt :** (1) *EC atitikties deklaracija (originalas)*, (2) Gamintojas, (3) Adresas, (4) Techninės bylos turėtojas, (5) Gamintojas nurodo, kad mašina, aprašyta žemiau, (6) atitinka toliau nurodytas direktyvas ir j nacionalinius teisės aktus perkeltas jų nuostatata (jei taikytina), (7) IV priedas dėl mašinų, (8) Sertifikuoti Nr., (9) Notifikuojanti įstaiga, (10) Taikyta procedūra, (11) Garso stiprumo lygis, (12) Išmatuotas, (13) Garantuoti, (14) Naudoti dariniai standartai, (15) Nėi naujami standartai ir techninės specifikacijos, (16) Pasirašyta, (17) Data, (18) Pasirašiusio asmens vardas ir pavardė, (19) Pareigos, (20) Bendrovė, (21) Parašas
- lv :** (1) *EK atbilstības deklarācija (oriģināls)*, (2) Ražotāja, (3) Adrese, (4) Tehniskās dokumentācijas turētājs, (5) Ražotājs apliecina, ka turpmāk aprakstītā mašīna, (6) Atbilst Eiropas noteiktajām direktīvam un to iekļaušanai nacionālajā likumdošanā (ja piemērojama), (7) IV pielikuma iekārtām, (8) Sertifikāta numurs, (9) Piemērotā iestāde, (10) Piemērotā procedūra, (11) Skajas jaudas līmenis, (12) Izmērīts, (13) Garantēti, (14) Piemērojamie saskaņotie standarti, (15) Piemērojamie tehniskie standarti un noteikumi, (16) Sastādīts, (17) Datums, (18) Parakstītāja vārds, (19) Amats, (20) Uzņēmums, (21) Paraksts
- mt :** (1) *Dikjarazzjoni ta' Konformità tal-KE (originali)*, (2) Manifattur, (3) Indirizz, (4) Detentur tal-fajl tekniku, (5) Il-manifattur jiddeklara li l-magna deskrita hawn taħt, (6) Hija konformi hija konformi mad-Direttivi segwenti u l-bijgiet li jipreżentawhom fl-ajl nazzjonali (jekk applikabbli), (7) Ghazl-magni fl-Anness IV, (8) Numru ta'-certifikat, (9) Entità notifikata, (10) Proċedura applikata, (11) Livell ta' qewwa akustika, (12) Imkejjel, (13) Garantit, (14) I-standardi armonizzati użati, (15) standardi tekniċi u speċifikazzjonijiet oħra użati, (16) Magħmul f, (17) Data, (18) Isem il-firmatarju, (19) Kariga, (20) Kumpanija (21) Firma.
- nl :** (1) *EG-venstering van overeenstemming (oorspronkelijk)*, (2) Fabrikaat, (3) Adres, (4) Houder van het technisch dossier, (5) De fabrikant verklaart dat de hieronder beschreven machine, (6) In overeenstemming is met de volgende richtlijnen en hun omzettingen in het nationale recht (indien van toepassing), (7) Voor de machines in bijlage IV, (8) Certificatnummer, (9) Aangewezen instantie, (10) Toegepaste procedure, (11) Geluidsvermogensniveau, (12) Gemeten, (13) Gegarandeerd, (14) gehanteerde geharmoniseerde normen, (15) andere gehanteerde technische normen om specificaties, (16) Opgemaakt te, (17) Datum, (18) Naam van ondergetekende, (19) Functie, (20) Onderneming, (21) Handtekening,
- no :** (1) *CE-samsvarerklæring (original)*, (2) Producent, (3) Adresse, (4) Innehavere av den tekniske dokumentasjonen, (5) Producenten sier at maskinen beskrevet nedenfor, (6) Oppfylder kravene i følgende direktiver og med nasjonale gjennomføringsbestemmelser (hvis aktuelle), (7) For maskinene i bilag IV, (8) Attestnummer, (9) Teknisk kontrollorgan, (10) Anvendt prosedyre, (11) Akustisk styr, (12) Målt, (13) Garantert, (14) harmoniserte standarder som brukes, (15) Andre standarder og spesifikasjoner som brukes, (16) Utstedt, (17) Dato, (18) Underlegnedes navn, (19) Stilling, (20) Firma (21) Underskrift
- pl :** (1) *Deklaracja zgodności CE (oryginal)*, (2) Producent, (3) Adres, (4) Posiadacz dokumentacji technicznej, (5) Producent oświadcza, że opisana poniżej maszyna, (6) Jest zgodna z następującymi dyrektywami i odpowiedzonymi im przepisami prawa krajowego (jeżeli dotyczy), (7) Dla maszyn załącznik IV, (8) Numer certyfikatu, (9) Jednostka certyfikująca, (10) Procedura stosowana, (11) Poziom mocy akustycznej, (12) Zmierzony, (13) Gwarantowany, (14) zastosowane normy zharmonizowane, (15) Zastosowane normy lub przepisy techniczne, (16) Sporządzono w, (17) Data, (18) Nazwisko podpisującego, (19) Stanowisko, (20) Firma (21) Podpis
- pt :** (1) *Declaração de conformidade CE (original)*, (2) Fabricante, (3) Morada, (4) Titular do processo técnico, (5) O fabricante afirma que a máquina descrita abaixo, (6) Está em conformidade com as seguintes diretrizes e as suas transposições para o direito nacional (se for o caso), (7) Para as máquinas no anexo IV, (8) Número de certificado, (9) Entidade notificada, (10) Procedimento aplicado, (11) Nível de potência acústica, (12) Medida, (13) Garantida, (14) normas harmonizadas utilizadas, (15) outras normas e especificações técnicas utilizadas, (16) Elaborado em, (17) Data, (18) Nome do signatário, (19) Cargo, (20) Empresa, (21) Assinatura
- ro :** (1) *Declaratie de conformitate CE (original)*, (2) Producător, (3) Adresa, (4) Titularul din dosarul tehnic, (5) Producătorul afirmă că aparatul descris mai jos, (6) Este conform cu directivele următoare și cu transpunerile lor în dreptul național (dacă este cazul), (7) Pentru mașinile din anexa IV, (8) Număr de atestare, (9) Organism notificat, (10) Procedura aplicată, (11) Nivel de putere acustică, (12) Măsurat, (13) Garantat, (14) standardele armonizate utilizate, (15) alte standarde și specificații tehnice utilizate, (16) Încolțit în, (17) Data, (18) Numele persoanei care semnează, (19) Funcția, (20) Firma, (21) Semnătura
- sk :** (1) *Vyhlasenie o zhode ES (pôvodné)*, (2) Výrobca, (3) Adresa, (4) Držiteľ technickej dokumentácie, (5) Výrobca vyhlasuje, že nižšie popísaný stroj, (6) Je v súlade s nasledujúcimi smernicami a smernicami transponovanými do vnitrostátného práva (v prípade potreby), (7) Pro stroje v príloze IV, (8) Číslo certifikátu, (9) Notifikačný orgán, (10) Použitý postup, (11) Akustická úroveň hluku, (12) Nameraná, (13) Zaručená, (14) Použitě harmonizované normy, (15) Ině použité normy a technické předpisy, (16) Miesto vydania, (17) Dátum vydania, (18) Měno podpísanej osoby, (19) Funkcia, (20) Spoločnosť, (21) Podpis
- sl :** (1) *ES izjava o skladnosti (izvirnik)*, (2) Proizvajalec, (3) Naslov, (4) Imetnik tehnične dokumentacije, (5) Proizvajalec izjavlja, da naprava, opisana v nadaljevanju, (6) Ustreza naslednjim direktivam in nacionalni zakonodaji (če ta velja), (7) Za stroje v prilogi IV, (8) Številka potrdila, (9) Pregledni organ, (10) Uporabljeni postopki, (11) Raven akustične moči, (12) Izmerejeno, (13) Zajamčeno, (14) Uporabljeni izkajeni standardi, (15) Drugi uporabljeni tehnični standardi in specifikacije, (16) V, (17) Datum, (18) Ime podpisnika, (19) Funkcija, (20) Podjetje, (21) Podpis.
- sv :** (1) *EG-färdskrift om överensstämmelse (original)*, (2) Tillverkare, (3) Adress, (4) Ägaren av det tekniska underlaget, (5) Tillverkaren försäkrat att den maskin som beskrivs nedan, (6) Överensstämmer med nedanstående direktiv och införlivningar av dem i nationellt rätt (om tillämpligt), (7) För maskinerna i bilaga IV, (8) Nummer för godkännande, (9) Anmält organ, (10) Förfarande som tillämpats, (11) Ljudstyrkeivå, (12) Uppmätt, (13) Garanterad (14) Harmoniserade standarder som använts, (15) andra tekniska standarder och specifikationer som använts, (16) Upprättat i, (17) Datum, (18) Namn på den som undertecknat, (19) Befattning, (20) Företag (21) Namnteckning

1) **DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ (originale)**
«EC» DECLARATION OF CONFORMITY (original)

2) Constructeur, *Manufacturer* : **MANITOU BF**

3) Adresse, *Address* : **430, RUE DE L'AUBINIÈRE - B.P 10249**
44158 - ANCENIS - CEDEX - FRANCE

4) Titulaire de dossier technique, *Holder of the technical file* : **MANITOU BF**

3) Adresse, *Address* : **430, RUE DE L'AUBINIÈRE - B.P 10249**
44158 - ANCENIS - CEDEX - FRANCE

5) Le constructeur déclare que la machine décrite ci-après, *The manufacturer declares that the machine described below* :

MLT 841 145 PS+ Y ST5 S1

52001559/00000

N° >MAN00000E000000000<.PME

MLT 1041 145 PS+ L Y ST5 S1

52001560/00000

N° >MAN00000E000000000<.PME

6) Est conforme aux directives suivantes et à leurs transpositions en droit national (si applicables), *Complies with the following directives and their transpositions into national law (if applicable)* :

2006/42/CE

7) Pour les machines annexe IV, *For annex IV machines* :

8) Numéro d'attestation, *Certificate number* :

9) Organisme notifié, *Notified body* : -

2000/14/CE + 2005/88/CE

10) Procédure appliquée, *Applied procedure* :

9) Organisme notifié, *Notified body* :

11) Niveau de puissance acoustique, *Sound power level* :

12) Mesuré, *Measured* :

dB (A)

13) Garanti, *Guaranteed* :

dB (A)

2014/30/UE

14) Normes harmonisées utilisées, *Harmonised standards used* :

15) Normes ou dispositions techniques utilisées, *Standards or technical provisions used* :

16) Fait à, *Done at* :

17) Date, *Date* :

18) Nom du signataire, *Name of signatory* :

19) Fonction, *Function* :

20) Société, *Company* :

21) Signature, *Signature* :

bg : (1) *ЕОД декларация за съответствие (оригинал)*, (2) Производител, (3) Адрес, (4) Притежател на техническото досие, (5) Производителът декларира, че описаната по-долу машина, (6) Е в съответствие със следните директиви и тяхното транспониране в националното законодателство (ако е приложимо), (7) Приложение IV относно машините, (8) Номер на сертификата, (9) Нотифициран орган, (10) Приложена процедура, (11) Име на силата на звук, (12) Измерено, (13) Гарантирано, (14) Използвани хармонизирани стандарти, (15) Използвани стандарти или технически разпоредби, (16) Изработено в, (17) Дата, (18) Име на подписаното лице, (19) Длъжност, (20) Фирма, (21) Подпис

cs : (1) *ES prohlášení o shodě (původní)*, (2) Výrobce, (3) Adresa, (4) Držitel technické dokumentace, (5) Výrobce prohlašuje, že zařízení popsané níže, (6) Je v souladu s následujícími směrnicemi a směrniciami transponovanými do vnitrostátního práva (je-li relevantní), (7) Pro stroje v příloze IV(8) Číslo certifikátu, (9) Notifikační orgán, (10) Použitý postup, (11) Úroveň hluku (12) Naměřená, (13) Zaručená, (14) Použitá harmonizované normy, (15) Použitá normy nebo technické předpisy(16) Místo (17) Datum (18) Jméno podepsaného, (19) Funkce, (20) Společnost, (21) Podpis

da : (1) *EF Overensstemmelseserklæring (original)*, (2) Producent, (3) Adresse, (4) Indehaver af det tekniske dossier, (5) Producenten erklærer, at maskinen, der er beskrevet nedenfor, (6) overholder nedenstående direktiver og disse gennemførelse til national ret (hvis det er relevant), (7) For maskiner under bilag IV, (8) Certifikatnummer, (9) Bemyndigede organ, (10) Anvendt procedure, (11) Lydeffektivitet, (12) Målt, (13) Garanteret, (14) Anvendte harmoniserede standarder, (15) Standarder eller tekniske regler, (16) Udfærdiget i, (17) Dato, (18) Underskrifters navn, (19) Funktion, (20) Firma, (21) Underskrift

de : (1) *EG-Konformitätsklärung (original)*, (2) Hersteller, (3) Adresse, (4) Inhaber des technischen Dokuments, (5) Der Hersteller erklärt, dass die nachstehend beschriebene Maschine (6) den folgenden Richtlinien und deren Umsetzung in die nationale Gesetzgebung entspricht (falls anwendbar), (7) Für die Maschinen laut Anhang IV, (8) Bescheinigungsnummer, (9) Benannte Stelle, (10) Angewandtes Verfahren, (11) Schalleistungspegel, (12) Gemessen, (13) Gewährleistet, (14) angewandte harmonisierte Normen, (15) angewandte sonstige technische Normen und Bestimmungen, (16) Ausgestellt in, (17) Datum, (18) Name des Unterzeichners, (19) Funktion, (20) Gesellschaft, (21) Unterschrift

el : (1) *Δήλωση συμμόρφωσης ΕΕ (πρωτότυπο)*, (2) Κατασκευαστής, (3) Διεύθυνση, (4) Κάτοχος του τεχνικού φακέλου, (5) Ο κατασκευαστής δηλώνει ότι το μηχανήμα που περιγράφεται παρακάτω, (6) Συμμορφώνεται με τις εθνικές οδηγίες και τις προσαρμογές τους στο εθνικό δίκαιο (κατά περίπτωση), (7) Για το μηχανήμα του παραρτήματος IV, (8) Αριθμός πιστοποίησης, (9) Αξιολογημένος φορέας, (10) Εφαρμοζόμενη διαδικασία, (11) Στάθμη ηχητικής ισχύος, (12) Καταμετρημένη, (13) Εγγυημένη, (14) Εναρμονισμένα πρότυπα που χρησιμοποιούνται, (15) Πρότυπα ή τεχνικοί κανόνες που χρησιμοποιούνται, (16) Τόπος, (17) Ημερομηνία, (18) Όνομα του υπογράφοντος, (19) Διεύθυνση, (20) Εταιρεία, (21) Υπογραφή

es : (1) *Declaración CE de conformidad (original)*, (2) Fabricante, (3) Dirección, (4) Titular del expediente técnico, (5) El fabricante declara que la máquina que se describe a continuación, (6) Cumple con las siguientes directivas y sus transposiciones a la legislación nacional (en caso oportuno), (7) Para las máquinas anexo IV, (8) Número de certificación, (9) Organismo notificado, (10) Procedimiento aplicado, (11) Nivel de potencia acústica, (12) Medido, (13) Garantizado, (14) Normas armonizadas utilizadas, (15) Otras normas o especificaciones técnicas utilizadas, (16) Hecho en, (17) Fecha, (18) Nombre del signatario, (19) Cargo, (20) Empresa, (21) Firma

et : (1) *EÜ vastavusdeklaratsioon (algupärane)*, (2) Tootja, (3) Aadress, (4) Tehnilise dokumentatsiooni valdaja, (5) Tootja kinnitab, et allpool kirjeldatud seade, (6) On vastavuses järgmistele direktiivide ja nende reguleerimises digussuse ülevõtmiseks vastuvõetud digussädega (kui on kohaldatav), (7) IV lisas loetletud seadmete puhul, (8) Tunnistuse number, (9) Sertifitseerimisasutus, (10) Kohaldatav menetlus, (11) Akustilise võimsuse tase, (12) Mõeldud, (13) Tagatud, (14) Vastab kehtivatele ühistatitud standarditele, (15) Vastab muudele kehtivatele standarditele ja tehnilistele normidele, (16) Väljaandmise koht, (17) Väljaandmise aeg, (18) Allkirjastaja nimi, (19) Amet, (20) Ettevõtte, (21) Allkiri

fi : (1) *EY-vaatimustenmukaisuusklausuli (alkuperäinen)*, (2) Valmistaja, (3) Osoite, (4) Teknisten asiakirjojen haltija, (5) Valmistaja ilmoittaa, että alla kuvattu laite, (6) Täyttää seuraavien direktiivien sekä niitä vastaavien kansallisten sääntöjen vaatimukset (tarvittaessa), (7) Liitteen IV laitteiden osalta, (8) Todistusnumero, (9) Ilmoitettu laitos, (10) Käytetty menetelmä, (11) Äänen tehotaso, (12) Mittattu, (13) Taattu, (14) Käytetyt yhdenmukaistetut standardit, (15) Käytetyt tekniset standardit tai säännökset, (16) Paikka, (17) Aika, (18) Allekirjoittajan nimi, (19) Toimi, (20) Yritys, (21) Allekirjoitus

ga : (1) *Dearbhu comhréireachta « CE » (bunaidin)*, (2) Déantóir, (3) Seoladh, (4) Sealbhoir an chomhad teicniúil, (5) Dearbhalonn an déantóir go ndéanann an t-inneal ar a bhíll cur síos thíos, (6) Cíolonn sé le na teoracha seo a leanas agus lena dtrasul isteach i ndá náisiúnta (má cuil), (7) Le haghaidh innéil an aghuáin IV, (8) Uimhir ceistais, (9) Comhréacht a d'uglaí fógra dó, (10) Nós imeachta a cuireadh i bhfeidhm, (11) Leibhéal cumhachta na fuaimne, (12) Tomhasa, (13) Ráthadh, (14) Caidheáin chomhchuíbhíthe a úsáideadh, (15) Caidheáin nó fóirleacha teicniúla a úsáideadh, (16) Ama dhéanamh ag, (17) Dáta, (18) Ainm an tsíneora, (19) Feidhmeannas, (20) Comhréacht (21) Síniú

hr : (1) *EK deklaracija o usklađenosti (original)*, (2) Proizvođač, (3) Adresa, (4) Nositelj tehničke dokumentacije, (5) Proizvođač izjavlja da stroj opisan u nastavku, (6) Ispunjava slijedeće direktive i njihovom prijenosu u nacionalno zakonodavstvo (ako je primjenjivo), (7) Za dodatke IV o strojevima, (8) Broj certifikata, (9) Ovlašteno tijelo, (10) Primjenjeni postupak, (11) Razina snage zvuka, (12) Izmjereno, (13) Zajamčeno, (14) Primjenjeni standardi o harmoniziranju, (15) Primjenjeni standardi ili tehničke prirobu, (16) Urađeno u, (17) Datum, (18) Ime potpisnika, (19) Funkcija, (20) Tvrtka, (21) Potpis

hu : (1) *CE megfelelőségi nyilatkozat (eredeti)*, (2) Gyártó, (3) Cím, (4) A műszaki dokumentáció birtokosa, (5) A gyártó kijelenti, hogy az alábbi termék, (6) Megfelel az alábbi irányelveknek valamint azok honosított előírásainak (ha vannak ilyenek), (7) A IV. melléklet gépeihez (adott esetben), (8) Bizonyítási szám, (9) Értékelést szerzővel, (10) Alkalmazott eljárás, (11) Akusztikus hang szint, (12) Mért, (13) Garantált, (14) Felhasznált harmonizált szabványok, (15) egyéb felhasznált műszaki szabványok és előírások hivatkozásai, (16) Kelt (hely), (17) Dátum, (18) Aláíró neve, (19) Funkció, (20) Vállalat, (21) Aláírás

is : (1) *Sammunngættarbréfið ESB (upprunalegt)*, (2) Framleiðandi, (3) Aðsetur, (4) Handhafi teknískra, (5) Framleiðandi staðfestir að vélin sem lýst er hér, (6) Samræmist eftirfarandi stöðum og staðfesta þeim með hliðsjón af þjóðarriti (ef við á), (7) Fyrir tekið á eftir í IV. viðauka, (8) Númer vottorðs, (9) Tilkynnt lí, (10) Aðrir baill, (11) Hjóðstyrkur, (12) Mældist, (13) Ábyrgð, (14) Samhæfir staðir sem notaðir voru, (15) Aðrir staðir eða teknilegar forsetur, (16) Staður, (17) Dagsetning, (18) Nafn undirritaðs, (19) Staða, (20) Fyrirseti, (21) Underskrift

it : (1) *Dichiarazione CE di conformità (originale)*, (2) Costruttore, (3) Indirizzo, (4) Titolare del fascicolo tecnico, (5) Il costruttore dichiara che la macchina descritta di seguito, (6) È conforme alle direttive seguenti e al relativo recepimento nella normativa nazionale (se applicabile), (7) Per le macchine Allegato IV, (8) Numero di Attestazione, (9) Numero destinatario della notifica, (10) Procedura applicata, (11) Livello di potenza acustica, (12) Misurato, (13) Garantito, (14) Norme armonizzate applicate, (15) Norme e specifiche tecniche applicate, (16) Luogo, (17) Data, (18) Nome del firmatario, (19) Funzione, (20) Società, (21) Firma

lt : (1) *EC atitikties deklaracija (originalas)*, (2) Gamintojas, (3) Adresas, (4) Techninės bylos turėtojas, (5) Gamintojas nurodo, kad mašina, aprašyta žemiau, (6) atitinka toliau nurodytas direktyvas ir į nacionalinius teisės aktus perkeltas jų nuostatas (jei taikytina), (7) IV priedas dėl mašinų, (8) Sertifikuot Nr., (9) Notifikuotji įstaiga, (10) Taikyta procedūra, (11) Garso stiprumo lygis, (12) Išmatuotas, (13) Garantuotas, (14) Naudojami standartai, (15) Kiti naudojami standartai ir techninės specifikacijos, (16) Pasirašyta, (17) Data, (18) Pasirašiusio asmens vardas ir pavardė, (19) Pareigos, (20) Bendrovė, (21) Parašas

lv : (1) *EK atbilstības deklarācija (originala)*, (2) Ražotāja, (3) Adrese, (4) Tehniskās dokumentācijas turētāja, (5) Ražotāja apliecina, ka turpmāk aprakstītais mašīna, (6) Atbilst noteiktajām direktīvām un to iekļaušanai nacionālajā likumdošanā (ja piemērojama), (7) IV pielikuma iekārtām, (8) Sertifikāta numurs, (9) Pilsimvoti iestāde, (10) Piemērotā procedūra, (11) Skajas jaudas līmenis, (12) Izmērīts, (13) Garantēts, (14) Piemērojamas iekārtu standarti, (15) Piemērojamas tehniskie standarti un noteikumi, (16) Sasīdīts, (17) Datums, (18) Parakstītāja vārds, (19) Amats, (20) Uzņēmums, (21) Paraksts

mt : (1) *Dikjarazzjoni ta' Konformità ta' KE (original)*, (2) Manifattur, (3) Indirizz, (4) Detentur tal-fajl tekniku, (5) Il-manifattur jiddeklara li l-magna deskritta hawn taħt, (6) Hija konformi hija konformi mad-Direttivi segwenti u l-bijgjet li jipprezentawhom fl-ajl nazzjonali (jekk applikabbli), (7) Ghazl-magni fl-Anness IV, (8) Numru ta'-certifikat, (9) Entità notifkatta, (10) Proċedura applikata, (11) Livell ta' qewwa akustika, (12) Imkejjel, (13) Garantit, (14) I-standardi armonizzati użati, (15) standardi tekniċi u speċifikazzjonijiet oħra użati, (16) Magħmuf f, (17) Data, (18) Isem il-firmatarju, (19) Kariga, (20) Kumpanija (21) Firma

nl : (1) *EG-venstering van overeenstemming (oorspronkelijk)*, (2) Fabrikaat, (3) Adres, (4) Houder van het technisch dossier, (5) De fabrikant verklaart dat de hieronder beschreven machine, (6) In overeenstemming is met de volgende richtlijnen en hun omzettingen in het nationale recht (indien van toepassing), (7) Voor de machines in bijlage IV, (8) Certificatnummer, (9) Aangewezen instantie, (10) Toegepaste procedure, (11) Geluidsvermogensniveau, (12) Gemeten, (13) Gegarandeerd, (14) gehanteerde geharmoniseerde normen, (15) andere gehanteerde technische normen om specificaties, (16) Opgemaakt te, (17) Datum, (18) Naam van ondergetekende, (19) Functie, (20) Onderneming, (21) Handtekening

no : (1) *CE-samsvarserklæring (original)*, (2) Produzent, (3) Adresse, (4) innehaveren av den tekniske dokumentasjonen, (5) Producenten sier at maskinen beskrevet nedenfor, (6) Oppfyller kravene i følgende direktiver og med nasjonale gjennomføringsbestemmelser (hvis aktuelt), (7) For maskinene i bilag IV, (8) Attestnummer, (9) Teknisk kontrollorgan, (10) Anvendt prosedyre, (11) Akustisk støy, (12) Målt, (13) Garantert, (14) harmoniserte standarder som brukes, (15) Andre standarder og spesifikasjoner som brukes, (16) Utstedt, (17) Dato, (18) Underordnetes navn, (19) Stilling, (20) Firma (21) Underskrift

pl : (1) *Deklaracja zgodności CE (oryginal)*, (2) Producent, (3) Adres, (4) Posiadacz dokumentacji technicznej, (5) Producent oświadcza, że opisana poniżej maszyna, (6) Jest zgodna z następującymi dyrektywami i odpowiedzonymi im przepisami prawa krajowego (jeżeli dotyczy), (7) Dla maszyn załącznik IV, (8) Numer certyfikatu, (9) Jednostka certyfikująca, (10) Procedura stosowana, (11) Poziom mocy akustycznej, (12) Zmierzony, (13) Gwarantowany, (14) zastosowane normy zharmonizowane, (15) Zastosowane normy lub przepisy techniczne, (16) Sporządzono w, (17) Data, (18) Nazwisko podpisującego, (19) Stanowisko, (20) Firma (21) Podpis

pt : (1) *Declaração de conformidade CE (original)*, (2) Fabricante, (3) Morada, (4) Titular do processo técnico, (5) O fabricante afirma que a máquina descrita abaixo, (6) Está em conformidade com as seguintes diretivas e as suas transposições para o direito nacional (se for o caso), (7) Para as máquinas no anexo IV, (8) Número de certificado, (9) Entidade notificada, (10) Procedimento aplicado, (11) Nível de potência acústica, (12) Medida, (13) Garantida, (14) normas harmonizadas utilizadas, (15) outras normas e especificações técnicas utilizadas, (16) Elaborado em, (17) Data, (18) Nome do signatário, (19) Cargo, (20) Empresa, (21) Assinatura

ro : (1) *Declarație de conformitate CE (original)*, (2) Producător, (3) Adresa, (4) Titularul din dosarul tehnic, (5) Producătorul afirmă că aparatul descris mai jos, (6) Este conform cu directivele următoare și cu transpunerea lor în dreptul național (dacă este cazul), (7) Pentru mașinile din anexa IV, (8) Număr de atestare, (9) Organism notificat, (10) Procedura aplicată, (11) Nivel de putere acustică, (12) Măsurat, (13) Garantat, (14) standardele armonizate utilizate, (15) alte standarde și specificații tehnice utilizate, (16) Încolțit în, (17) Data, (18) Numele persoanei care semnează, (19) Funcția, (20) Firma, (21) Semnătură

sk : (1) *Vyhlasenie o zhode ES (pôvodné)*, (2) Výrobca, (3) Adresa, (4) Držiteľ technickej dokumentácie, (5) Výrobca vyhlasuje, že nižšie popísaný stroj, (6) Je v súlade s nasledujúcimi smernicami a smernicami transponovanými do vnitrostátného práva (v prípade potreby), (7) Pre stroje v prílohe IV, (8) Číslo certifikátu, (9) Notifikačný orgán, (10) Použitý postup, (11) Akustická úroveň hluku, (12) Nameraná, (13) Zaručená, (14) Použitá harmonizované normy, (15) Iné použité normy a technické predpisy, (16) Miesto vydania, (17) Dátum vydania, (18) Meno podpísanej osoby, (19) Funkcia, (20) Spoločnosť, (21) Podpis

sl : (1) *ES izjava o skladnosti (izvirnik)*, (2) Proizvajalec, (3) Naslov, (4) Imetnik tehnične dokumentacije, (5) Proizvajalec izjavlja, da naprava, opisana v nadaljevanju, (6) Ustreza naslednjim direktivam in nacionalni zakonodaji (če ta velja), (7) Za stroje v prilogi IV, (8) Številka potrdila, (9) Pregledni organ, (10) Uporabljeni postopki, (11) Raven akustične moči, (12) izmerjena, (13) Zajamčena, (14) Uporabljeni izkrajni standardi, (15) Drugi uporabljeni tehnični standardi in specifikacije, (16) V, (17) Datum, (18) Ime podpisnika, (19) Funkcija, (20) Podjetje, (21) Podpis

sv : (1) *EG-färdskrift om överensstämmelse (original)*, (2) Tillverkare, (3) Adress, (4) Ägaren av det tekniska underlaget, (5) Tillverkaren försäkrat att den maskin som beskrivs nedan, (6) Överensstämmer med nedanstående direktiv och införelse i nationellt rätt (om tillämpligt), (7) För maskinerna i bilaga IV, (8) Nummer för godkännande, (9) Anmält organ, (10) Förfarande som tillämpats, (11) Ljudstyrkevärde, (12) Uppmätt, (13) Garanterad (14) Harmoniserade standarder som använts, (15) andra tekniska standarder och specifikationer som använts, (16) Upprättat i, (17) Datum, (18) Namn på den som undertecknat, (19) Befattning, (20) Företag (21) Namnteckning

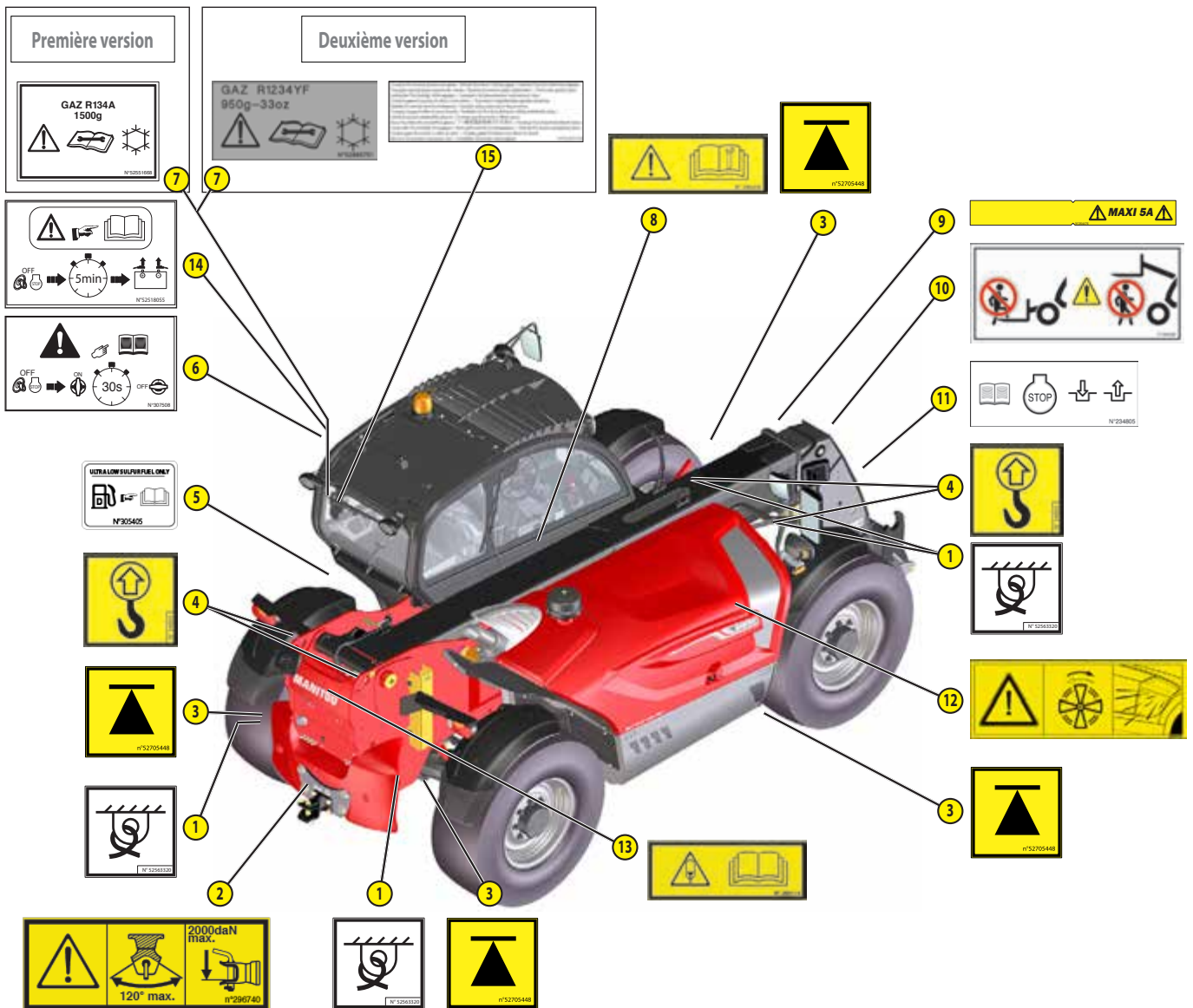
ADHÉSIFS ET PLAQUES DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer tous les adhésifs et plaques de sécurité, afin de les rendre lisibles.
Remplacer impérativement les adhésifs et plaques de sécurité qui seraient illisibles ou détériorés.
Vérifier la présence des adhésifs et plaques de sécurité après chaque remplacement de pièces rechange.

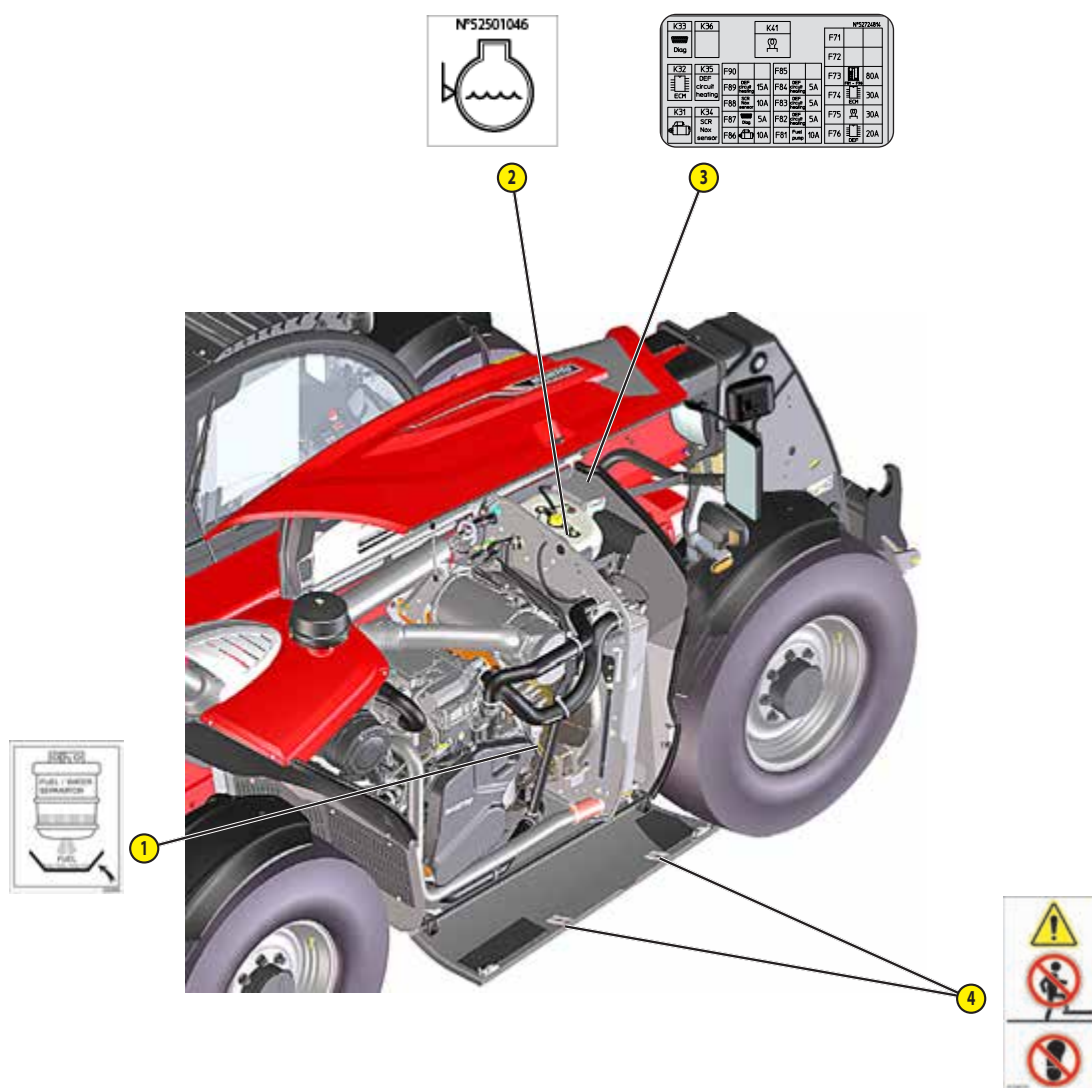
ADHÉSIFS ET PLAQUES EXTÉRIEURES

REPÈRE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
1	52563320	- Point d'arrimage
2	296740	- Consigne de remorquage
3	52705448	- Position cric
4	24653	- Point d'élingage
5	305405	- Carburant
6	52694835	- Coupe batterie
7	52551668	- Climatisation Gaz R134A (première version) (OPTION)
	52824746	- Climatisation Gaz R1234YF (deuxième version) (OPTION)
8	288430	- Consigne de réparation
9	264476	- Prédiposition électrique sur flèche (OPTION)
10	296998	- Consigne sécurité Maniscopic
11	234805	- Consigne accouplement hydraulique
12	250707	- Inversion de ventilation
13	288174	- Instruction accumulateur
14	52518055	- Dépannage batterie
15	52885412	- Contient des gaz à effet de serre fluorés



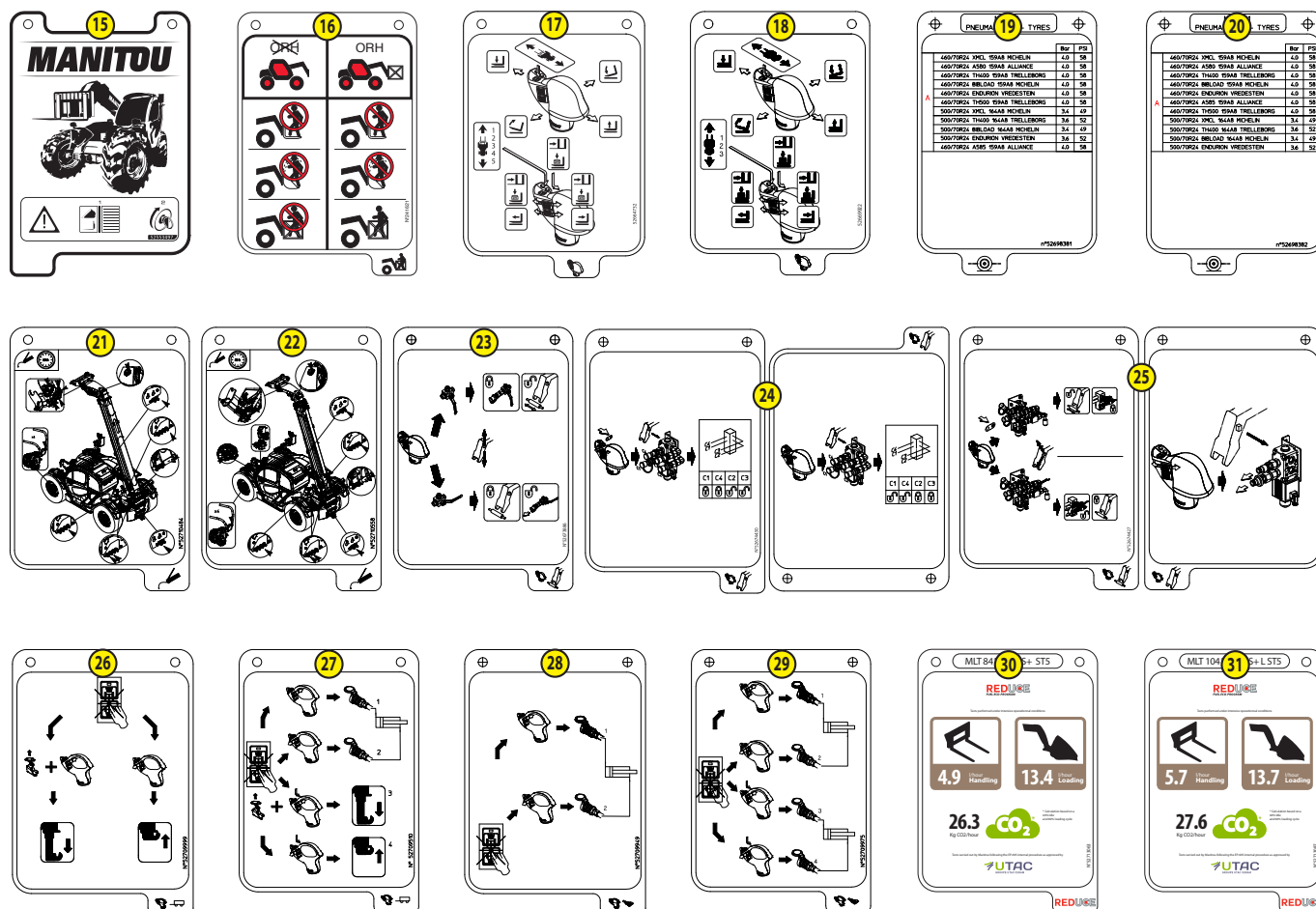
ADHÉSIFS ET PLAQUES SOUS LE CAPOT MOTEUR

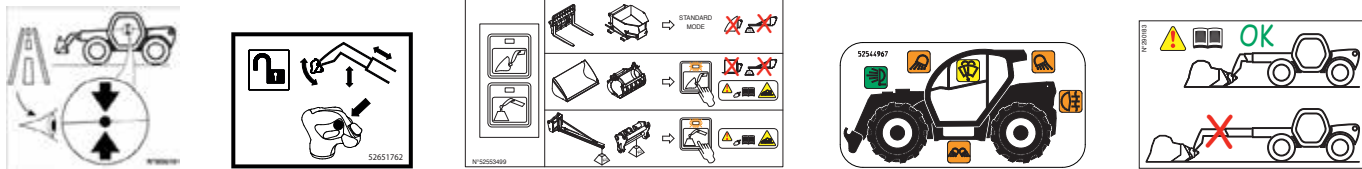
REPÈRE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
1	259398	- Séparateur eau/gazole
2	52501046	- Antigel
3	52724814	- Fusible moteur
4	296741	- Consigne sécurité "ne pas monter"



ADHÉSIFS ET PLAQUES DANS LA CABINE

REPÈRE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
1	309219	- Position flèche
2	52651762	- Activation des commandes hydrauliques
3	52553499	- Consigne gestion de mode d'utilisation
4	52544967	- Pictogrammes interrupteurs
5	290183	- Consigne benne sur télescope
6	52664763	- Homologation cabine
7	223324	- Brevets
8	52579106	- Cabine catégorie 1
9	52567646	- Sortie de secours
10	52872241	- Fusibles cabine
11	204079	- Crochet de remorquage hydraulique (OPTION)
12	52664800	- Conformité cabine
13	239595	- Puissance acoustique 105dB
14	52697439	- Carburant
15	52553497	- Fiche abaques de couverture
16	241621	- Consigne sécurité
17	52664732	- Fonction manipulateur
18	52669922	- Fonction manipulateur 20 km/h (Seulement pour Allemagne)
19	52698381	- Pneumatiques MLT 841
20	52698382	- Pneumatiques MLT 1041
21	52710484	- Consigne de graissage MLT 841
22	52710558	- Consigne de graissage MLT 1041
23	52673886	- Verrouillage hydraulique accessoire (OPTION)
24	52674430	- Électrovanne en tête de flèche (OPTION)
25	52674427	- Électrovanne en tête de flèche + verrouillage hydraulique accessoire (OPTION)
26	52709999	- Crochet de remorquage hydraulique (OPTION)
27	52709510	- Crochet de remorquage hydraulique + prédisposition double effet (OPTION)
28	52709949	- Fonction manipulateur prédisposition hydraulique arrière double effet
29	52709975	- Fonction manipulateur double prédisposition hydraulique arrière double effet
30	52713063	- Fiche consommation MLT 841
31	52713087	- Fiche consommation MLT 1041
32	52759172	- AVERTISSEMENT risque d'utilisation incorrect (Seulement pour Royaume-Uni)
33	52884528	- Fusible et relais climatisation (suivant montage) (OPTION)





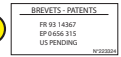
1 2 3 4 5



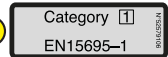
9



6



7



8



9

32



14



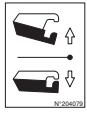
13



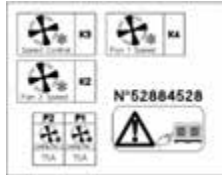
12



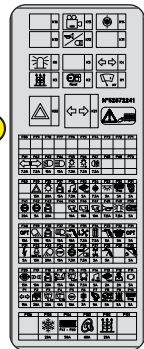
11



33



10



IDENTIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

Notre politique étant un souci de constante amélioration de nos produits, certaines modifications peuvent être introduites dans notre gamme de chariots élévateurs, sans que nous soyons tenus d'en aviser notre aimable clientèle.

Lors de toutes commandes de pièces rechanges ou pour tout renseignement d'ordre technique, toujours spécifier les informations suivantes.

NOTA: Pour pouvoir communiquer plus facilement tous ces numéros, il est recommandé de les inscrire dans les emplacements prévus à cet effet lors de la réception du chariot élévateur.

Tous les autres renseignements techniques de votre chariot élévateur sont répertoriés au chapitre: CARACTÉRISTIQUES.

PLAQUE CONSTRUCTEUR DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

"Designation" Désignation	
"Series" Série	
"Year of manufacture" Année de fabrication	
"Model year" Année modèle	
"Serial Number / Product Identification Number" Numéro de série / Numéro d'identification produit	
"Unladen mass" Masse à vide	
"Power" Puissance	
"Authorized gross vehicle weight" Poids Total Roulant Autorisé	
"Rated capacity" Capacité nominale	
"Max vertical force (on trailer hook)" Effort vertical maximum (sur crochet de remorque)	
"Drag strain" Effort de traction	



PLAQUE HOMOLOGATION TRACTEUR

"Category" Catégorie	
"Homologation N°" Numéro d'homologation	
"Product Identification Number" Numéro d'identification produit	
"Total permissible mass" Masse en charge maximale techniquement admissible	
"Maximum mass on front axle" Masse maximum sur essieu avant	
"Maximum mass on rear axle" Masse maximum sur essieu arrière	
"PERMISSIBLE TOWABLE MASS" MASSE REMORQUABLE ADMISSIBLE	
• "B-1 unbraked" non freiné	
• "B-2 inertia braked" à freinage par inertie	
• "B-3 hydraulic braked" à freinage hydraulique	
• "B-4 pneumatic braked" à freinage pneumatique	
• "T-1 drawbar" à timon	
• "T-2 rigid drawbar" à timon rigide	
• "T-3 centreaxle" avec essieu central	



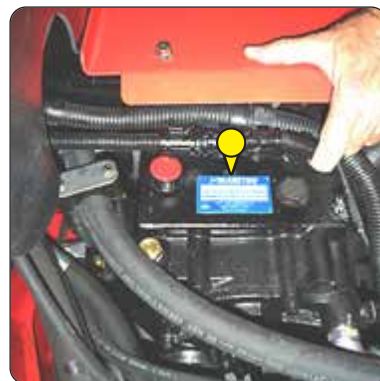
MOTEUR THERMIQUE

"MODEL" Modèle	
"CODE" Code	
"E1" Identification	
"SERNO" Numéro de série	
"SPEC" Spécification	



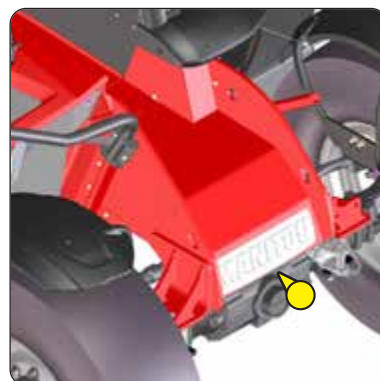
BOÎTE DE VITESSES

Type	
Numéro de série	
Référence MANITOU	



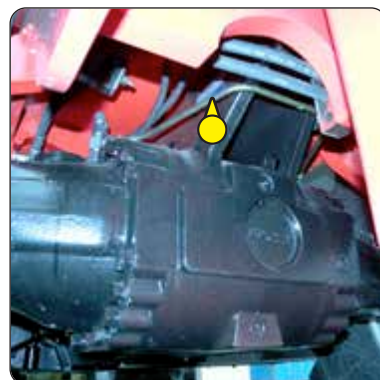
ESSIEU AVANT

Type	
Numéro de série	
Référence MANITOU	



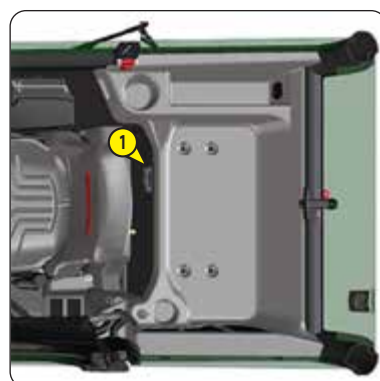
ESSIEU ARRIÈRE

Type	
Numéro de série	
Référence MANITOU	



CABINE

"Constructeur" Constructeur	
"Type Cabine" Type Cabine	
"Numéro de série" Numéro de série	



FLÈCHE

Référence MANITOU	
Date de fabrication et fabricant	



CHÂSSIS

Numéro de série / Numéro d'identification produit	
---	--



PLAQUE CONSTRUCTEUR DE L'ACCESSOIRE

"MODELE" Modèle	
"N° série" Numéro de série	
"Année Fabrication" Année de fabrication	
"Masse à vide" Masse à vide	
"Centre de gravité" Centre de gravité	
"Capacité Nominale" Capacité nominale	
"Pression service" Pression de service	



MOTEUR THERMIQUE		
Type		YANMAR 4TN107FHT-5SMUF/4TN107FHT-5SMUF
Carburant		Diesel
Nombre de cylindres		4 en ligne
Aspiration		Suralimenté
Système d'injection		Direct
Séquence d'allumage		1.3.4.2
Cylindrée	cm ³	4567
Alésage et course	mm	107 x 127
Taux de compression		17,5
Régime nominal en charge	tr/min	2200
Régime au ralenti à vide	tr/min	900
Régime maximum à vide	tr/min	2350
Puissance ISO 3046	cv - kW	141 - 105
Puissance SAE J 1995	cv - kW	141 - 105
Couple maxi ISO 3046	Nm	602 à 1500 tr/mn
Efficacité gravimétrique ISO 5011	%	99,9
Type de refroidissement		Par eau
Ventilateur		Aspirant

TRANSMISSION		
Boîte de vitesses		DANA
- Type		Mécanique
- Inverseur de marche		Électrohydraulique
- Convertisseur de couple		ZF SACHS
- Nombre de vitesses avant		5
- Nombre de vitesses arrière		3
Boîtier renvoi d'angle		-
Essieu avant		DANA
- Différentiel		Glissement limité
Essieu arrière		DANA
- Différentiel		Glissement limité
Roues motrices		4 RM Permanent
- Commande 2/4 roues motrices		Non
Pneumatiques avant		MICHELIN
- Dimension		460/70-R24 XMCL 159A8
- Pression	bar	4
Pneumatiques arrière		MICHELIN
- Dimension		460/70-R24 XMCL 159A8
- Pression	bar	4

CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Batterie		12 V - 180 Ah - 1200 A EN
Alternateur		14 V - 150 A
- Type		BOSCH HD 8
Démarrreur		4,7V - 3,4 kW
- Type		MITSUBISHI

CIRCUIT FREINAGE		
Frein de service		Frein hydraulique assisté
- Type de frein		Multidisque à bain d'huile
- Type de commande		À pied sur les essieux avant et arrière
Frein de stationnement		Frein par manque de pression
- Type de frein		Disque en sortie de boîte de vitesses
- Type de commande		Électrohydraulique

BRUIT ET VIBRATION		
Niveau de pression acoustique au poste de conduite LpA (suivant norme EN 12053)	dB(A)	69 (cabine fermée)
Pression acoustique (suivant directive 2009/76)	dB(A)	(cabine fermée) ; (cabine ouverte)
Niveau de puissance acoustique garanti à l'environnement LwA (suivant directive 2000/14/CE modifiée par la directive 2005/88/CE)	dB(A)	104 (mesuré) ; 105 (garanti)
Niveau sonore en mouvement (suivant directive 2009/63)	dB(A)	
Accélération pondérée moyenne sur le corps du conducteur (suivant norme EN 13059)	m/s ²	0,8
L'accélération pondérée moyenne transmise au système mains/bras du conducteur (suivant norme ISO 5349-2)	m/s ²	< 2,5
Vibration siège standard	m/s ²	1,14 (opérateur léger) ; 0,91 (opérateur lourd)

CIRCUIT HYDRAULIQUE		
Pompe hydraulique		
- Type		Pompe à cylindrée variable
- Cylindrée	cm ³	85
- Débit au régime maximum à vide	l/min	200
- Débit à 1600 tr/mn	l/min	136
Filtration		
- Retour	µm	10
- Aspiration	µm	135
Pression de service maximum		
- Circuit télescopage	bar	200 / 270
- Circuit levage	bar	270 / 270
- Circuit inclinaison	bar	270 / 200
- Circuit stabilisateurs	bar	-
- Circuit correcteur de dévers	bar	-
- Circuit accessoire	bar	270
- Circuit direction	bar	175

MOUVEMENTS HYDRAULIQUES		
Dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale		Électronique
Mouvements de levage (flèche rentrée)		
- Levée à vide	s - m/min	6,4 - 47,3
- Levée en charge	s - m/min	6,4 - 47,3
- Descente à vide	s - m/min	4,6 - 65,9
- Descente en charge	s - m/min	4,6 - 65,9
Mouvements de télescopage (flèche levée)		
- Sortie à vide	s - m/min	6,1 - 29,3
- Sortie en charge	s - m/min	6,1 - 29,3
- Rentrée à vide	s - m/min	5,2 - 34,3
- Rentrée en charge	s - m/min	5,2 - 34,3
Mouvements d'inclinaison		
- Cavage à vide	s - °/s	3 - 48,9
- Déversement à vide	s - °/s	2,2 - 66,7

SPÉCIFICATIONS ET MASSES		
Vitesse de déplacement du chariot élévateur en configuration standard sur sol horizontal		
- Avant à vide	1 km/h	5,4
	2 km/h	10
	3 km/h	16,9
	4 km/h	25,6
	5 km/h	42,4
- Arrière à vide	1 km/h	5,4
	2 km/h	10
	3 km/h	16,9
Accessoire standard		PFB 45 N MT 1260
- Masse avec fourches	kg	200
- Masse des fourches (chaque)	kg	70
Capacité nominale avec accessoire standard	kg	4100
Charge de basculement à portée maximum sur pneumatique	kg	1450
Distance du centre de gravité de la charge au talon des fourches	mm	500
Hauteur de levée standard	mm	7600
Masse du chariot élévateur sans accessoire	kg	8820
Masse du chariot élévateur avec accessoire standard		
- À vide	kg	9160
- En charge nominale	kg	13260
Masse par essieu avec accessoire standard (position transport)		
- À vide avant	kg	3970
- À vide arrière	kg	5190
- En charge nominale avant	kg	11380
- En charge nominale arrière	kg	1880
Masse par essieu avec accessoire standard (flèche sortie)		
- En charge nominale avant	kg	9610
- En charge nominale arrière	kg	1100
Effort de traction au crochet d'attelage		
- À vide (patinage)	daN	5935
- En charge nominale (calage transmission)	daN	8727
Effort d'arrachement avec benne (suivant norme ISO 8313)	daN	5268

MOTEUR THERMIQUE		
Type		YANMAR 4TN107FHT-5SMUF/4TN107FHT-5SMUF
Carburant		Diesel
Nombre de cylindres		4 en ligne
Aspiration		Suralimenté
Système d'injection		Direct
Séquence d'allumage		1.3.4.2
Cylindrée	cm ³	4567
Alésage et course	mm	107 x 127
Taux de compression		17,5
Régime nominal en charge	tr/min	2200
Régime au ralenti à vide	tr/min	900
Régime maximum à vide	tr/min	2350
Puissance ISO 3046	cv - kW	141 - 105
Puissance SAE J 1995	cv - kW	141 - 105
Couple maxi ISO 3046	Nm	602 à 1500 tr/mn
Efficacité gravimétrique ISO 5011	%	99,9
Type de refroidissement		Par eau
Ventilateur		Aspirant

TRANSMISSION		
Boîte de vitesses		DANA
- Type		Mécanique
- Inverseur de marche		Électrohydraulique
- Convertisseur de couple		ZF SACHS
- Nombre de vitesses avant		5
- Nombre de vitesses arrière		3
Boîtier renvoi d'angle		-
Essieu avant		DANA
- Différentiel		Glissement limité
Essieu arrière		DANA
- Différentiel		Glissement limité
Roues motrices		4 RM Permanent
- Commande 2/4 roues motrices		Non
Pneumatiques avant		MICHELIN
- Dimension		460/70-R24 XMCL 159A8
- Pression	bar	4
Pneumatiques arrière		MICHELIN
- Dimension		460/70-R24 XMCL 159A8
- Pression	bar	4

CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Batterie		12 V - 180 Ah - 1200 A EN
Alternateur		14 V - 150 A
- Type		BOSCH HD 8
Démarrreur		4,7V - 3,4 kW
- Type		MITSUBISHI

CIRCUIT FREINAGE		
Frein de service		Frein hydraulique assisté
- Type de frein		Multidisque à bain d'huile
- Type de commande		À pied sur les essieux avant et arrière
Frein de stationnement		Frein par manque de pression
- Type de frein		Disque en sortie de boîte de vitesses
- Type de commande		Électrohydraulique

BRUIT ET VIBRATION		
Niveau de pression acoustique au poste de conduite LpA (suivant norme EN 12053)	dB(A)	69 (cabine fermée)
Pression acoustique (suivant directive 2009/76)	dB(A)	(cabine fermée) ; (cabine ouverte)
Niveau de puissance acoustique garanti à l'environnement LwA (suivant directive 2000/14/CE modifiée par la directive 2005/88/CE)	dB(A)	104 (mesuré) ; 105 (garanti)
Niveau sonore en mouvement (suivant directive 2009/63)	dB(A)	
Accélération pondérée moyenne sur le corps du conducteur (suivant norme EN 13059)	m/s ²	0,8
L'accélération pondérée moyenne transmise au système mains/bras du conducteur (suivant norme ISO 5349-2)	m/s ²	< 2,5
Vibration siège standard	m/s ²	1,14 (opérateur léger) ; 0,91 (opérateur lourd)

CIRCUIT HYDRAULIQUE		
Pompe hydraulique		
- Type		Pompe à cylindrée variable
- Cylindrée	cm ³	85
- Débit au régime maximum à vide	l/min	200
- Débit à 1600 tr/mn	l/min	136
Filtration		
- Retour	µm	10
- Aspiration	µm	135
Pression de service maximum		
- Circuit télescopage	bar	200 / 270
- Circuit levage	bar	270 / 270
- Circuit inclinaison	bar	270 / 200
- Circuit stabilisateurs	bar	-
- Circuit correcteur de dévers	bar	-
- Circuit accessoire	bar	270
- Circuit direction	bar	175

MOUVEMENTS HYDRAULIQUES		
Dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale		Électronique
Mouvements de levage (flèche rentrée)		
- Levée à vide	s - m/min	6,6 - 44,3
- Levée en charge	s - m/min	6,6 - 44,3
- Descente à vide	s - m/min	4,7 - 62,2
- Descente en charge	s - m/min	4,7 - 62,2
Mouvements de télescopage (flèche levée)		
- Sortie à vide	s - m/min	9,5 - 33,1
- Sortie en charge	s - m/min	9,5 - 33,1
- Rentrée à vide	s - m/min	6,9 - 45,6
- Rentrée en charge	s - m/min	6,9 - 45,6
Mouvements d'inclinaison		
- Cavage à vide	s - °/s	3,7 - 39,7
- Déversement à vide	s - °/s	2,8 - 52,4

SPÉCIFICATIONS ET MASSES		
Vitesse de déplacement du chariot élévateur en configuration standard sur sol horizontal		
- Avant à vide	1 km/h	5,4
	2 km/h	10
	3 km/h	16,9
	4 km/h	25,6
	5 km/h	42,4
- Arrière à vide	1 km/h	5,4
	2 km/h	10
	3 km/h	16,9
Accessoire standard		PFB 45 N MT 1260
- Masse avec fourches	kg	200
- Masse des fourches (chaque)	kg	70
Capacité nominale avec accessoire standard	kg	4100
Charge de basculement à portée maximum sur pneumatique	kg	700
Distance du centre de gravité de la charge au talon des fourches	mm	500
Hauteur de levée standard	mm	9650
Masse du chariot élévateur sans accessoire	kg	9350
Masse du chariot élévateur avec accessoire standard		
- À vide	kg	9690
- En charge nominale	kg	13790
Masse par essieu avec accessoire standard (position transport)		
- À vide avant	kg	4230
- À vide arrière	kg	5460
- En charge nominale avant	kg	11220
- En charge nominale arrière	kg	2570
Masse par essieu avec accessoire standard (flèche sortie)		
- En charge nominale avant	kg	9160
- En charge nominale arrière	kg	1230
Effort de traction au crochet d'attelage		
- À vide (patinage)	daN	6400
- En charge nominale (calage transmission)	daN	9130
Effort d'arrachement avec benne (suivant norme ISO 8313)	daN	5043

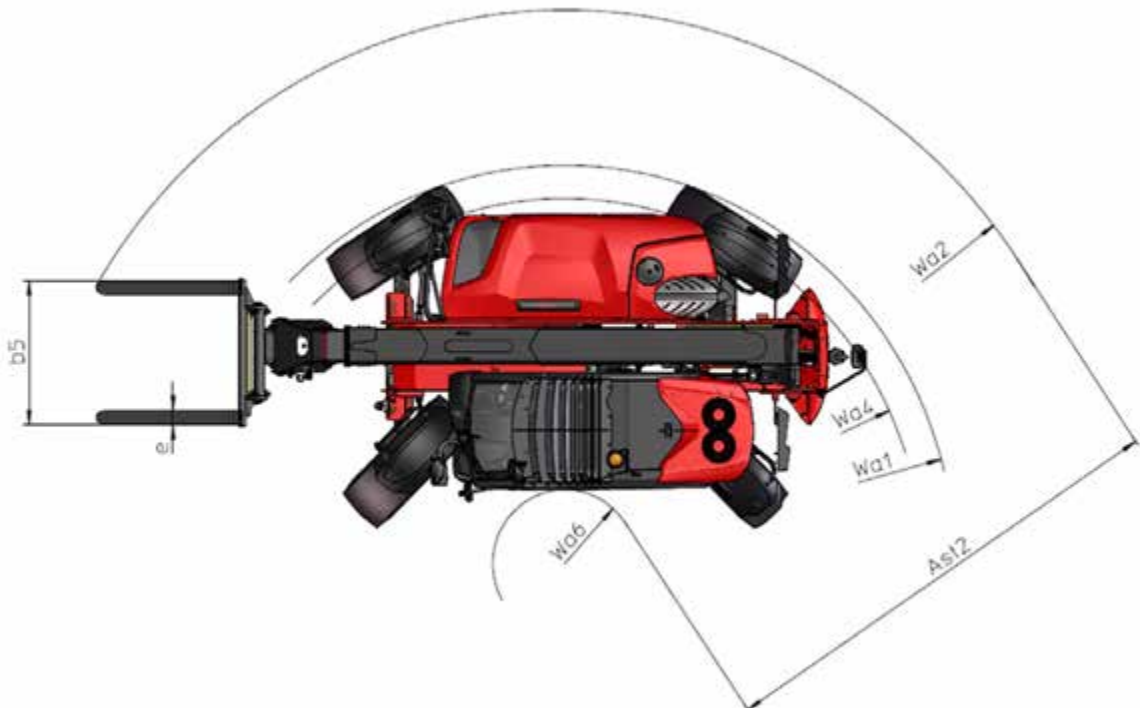
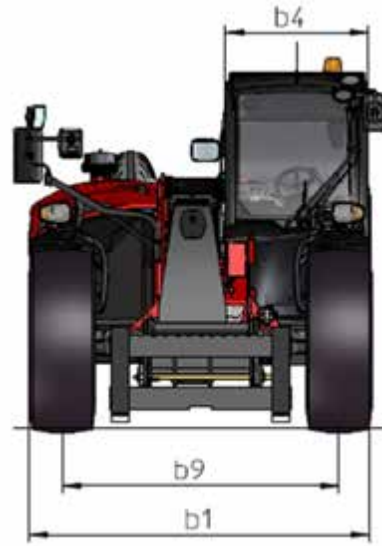
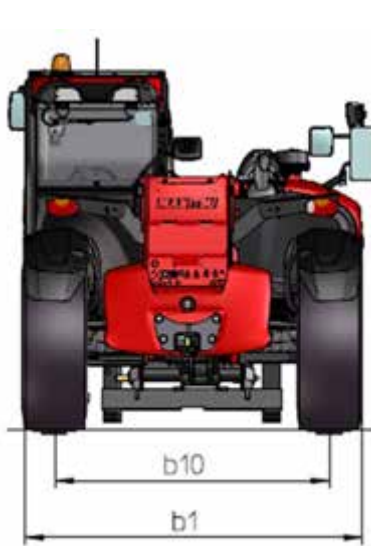
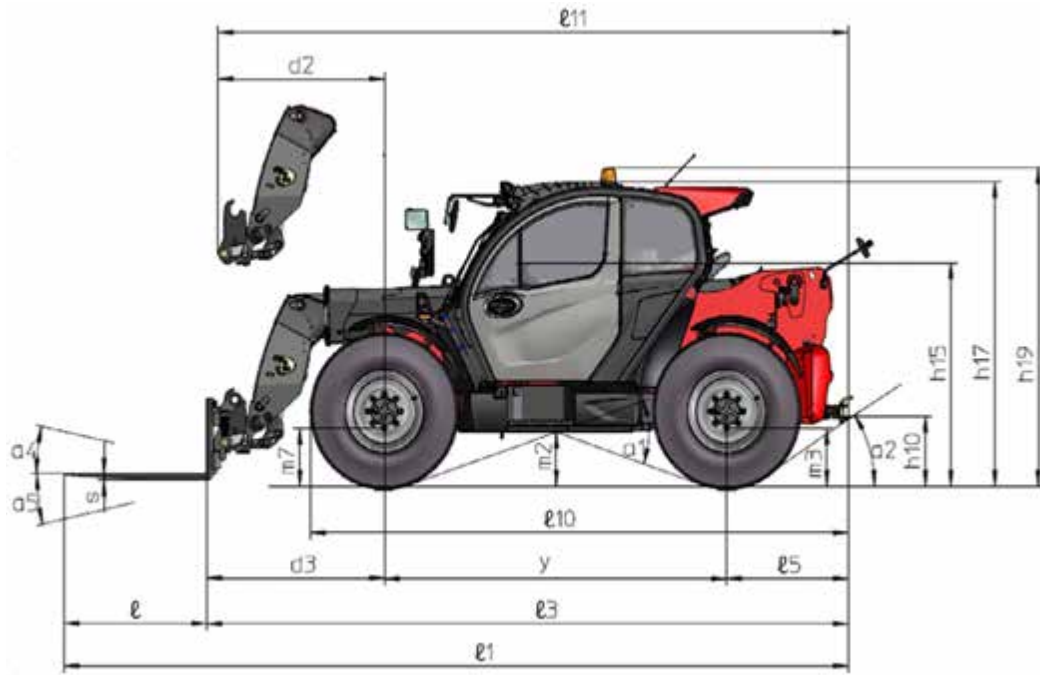
PNEUMATIQUES

MLT 841 145 PS+ Y ST5 S1		PRESSION (bar)	CHARGE PAR PNEUMATIQUE (kg)			
			AVANT À VIDE	AVANT EN CHARGE	ARRIÈRE À VIDE	ARRIÈRE EN CHARGE
MICHELIN	460/70-R24 XMCL 159A8	4	2000	5700	2600	950
	500/70-R24 XMCL 164A8	3,4				
	460/70-R24 BIBLOAD 159A8	4				
	500/70-R24 BIBLOAD 164A8	3,4				
ALLIANCE	460/70-R24 A580 159A8	4				
	460/70-R24 A585 159A8	4				
TRELLEBORG	460/70-R24 TH400 159A8	4				
	460/70-R24 TH500 159A8	4				
	500/70-R24 TH400 164A8	3,6				
VREDESTEIN	460/70-R24 ENDURION	4				
	500/70-R24 ENDURION	3,6				

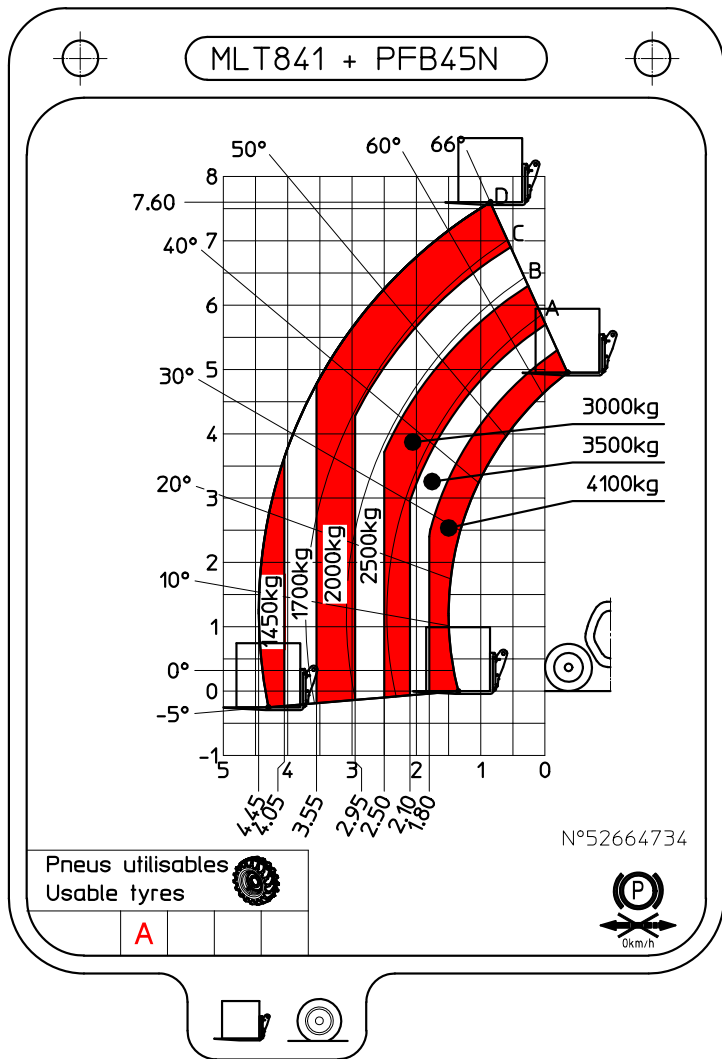
MLT 1041 145 PS+ L Y ST5 S1		PRESSION (bar)	CHARGE PAR PNEUMATIQUE (kg)			
			AVANT À VIDE	AVANT EN CHARGE	ARRIÈRE À VIDE	ARRIÈRE EN CHARGE
MICHELIN	460/70-R24 XMCL 159A8	4	2100	5600	2750	1300
	500/70-R24 XMCL 164A8	3,4				
	460/70-R24 BIBLOAD 159A8	4				
	500/70-R24 BIBLOAD 164A8	3,4				
ALLIANCE	460/70-R24 A580 159A8	4				
	460/70-R24 A585 159A8	4				
TRELLEBORG	460/70-R24 TH400 159A8	4				
	460/70-R24 TH500 159A8	4				
	500/70-R24 TH400 164A8	3,6				
VREDESTEIN	460/70-R24 ENDURION	4				
	500/70-R24 ENDURION	3,6				

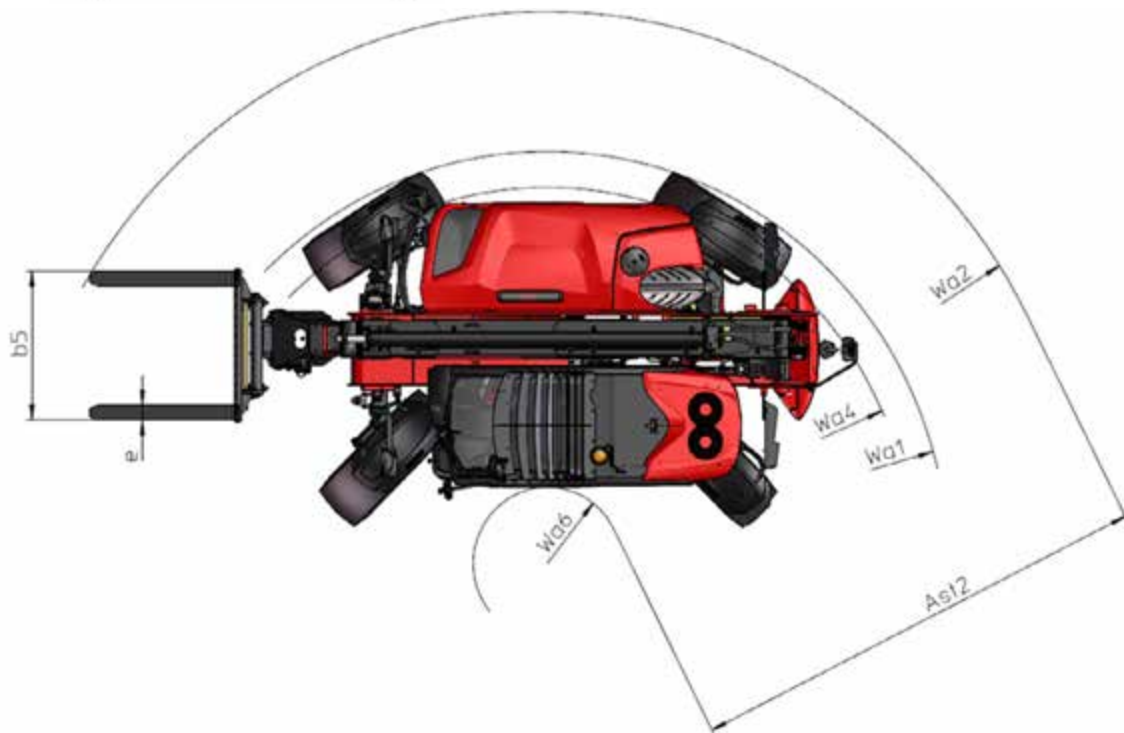
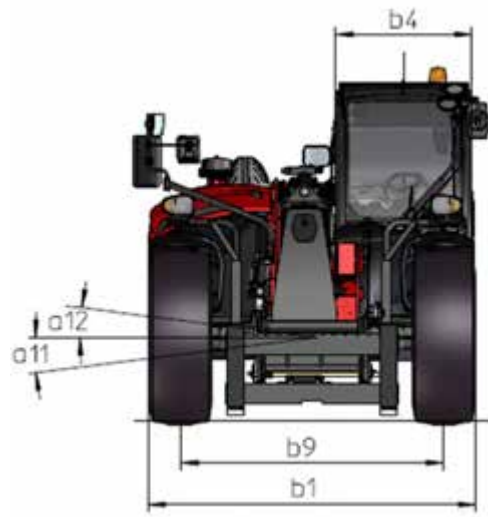
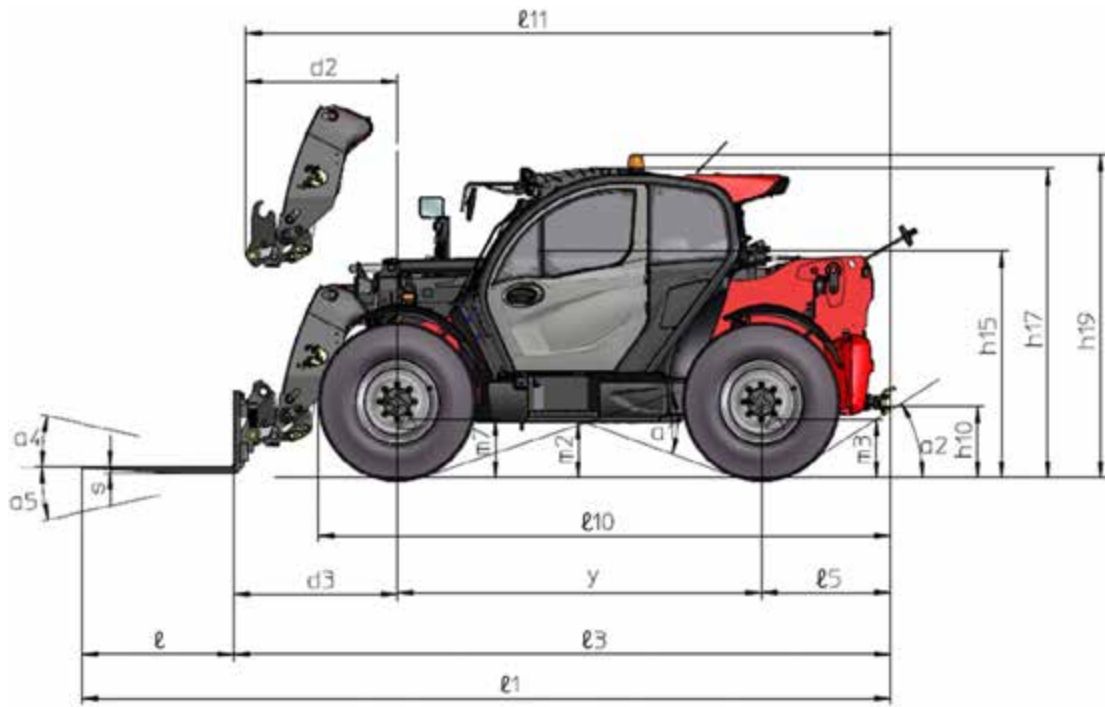
		PRESSION (bar)	CHARGE (kg)	PRESSION DE CONTACT AU SOL (kg / cm2)		SURFACE DE CONTACT AU SOL (cm2)	
				SOL DUR	SOL MEUBLE	SOL DUR	SOL MEUBLE
MICHELIN	460/70-R24 XMCL 159A8	4	950				
			1300				
			2000				
			2100				
			2600				
			2750				
			5600				
			5700				
	500/70-R24 XMCL 164A8	3,4	950				
			1300				
			2000				
			2100				
			2600				
			2750				
			5600				
			5700				
	460/70-R24 BIBLOAD 159A8	4	950				
			1300				
			2000				
			2100				
			2600				
			2750				
			5600				
			5700				
	500/70-R24 BIBLOAD 164A8	3,4	950				
			1300				
			2000				
			2100				
2600							
2750							
5600							
5700							
ALLIANCE	460/70-R24 A580 159A8	4	950				
			1300				
			2000				
			2100				
			2600				
			2750				
			5600				
			5700				
	460/70-R24 A585 159A8	4	950				
			1300				
			2000				
			2100				
			2600				
			2750				
			5600				
			5700				

		PRESSION (bar)	CHARGE (kg)	PRESSION DE CONTACT AU SOL (kg / cm2)		SURFACE DE CONTACT AU SOL (cm2)	
				SOL DUR	SOL MEUBLE	SOL DUR	SOL MEUBLE
TRELLEBORG	460/70-R24 TH400 159A8	4	950				
			1300				
			2000				
			2100				
			2600				
			2750				
			5600				
			5700				
	460/70-R24 TH500 159A8	4	950				
			1300				
			2000				
			2100				
			2600				
			2750				
			5600				
			5700				
	500/70-R24 TH400 164A8	3,6	950				
			1300				
			2000				
			2100				
			2600				
			2750				
			5600				
			5700				
VREDESTEIN	460/70-R24 ENDURION	4	950				
			1300				
			2000				
			2100				
			2600				
			2750				
			5600				
			5700				
	500/70-R24 ENDURION	3,6	950				
			1300				
			2000				
			2100				
			2600				
			2750				
			5600				
			5700				

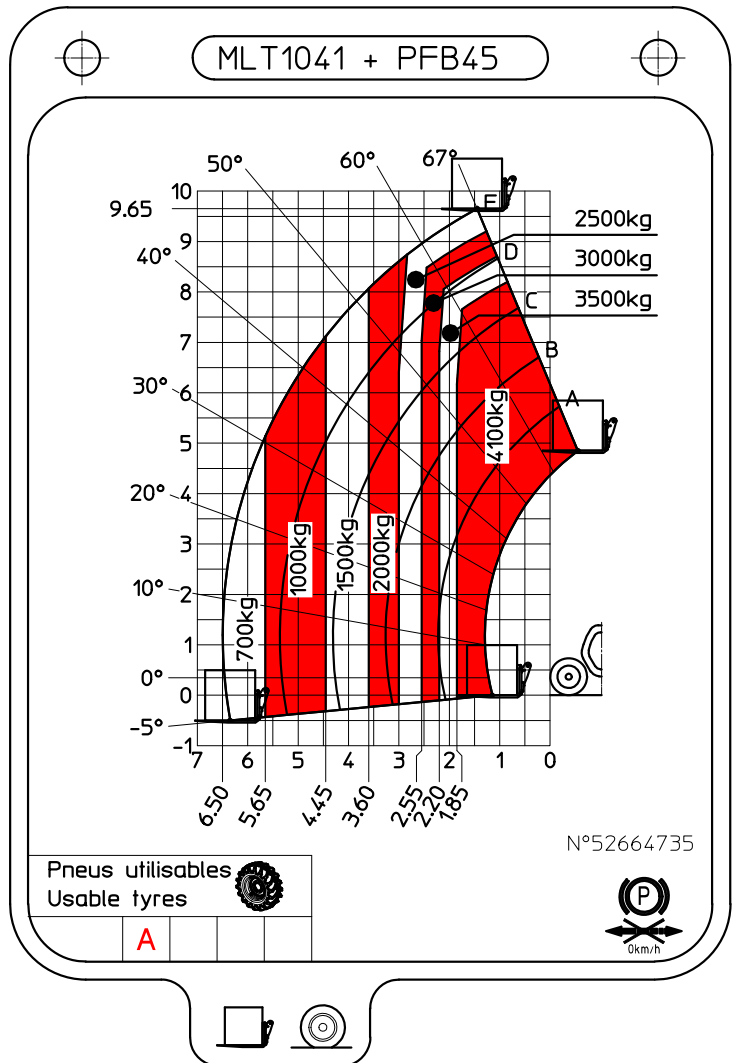


LONGUEUR MACHINE	ℓ1	mm	6598
	ℓ3	mm	5398
	ℓ5	mm	1023
	ℓ10	mm	4527
LARGEUR MACHINE	ℓ11	mm	5270
	b1	mm	2392
	b4	mm	994
	b5	mm	1245
HAUTEUR MACHINE	b9	mm	1925
	b10	mm	1925
	h10	mm	557
	h15	mm	1775
DISTANCE	h17	mm	2421
	h19	mm	2532
	d2	mm	1367
LARGEUR ALLÉE	d3	mm	1495
	Ast2	mm	4100
ACCESSOIRE	ℓ	mm	1200
	s	mm	50
	e	mm	125
RAYON GIRATION	Wa1	mm	3744
	Wa2	mm	5030
	Wa4	mm	3510
	Wa6	mm	930
GARDE AU SOL	m2	mm	430
	m3	mm	457
	m7	mm	457
ANGLE	a1	°	38
	a2	°	33
	a4	°	12
	a5	°	135
	a11	°	-
	a12	°	-
EMPATTEMENT	y	mm	2880





LONGUEUR MACHINE	ℓ1	mm	6398
	ℓ3	mm	5198
	ℓ5	mm	1023
	ℓ10	mm	4527
	ℓ11	mm	5101
LARGEUR MACHINE	b1	mm	2392
	b4	mm	994
	b5	mm	1245
	b9	mm	1925
	b10	mm	1925
HAUTEUR MACHINE	h10	mm	557
	h15	mm	1775
	h17	mm	2421
	h19	mm	2532
DISTANCE	d2	mm	1198
	d3	mm	1295
LARGEUR ALLÉE	Ast2	mm	4100
ACCESSOIRE	ℓ	mm	1200
	s	mm	50
	e	mm	125
RAYON GIRATION	Wa1	mm	3744
	Wa2	mm	4830
	Wa4	mm	3510
	Wa6	mm	930
GARDE AU SOL	m2	mm	430
	m3	mm	457
	m7	mm	457
ANGLE	a1	°	38
	a2	°	33
	a4	°	12
	a5	°	135
	a11	°	7
	a12	°	7
EMPATTEMENT	y	mm	2880



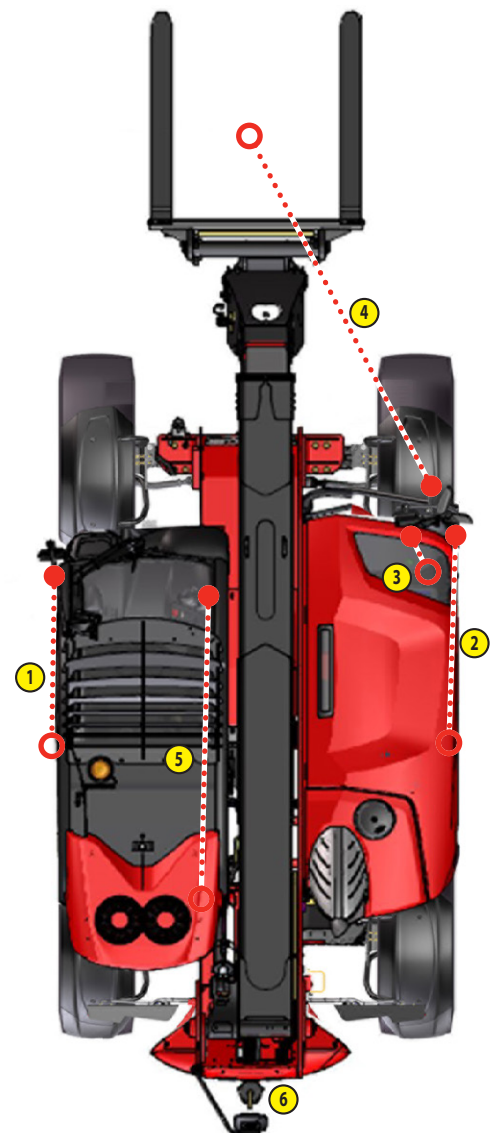
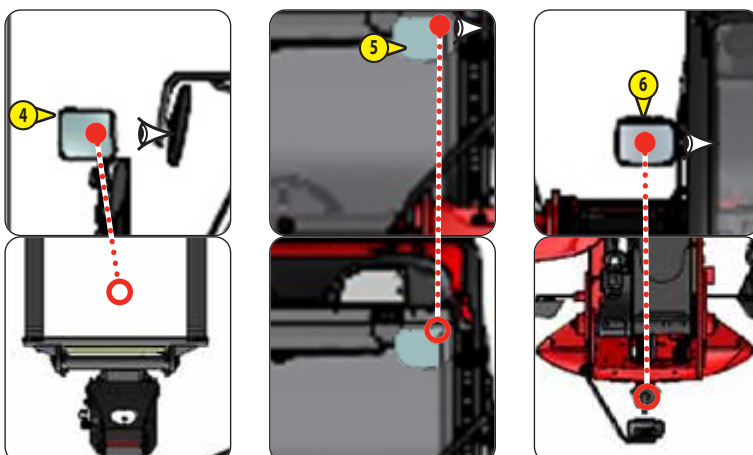
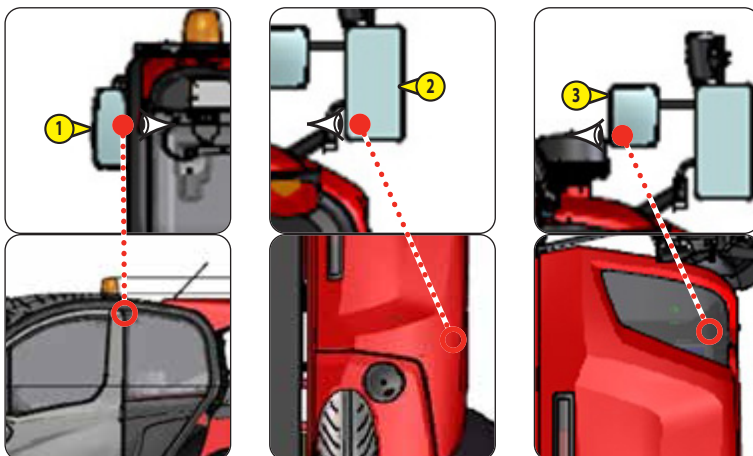
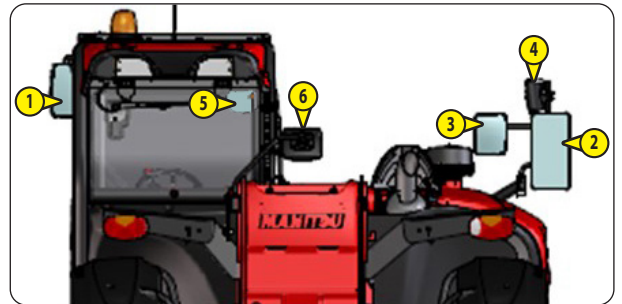
Nous utilisons la norme européenne EN15830 concernant la visibilité de l'opérateur.

- Respecter les instructions pour optimiser la visibilité de l'opérateur sur l'environnement immédiat (⇐ 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

DESCRIPTION ET RÉGLAGE DES RÉTROVISEURS

- 1 - RÉTROVISEUR GAUCHE
- 2 - RÉTROVISEUR PRINCIPAL DROIT
- 3 - RÉTROVISEUR SECONDAIRE DROIT
- 4 - RÉTROVISEUR LATÉRAL DROIT
- 5 - RÉTROVISEUR INTÉRIEUR
- 6 - RÉTROVISEUR ARRIÈRE

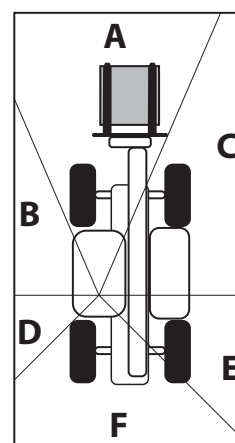
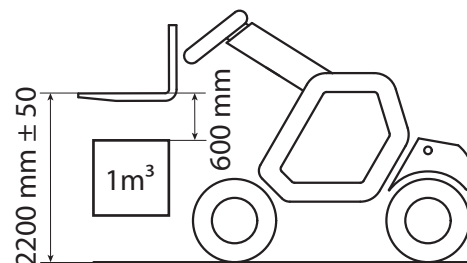
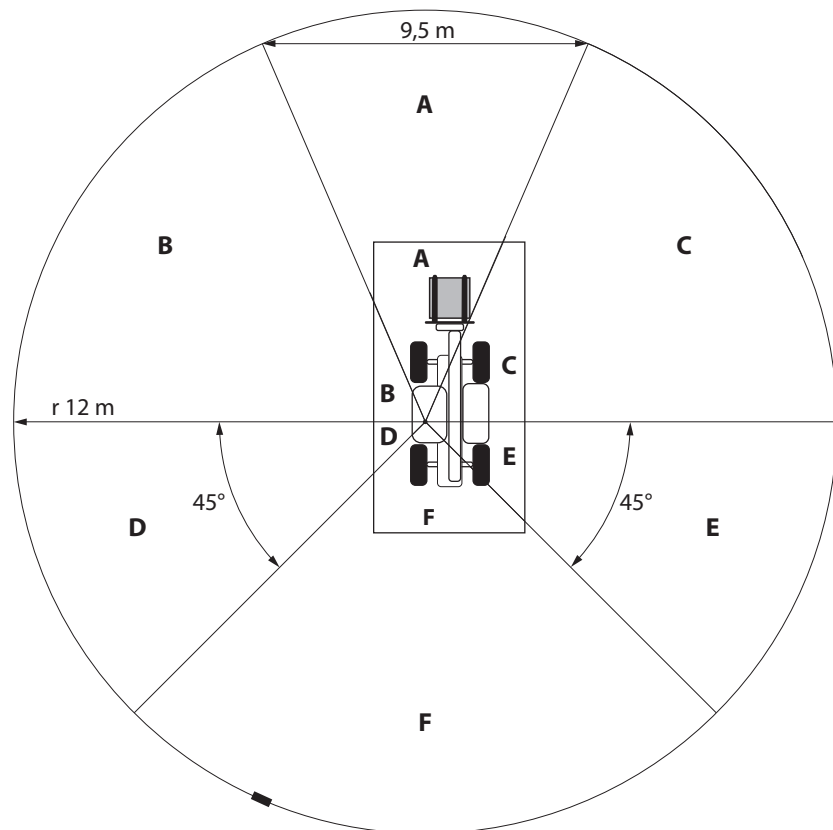
- Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et la flèche rentrée et abaissée au maximum.
- Respecter la position des points de référence ●●○ sur les illustrations, pour visionner et régler correctement les rétroviseurs.



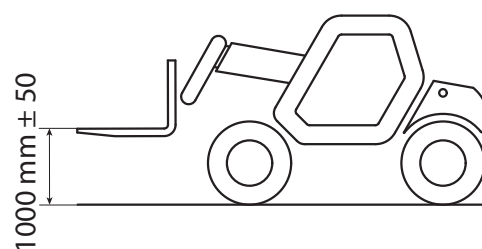
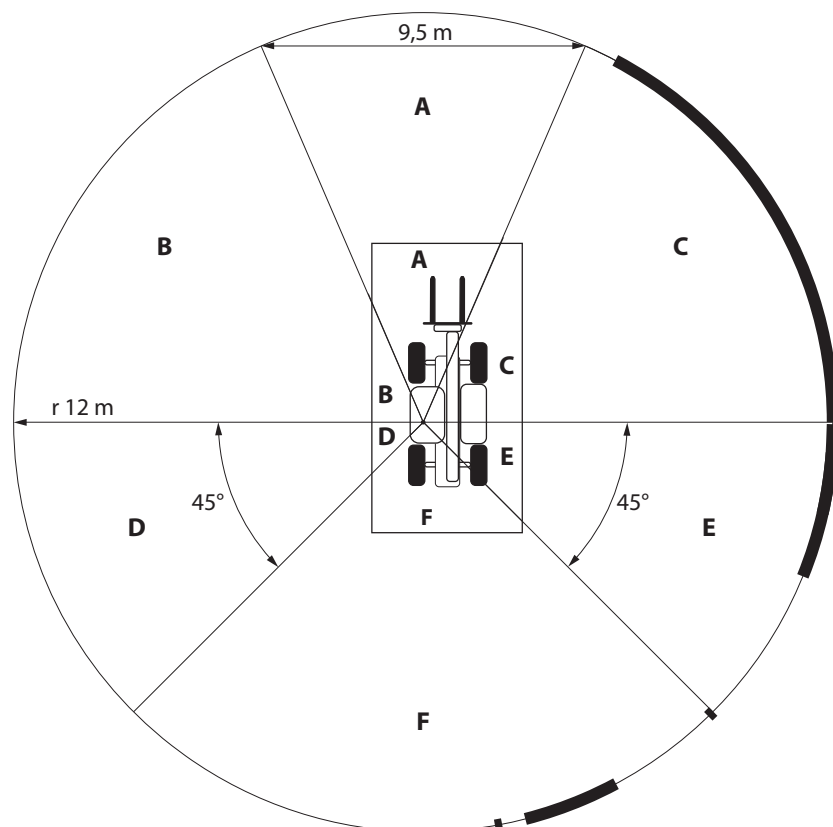
ZONE DE MASQUAGES DE LA VISIBILÉ DIRECTE ET/OU INDIRECTE

Les deux schémas ci-dessous indiquent les zones de masquage sur le cercle d'essai de visibilité (rayon 12m) et le contour rectangulaire à 1m du périmètre du chariot élévateur, suite aux essais réalisés selon l'EN 15830.

MANUTENTION DE CHARGE SUSPENDUE (Essai réalisé selon le 6.3.3 de l'EN 15830)



CHARGEMENT DE REMORQUE (Essai réalisé selon le 6.3.4 de l'EN 15830)



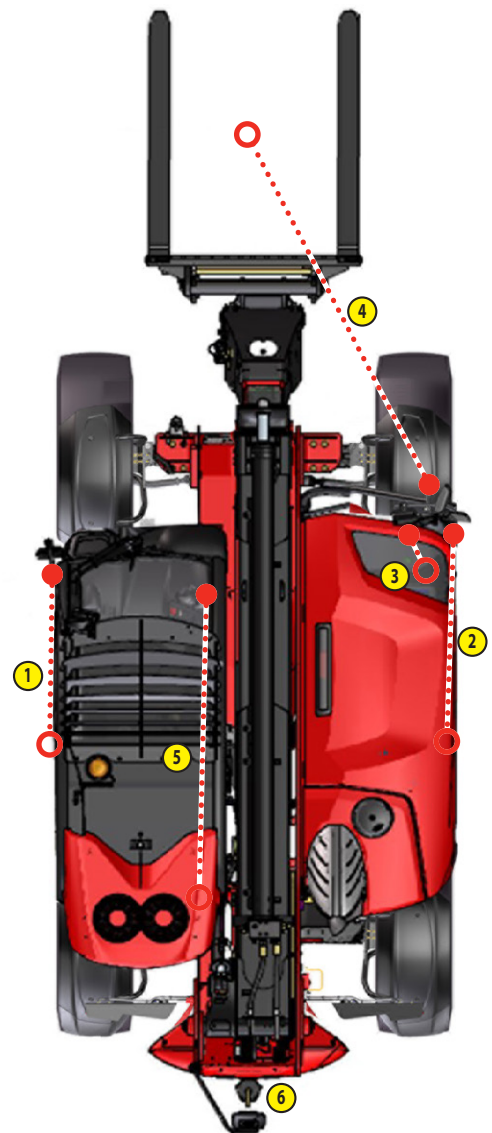
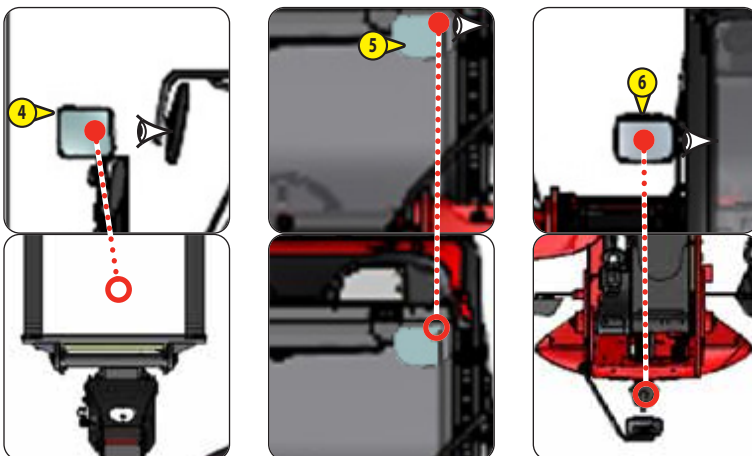
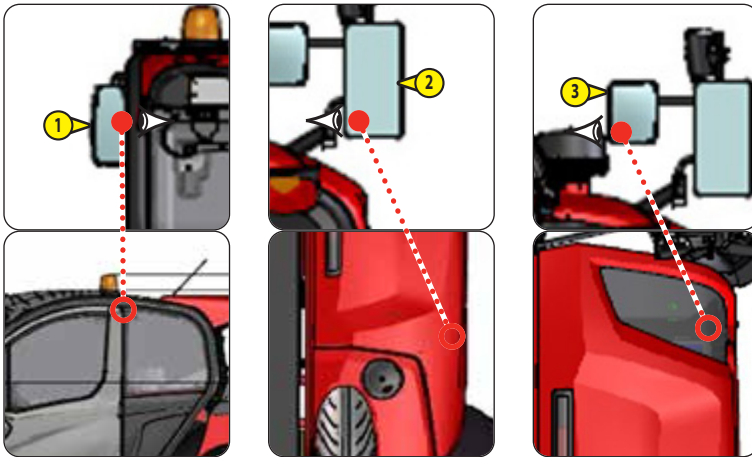
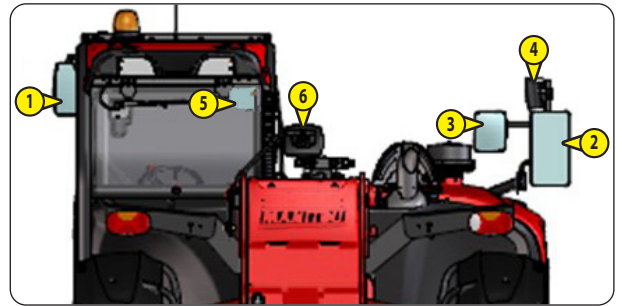
Nous utilisons la norme européenne EN15830 concernant la visibilité de l'opérateur.

- Respecter les instructions pour optimiser la visibilité de l'opérateur sur l'environnement immédiat (⇐ 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

DESCRIPTION ET RÉGLAGE DES RÉTROVISEURS

- 1 - RÉTROVISEUR GAUCHE
- 2 - RÉTROVISEUR PRINCIPAL DROIT
- 3 - RÉTROVISEUR SECONDAIRE DROIT
- 4 - RÉTROVISEUR LATÉRAL DROIT
- 5 - RÉTROVISEUR INTÉRIEUR
- 6 - RÉTROVISEUR ARRIÈRE

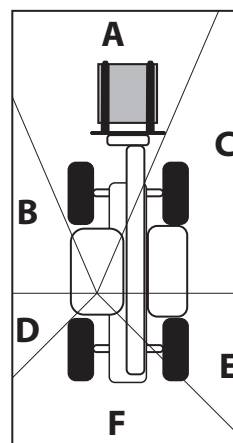
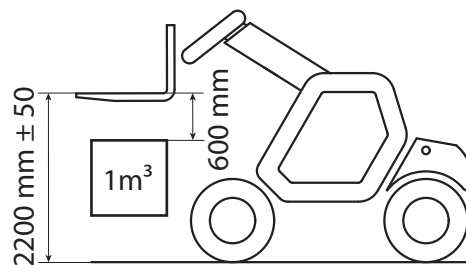
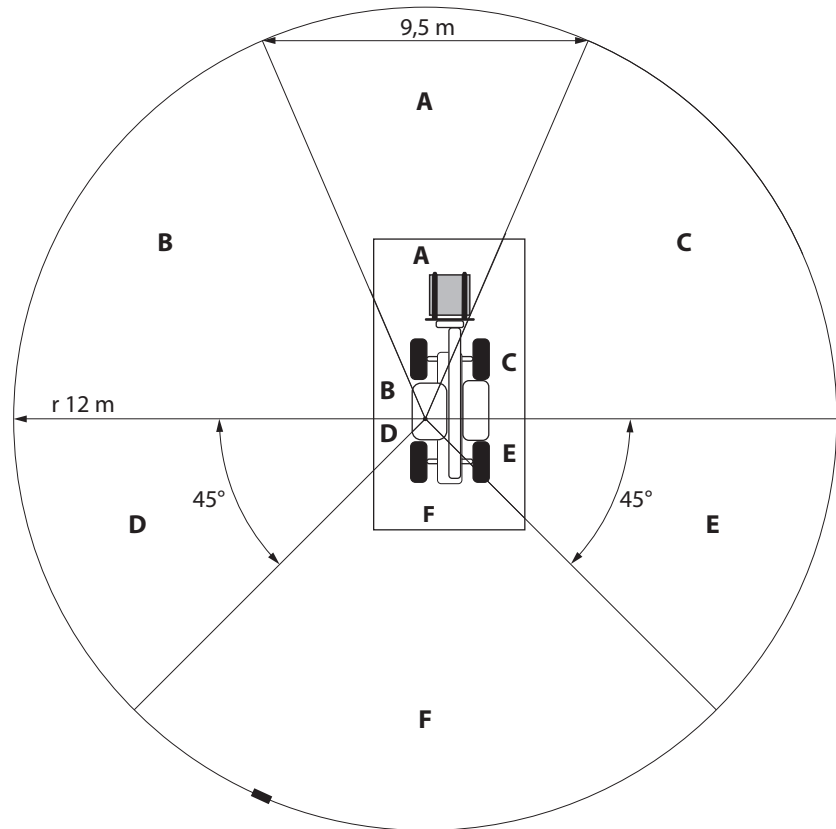
- Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et la flèche rentrée et abaissée au maximum.
- Respecter la position des points de référence ●●●○ sur les illustrations, pour visionner et régler correctement les rétroviseurs.



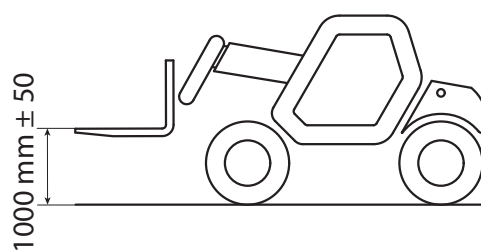
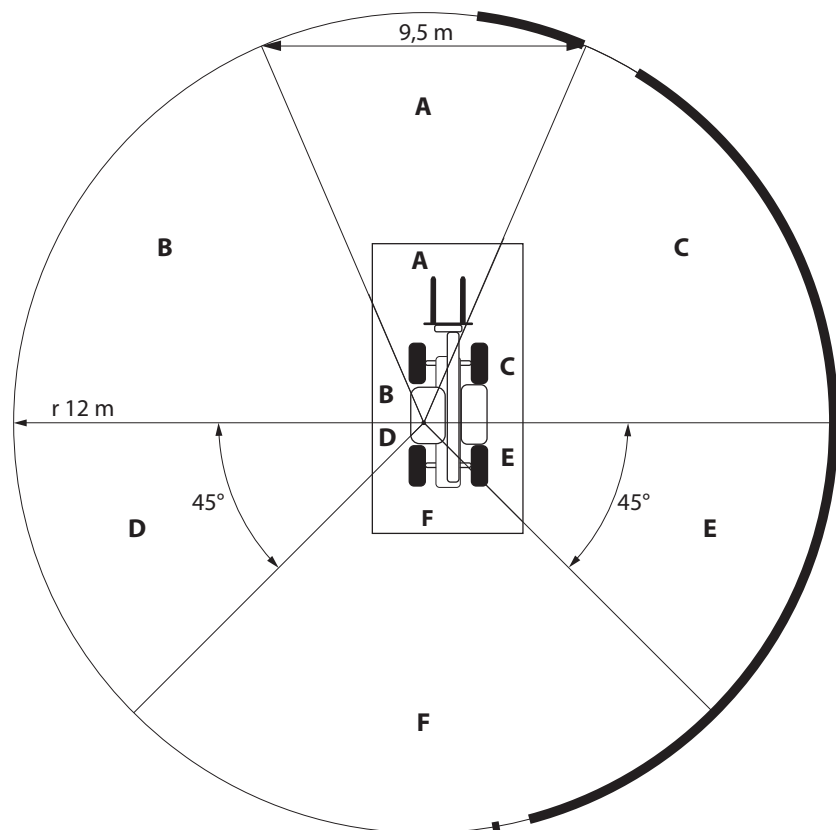
ZONE DE MASQUAGES DE LA VISIBILÉ DIRECTE ET/OU INDIRECTE

Les deux schémas ci-dessous indiquent les zones de masquage sur le cercle d'essai de visibilité (rayon 12m) et le contour rectangulaire à 1m du périmètre du chariot élévateur, suite aux essais réalisés selon l'EN 15830.

MANUTENTION DE CHARGE SUSPENDUE (Essai réalisé selon le 6.3.3 de l'EN 15830)



CHARGEMENT DE REMORQUE (Essai réalisé selon le 6.3.4 de l'EN 15830)

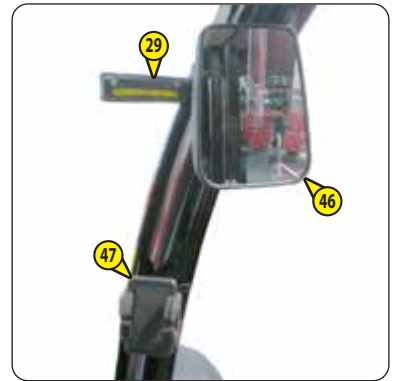
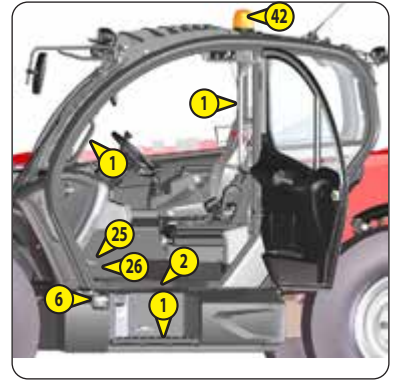
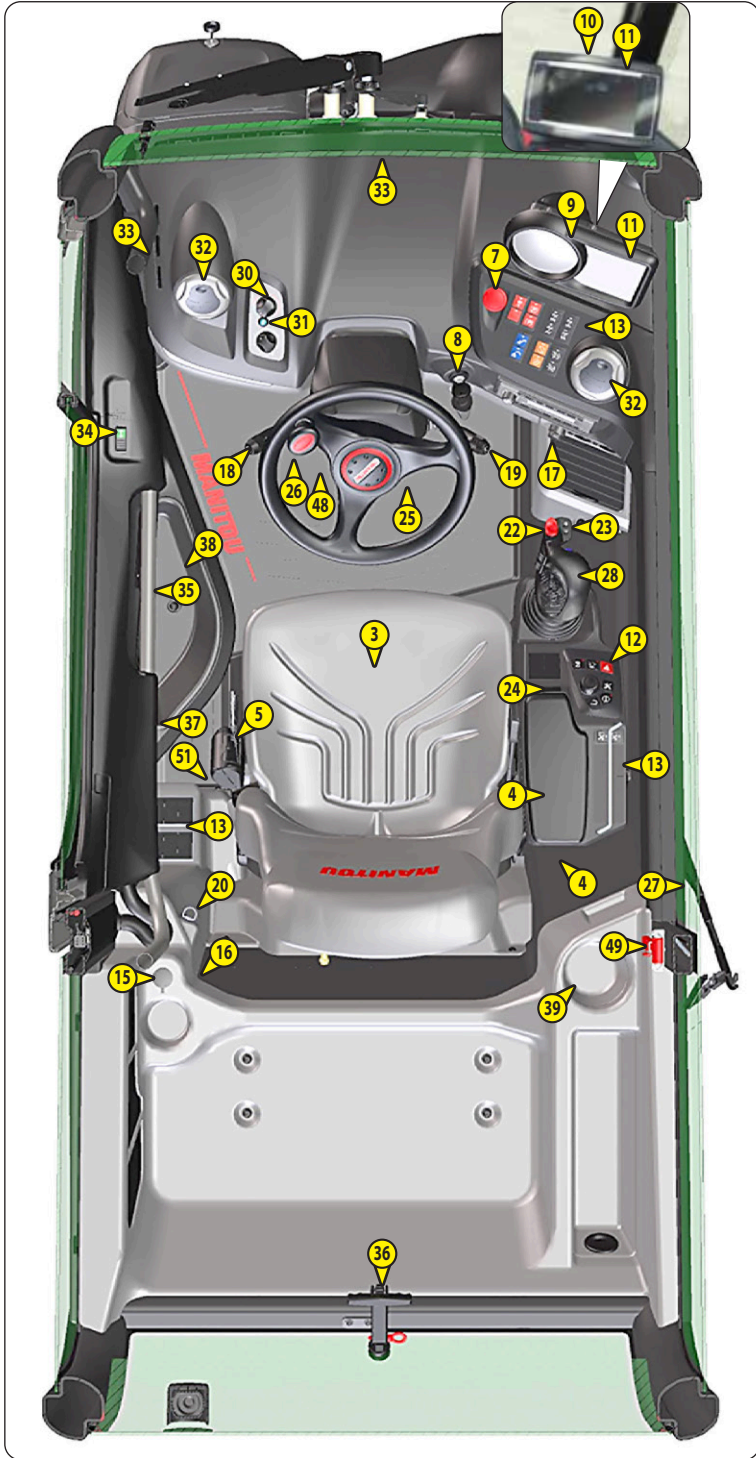


INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE

DESCRIPTION

NOTA: Tous les termes tels que: DROITE, GAUCHE, AVANT, ARRIÈRE, s'entendent pour un observateur occupant le siège du conducteur et regardant devant lui.

1 - ACCÈS POSTE DE CONDUITE	2-36
2 - ÉCLAIRAGE MARCHÉ PIED	2-36
3 - SIÈGE DU CONDUCTEUR	2-36
4 - ACCOUDOIR ET RANGEMENT	2-41
5 - CEINTURE DE SÉCURITÉ	2-41
6 - COUPE BATTERIE	2-41
7 - ARRÊT D'URGENCE	2-41
8 - CONTACTEUR À CLÉ	2-41
9 - TABLEAU DE BORD "HARMONY"	2-42
10 - TABLEAU DE BORD "VISION"	2-46
11 - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE	2-50
12 - CONSOLE DE COMMANDE ÉCRAN D'INFORMATION	2-52
13 - TABLEAU DES BOUTONS	2-53
14 - INTERRUPTEURS	2-55
15 - PRISE 12 V	2-56
16 - PRISE DIAGNOSTIC	2-56
17 - PRISE RECHARGE USB	2-56
18 - COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE, AVERTISSEUR ET CLIGNOTANTS	2-56
19 - COMMUTATEUR D'ESSUIE-GLACES AVANT ET ARRIÈRE	2-56
20 - FUSIBLES ET RELAIS DANS LA CABINE	2-56
21 - FUSIBLES ET RELAIS SOUS LE CAPOT MOTEUR	2-59
22 - SÉLECTEUR DE MARCHE AVANT/NEUTRE/ARRIÈRE	2-59
23 - SÉLECTEUR DE VITESSES)	2-60
24 - SÉLECTION DE DIRECTION	2-60
25 - PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR	2-61
26 - PÉDALE DES FREINS DE SERVICE ET COUPURE TRANSMISSION	2-61
27 - FICHES FONCTIONS	2-61
28 - COMMANDES HYDRAULIQUES FLÈCHE	2-62
29 - INDICATEUR DE NIVEAU	2-62
30 - COMMANDE DE CHAUFFAGE	2-63
31 - COMMANDES DU CLIMATISEUR (OPTION CLIMATISATION)	2-64
32 - AÉRATEURS DE CHAUFFAGE	2-66
33 - AÉRATEURS DE DÉSEMBUAGE PARE-BRISE	2-66
34 - LÈVE-VITRES	2-66
35 - POIGNÉE D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DE PORTE	2-66
36 - ENTREBÂILLEUR DE VITRE ARRIÈRE	2-66
37 - FILET DE RANGEMENT	2-66
38 - RANGEMENT	2-66
39 - PORTE GOBELET	2-66
40 - PHARES AVANT	2-67
41 - FEUX ARRIÈRE	2-67
42 - GYROPHARE	2-67
43 - PARE-SOLEIL	2-67
44 - PLAFONNIER	2-67
45 - PATÈRE	2-67
46 - RÉTROVISEUR INTÉRIEUR	2-68
47 - SUPPORT TÉLÉPHONE	2-68
48 - POIGNÉE DE RÉGLAGE DU VOLANT	2-68
49 - MARTEAU BRISE VITRE	2-68
50 - CALE DE SÉCURITÉ FLÈCHE	2-68
51 - BOUTON D'OUVERTURE TRAPPE D'ACCÈS REMPLISSAGE RÉSERVOIRS	2-68
52 - RÉSERVOIR DE CARBURANT	2-69
53 - RÉSERVOIR "DEF" (liquide d'échappement diesel)	2-69



FREINAGE D'URGENCE

FREIN DE SERVICE

Si le frein de service ne fonctionne pas correctement:

- Appuyer au maximum sur la pédale de frein de service pour immobiliser la machine.
- Activer le frein de stationnement manuel.



FREIN DE STATIONNEMENT MANUEL

⚠ IMPORTANT ⚠

Attention à l'immobilisation brutale de la machine

Dans le cas d'un danger immédiat:

- Activer le frein de stationnement manuel.



SORTIE DE SECOURS

VITRE ARRIÈRE

Utiliser la vitre arrière comme sortie de secours, dans le cas où il est impossible de quitter la cabine par la porte;

- Enlever la goupille pour ouvrir entièrement la vitre arrière.



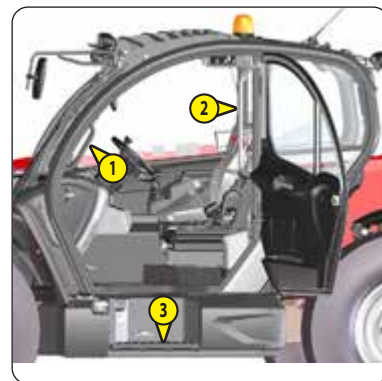
MARTEAU BRISE VITRE

Utiliser le marteau brise vitre pour briser l'une des vitres, dans le cas où il est impossible de quitter la cabine par la porte ou la vitre arrière.



1 - ACCÈS POSTE DE CONDUITE

- Être face à l'accès du poste de conduite pour monter et descendre, et toujours utiliser les trois points d'appui prévu à cet effet.
- 1 - Poignée gauche.
- 2 - Poignée droite.
- 3 - Marche pied.



2 - ÉCLAIRAGE MARCHE PIED



3 - SIÈGE DU CONDUCTEUR

Pour un meilleur confort, régler le siège à votre convenance et adopter une bonne position au poste de conduite.

⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas, vous ne devez effectuer les réglages du siège lorsque le chariot élévateur est en mouvement.

ENTRETIEN

⚠ IMPORTANT ⚠

Augmentation du risque d'accident lorsque le dossier bascule!

La saleté peut nuire au bon fonctionnement du siège. C'est pourquoi, veillez à ce que votre siège soit toujours propre.

- Pour entretenir ou changer les coussins, il suffit de les sortir de la carcasse du siège.
- Évitez de mouiller le tissu des coussins lorsque vous le nettoyez. Vérifiez d'abord sur une petite surface cachée la résistance du tissu avant d'utiliser les nettoyeurs courants pour tissus et matières plastiques.

SIÈGE DU CONDUCTEUR "CLASSIC"

POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE DU POIDS

Il est conseillé de régler le poids lorsque le conducteur n'est pas assis dessus.

- Se référer à la graduation 1 du siège.
- Tourner la poignée 2 suivant le poids du conducteur.

NOTA: Afin d'éviter tout ennui de santé, il est conseillé, avant de mettre le chariot élévateur en marche, de contrôler le réglage du poids et de l'ajuster.

RALLONGE DE DOSSIER

- La rallonge de dossier 3 est réglable en hauteur en la tirant vers le haut (les crans sont audibles) jusqu'à la butée.
- La rallonge de dossier peut être ôtée en exerçant une traction plus importante pour sauter la butée.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER

⚠ IMPORTANT ⚠

Si vous ne maintenez pas le dossier lors du réglage, il bascule complètement vers l'avant.

- Maintenir le dossier, tirer la manette 4 et incliner le dossier dans la position désirée.

RÉGLAGE LONGITUDINAL

- Enclencher la manette de blocage 5 dans la position souhaitée. Celle-ci bloquée, vous ne pouvez plus déplacer le siège dans une autre position.



SIÈGE DU CONDUCTEUR PNEUMATIQUE "PREMIUM"

POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE DU POIDS ET DE LA HAUTEUR DE L'ASSISE

RÉGLAGE DU POIDS

Régler le siège en fonction de votre poids lorsque vous êtes correctement assis.

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur.
- Tirer ou appuyer sur la manette 1 jusqu'à apparition de la zone verte dans le voyant 2 indiquant le bon réglage en fonction de votre poids.

NOTA: Afin d'éviter tout ennui de santé, il est conseillé, avant de mettre le chariot élévateur en marche, de contrôler le réglage du poids et de l'ajuster.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DE L'ASSISE

⚠ IMPORTANT ⚠

Pour éviter tout dommage ne pas actionner le compresseur pendant plus de 1 minute.

Lorsque le réglage du poids est effectué, vous pouvez modifier la hauteur de l'assise.

- Garder le contact électrique sur le chariot élévateur.
- Tirer ou appuyer sur la manette 1 et ajuster la hauteur de l'assise tout en contrôlant que la zone verte dans le voyant 2 reste visible.

RALLONGE DE DOSSIER

- La rallonge de dossier 3 est réglable en hauteur en la tirant vers le haut (les crans sont audibles) jusqu'à la butée.
- La rallonge de dossier peut être ôtée en exerçant une traction plus importante pour sauter la butée.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER

⚠ IMPORTANT ⚠

Si vous ne maintenez pas le dossier lors du réglage, il bascule complètement vers l'avant.

- Maintenir le dossier, tirer la manette 4 et incliner le dossier dans la position désirée.

RÉGLAGE LONGITUDINAL

- Enclencher la manette de blocage 5 dans la position souhaitée. Celle-ci bloquée, vous ne pouvez plus déplacer le siège dans une autre position.

RÉGLAGE ACCOUDOIR

- Faire basculer l'accoudoir vers l'arrière ou régler sa hauteur.
- Enlever le capuchon 6 pour régler la hauteur.
- Desserer l'écrou, ajuster la hauteur de l'accoudoir, resserrer l'écrou.
- Remettre le capuchon 6.
- Vous pouvez modifier l'inclinaison de l'accoudoir en tournant la molette 7.



SIÈGE DU CONDUCTEUR PNEUMATIQUE "ÉLITE"

POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE DU POIDS ET DE LA HAUTEUR DE L'ASSISE

⚠ IMPORTANT ⚠

Pour éviter tout dommage ne pas actionner le compresseur pendant plus de 1 minute.

RÉGLAGE DU POIDS

Régler le siège en fonction de votre poids lorsque vous êtes correctement assis.

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur.
- Tirer brièvement la manette 1 vers le haut pour le réglage automatique du siège en fonction de votre poids.

NOTA: Afin d'éviter tout ennui de santé, il est conseillé, avant de mettre le chariot élévateur en marche, de contrôler le réglage du poids et de l'ajuster.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DE L'ASSISE

- Tirer ou enfoncer complètement la manette 1 pour modifier la hauteur du siège. Quand la butée de fin de course supérieure ou inférieure est atteinte, la hauteur se règle automatiquement garantissant ainsi une course d'amortissement minimale.



AMORTISSEUR HORIZONTAL

Dans certaines conditions (ex. Conduite avec une remorque) il est conseillé d'utiliser l'amortisseur horizontal 2. Le siège du conducteur peut ainsi mieux amortir les à-coups dans le sens de la marche.

- Position A: Amortisseur horizontal enlevé.
- Position B: Amortisseur horizontal mis.

RALLONGE DE DOSSIER

- La rallonge de dossier 3 est réglable en hauteur en la tirant vers le haut (les crans sont audibles) jusqu'à la butée.
- La rallonge de dossier peut être ôtée en exerçant une traction plus importante pour sauter la butée.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER

⚠ IMPORTANT ⚠

Si vous ne maintenez pas le dossier lors du réglage, il bascule complètement vers l'avant.

- Maintenir le dossier, tirer la manette 4 et incliner le dossier dans la position désirée.

RÉGLAGE LONGITUDINAL

- Enclencher la manette de blocage 5 dans la position souhaitée. Celle-ci bloquée, vous ne pouvez plus déplacer le siège dans une autre position.

RÉGLAGE LOMBAIRE

Ceci permet d'augmenter aussi bien le confort de l'assise que la liberté de mouvement du conducteur.

- Tourner la poignée 6 indifféremment vers la gauche ou vers la droite pour régler le soutien lombaire en hauteur et en profondeur.

RÉGLAGE ACCOUDOIR

- Faire basculer l'accoudoir vers l'arrière ou régler sa hauteur.
- Enlever le capuchon 7 pour régler la hauteur.
- Desserer l'écrou, ajuster la hauteur de l'accoudoir, resserrer l'écrou.
- Remettre le capuchon 7.
- Vous pouvez modifier l'inclinaison de l'accoudoir en tournant la molette 8.

SIÈGE DU CONDUCTEUR PNEUMATIQUE "LUXE"

POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE DU POIDS ET DE LA HAUTEUR DE L'ASSISE

⚠ IMPORTANT ⚠

Pour éviter tout dommage ne pas actionner le compresseur pendant plus de 1 minute.

RÉGLAGE DU POIDS

Régler le siège en fonction de votre poids lorsque vous êtes correctement assis.

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur.
- Tirer brièvement la manette 1 vers le haut pour le réglage automatique du siège en fonction de votre poids.

NOTA: Afin d'éviter tout ennui de santé, il est conseillé, avant de mettre le chariot élévateur en marche, de contrôler le réglage du poids et de l'ajuster.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DE L'ASSISE

- Tirer ou enfoncer complètement la manette 1 pour modifier la hauteur du siège. Quand la butée de fin de course supérieure ou inférieure est atteinte, la hauteur se règle automatiquement garantissant ainsi une course d'amortissement minimale.

AMORTISSEUR HORIZONTAL

Dans certaines conditions (ex. Conduite avec une remorque) il est conseillé d'utiliser l'amortisseur horizontal 2. Le siège du conducteur peut ainsi mieux amortir les à-coups dans le sens de la marche.

- Position A: Amortisseur horizontal enlevé.
- Position B: Amortisseur horizontal mis.

RALLONGE DE DOSSIER

- La rallonge de dossier 3 est réglable en hauteur en la tirant vers le haut (les crans sont audibles) jusqu'à la butée.
- La rallonge de dossier peut être ôtée en exerçant une traction plus importante pour sauter la butée.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER

⚠ IMPORTANT ⚠

Si vous ne maintenez pas le dossier lors du réglage, il bascule complètement vers l'avant.

- Maintenir le dossier, tirer la manette 4 et incliner le dossier dans la position désirée.

RÉGLAGE LONGITUDINAL

- Enclencher la manette de blocage 5 dans la position souhaitée. Celle-ci bloquée, vous ne pouvez plus déplacer le siège dans une autre position.

RÉGLAGE LOMBAIRE

Ceci permet d'augmenter aussi bien le confort de l'assise que la liberté de mouvement du conducteur.

- En actionnant l'interrupteur supérieur ou inférieur, le support lombaire peut être ajusté individuellement dans la partie supérieure ou inférieure du dossier.
- La cambrure du réglage lombaire est réglée en appuyant sur "+" ou sur "-" de l'interrupteur 6 correspondant.
- Relâchez l'interrupteur lorsque la cambrure souhaitée du dossier est atteinte.

RÉGLAGE ACCOUDOIR

- Faire basculer l'accoudoir vers l'arrière ou régler sa hauteur.
- Enlever le capuchon 7 pour régler la hauteur.
- Desserer l'écrou, ajuster la hauteur de l'accoudoir, resserrer l'écrou.
- Remettre le capuchon 7.
- Vous pouvez modifier l'inclinaison de l'accoudoir en tournant la molette 8.

CHAUFFAGE

- Actionner l'interrupteur 9 pour activer ou désactiver le chauffage du siège.



SIÈGE DU CONDUCTEUR PNEUMATIQUE "ALDDS"

POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE DE L'ASSISE



Pour éviter tout dommage ne pas actionner le compresseur pendant plus de 1 minute.

RÉGLAGE DU POIDS

Régler le siège en fonction de votre poids lorsque vous êtes correctement assis.

- Mettre le contact électrique à l'aide de la clé de contact.
- Tirer brièvement la manette 1 vers le haut pour le réglage automatique du siège en fonction de votre poids.

NOTA: Afin d'éviter tout ennui de santé, il est conseillé, avant de mettre le chariot élévateur en marche, de contrôler le réglage du poids et de l'ajuster.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DE L'ASSISE

- Tirer ou enfoncer complètement la manette 1 pour modifier la hauteur du siège. Quand la butée de fin de course supérieure ou inférieure est atteinte, la hauteur se règle automatiquement garantissant ainsi une course d'amortissement minimale.

RÉGLAGE EN INCLINAISON DE L'ASSISE

- Tirer la poignée 2 vers le haut tout en augmentant ou en réduisant la pression sur la partie avant ou arrière de l'assise pour trouver une position confortable.

RÉGLAGE EN PROFONDEUR DE L'ASSISE

- Tirer la poignée 3 vers le haut tout en avançant ou en reculant l'assise pour trouver la position souhaitée.

AMORTISSEUR HORIZONTAL

Dans certaines conditions (ex. Conduite avec une remorque) il est conseillé d'utiliser l'amortisseur horizontal 4. Le siège du conducteur peut ainsi mieux amortir les à-coups dans le sens de la marche.

- Position A: Amortisseur horizontal EN SERVICE.
- Position B: Amortisseur horizontal HORS SERVICE.

RALLONGE DE DOSSIER

- La rallonge de dossier 5 est réglable en hauteur en la tirant vers le haut (les crans sont audibles) jusqu'à la butée.
- La rallonge de dossier peut être ôtée en exerçant une traction plus importante pour sauter la butée.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER



Si vous ne maintenez pas le dossier lors du réglage, il bascule complètement vers l'avant.

- Maintenir le dossier, tirer la manette 6 et incliner le dossier dans la position désirée.

RÉGLAGE LONGITUDINAL

- Enclencher la manette de blocage 7 dans la position souhaitée. Celle-ci bloquée, vous ne pouvez plus déplacer le siège dans une autre position.

RÉGLAGE LOMBAIRE

Ceci permet d'augmenter aussi bien le confort de l'assise que la liberté de mouvement du conducteur.

- En actionnant l'interrupteur supérieur ou inférieur, le support lombaire peut être ajusté individuellement dans la partie supérieure ou inférieure du dossier.
- La cambrure du réglage lombaire est réglée en appuyant sur "+" ou sur "-" de l'interrupteur 8 correspondant.
- Relâchez l'interrupteur lorsque la cambrure souhaitée du dossier est atteinte.

RÉGLAGE ACCOUDOIR

- Faire basculer l'accoudoir vers l'arrière ou régler sa hauteur.
- Enlever le capuchon 9 pour régler la hauteur.
- Desserer l'écrou, ajuster la hauteur de l'accoudoir, resserrer l'écrou.
- Remettre le capuchon 9.
- Vous pouvez modifier l'inclinaison de l'accoudoir en tournant la molette 10.

CHAUFFAGE

- Actionner l'interrupteur 11 pour activer ou désactiver le chauffage du siège



4 - ACCOUDOIR ET RANGEMENT

Soulever l'accoudoir pour accéder au rangement.

RÉGLAGE ACCOUDOIR

Le réglage de l'accoudoir fait évoluer la position du manipulateur.

⚠ IMPORTANT ⚠

S'assurer que la position de l'accoudoir soit la plus ergonomique possible pour un meilleur confort de conduite ou de manipulation hydraulique.

- Ajuster la hauteur de l'accoudoir avec la molette A.
- Ajuster vers l'avant ou l'arrière l'accoudoir à l'aide des molettes B.



5 - CEINTURE DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas vous ne devez utiliser le chariot élévateur si la ceinture de sécurité est défectueuse (fixation, verrouillage, couture, déchirure, etc.).

Réparer ou remplacer la ceinture de sécurité immédiatement.

- Asseyez-vous correctement sur le siège.
- Vérifier que la ceinture de sécurité n'est pas torsadée.
- Passer la ceinture au niveau du bassin.
- Attacher la ceinture de sécurité et contrôler son verrouillage.
- Ajuster la ceinture à votre corpulence sans comprimer votre bassin et sans jeu excessif.



6 - COUPE BATTERIE

Permet d'isoler rapidement la batterie lors de l'arrêt d'utilisation du chariot élévateur, en prévention suite au stationnement, en cas d'intervention sur le circuit électrique ou en cas d'urgence pour isoler un court-circuit.

⚠ IMPORTANT ⚠

Sauf urgence accidentelle (départ de feu, accident, renversement du chariot élévateur) ne jamais actionner le coupe batterie lorsque le moteur tourne, ceci pourrait endommager l'alternateur et les composants électroniques du chariot élévateur.

- Couper le contact électrique à l'aide de la clé contact, attendre 30 secondes, puis actionner le coupe batterie.

NOTA: Attendre 5 minutes avant de débrancher la batterie, cette attente est exigée pour purger le système de liquide d'échappement diesel (DEF).



7 - ARRÊT D'URGENCE

En cas de danger, il permet de forcer la transmission au neutre et de couper tous les mouvements hydrauliques.

⚠ IMPORTANT ⚠

Attention à l'arrêt brutal des mouvements hydrauliques quand vous utilisez ce bouton. Si possible activer le frein de stationnement de la machine avant d'activer l'arrêt d'urgence.

- Tourner le bouton pour le désactiver.



8 - CONTACTEUR À CLÉ

Ce contacteur possède 5 positions:

- P - Non utilisée.
- O - Coupure contact électrique et arrêt du moteur thermique.
- I - Contact électrique + préchauffage.
- II - Non utilisée.
- III - Démarrage et retour en position I dès que l'on relâche la clé.



9 - TABLEAU DE BORD "HARMONY"

INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET TÉMOINS

A - COMPTE-TOURS

B - TEMPÉRATURE D'EAU MOTEUR THERMIQUE



Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, il indique une température élevée du liquide de refroidissement. Laisser le moteur thermique tourner au ralenti pour abaisser la température de l'eau, si le défaut persiste, arrêter le moteur thermique et rechercher l'origine de la panne dans le circuit de refroidissement.

C - NIVEAU CARBURANT

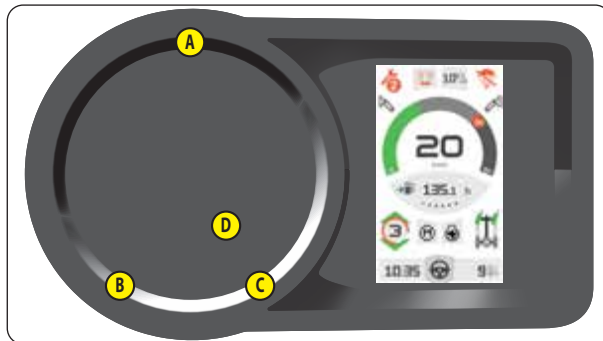


Si le témoin s'allume, votre temps d'utilisation est limité, remplir le réservoir de carburant.

D - NIVEAU "DEF" (liquide d'échappement diesel)



Si le témoin s'allume remplir le réservoir de DEF (Liquide d'échappement diesel)



TÉMOIN DÉFAUT CHARGE BATTERIE

Si le témoin et le buzzer s'allument pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter le moteur thermique et rechercher la cause (circuit électrique, courroie d'alternateur, alternateur etc.).



TÉMOIN DÉFAUT PRESSION HUILE DIRECTION

Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter le moteur thermique et rechercher la cause (fuite éventuelle, etc.).



TÉMOIN DÉFAUT PRÉSENCE EAU DANS PRÉFILTRE À CARBURANT

Le témoin s'allume lorsque de l'eau est présente dans le préfiltre à carburant. Arrêter le chariot élévateur et effectuer les réparations nécessaires.



TÉMOIN DÉFAUT NIVEAU HUILE DE FREINAGE

Si le témoin et le buzzer s'allument pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et rechercher la cause (niveau d'huile de freinage, fuite éventuelle, etc.). En cas de baisse de niveau anormale, consulter votre concessionnaire.



TÉMOIN DÉFAUT PRESSION HUILE MOTEUR THERMIQUE

Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et rechercher la cause (niveau d'huile dans le carter moteur).

NOTA: Après le démarrage du moteur thermique, le témoin reste allumé pendant quelques secondes puis s'éteint lorsque la pression huile moteur thermique est correcte. Dès lors, toute la puissance du moteur thermique est disponible.



TÉMOIN PRÉCHAUFFAGE MOTEUR THERMIQUE

Le préchauffage est nécessaire. Lors de la mise du contact électrique sur le chariot élévateur, le témoin s'allume pendant 2 secondes et s'éteint dès que le préchauffage est terminé. Démarrer le moteur thermique du chariot élévateur.



TÉMOIN DÉFAUT PRESSION HUILE BOÎTE DE VITESSES

Le témoin et le buzzer s'allument lorsqu'il y a une baisse de pression anormale, en marche avant, dans la boîte de vitesses. Arrêter le moteur thermique et rechercher la cause (niveau d'huile boîte de vitesses, fuite éventuelle, radiateur, etc.).

NOTA: Ce voyant ne fonctionne qu'avec la marche avant et en roulage, ne pas tenir compte de l'information quand le chariot élévateur est à l'arrêt et au ralenti.



TÉMOIN DÉFAUT TEMPÉRATURE HUILE BOÎTE DE VITESSES

Le témoin et le buzzer s'allument lorsque la température d'huile de la boîte de vitesses est anormalement élevée. Arrêter le moteur thermique et rechercher la cause (niveau d'huile boîte de vitesses, fuite éventuelle, radiateur, etc.).



TÉMOIN DÉFAUT COLMATAGE FILTRE RETOUR HYDRAULIQUE

Le témoin et le buzzer s'allument lorsque la cartouche du filtre à huile retour hydraulique est encrassée. Arrêter le moteur thermique et effectuer les réparations nécessaires (≤ 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).



TÉMOIN DÉFAUT NIVEAU D'EAU MOTEUR THERMIQUE

Si le témoin et le buzzer s'allument pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et rechercher la cause (niveau de liquide de refroidissement, fuite éventuelle, radiateur, etc.).



TÉMOIN DÉFAUT ARRÊT MOTEUR THERMIQUE

Si le témoin s'allume ou clignote pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et consulter votre concessionnaire.



TÉMOIN DÉFAUT COLMATAGE FILTRE À AIR

Le témoin et le buzzer s'allument lorsque la cartouche du filtre à air encrassée. Arrêter le moteur thermique et effectuer les réparations nécessaires (≤ 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).







TÉMOIN DÉFAUT MOTEUR THERMIQUE

Si le témoin s'allume ou clignote pendant le fonctionnement du chariot élévateur, un défaut de diagnostic a été détecté. Le chariot élévateur fonctionne en mode dégradé. Consulter votre concessionnaire dans les plus brefs délais.



TÉMOIN DÉFAUT "SCR" (réduction catalytique sélective)

Le témoin s'allume si l'efficacité du système ou la qualité du liquide d'échappement diesel est défectueuse.

Le témoin  clignotant +  + un signal sonore	- Niveau du "DEF" (liquide d'échappement diesel) bas. - Remplir le réservoir "DEF" .
 +  + un signal sonore	- Consulter votre concessionnaire dans les plus brefs délais.



TÉMOIN NIVEAU DE CRISTALLISATION OU SULFURISATION

Si le témoin clignote pendant le fonctionnement du chariot élévateur, effectuer une RÉGÉNÉRATION D'ÉCHAPPEMENT "CHARIOT ÉLÉVATEUR STATIONNÉ" (≤ 3 - MAINTENANCE: ENTRETIEN OCCASIONNEL).



TÉMOIN RÉGÉNÉRATION AUTOMATIQUE D'ÉCHAPPEMENT DÉSACTIVÉ

Le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, pour indiquer la désactivation de la régénération automatique d'échappement (≤ 3 INTERRUPTEURS).



TÉMOIN TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DES GAZ D'ÉCHAPPEMENT

Le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, pour indiquer une température élevée des gaz d'échappement. Ne pas arrêter le moteur thermique si le témoin est allumé.

Vous pouvez continuer d'utiliser le chariot élévateur hors environnement ATEX (Atmosphère explosif).

Pour utiliser votre machine en atmosphère ATEX (atmosphère explosif, espace exigu ou non ventilé...). (≤ 3 INTERRUPTEURS - DÉSACTIVATION DE LA RÉGÉNÉRATION AUTOMATIQUE D'ÉCHAPPEMENT).

ÉCRAN D'INFORMATION



TÉMOIN DE FEUX DE ROUTE



TÉMOIN DES FEUX DE CROISEMENT



TÉMOIN DES CLIGNOTANTS



TÉMOIN FREIN DE STATIONNEMENT



TÉMOIN GYROPHARE



MAINTENANCE NÉCESSAIRE



MAINTENANCE DÉPASSÉE



MAINTENANCE DÉPASSÉE + NOMBRE DE CODE ERREUR



ANGLE DE FLÈCHE



NEUTRALISATION DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES



DÉSACTIVATION DE LA COUPURE DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES "AGGRAVANTS"



NON UTILISÉ



RAPPORT DE VITESSES



TRANSMISSION MANUEL



TRANSMISSION AUTOMATIQUE



INDICATEUR DIRECTION DES ROUES



HORLOGE



MODE CONDUITE



MODE TRAVAIL



TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE





COMPTEUR HORAMÈTRE

- Cet écran s'affiche quelques secondes à la mise du contact électrique.



COMPTEUR DE VITESSE

- Cet écran s'affiche en mode conduite.



RÉGLAGE DÉBIT HYDRAULIQUE

- Cet écran s'affiche en mode travail.



POP-UP

- POP-UP bleu: message d'information.
- POP-UP gris: message de fonctionnement.
- POP-UP orange: message d'alerte.
- POP-UP rouge: message défaut, consulter votre concessionnaire.



ÉCRAN D'INFORMATION

- Maintenir appuyé et tourner le bouton de navigation A pour changer de mode.

- Horamètre total.
- Horamètre partiel.
- Consommation carburant instantanée.
- Consommation carburant moyenne.
- Autonomie carburant.
- Compte-tours.



10 - TABLEAU DE BORD "VISION"

INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET TÉMOINS

A - COMPTE-TOURS

B - TEMPÉRATURE D'EAU MOTEUR THERMIQUE



Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, il indique une température élevée du liquide de refroidissement. Laisser le moteur thermique tourner au ralenti pour abaisser la température de l'eau, si le défaut persiste, arrêter le moteur thermique et rechercher l'origine de la panne dans le circuit de refroidissement.

C - NIVEAU CARBURANT





Si le témoin s'allume, votre temps d'utilisation est limité, remplir le réservoir de carburant.

D - NIVEAU "DEF" (liquide d'échappement diesel)



Si le témoin s'allume, votre temps d'utilisation est limité, remplir le réservoir de DEF (Liquide d'échappement diesel).

E - ZONE DE TÉMOIN DE DÉFAUT

Les témoins lumineux s'affichent au nombre de cinq maximum sur la zone d'affichage. Une flèche rouge  indique l'affichage d'un sixième défaut, au-delà de six défauts, la flèche  devient clignotante.



TÉMOIN DÉFAUT CHARGE BATTERIE

Si le témoin et le buzzer s'allument pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter le moteur thermique et rechercher la cause (circuit électrique, courroie d'alternateur, alternateur etc.).



TÉMOIN DÉFAUT PRESSION HUILE DIRECTION

Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter le moteur thermique et rechercher la cause (fuite éventuelle, etc.).



TÉMOIN DÉFAUT PRÉSENCE EAU DANS PRÉFILTRE À CARBURANT

Le témoin s'allume lorsque de l'eau est présente dans le préfiltre à carburant. Arrêter le chariot élévateur et effectuer les réparations nécessaires.



TÉMOIN DÉFAUT NIVEAU HUILE DE FREINAGE

Si le témoin et le buzzer s'allument pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et rechercher la cause (niveau d'huile de freinage, fuite éventuelle, etc.). En cas de baisse de niveau anormale, consulter votre concessionnaire.



TÉMOIN DÉFAUT PRESSION HUILE MOTEUR THERMIQUE

Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et rechercher la cause (niveau d'huile dans le carter moteur).

NOTA: Après le démarrage du moteur thermique, le témoin reste allumé pendant quelques secondes puis s'éteint lorsque la pression huile moteur thermique est correcte. Dès lors, toute la puissance du moteur thermique est disponible.



TÉMOIN PRÉCHAUFFAGE MOTEUR THERMIQUE

Le préchauffage est nécessaire. Lors de la mise du contact électrique sur le chariot élévateur, le témoin s'allume pendant 2 secondes et s'éteint dès que le préchauffage est terminé. Démarrer le moteur thermique du chariot élévateur.



TÉMOIN DÉFAUT PRESSION HUILE BOÎTE DE VITESSES

Le témoin et le buzzer s'allument lorsqu'il y a une baisse de pression anormale, en marche avant, dans la boîte de vitesses. Arrêter le moteur thermique et rechercher la cause (niveau d'huile boîte de vitesses, fuite éventuelle, radiateur, etc.).



NOTA: Ce voyant ne fonctionne qu'avec la marche avant et en roulage, ne pas tenir compte de l'information quand le chariot élévateur est à l'arrêt et au ralenti.



TÉMOIN DÉFAUT TEMPÉRATURE HUILE BOÎTE DE VITESSES

Le témoin et le buzzer s'allument lorsque la température d'huile de la boîte de vitesses est anormalement élevée. Arrêter le moteur thermique et rechercher la cause (niveau d'huile boîte de vitesses, fuite éventuelle, radiateur, etc.).



TÉMOIN DÉFAUT COLMATAGE FILTRE RETOUR HYDRAULIQUE

Le témoin et le buzzer s'allument lorsque la cartouche du filtre à huile retour hydraulique est encrassée. Arrêter le moteur thermique et effectuer les réparations nécessaires (↩ 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).



TÉMOIN DÉFAUT NIVEAU D'EAU MOTEUR THERMIQUE

Si le témoin et le buzzer s'allument pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et rechercher la cause (niveau de liquide de refroidissement, fuite éventuelle, radiateur, etc.).



TÉMOIN DÉFAUT ARRÊT MOTEUR THERMIQUE

Si le témoin s'allume ou clignote pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et consulter votre concessionnaire.



TÉMOIN DÉFAUT COLMATAGE FILTRE À AIR

Le témoin et le buzzer s'allument lorsque la cartouche du filtre à air encrassée. Arrêter le moteur thermique et effectuer les réparations nécessaires (↩ 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).







TÉMOIN DÉFAUT MOTEUR THERMIQUE

Si le témoin s'allume ou clignote pendant le fonctionnement du chariot élévateur, un défaut de diagnostic a été détecté. Le chariot élévateur fonctionne en mode dégradé. Consulter votre concessionnaire dans les plus brefs délais.



TÉMOIN DÉFAUT "SCR" (réduction catalytique sélective)

Le témoin s'allume si l'efficacité du système ou la qualité du liquide d'échappement diesel est défectueuse.

Le témoin  clignotant +  + un signal sonore	- Niveau du "DEF" (liquide d'échappement diesel) bas. - Remplir le réservoir "DEF".
 +  + un signal sonore	- Consulter votre concessionnaire dans les plus brefs délais.



TÉMOIN NIVEAU DE CRISTALLISATION OU SULFURATION

Si le témoin clignote pendant le fonctionnement du chariot élévateur, effectuer une RÉGÉNÉRATION D'ÉCHAPPEMENT "CHARIOT ÉLÉVATEUR STATIONNÉ" (↩ 3 - MAINTENANCE: ENTRETIEN OCCASIONNEL).



TÉMOIN RÉGÉNÉRATION AUTOMATIQUE D'ÉCHAPPEMENT DÉSACTIVÉ

Le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, pour indiquer la désactivation de la régénération automatique d'échappement (↩ INTERRUPTEURS).



TÉMOIN TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DES GAZ D'ÉCHAPPEMENT

Le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, pour indiquer une température élevée des gaz d'échappement. Ne pas arrêter le moteur thermique si le témoin est allumé.

Vous pouvez continuer d'utiliser le chariot élévateur hors environnement ATEX (Atmosphère explosif).

Pour utiliser votre machine en atmosphère ATEX (atmosphère explosif, espace exigü ou non ventilé...). (↩ INTERRUPTEURS - DÉSACTIVATION DE LA RÉGÉNÉRATION AUTOMATIQUE D'ÉCHAPPEMENT).

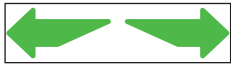
ÉCRAN D'INFORMATION



TÉMOIN DE FEUX DE ROUTE



TÉMOIN DES FEUX DE CROISEMENT



TÉMOIN DES CLIGNOTANTS



TÉMOIN FREIN DE STATIONNEMENT



TÉMOIN GYROPHARE



ANGLE DE FLÈCHE



MAINTENANCE NÉCESSAIRE



MAINTENANCE DÉPASSÉE



MAINTENANCE DÉPASSÉE + NOMBRE DE CODE ERREUR



NEUTRALISATION DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES



DÉSACTIVATION DE LA COUPE DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES "AGGRAVANTS"



RAPPORT DE VITESSES



TRANSMISSION MANUEL



TRANSMISSION AUTOMATIQUE



INDICATEUR DIRECTION DES ROUES



HORLOGE



MODE CONDUITE



MODE TRAVAIL



CAMÉRA (OPTION)



TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE





COMPTEUR HORAMÈTRE

- Cet écran s'affiche quelques secondes à la mise du contact électrique.



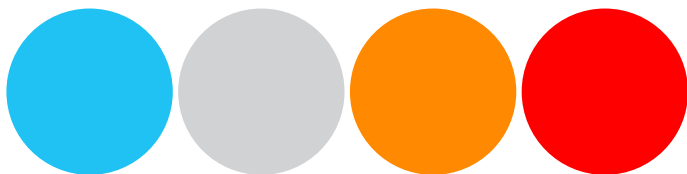
COMPTEUR DE VITESSE

- Cet écran s'affiche en mode conduite.



RÉGLAGE DÉBIT HYDRAULIQUE

- Cet écran s'affiche en mode travail.



POP-UP

- POP-UP bleu: message d'information.
- POP-UP gris: message de fonctionnement.
- POP-UP orange: message d'alerte.
- POP-UP rouge: message défaut, consulter votre concessionnaire.



ÉCRAN D'INFORMATION

- Maintenir appuyé et tourner le bouton de navigation A pour changer de mode.

- Horamètre total.
- Horamètre partiel.
- Consommation carburant instantanée.
- Consommation carburant moyenne.
- Autonomie carburant.
- Compte-tours.



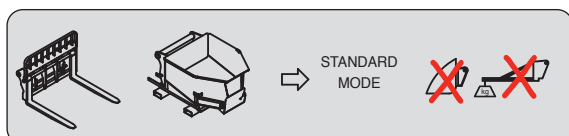
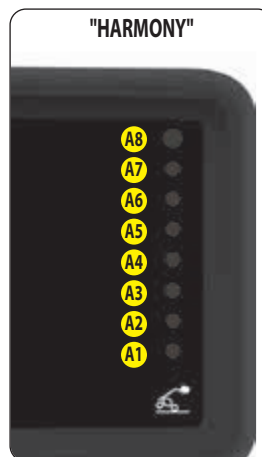
11 - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

⚠ IMPORTANT ⚠

L'opérateur doit respecter impérativement l'abaque de charge du chariot élévateur, et le mode d'utilisation en fonction de l'accessoire.

Ce dispositif prévient l'opérateur des limites de la stabilité longitudinale du chariot élévateur. Toutefois, la stabilité latérale peut réduire l'abaque de charge dans sa partie haute, cette réduction n'est pas détectée par ce dispositif.

Suivant le type de travaux demandés, les modes d'utilisations du dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale, permettent à l'opérateur d'utiliser son chariot élévateur en toute sécurité.

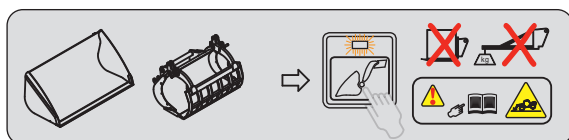


MODE "MANUTENTION"

UTILISATION SUR FOURCHE

- Par défaut, au démarrage du chariot élévateur, le dispositif est en MODE "MANUTENTION".
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré.

ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 5 km/h	VITESSE > à 5 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.	A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.	- Pas d'alarme sonore.	- Pas d'alarme sonore. - Voyant allumé.

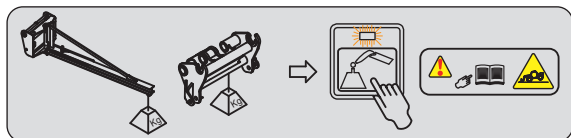


MODE "GODET"

UTILISATION AVEC BENNE


- Placer le chariot élévateur en position transport.
- Appuyer sur le bouton le MODE "GODET" est validé par un signal sonore et l'allumage du voyant.
- Appuyer à nouveau sur ce bouton ou couper le contact électrique à l'aide du contacteur à clé pour un retour en MODE "MANUTENTION".
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré.


ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 5 km/h	VITESSE > à 5 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
- Le mode "GODET" se désactive au bout de quelques secondes si le chariot élévateur reste immobile.	A6 : Un signal sonore au passage de la zone rouge. - Les mouvements hydrauliques sont adaptés.	Pas d'alarme sonore. - Les mouvements hydrauliques sont adaptés.	- Pas d'alarme sonore. - Voyant allumé.



MODE "CHARGE SUSPENDUE"

UTILISATION AVEC POTENCE (offrant une marge de sécurité plus élevée)

- Placer le chariot élévateur en position transport.
- Appuyer sur le bouton , le MODE "CHARGE SUSPENDUE" est validé par un signal sonore et l'allumage du voyant. Les mouvements hydrauliques de l'inclinaison sont neutralisés, ainsi que le mouvement de levage lorsque la limite de la stabilité longitudinale est atteinte (voyant A8 allumé).
- Appuyer à nouveau sur ce bouton ou couper le contact électrique à l'aide du contacteur à clé pour un retour en MODE "MANUTENTION".
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré.

ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 5 km/h	VITESSE > à 5 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
	A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.		-Pas d'alarme sonore. -Voyant  allumé.

A - ALARMES VISUELLES

- A1 - A2 - A3: La réserve de la stabilité longitudinale est importante.
- A4 - A5: Le chariot élévateur se rapproche de la limite de la stabilité longitudinale. Manœuvrer avec précaution.
- A6: Le chariot élévateur est proche de la limite de la stabilité longitudinale. Manœuvrer avec précaution.
- A7: Le chariot élévateur est très proche de la limite de la stabilité longitudinale. Manœuvrer avec extrême précaution.
- A8: Le chariot élévateur se situe à la limite de la stabilité longitudinale autorisée.

B - COUPURES DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES

MODE "MANUTENTION"

- A8: Tous les mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS" sont coupés. N'effectuer que les mouvements hydrauliques désaggravants dans l'ordre suivant: rentrée et levée de la flèche.

MODE "GODET"

- A8: Les mouvements de descente et sortie de la flèche sont coupés, les autres mouvements restent disponibles.


MODE "CHARGE SUSPENDUE"



- A8: Tous les mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS" et de levée de la flèche sont coupés, seul le mouvement hydraulique de rentrée de la flèche est disponible.

C - DÉSACTIVATION DE LA COUPURE DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES "AGGRAVANTS"

⚠ IMPORTANT ⚠

Restez très vigilant pendant cette manœuvre, seule la stabilité dynamique du chariot élévateur informe l'opérateur.

Dans certain cas, pour se dégager d'une situation délicate, l'opérateur peut outrepasser cette sécurité. Le bouton  permet de désactiver temporairement la coupure des mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS".

- Maintenir le bouton  appuyé, le voyant s'allume (temporisation de 60 secondes) et le picto  s'affiche sur l'écran d'information. Effectuer en même temps, avec une extrême prudence, le mouvement hydraulique AGGRAVANT nécessaire.

D - JAUGE DE CONTRAINTE

⚠ IMPORTANT ⚠

Le démontage et la calibration de la jauge de contrainte sont interdits, ils doivent être effectués par un personnel qualifié, consulter votre concessionnaire.



12 - CONSOLE DE COMMANDE ÉCRAN D'INFORMATION

NOTA: Le contenu des menus "PRÉFÉRENCES" et "INFORMATIONS" est variable suivant l'équipement du chariot élévateur.



A - BOUTON DE NAVIGATION ET DE VALIDATION

B - MENU PRÉFÉRENCES

- Appuyer sur le bouton B pour afficher le menu "PRÉFÉRENCES"
- Tourner le bouton A pour naviguer dans les menus et sous-menus.
- Appuyer sur le bouton A pour valider.

SYSTÈME	> DATE ET HEURE	
	> LANGUES	
	> UNITÉS	
	> ÉCRAN	
	> POP-UPS	
	> DIGICODE (OPTION)	
	> CAMÉRAS (OPTION)	
	> CODE CLIENT	
	> CONFIGURATION (code client ou expert)	> RESET HORAMÈTRE PARTIEL
		> RESET HORAMÈTRE MAINTENANCE
TRANSMISSION	> ACCÉLÉRATEUR MANUEL	
	> MODE ECO	
	> TEST FREINAGE REMORQUE (OPTION)	
HYDRAULIQUE	> RECALAGE STABILITÉ	
	> HYDRAULIQUES LSU	
	> TEST STABILITÉ	
	> JSM AUTOPOWER	
	> EASY CONNECT SYSTEM (OPTION)	
	> CONFIGURATION (code client ou expert)	> OVERRIDE
MOTORISATION	> FAN DRIVE INVERSION VENTILATION	
	> RÉGÉNÉRATION	
	> ECO STOP (OPTION)	
GENERAL	> CENTRALE DE GRAISSAGE (OPTION)	> FAIBLE
		> NORMAL
		> ELEVE
	> SMART COUNTING SYSTEM (SCS) (OPTION)	> TYPE DE MESURE
		> MÉTHODE DE CUMUL
		> CIBLE À ATTEINDRE
		> AFFICHAGE
	> SMART WEIGHING SYSTEM (SWS) (OPTION)	> TYPE DE MESURE
		> MÉTHODE DE CUMUL
		> CIBLE À ATTEINDRE
	> AFFICHAGE	
	> RATIONS	
	> CALIBRATION PESAGE	
EXPERT (code expert)	> CALIBRATION STABILITÉ	
	> CALIBRATION ANGLE DE FLÈCHE	
	> CALIBRATION PÉDALE INCHING	
	> CALIBRATION ANGLE TABLIER	
	> CALIBRATION DISTRIBUTEUR	
	> CALIBRATION INCLINOMETRE	
	> CODE EXPERT	

C - MENU INFORMATIONS

- Appuyer sur le bouton pour afficher le menu "INFORMATIONS"
- Tourner le bouton A pour naviguer dans les menus et sous-menus.
- Appuyer sur le bouton A pour valider.


DÉPANNAGE	> DÉFAUTS
ENTRETIEN	> RESET MAINTENANCE
GÉNÉRAL	> IDENTIFICATION
	> VERSION LOGICIEL
HYDRAULIQUE	> NIVEAU D'HUILE
MESURE	> HISTORIQUE

D - RETOUR ARRIÈRE

- Appuyer sur le bouton pour revenir à l'écran précédent.



NEUTRALISATION DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES

En circulation routière, il est fortement conseillé (obligatoire en Allemagne) de couper tous les mouvements hydrauliques. Le témoin lumineux et l'affichage du picto  sur l'écran d'information indiquent son utilisation.



GYROPHARE

Le témoin lumineux indique son utilisation.



FEUX DE DÉTRESSE

13 - TABLEAU DES BOUTONS

FONCTION DES BOUTONS

- Bouton rouge: Sécurité.
- Bouton orange: Transmission / Moteur.
- Bouton bleu: Hydraulique.
- Bouton noir: Autre.

DIAGNOSTIQUE DES BOUTONS

- Si tous les boutons sont éteints, problème d'alimentation, contacter votre concessionnaire.
- Si tous les boutons clignotent simultanément, problème de liaison, contacter votre concessionnaire.



DÉSACTIVATION DE LA COUPURE DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES "AGGRAVANTS"

< DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE



NON UTILISÉ



COUPURE TRANSMISSION

UTILISATION DE LA COUPURE TRANSMISSION



- En chargeuse (voyant allumé):
 - à la pédale des freins de service pendant la course de garde de la pédale,
 - ou, à la mise au neutre du sélecteur de marche avant/neutre/arrière.
- En roulage ou en approche lente et redémarrage progressif pour de la manutention délicate (voyant éteint):
 - à la mise au neutre du sélecteur de marche avant/neutre/arrière.



TRANSMISSION AUTOMATIQUE (OPTION)



Arrêter le chariot élévateur et mettre le sélecteur de marche au neutre avant de changer de mode de transmission.

- Voyant allumé, passage des vitesses en automatique, l'affichage du picto  /  sur l'écran d'information indique son utilisation.
- Voyant éteint, passage des vitesses en manuel, en appuyant sur les boutons (+) ou (-) du sélecteur de vitesses.



MÉMORISATION RÉGIME MOTEUR THERMIQUE (OPTION)

< DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS




MÉMORISATION RAPPORT DE VITESSE (OPTION)

< DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS




FREIN DE STATIONNEMENT "MODE MANUEL"

- Appuyer sur le bouton  pour son activation, le témoin lumineux indique son utilisation.
- Appuyer à nouveau pour le désactiver.



FREIN DE STATIONNEMENT "MODE AUTOMATIQUE"

La fonction permet le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du chariot élévateur, et le desserrage du frein de stationnement lorsque les conditions de déplacement du chariot élévateur sont respectées.

- Appuyer sur le bouton  pour son activation, le témoin lumineux indique son utilisation.
- Appuyer à nouveau pour le désactiver.



MODE "GODET"

< DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE



MODE "CHARGE SUSPENDUE"

< DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE



UTILISATION CIRCUIT ACCESSOIRE AVANT OU ARRIÈRE (OPTION)

< DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS



SUSPENSION DE FLÈCHE (OPTION)

< DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS



SUSPENSION DE FLÈCHE FORCÉE (OPTION)

< DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS



LIMITEUR DE DÉBIT CIRCUIT ACCESSOIRE (OPTION)

< DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS



MARCHE FORCÉE CIRCUIT ACCESSOIRE (OPTION)

< DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS



VERROUILLAGE CIRCUIT INCLINAISON (OPTION)

- Appuyer sur le bouton pour couper les mouvements hydrauliques du circuit inclinaison. Le témoin lumineux indique son utilisation.



VERROUILLAGE CIRCUIT ACCESSOIRE (OPTION)

- Appuyer sur le bouton pour couper les mouvements hydrauliques du circuit accessoire. Le témoin lumineux indique son utilisation.



FONCTIONS HYDRAULIQUES INTELLIGENTES "INTELLIGENT HYDRAULICS" (OPTION)

< DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS



INVERSION VENTILATION AUTOMATIQUE

Permet de nettoyer le faisceau du radiateur et la grille du capot moteur en inversant le flux de l'air.

⚠ IMPORTANT ⚠

*L'inversion de ventilation est fonctionnel à partir d'une température d'eau moteur thermique de 40°C.
Lors de son utilisation, attention au risque de projection dans les yeux.*

- Le voyant est allumé, le ventilateur est en fonctionnement autonettoyant toutes les 3 minutes pendant quelques secondes;
- Par défaut, le temps du cycle est de 3 minutes.
- Appuyer sur le bouton B pour afficher le menu "PRÉFÉRENCES"
- Tourner le bouton A pour naviguer dans les menus et sous-menus.



MOTORISATION > "FAN DRIVE" INVERSION VENTILATION

- Sélectionner le temps du cycle et appuyer sur le bouton A pour valider.



INVERSION VENTILATION FORCÉE

- Appuyer sur le bouton pour forcer un cycle de nettoyage, le voyant allumé indique son utilisation.
- Attendre le temps du cycle entre chaque demande.

 **CORRECTION DU DÉVERS SUR LA GAUCHE** MLT 1041 145 PS+ L Y ST5 S1

 **CORRECTION DU DÉVERS SUR LA DROITE** MLT 1041 145 PS+ L Y ST5 S1

NOTA: La correction du dévers ne peut s'effectuer que si l'angle de levée de la flèche est inférieur à 34°.

    **ALIGNEMENT SEMI-AUTOMATIQUE DES ROUES (OPTION)**

< DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS

 **ECO STOP (OPTION)**

< DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS

 **NON UTILISÉ**


 **RÉGÉNÉRATION D'ÉCHAPPEMENT**

< 3 - MAINTENANCE: ENTRETIEN OCCASIONNEL


 **DÉSACTIVATION DE LA RÉGÉNÉRATION AUTOMATIQUE D'ÉCHAPPEMENT**


⚠ IMPORTANT ⚠

La désactivation de la régénération automatique d'échappement reste une fonction à utiliser qu'en cas de nécessité (atmosphère explosif, espace exigu ou non ventilé...).

- Avant d'appuyer attendre que le témoin température élevée des gaz d'échappement  soit éteint.

Par défaut, à chaque démarrage du chariot élévateur la régénération automatique d'échappement est active.

- Pour désactiver la régénération automatique d'échappement, effectuer un appui long sur l'interrupteur. Le témoin  s'allume et un signal sonore confirme la désactivation.

- Pour réactiver la régénération automatique d'échappement, effectuer de nouveau un appui long sur l'interrupteur. Le témoin  s'éteint ce qui confirme la réactivation.

14 - INTERRUPTEURS

 **PHARES DE TRAVAIL EN TÊTE DE FLÈCHE (OPTION)**

 **PHARES DE TRAVAIL AVANT**

 **PHARES DE TRAVAIL ARRIÈRE**

 **ESSUIE-GLACE LATÉRAL (OPTION)**

 **PHARES DE TRAVAIL LATÉRAL (OPTION)**

 **FEUX ANTIBROUILLARD ARRIÈRE (OPTION)**

 **ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE (OPTION)**

 **PRÉDISPOSITION ÉLECTRIQUE SUR FLÈCHE (OPTION)**

< DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS

 **"COMFORT STEERING SYSTEM" (OPTION)**

< DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS

 **DÉGIVRAGE VITRE ARRIÈRE**
DÉGIVRAGE RÉTROVISEUR PRINCIPAL DROIT (OPTION)



15 - PRISE 12 V

Pour appareil 12 V et ampérage 10A maximum.

16 - PRISE DIAGNOSTIC

17 - PRISE RECHARGE USB

18 - COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE, AVERTISSEUR ET CLIGNOTANTS

Le commutateur contrôle la signalisation visuelle et sonore.

- A - Les feux sont éteints, les clignotants ne fonctionnent pas.
- B - Les clignotants côté droit fonctionnent.
- C - Les clignotants côté gauche fonctionnent.
- D - Les veilleuses et les feux arrière sont allumés.
- E - Les feux de croisement et les feux arrière sont allumés.
- F - Les feux de route et les feux arrière sont allumés.
- G - Appel de phares.

Lorsque l'on appuie sur le bout du commutateur, l'avertisseur sonore retentit.

NOTA: Les positions D - E - F - G peuvent être effectuées sans que le contact ne soit mis.

19 - COMMUTATEUR D'ESSUIE-GLACES AVANT ET ARRIÈRE

ESSUIE-GLACE AVANT

- A - L'essuie-glace avant est à l'arrêt.
- B - L'essuie-glace avant fonctionne en vitesse lente.
- C - L'essuie-glace avant fonctionne en vitesse lente.
- D - L'essuie-glace avant fonctionne par intermittence.
- E - Le lave-glace avant fonctionne par impulsion.

ESSUIE-GLACE ARRIÈRE

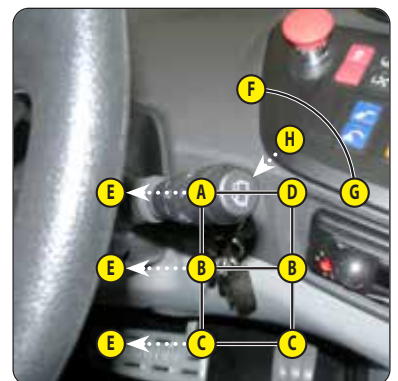
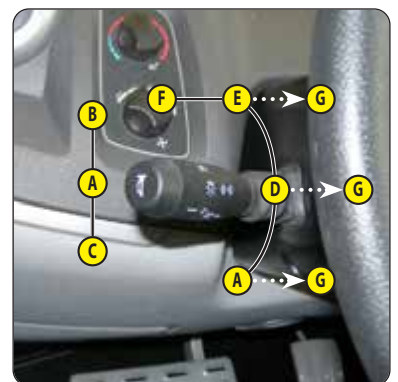
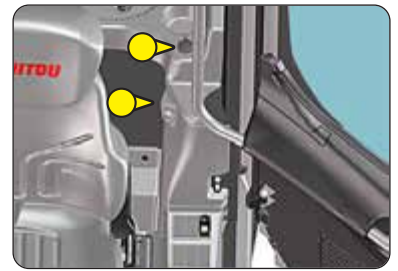
- F - L'essuie-glace arrière est à l'arrêt.
- G - L'essuie-glace arrière fonctionne.
- H - Le lave-glace arrière par impulsion (non utilisé).

NOTA: Ces fonctions peuvent être effectuées qu'avec le contact.

20 - FUSIBLES ET RELAIS DANS LA CABINE

Un adhésif collé sur la face intérieure de la trappe d'accès permet de visualiser rapidement l'utilisation des composants de la platine décrits ci-dessous.

- Enlever la trappe d'accès 1 pour accéder aux fusibles et relais. Remplacer un fusible usagé par un fusible neuf de même qualité et capacité. Ne jamais utiliser un fusible réparé.



MINIFUSE

F1	15A	Relais (K4 K21).
F2	20A	Lève-vitre.
F3	20A	Essuie-glace avant. Lave-glace avant. Relais (K1).
F4	10A	Essuie-glace arrière. Lave-glace arrière.
F5	10A	Prise 12V.
F6		
F7	5A	Joystick JSM.
F8	5A	Réveil écran/navigateur.
F9	5A	Relais (K3).
F10	5A	Prise diagnostic.
F11	5A	Capteurs de pression circuit frein
F12	2A	Antidémarrage (OPTION).
F13	2A	Antidémarrage client (OPTION).
F14	5A	Autoradio.
F15	7,5A	Valve freinage de remorque Frein pneumatique Capteurs.
F16	10A	Essuie glace latéral. Lave-glace latéral.
F17	15A	Siège pneumatique (OPTION).
F18	20A	Calculateur principal SPU 40-26.
F19	15A	Phares de travail latéral (OPTION).
F20	15A	Prise 12V 3 pôles (OPTION).
F21	5A	Prise électrique en tête de flèche (OPTION).
F22	15A	Réveil module de contrôle électronique moteur. Capteur moteur.
F23	20A	Phares de travail avant.
F24	10A	Feux de stop.
F25	7,5A	Calculateur transmission.
F26	7,5A	Relais (K12).
F27	5A	Capteurs alignement des roues.
F28	5A	Capteur angle de flèche.
F29		
F30	5A	Alimentation capteur angulaire tablier (OPTION). Caméra en tête de flèche (OPTION).
F31	5A	Relais (K15) (OPTION). Graissage centralisé (OPTION).
F32	5A	"Comfort steering system"(OPTION).
F33	5A	Capteurs ralentissement rentrée flèche et surcharge (OPTION).
F34	7,5A	Rétroviseur électrique et dégivrage (OPTION).
F35	7,5A	Ventilateur autonettoyant.
F36	10A	Électrovanne hydraulique arrière Électrovanne en tête de flèche (OPTION).
F37	15A	Phares de travail sur flèche (OPTION).
F38	15A	Calculateur auxiliaire SPU 25-15.
F39	15A	Phares de travail arrière (OPTION).
F40	15A	Centrale de graissage (OPTION).

F41	20A	Calculateur transmission.
F42	5A	Alim micro controleur ECU transmission
F43	20A	Calculateur principal SPU 40-26.
F44		
F45	10A	Retour automatique essuie-glace avant..
F46	10A	Retour automatique essuie-glace arrière.
F47	10A	Retour automatique essuie-glace latéral.
F48	7,5A	Avertisseur sonore.
F49	7,5A	Relais (K6).
F50	5A	Relais (K2).
F51	5A	Console de commande écran d'information.
F52	5A	Prise diagnostic.
F53	5A	Plafonnier.
F54		Libre.
F55	5A	Antidémarrage client (OPTION).
F56	7,5A	Autoradio
F57	15A	Calculateur auxiliaire SPU 25-15.
F58	20A	Commutateur d'éclairage, avertisseur et clignotants.
F59	15A	Relais (K4).
F60		

K16	K15	K14
K13	K12	K11
K6	K5	K4
K3	K2	K1
K22	K21	N°52872241

F60	F79	F78	F77	F76	F75	F74	F73	F72	F71
F61	F62	F63	F64	F65	F66	F67	F68	F69	F70
7,5A	7,5A	15A	15A	7,5A	7,5A	7,5A			

F60	F59	F58	F57	F56	F55	F54	F53	F52	F51
15A	20A	15A	7,5A	5A	7,5A	5A	5A	5A	5A
F41	F42	F43	F44	F45	F46	F47	F48	F49	F50
20A	5A	20A		10A	10A	10A	7,5A	7,5A	5A

F40	F39	F38	F37	F36	F35	F34	F33	F32	F31
OPT	15A	15A	15A	10A	7,5A	7,5A	5A	5A	5A
F21	F22	F23	F24	F25	F26	F27	F28	F29	F30
5A	15A	20A	10A	7,5A	7,5A	5A	5A		5A

F20	F19	F18	F17	F16	F15	F14	F13	F12	F11
15A	10A	20A	15A	10A	7,5A	5A	2A	2A	5A
F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10
15A	20A	20A	10A	10A	3A	5A	5A	5A	5A

F106	F105	F104	F103	F102	F101
	20A	50A	60A	20A	

F61	7,5A	Clignotants gauche.
F62	7,5A	Clignotants droit.
F63	15A	Feux de croisement.
F64	15A	Feux de route.
F65	7,5A	Veilleuses gauche.
F66	7,5A	Veilleuses droite.
F67	7,5A	Feux antibrouillard arrière.
F68		Libre.
I		
F80		Libre.

F95	2A	Antidémarrage (OPTION).
-----	----	-------------------------

FUSIBLES ET RELAIS CLIMATISATION (SUIVANT MONTAGE)

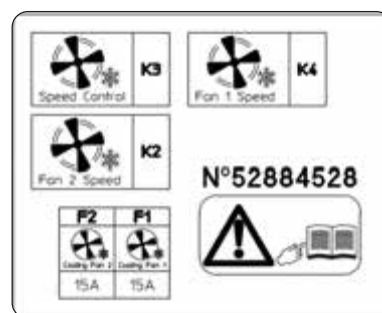
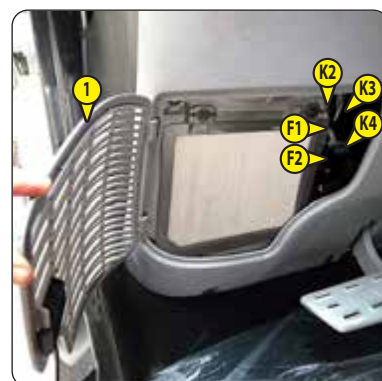
- Enlever la grille de protection 1.

MINIFUSE

F1	15A	Ventilateur 1 du condenseur.
F2	15A	Ventilateur 2 du condenseur.

RELAIS

K2	Vitesses du ventilateur 2.
K3	Contrôle de la vitesse des ventilateurs.
K4	Vitesses du ventilateur 1



MAXIFUSE

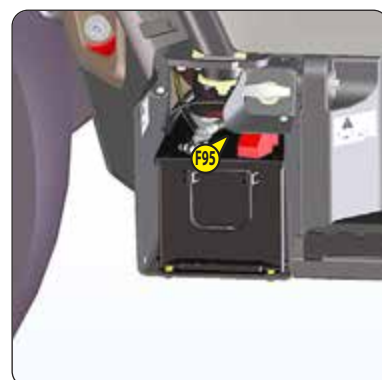
F101		Libre.
F102	30A	Relais (K3).
F103	60A	Contacteur à clé.
F104	50A	Fusibles module 3 (F41 - F60).
F105	30A	Climatisation (OPTION).
F106		Libre.

RELAIS

K1	1 ^{re} vitesse essuie-glace avant.
K2	Alimentation tableau de bord.
K3	Ventilation/chauffage.
K4	Alimentation centrale clignotante.
K5	Libre
K6	Gyrophare.

K11	Libre.
K12	Feux de recul et avertisseur de marche arrière.
K13	Libre.
K14	Test freinage de remorque (OPTION).
K15	Commande caméras (OPTION).
K16	Libre.

K21	Centrale clignotante.
K22	Feux de détresse.



21 - FUSIBLES ET RELAIS SOUS LE CAPOT MOTEUR

- Ouvrir le capot moteur, enlever le couvercle 1 pour accéder aux fusibles et relais.
- Remplacer un fusible usagé par un fusible neuf de même qualité et capacité. Ne jamais utiliser un fusible réparé.

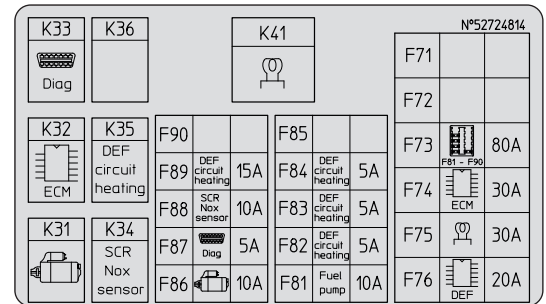


MAXIFUSE

F71		Libre.
F72		Libre.
F73	80A	Fusibles module 2 (F81 - F90).
F74	30A	Alimentation relais (K32).
F75	30A	Alimentation relais (K41).
F76	20A	Alimentation (OPTION).

MINIFUSE

F81	10A	Pompe à carburant.
F82	5A	Réchauffage ligne de pression
F83	5A	Réchauffage ligne de retour
F84	5A	Réchauffage ligne d'aspiration
F85		Libre.
F86	10A	Démarrage moteur (K31).
F87	5A	Prise diagnostic moteur (K33).
F88	10A	Capteurs NOx (K34).
F89	15A	Capteur qualité, niveau et température "DEF" (K35).
F90		Libre.



RELAIS

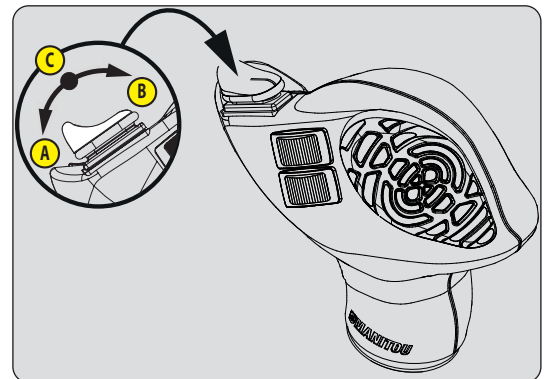
K31	Démarrage moteur
K32	Calculateur moteur
K33	Prise diagnostic.
K34	Capteurs NOx.
K35	Circuit chauffage "DEF".
K36	
K41	Préchauffage.

22 - SÉLECTEUR DE MARCHE AVANT/NEUTRE/ARRIÈRE

L'inversion de marche du chariot élévateur doit se faire à petite vitesse et sans accélérer.

- MARCHE AVANT: Basculer l'interrupteur vers l'avant (position A).
- MARCHE ARRIÈRE: Basculer l'interrupteur vers l'arrière (position B).
Des feux de recul et un avertisseur sonore de marche arrière indiquent le roulage du chariot élévateur en marche arrière.
- NEUTRE: Pour le démarrage du chariot élévateur, l'interrupteur doit être au neutre (position C).

NOTA: Avertisseur sonore de marche arrière en OPTION ou en STANDARD.



SÉCURITÉ POUR LE DÉPLACEMENT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

Pour que l'opérateur puisse effectuer le déplacement en marche avant ou arrière, il doit respecter la séquence suivante:

- 1 - s'asseoir correctement sur le siège du conducteur,
- 2 - desserrer le frein de stationnement,
- 3 - engager la marche avant ou arrière.



NOTA: L'apparition alternée de la flèche de sélection de marche avant ou arrière sur l'écran d'information, impose la mise au neutre.

Pour l'arrêt du chariot élévateur sans couper le contact électrique, il doit respecter la séquence suivante:

- 1 - mettre le sélecteur de marche au neutre,
- 2 - serrer le frein de stationnement,
- 3 - descendre du chariot élévateur.

NOTA: Un signal sonore discontinu et un message sur l'écran informent le conducteur s'il quitte son poste de conduite sans serrer le frein de stationnement.

23 - SÉLECTEUR DE VITESSES

Le voyant  éteint, passage des vitesses en manuel, en appuyant sur les boutons (+) ou (-) du sélecteur de vitesses. La vitesse sélectionnée est indiquée sur l'écran d'information .

NOTA: Lors de l'inversion de marche, la vitesse sélectionnée reste la même, sauf pour les 4, 5 et 6ème vitesses en marche avant qui deviennent 3ème vitesse en marche arrière.



CONDITION D'UTILISATION DES RAPPORTS DE BOÎTE DE VITESSES

Sur ces chariots élévateurs à convertisseur de couple, il n'est pas nécessaire de démarrer systématiquement en 1ère vitesse et de monter les rapports.

⚠ IMPORTANT ⚠

Instructions à l'opérateur, relatives à l'utilisation de la transmission.

En règle générale, l'opérateur devra privilégier l'utilisation du mode automatique, voyant  allumé. Dans certain cas, l'opérateur devra sélectionner les vitesses en mode manuel, pour tirer le meilleur profit du chariot élévateur.

Les deux cas principaux d'utilisation du chariot élévateur nécessitant d'adapter manuellement le rapport de vitesse sont:

- 1 - Les activités nécessitant un couple de traction élevé (ex. terrassement, transport routier en charge). Dans ce cas, il est nécessaire de descendre d'un ou deux rapports pour disposer d'un effort de traction élevé et de limiter les risques d'échauffement anormal de la transmission.*
- 2 - Les activités nécessitant un couple de traction faible (ex. manutention délicate). Dans ce cas, il est nécessaire de monter d'un ou deux rapports pour permettre de mieux maîtriser l'approche, de moins solliciter les freins et de réduire la consommation de carburant.*

D'une façon générale, nous conseillons d'utiliser les rapports suivants en fonction du travail à réaliser.

- SUR ROUTE: Partir en 4ème vitesse, passer la 5ème et la 6ème si les conditions et l'état de la route le permettent. En zone montagneuse, partir en 3ème vitesse, passer la 4ème et la 5ème si les conditions et l'état de la route le permettent en interdisant la 6ème.
- SUR ROUTE AVEC UNE REMORQUE: Partir en 2ème vitesse et monter les rapports jusqu'en 5ème si les conditions et l'état de la route le permettent.
- EN MANUTENTION: Utiliser la 3ème, 4ème ou 5ème vitesse en interdisant la 6ème. Dans les espaces exigus, utiliser la 2ème vitesse.
- EN CHARGEUSE (reprise avec benne, fourche à fumier...): Utiliser la 2ème vitesse.
- EN TERRASSEMENT: Utiliser la 1ère vitesse.

24 - SÉLECTION DE DIRECTION





⚠ IMPORTANT ⚠

Avant de sélectionner l'une des trois possibilités de direction, aligner les 4 roues par rapport à l'axe du chariot élévateur. Ne jamais changer de mode de direction en roulant.



Les témoins verts  s'allument sur l'écran d'information pour indiquer l'alignement des roues par rapport au chariot élévateur.

A - BOUTON DE SÉLECTION DE DIRECTION

-  Roues avant directrices (circulation routière).
-  Roues avant et arrière directrices dans le sens contraire (braquage court).
-  Roues avant et arrière directrices dans le même sens (déplacement latéral).
-  Roues avant directrices et blocage de l'angle de direction des roues arrière.
 - Aligner les roues arrière et avant.
 - Sélectionner le mode de direction désiré, le voyant clignotant confirme la demande.
 - Braquer les roues suivant les instructions sur l'écran d'information. Le voyant devient fixe lorsque le mode de direction est actif.



CONTRÔLE DE L'ALIGNEMENT DES ROUES

⚠ IMPORTANT ⚠





Contrôler l'alignement des roues avant et arrière à chaque démarrage du chariot élévateur.

Contrôler régulièrement l'alignement des roues au cours de l'utilisation du chariot élévateur.

Les roues doivent obligatoirement être alignées et le chariot élévateur doit obligatoirement être en mode roues avant directrices lors d'un usage sur la voie publique.

Un témoin lumineux vert s'allume sur le tableau de bord lorsque les roues sont alignées.

Pour toute question, consulter votre concessionnaire.

- Sélectionner le "braquage court" .
- Tourner le volant et aligner les roues arrière jusqu'à ce que les témoins s'allument  sur les roues arrière.
- Sélectionner la "circulation routière" .
- Tourner le volant et aligner les roues avant jusqu'à ce que les témoins s'allument  sur les roues avant.

25 - PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR



26 - PÉDALE DES FREINS DE SERVICE ET COUPURE TRANSMISSION

La pédale agit sur les roues avant et arrière par un système de freinage hydraulique permettant de ralentir et d'immobiliser le chariot élévateur. Suivant la position de

l'interrupteur de coupure transmission , elle permet pendant la course de garde de couper la transmission (☞ TABLEAU DES BOUTONS).



27 - FICHES FONCTIONS

Ces fiches contiennent la description des commandes hydrauliques et les abaques de charge des accessoires équipant le chariot élévateur.



28 - COMMANDES HYDRAULIQUES FLÈCHE

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas essayer de modifier la pression hydraulique du système. En cas de mauvais fonctionnement, consulter votre concessionnaire. TOUTE MODIFICATION REND LA GARANTIE NULLE ET IMPLIQUE VOTRE RESPONSABILITÉ PÉNALE EN CAS D'ACCIDENT.

Utiliser les commandes hydrauliques doucement et sans-à-coups afin d'éviter les incidents dus aux secousses du chariot élévateur.

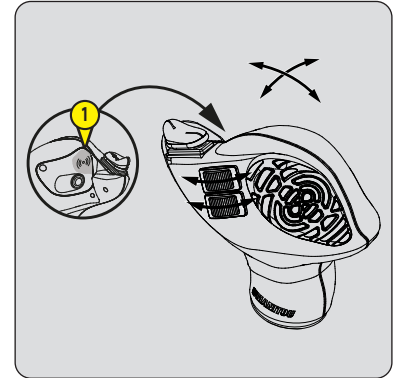
NOTA: Si besoin actionner la direction pour réarmer l'accumulateur de pilotage de commande hydraulique.

NOTA: En circulation routière, il est fortement conseillé (obligatoire en Allemagne) de couper tous les mouvements hydrauliques (☞ TABLEAU DES BOUTONS).

ACTIVATION DES COMMANDES HYDRAULIQUES

Ce dispositif de sécurité, permet d'éviter une action involontaire sur les commandes hydrauliques de levage, inclinaison, télescopage et accessoire.

- Poser la main sur le levier, activer les commandes hydrauliques par un contact sur le capteur 1 et effectuer le mouvement hydraulique.
- Une temporisation permet de maintenir l'activation des commandes hydrauliques tant que le chariot élévateur est utilisé.
- Si besoin, réactiver les commandes hydrauliques.



A1 - LEVAGE

A2 - DESCENTE

B1 - CAVAGE

B2 - DÉVERSEMENT

C1 - SORTIE TÉLESCOPE

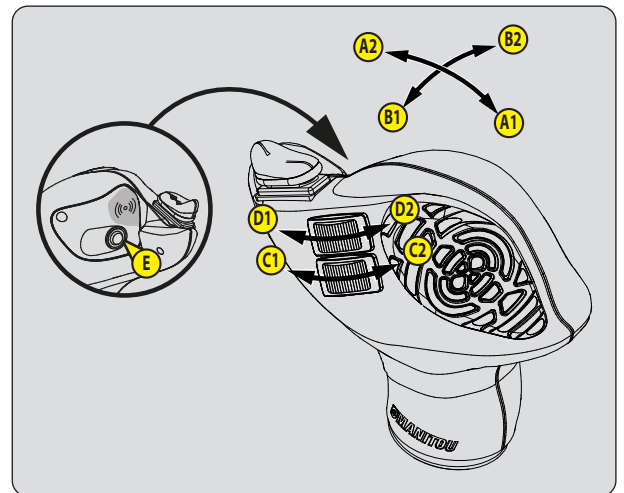
C2 - RENTRÉE TÉLESCOPE

D1 - ACCESSOIRE

D2 - ACCESSOIRE

E - COMMANDE HYDRAULIQUE (OPTION)

☞ DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS



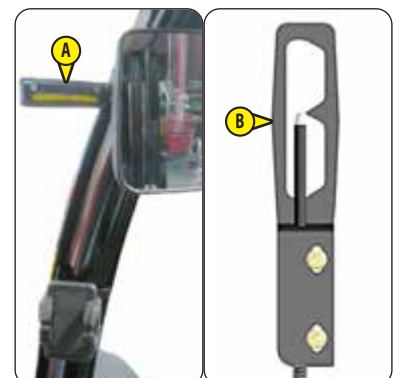
29 - INDICATEUR DE NIVEAU

A - NIVEAU À BULLE

Permet de contrôler que le chariot élévateur est bien à l'horizontal.

B - INDICATEUR DE DÉVERS MLT 1041 145 PS+ L Y ST5 S1

L'alignement des deux repères indique le parallélisme du châssis par rapport à l'essieu avant.



30 - COMMANDE DE CHAUFFAGE

PREMIÈRE VERSION

A - COMMANDE DU VENTILATEUR

Cette commande à 4 vitesses permet de ventiler l'air par les aérateurs.

B - COMMANDE DE TEMPÉRATURE

Cette commande permet de régler la température à l'intérieur de la cabine.

- B1 - Le ventilateur débite de l'air à température ambiante.
- B2 - Le ventilateur débite de l'air chaud.

Les positions intermédiaires permettent de régler la température.



DEUXIÈME VERSION



	Augmente le débit d'air.
	Diminu le débit d'air. En position zéro, appuyez une seconde fois pour arrêter le système, l'écran affiche "-".
	Augmente la température.
	Diminue la température.
	Choisir ventilation pare brise / conducteur / mixte
	Dégivrage forcé
	Active le mode AUTOMATIQUE. Atteint automatiquement la température présélectionnée.
	Active le mode recirculation de l'air de la cabine.
	Mode AUTOMATIQUE activé.
	Affichage de la température.
	Ventilation vitesse 1.
	Ventilation vitesse 12.
	Ventilation et désembuage/dégivrage activés.
	Recirculation de l'air de la cabine activée.
	Ventilation activée.

31 - COMMANDES DU CLIMATISEUR (OPTION CLIMATISATION)

⚠ IMPORTANT ⚠

Le climatiseur fonctionne moteur démarré.

L'utilisation du climatiseur se fait cabine fermée.

Par temps froid: Faire chauffer le moteur de la machine avant d'activer le climatiseur.

En hiver: Activer le climatiseur une fois par semaine afin de garantir le bon fonctionnement du système.

S'il vous semble que votre climatiseur ne fonctionne pas régulièrement, contacter votre concessionnaire.

Ne jamais tenter de réparer par vos propres moyens d'éventuelles anomalies.

PREMIÈRE VERSION

A - COMMANDE DU VENTILATEUR

Cette commande à 4 vitesses permet de ventiler l'air par les aérateurs.

B - COMMANDE DE TEMPÉRATURE

Cette commande permet de régler la température à l'intérieur de la cabine.

- B1 - Le ventilateur débite de l'air froid.
- B2 - Le ventilateur débite de l'air chaud.

Les positions intermédiaires permettent de régler la température.

C - COMMANDE DU CLIMATISEUR

Cette commande avec témoin lumineux permet la mise en service du climatiseur.

FONCTION CHAUFFAGE

- Les commandes doivent être réglées de la façon suivante:
 - C - Commande avec témoin lumineux éteint.
 - B - Sur la température désirée.
 - A - Sur la vitesse désirée 1, 2 ou 3.

FONCTION AIR CONDITIONNE

- Les commandes doivent être réglées de la façon suivante:
 - C - Commande avec témoin lumineux allumé.
 - B - Sur la température désirée.
 - A - Sur la vitesse désirée 1, 2 ou 3.

FONCTION DÉSEMBUAGE

- Les commandes doivent être réglées de la façon suivante:
 - C - Commande avec témoin lumineux allumé.
 - B - Sur la température désirée.
 - A - Sur la vitesse 2 ou 3.
- Pour une efficacité optimale, fermer les aérateurs de chauffage.





	Augmente le débit d'air.
	Diminu le débit d'air. En position zéro, appuyez une seconde fois pour arrêter le système, l'écran affiche "-".
	Augmente la température.
	Diminue la température.
	Appui court : choisir ventilation pare brise / conducteur / mixte Appui long : dégivrage forcé
	Active la climatisation.
	Active le mode AUTOMATIQUE. Atteint automatiquement la température présélectionnée.
	Active le mode recirculation de l'air de la cabine.
	Mode AUTOMATIQUE activé.
	Affichage de la température.
	Ventilation vitesse 1.
	Ventilation vitesse 12.
	Ventilation et désembuage/dégivrage activés.
	Recirculation de l'air de la cabine activée.
	Climatisation activée.
	Ventilation activée.

32 - AÉRATEURS DE CHAUFFAGE

Ces aérateurs de chauffage orientables et obturables, permettent de diriger et de régler le débit à l'intérieur de la cabine.

33 - AÉRATEURS DE DÉSEMBUAGE PARE-BRISE

Pour une efficacité optimale, fermer les aérateurs de chauffage.

34 - LÈVE-VITRES

35 - POIGNÉE D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DE PORTE

Deux clés sont fournies avec le chariot élévateur pour permettre le verrouillage de la cabine.

- Appuyer sur la gâchette de la poignée pour ouvrir la porte.
- Tirer sur la poignée pour fermer la porte.

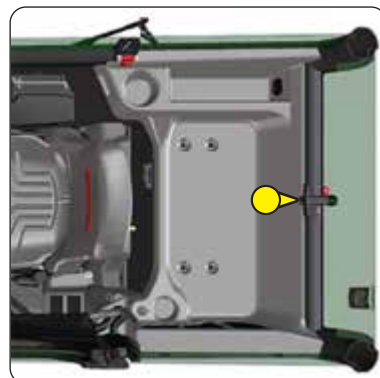


36 - ENTREBÂILLEUR DE VITRE ARRIÈRE

SORTIE DE SECOURS

Utiliser la vitre arrière comme sortie de secours, dans le cas où il est impossible de quitter la cabine par la porte ou l'ouverture du pare-brise.

- Enlever la goupille pour ouvrir entièrement la vitre arrière.

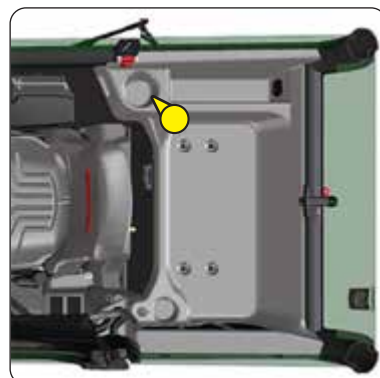


37 - FILET DE RANGEMENT

S'assurer que la notice d'instructions est à sa place dans le filet de rangement.



38 - RANGEMENT



39 - PORTE GOBELET

40 - PHARES AVANT

- A - Clignotant avant gauche.
- B - Feu de croisement avant gauche.
- C - Feu de route avant gauche.
- D - Veilleuse avant gauche.
- E - Clignotant avant droit.
- F - Feu de croisement avant droit.
- G - Feu de route avant droit.
- H - Veilleuse avant droite.

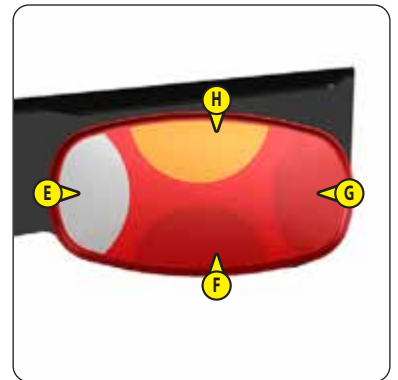
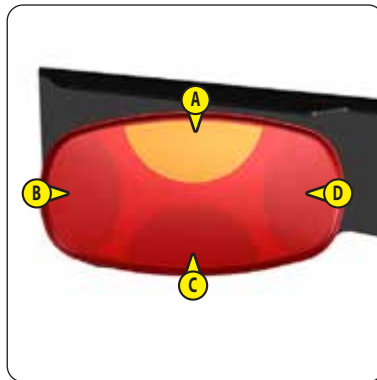


41 - FEUX ARRIÈRE

- A - Clignotant arrière gauche.
- B - Feu stop arrière gauche.
- C - Feu arrière gauche.
- D - Feu de brouillard arrière.
- E - Feu de recul arrière.
- F - Feu arrière droit.
- G - Feu stop arrière droit.
- H - Clignotant arrière droit.

⚠ IMPORTANT ⚠

En circulation routière, rabattre les feux arrière à l'aide des verrous 1.



42 - GYROPHARE

Le gyrophare magnétique doit être bien visible sur le toit de la cabine et branché sur la prise 1.



43 - PARE-SOLEIL

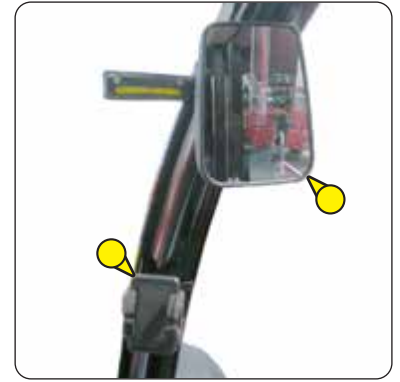
44 - PLAFONNIER

45 - PATÈRE



46 - RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

47 - SUPPORT TÉLÉPHONE



48 - POIGNÉE DE RÉGLAGE DU VOLANT

Cette poignée permet de régler l'inclinaison et la hauteur du volant de direction.

- Tirer la poignée vers l'arrière.
- Régler le volant dans la position désirée.
- Repousser la poignée pour verrouiller la position.



49 - MARTEAU BRISE VITRE

SORTIE DE SECOURS

Utiliser le marteau pour briser l'une des vitres, dans le cas où il est impossible de quitter la cabine par la porte ou l'ouverture de la vitre arrière.

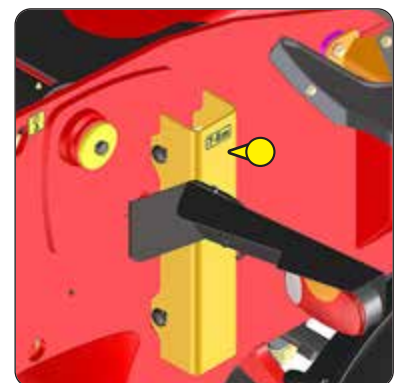


50 - CALE DE SÉCURITÉ FLÈCHE

⚠ IMPORTANT ⚠

N'utiliser que la cale de sécurité fournie avec le chariot élévateur.

Le chariot élévateur est équipé d'une cale de sécurité flèche qui doit être installée sur la tige du vérin de levage lors d'intervention sous la flèche (⟨ 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ).



51 - BOUTON D'OUVERTURE TRAPPE D'ACCÈS REMPLISSAGE RÉSERVOIRS

Appuyer sur le bouton pour ouvrir la trappe d'accès remplissage des réservoirs.



52 - RÉSERVOIR DE CARBURANT

Maintenir autant que possible le réservoir à combustible plein, pour réduire au maximum la condensation due aux conditions atmosphériques.

⚠ IMPORTANT ⚠

*Ne jamais fumer ou s'approcher avec une flamme pendant le remplissage ou lorsque le réservoir est ouvert.
Ne jamais effectuer le plein avec le moteur en marche.*

- Si besoin rajouter du gazole (☞ 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Enlever le bouchon 1.
- Remplir le réservoir avec du gazole propre et filtré par l'orifice de remplissage.
- Remettre le bouchon.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le réservoir et la tuyauterie.

NOTA: Il existe en OPTION un bouchon de réservoir à clé.



53 - RÉSERVOIR "DEF" (liquide d'échappement diesel)

⚠ IMPORTANT ⚠

Le liquide d'échappement diesel est un produit corrosif, protéger la carrosserie et porter les équipements de protection individuels (gants et lunettes).

Le niveau de liquide d'échappement diesel est important, un fonctionnement avec un réservoir présentant un niveau faible ou vide peut avoir des conséquences sur les performances du moteur thermique.

- Si besoin rajouter du liquide d'échappement diesel (☞ 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Enlever le bouchon 1.
- Remplir lentement le réservoir jusqu'au bas de la goulotte de remplissage.
- Toujours maintenir un bon niveau afin de limiter l'altération du produit.
- Remettre le bouchon.

NOTA: Il existe en OPTION un bouchon de réservoir à clé.



QUALITÉ "DEF" (liquide d'échappement diesel)

La qualité du liquide d'échappement diesel peut être mesurée à l'aide d'un réfractomètre, le liquide d'échappement diesel doit être conforme à la norme ISO 22241-1 avec la solution d'urée de 32,5 %.

Réfractomètre (référence MANITOU: 959709)

CONSERVATION "DEF" (liquide d'échappement diesel)

Jusqu'à 4 mois de non utilisation du chariot élévateur, contrôler la qualité du liquide d'échappement diesel à l'aide du réfractomètre.

Au-delà de 4 mois, procéder au remplacement du liquide d'échappement diesel. Vidanger et rincer le réservoir.

NOTA: Pour un arrêt prolongé du chariot élévateur, ☞ 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: ARRÊT DE LONGUE DURÉE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR.

DISPOSITIF DE REMORQUAGE

1 - CHAPE DE REMORQUAGE	2-72
2 - CHAPE DE REMORQUAGE AUTOMATIQUE (OPTION).....	2-72
3 - CHAPE DE REMORQUAGE ROTATIVE SUR ÉCHELLE D'ATTELAGE (OPTION)	2-72
4 - CHAPE DE REMORQUAGE CUNA NON ROTATIVE SUR ÉCHELLE D'ATTELAGE (OPTION) "CUNA"	2-73
5 - CHAPE DE REMORQUAGE AUTOMATIQUE SUR ÉCHELLE D'ATTELAGE (OPTION)	2-73
6 - BOULE DE REMORQUAGE AUTOMATIQUE SUR ÉCHELLE D'ATTELAGE (OPTION)	2-74
7 - PITON FIXE SUR ÉCHELLE D'ATTELAGE (OPTION)	2-74
8 - CROCHET DE REMORQUAGE HYDRAULIQUE (OPTION)	2-75
9 - PRISE ÉLECTRIQUE ARRIÈRE.....	2-75
10 - FREINAGE DE REMORQUE HYDRAULIQUE (OPTION)	2-76
11 - FREINAGE DE REMORQUE PNEUMATIQUE (OPTION)	2-76

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas tracter une remorque ou un accessoire qui n'est pas en parfait état de marche.

L'utilisation d'une remorque en mauvais état pourrait affecter la direction et le freinage du chariot élévateur et donc la sécurité de l'ensemble.

Si une personne extérieure intervient pour l'accrochage ou le décrochage de la remorque, cette personne devra être en permanence visible par le conducteur et attendre que le chariot élévateur soit stoppé, le frein de stationnement serré et le moteur thermique arrêté avant d'intervenir sur la remorque.

Situé à l'arrière du chariot élévateur, ce dispositif permet d'atteler une remorque. La capacité est limitée pour chaque chariot élévateur par le Poids Total Roulant Autorisé (P.T.R.A.), l'effort de traction et l'effort vertical maximum sur le point d'attelage. Ces renseignements sont indiqués sur la plaque constructeur apposée sur chaque chariot élévateur (< IDENTIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR).

- Pour l'utilisation d'une remorque, consulter la réglementation en vigueur dans votre pays (vitesse maximale de roulage, freinage, poids maximal de la remorque, etc.).
- Vérifier l'état de la remorque avant son utilisation (état et pression des pneumatiques, prise électrique, flexible hydraulique, système de freinage...).

NOTA: Nos chariots élévateurs homologués tracteurs, ne sont pas compatibles à l'utilisation de remorques équipées de la prise ISO7638.

Tout changement de crochet de remorque nécessite une nouvelle homologation pris en charge par le client.

CAPACITÉS DE REMORQUAGE

Type d'attelage	Pour machine	Capacité de remorquage suivant type de freinage (kg)			charge verticale maximum sur crochet (kg)	
		Sans frein de remorque	Avec frein de remorque			
			à inertie	hydraulique et ou pneumatique		
CHAPE DE REMORQUAGE STANDARD	MLT 841 145 PS+ Y MLT 1041 145 PS+ L Y	2000	6000	20000	2000	
CHAPE DE REMORQUAGE AUTOMATIQUE (OPTION)	MLT 841 145 PS+ Y MLT 1041 145 PS+ L Y	2000	6000	20000	2000	
CHAPE DE REMORQUAGE ROTATIVE SUR ÉCHELLE D'ATTELAGE (OPTION)	MLT 841 145 PS+ Y	2000	6000	17913	1300	
	MLT 1041 145 PS+ L Y	2000	6000	16826	1400	
CHAPE DE REMORQUAGE NON ROTATIVE SUR ÉCHELLE D'ATTELAGE "CUNA" (OPTION)	6T	MLT 841 145 PS+ Y	2000	6000	6000	1300
		MLT 1041 145 PS+ L Y	2000	6000	6000	1400
	14T	MLT 841 145 PS+ Y	2000	6000	14000	1300
		MLT 1041 145 PS+ L Y	2000	6000	11346	1400
	20T	MLT 841 145 PS+ Y	2000	6000	17913	1300
		MLT 1041 145 PS+ L Y	2000	6000	16826	1400
CHAPE DE REMORQUAGE AUTOMATIQUE SUR ÉCHELLE D'ATTELAGE (OPTION)	MLT 841 145 PS+ Y	2000	6000	17913	1300	
	MLT 1041 145 PS+ L Y	2000	6000	16826	1400	
BOULE DE REMORQUAGE AUTOMATIQUE SUR ÉCHELLE D'ATTELAGE (OPTION)	MLT 841 145 PS+ Y	2000	6000	17913	1300	
	MLT 1041 145 PS+ L Y	2000	6000	16826	1400	
PITON FIXE SUR ÉCHELLE D'ATTELAGE (OPTION)	MLT 841 145 PS+ Y	2000	6000	17913	1300	
	MLT 1041 145 PS+ L Y	2000	6000	16826	1400	
CROCHET DE REMORQUAGE HYDRAULIQUE (OPTION)	MLT 841 145 PS+ Y	2000	6000	15066	2000	
	MLT 1041 145 PS+ L Y	2000	6000	14290	2000	

1 - CHAPE DE REMORQUAGE

⚠ IMPORTANT ⚠

Attention aux risques de pincement ou d'écrasement lors de cette manœuvre.

Ne pas oublier de remettre la goupille.

Lors du décrochage, s'assurer du maintien indépendant de la remorque.

ACCROCHAGE ET DÉCROCHAGE DE LA REMORQUE

- Pour l'attelage, placer le chariot élévateur le plus près possible de l'anneau de la remorque.
- Serrer le frein de stationnement et arrêter le moteur thermique.
- Enlever la goupille 1, lever la broche de remorquage 2 et placer ou enlever l'anneau de remorque.



2 - CHAPE DE REMORQUAGE AUTOMATIQUE (OPTION)

⚠ IMPORTANT ⚠

Lors du décrochage, s'assurer du maintien indépendant de la remorque.

ACCROCHAGE DE LA REMORQUE

- Relever la broche de remorquage automatique à l'aide du levier 1.
- Reculer le chariot élévateur de façon à mettre l'anneau de la remorque dans le crochet automatique.

NOTA: La broche se referme automatiquement lorsque l'anneau de la remorque touche le fond de la chape. La broche peut être abaissée manuellement à l'aide du levier 1.

DÉCROCHAGE DE LA REMORQUE

- Relever la broche à l'aide du levier 1 pour décrocher la remorque.



3 - CHAPE DE REMORQUAGE ROTATIVE SUR ÉCHELLE D'ATTELAGE (OPTION)

⚠ IMPORTANT ⚠

Attention aux risques de pincement ou d'écrasement lors de cette manœuvre.

Lors du décrochage, s'assurer du maintien indépendant de la remorque.

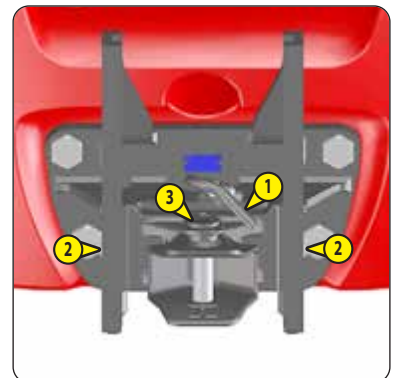
- Placer le chariot élévateur le plus près possible de l'anneau de la remorque.
- Serrer le frein de stationnement et arrêter le moteur thermique.

RÉGLAGE DE LA CHAPE DE REMORQUAGE

- Lever la poignée 1 et la pivoter vers le haut pour dégager les ergots 2 de chaque côté de l'échelle.
- Soutenir la chape de remorquage et la placer en fonction de la hauteur de l'anneau de remorque.
- Pivoter la poignée 1 vers le bas pour engager les ergots 2 dans l'échelle et relâcher la poignée.

ACCROCHAGE ET DÉCROCHAGE DE LA REMORQUE

- Retirer la broche de remorquage 3 et placer ou enlever l'anneau de remorque.
- Remettre la broche de remorquage 3 et s'assurer de son verrouillage.



4 - CHAPE DE REMORQUAGE CUNA NON ROTATIVE SUR ÉCHELLE D'ATTELAGE (OPTION) "CUNA"



*Attention aux risques de pincement ou d'écrasement lors de cette manœuvre.
Lors du décrochage, s'assurer du maintien indépendant de la remorque.*

- Placer le chariot élévateur le plus près possible de l'anneau de la remorque.
- Serrer le frein de stationnement et arrêter le moteur thermique.

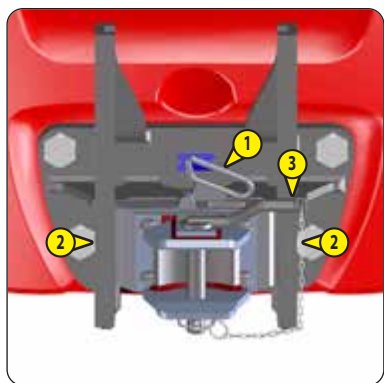
RÉGLAGE DE LA CHAPE DE REMORQUAGE

- Lever la poignée 1 et la pivoter vers le haut pour dégager les ergots 2 de chaque côté de l'échelle.
- Soutenir la chape de remorquage et la placer en fonction de la hauteur de l'anneau de remorque.
- Pivoter la poignée 1 vers le bas pour engager les ergots 2 dans l'échelle et relâcher la poignée.

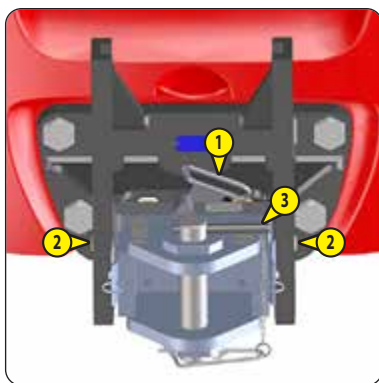
ACCROCHAGE ET DÉCROCHAGE DE LA REMORQUE

- Retirer la broche de remorquage 3 et placer ou enlever l'anneau de remorque.
- Remettre la broche de remorquage 3 et s'assurer de son verrouillage.

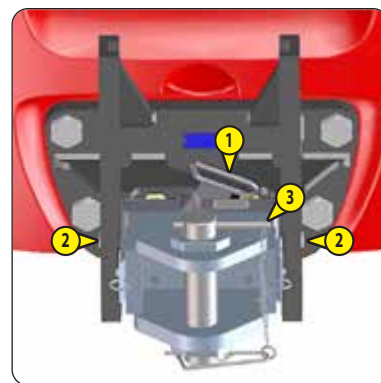
6 Tonnes



14 Tonnes



20 Tonnes



5 - CHAPE DE REMORQUAGE AUTOMATIQUE SUR ÉCHELLE D'ATTELAGE (OPTION)



*Attention aux risques de pincement ou d'écrasement lors de cette manœuvre.
Lors du décrochage, s'assurer du maintien indépendant de la remorque.*

- Placer le chariot élévateur le plus près possible de l'anneau de la remorque.

RÉGLAGE DE LA CHAPE DE REMORQUAGE

- Lever la poignée 1 et la pivoter vers le haut pour dégager les ergots 2 de chaque côté de l'échelle.
- Soutenir la chape de remorquage et la placer en fonction de la hauteur de l'anneau de remorque.
- Pivoter la poignée 1 vers le bas pour engager les ergots 2 dans l'échelle et relâcher la poignée.

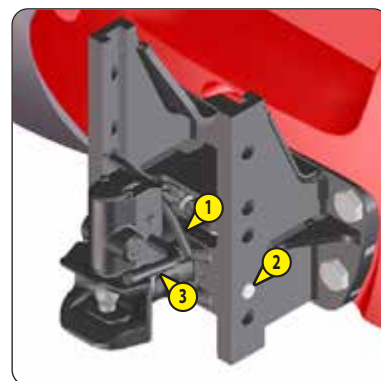
ACCROCHAGE DE LA REMORQUE

- Relever la broche de remorquage automatique à l'aide du levier 3.
- Reculer le chariot élévateur de façon à mettre l'anneau de la remorque dans le crochet automatique.

NOTA: La broche se referme automatiquement lorsque l'anneau de la remorque touche le fond de la chape. La broche peut être abaissée manuellement à l'aide du levier 3.

DÉCROCHAGE DE LA REMORQUE

- Relever la broche à l'aide du levier 3 pour décrocher la remorque.



6 - BOULE DE REMORQUAGE AUTOMATIQUE SUR ÉCHELLE D'ATTELAGE (OPTION)

⚠ IMPORTANT ⚠

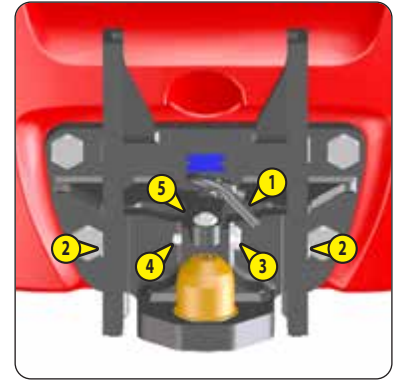
Attention aux risques de pincement ou d'écrasement lors de cette manœuvre.

Lors du décrochage, s'assurer du maintien indépendant de la remorque.

- Placer le chariot élévateur le plus près possible de l'anneau de la remorque.

RÉGLAGE DE LA CHAPE DE REMORQUAGE

- Lever la poignée 1 et la pivoter vers le haut pour dégager les ergots 2 de chaque côté de l'échelle.
- Soutenir la chape de remorquage et la placer en fonction de la hauteur de l'anneau de remorque.
- Pivoter la poignée 1 vers le bas pour engager les ergots 2 dans l'échelle et relâcher la poignée.



ACCROCHAGE ET DÉCROCHAGE DE LA REMORQUE

- Enlever la goupille 3 et retirer l'axe 4.
- Relever le verrou 5.
- Placer ou enlever la tête d'attelage de la remorque sur la boule de remorquage.
- Remettre le verrou 5, l'axe 4 et la goupille 3.

7 - PITON FIXE SUR ÉCHELLE D'ATTELAGE (OPTION)

⚠ IMPORTANT ⚠

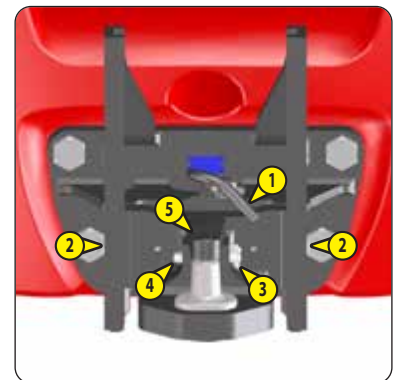
Attention aux risques de pincement ou d'écrasement lors de cette manœuvre.

Lors du décrochage, s'assurer du maintien indépendant de la remorque.

- Placer le chariot élévateur le plus près possible de l'anneau de la remorque.

RÉGLAGE DE LA CHAPE DE REMORQUAGE

- Lever la poignée 1 et la pivoter vers le haut pour dégager les ergots 2 de chaque côté de l'échelle.
- Soutenir la chape de remorquage et la placer en fonction de la hauteur de l'anneau de remorque.
- Pivoter la poignée 1 vers le bas pour engager les ergots 2 dans l'échelle et relâcher la poignée.



ACCROCHAGE ET DÉCROCHAGE DE LA REMORQUE


- Enlever la goupille 3 et retirer l'axe 4.
- Relever le verrou 5.
- Placer ou enlever la tête d'attelage de la remorque sur le piton fixe.
- Remettre le verrou 5, l'axe 4 et la goupille 3.

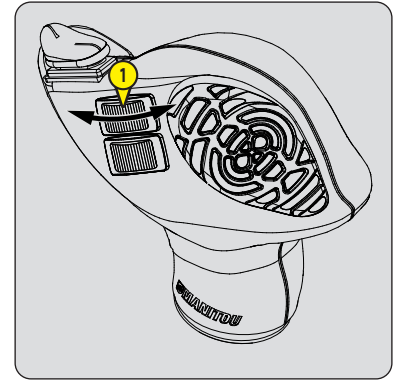
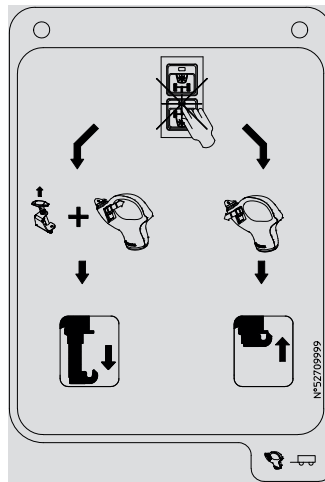
8 - CROCHET DE REMORQUAGE HYDRAULIQUE (OPTION)

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais utiliser le crochet de remorquage pour lever l'arrière du chariot élévateur (changement de roue arrière par exemple).

Lors du décrochage, s'assurer du maintien indépendant de la remorque.

- Sélectionner la ligne hydraulique accessoire arrière .
- Actionner le bouton 1 vers l'avant pour libérer l'axe de verrouillage du crochet 2.
- Tirer sur la tirette 3 et garder cette position.
- Actionner le bouton 1 vers l'arrière pour descendre le crochet de remorquage.
- Relâcher la tirette 3.
- Accrocher ou décrocher la remorque.
- Actionner le bouton 1 vers l'avant pour remonter complètement le crochet de remorquage.
- Ensuite, actionner le bouton 1 vers l'arrière pour amener l'axe de verrouillage en appui sur le crochet 2.



9 - PRISE ÉLECTRIQUE ARRIÈRE

- Brancher la prise électrique mâle, sur la prise électrique femelle 1 du chariot élévateur et contrôler le fonctionnement des feux sur la remorque ou la barre de signalisation.



10 - FREINAGE DE REMORQUE HYDRAULIQUE (OPTION)

FREIN DE REMORQUE AVEC SIMPLE LIGNE "CL"

- Brancher le flexible de freinage sur la ligne "CL" du chariot élévateur.
- Contrôler le fonctionnement correct des freins de la remorque et familiarisez-vous avec les effets du freinage avant l'utilisation sur la voie publique.

FREIN DE REMORQUE AVEC DOUBLE LIGNE "CL" et "SL"

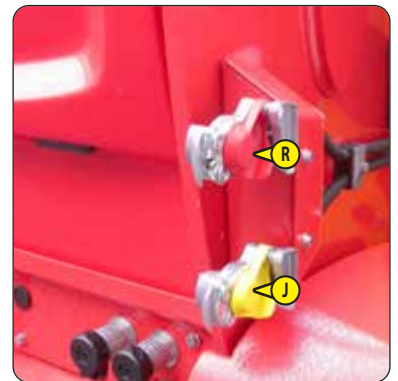
- Brancher le flexible de freinage sur la ligne "CL" du chariot élévateur.
- Brancher le flexible de défreinage sur la ligne "SL" du chariot élévateur.
- Contrôler le fonctionnement correct des freins de la remorque et familiarisez-vous avec les effets du freinage avant l'utilisation sur la voie publique.



11 - FREINAGE DE REMORQUE PNEUMATIQUE (OPTION)

Le manomètre 1 indique la pression de service du circuit pneumatique (8 bar).

- Brancher le flexible de freinage sur la ligne "J" du chariot élévateur.
- Brancher le flexible de défreinage sur la ligne "R" du chariot élévateur.
- Contrôler le fonctionnement correct des freins de la remorque et familiarisez-vous avec les effets du freinage avant l'utilisation sur la voie publique.



DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS

1 - GRILLE DE PARE-BRISE.....	2-78
2 - SECTEUR ANGULAIRE SUR FLÈCHE	2-79
3 - MARQUAGE SUR FLÈCHE	2-79
4 - GRAISSAGE CENTRALISÉ AUTOMATIQUE.....	2-79
5 - PRISE USB (STANDARD).....	2-80
6 - PRISE 12V 3 PÔLES	2-80
7 - VOYANT GRAISSAGE CENTRALISÉ AUTOMATIQUE	2-80
8 - PRISE RJ45 (OPTION ÉCRAN VISION).....	2-80
9 - CAPTEUR TEMPÉRATURE	2-80
10 - CLAVIER D'IDENTIFICATION.....	2-80
11 - RÉGLAGE ÉLECTRIQUE RÉTROVISEUR PRINCIPAL DROIT	2-81
12 - CAMÉRAS ARRIÈRE ET LATÉRALE.....	2-81
13 - CAMÉRA EN TÊTE DE FLÈCHE	2-81
14 - PRÉDISPOSITION ÉLECTRIQUE SUR FLÈCHE	2-82
15 - RÉGULATEUR DU RÉGIME MOTEUR THERMIQUE.....	2-82
16 - LIMITEUR DE RAPPORT DE VITESSE.....	2-82
17 - "ECO STOP" MOTEUR.....	2-83
18 - RETOUR DE FUITE EXTÉRIEUR.....	2-83
19 - RACCORDEMENT HYDRAULIQUE FACILE DE L'ACCESSOIRE	2-84
20 - VERROUILLAGE HYDRAULIQUE ACCESSOIRE.....	2-84
21 - ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE	2-85
22 - ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE + VERROUILLAGE HYDRAULIQUE ACCESSOIRE	2-86
23 - LIMITEUR DE DÉBIT CIRCUIT ACCESSOIRE.....	2-87
24 - MARCHE FORCÉE CIRCUIT ACCESSOIRE.....	2-87
25 - SUSPENSION DE FLÈCHE	2-88
26 - FONCTIONS HYDRAULIQUES INTELLIGENTES "INTELLIGENT HYDRAULICS"	2-88
27 - SMART WEIGHING SYSTEM (SWS)	2-89
28 - SMART COUTING SYSTEM (SCS)	2-90
29 - ALIGNEMENT SEMI-AUTOMATIQUE DES ROUES	2-91
30 - "COMFORT STEERING SYSTEM"	2-91
31 - PRÉDISPOSITION COMMANDE HYDRAULIQUE ARRIÈRE DOUBLE EFFET	2-92
32 - DEUX PRÉDISPOSITIONS COMMANDE HYDRAULIQUE ARRIÈRE DOUBLE EFFET	2-93
33 - CROCHET DE REMORQUAGE HYDRAULIQUE + PRÉDISPOSITION COMMANDE HYDRAULIQUE ARRIÈRE DOUBLE EFFET	2-93

1 - GRILLE DE PARE-BRISE

DESCRIPTION

La grille de pare-brise permet une protection supplémentaire pour l'opérateur en cas de projection d'élément extérieur sur le pare-brise.

Cette grille doit être éjectable de l'intérieur pour faciliter l'issu de secours.

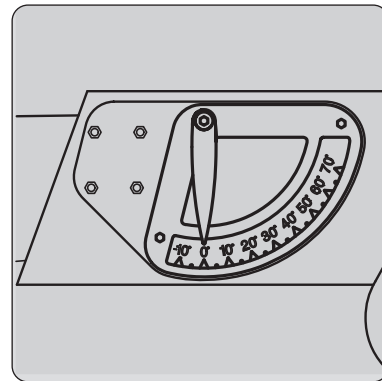
SORTIE DE SECOURS

- Après avoir brisé le pare-brise avec le marteau brise vitre, pousser (fort) au niveau du repère A pour dégager la grille de pare-brise



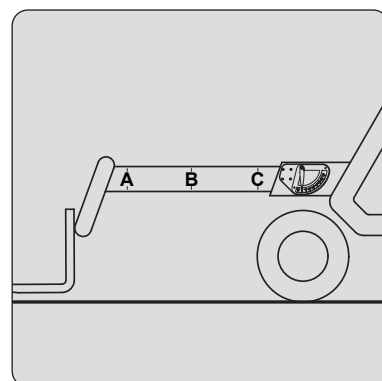
2 - SECTEUR ANGULAIRE SUR FLÈCHE

Le secteur angulaire permet de visualiser l'angle de la flèche, et ainsi améliorer la lecture des abaques de charge.



3 - MARQUAGE SUR FLÈCHE

Le marquage permet de visualiser le déport de la flèche, et ainsi améliorer la lecture des abaques de charge.



4 - GRAISSAGE CENTRALISÉ AUTOMATIQUE

⚠ IMPORTANT ⚠

Avant l'utilisation du chariot élévateur, contrôler l'état de la centrale de graissage et vérifier le niveau de graisse, faire l'appoint si nécessaire (↖ 3 - MAINTENANCE: 10H - ENTRETIEN QUOTIDIEN OU TOUTES LES 10 HEURES DE SERVICE).

Ne jamais utiliser le chariot élévateur avec le réservoir de graisse vide.

Lors du lavage du chariot élévateur au nettoyeur haute pression, il est impératif de protéger la centrale de graissage de toutes projections.

Cette option permet dès le démarrage, d'assurer une lubrification automatique de tous les points de graissage du chariot élévateur.

Le graissage automatique peut être configuré en mode FAIBLE, NORMAL ou ÉLEVÉ suivant le type de travail à effectuer ↖ CONSOLE DE COMMANDE ÉCRAN D'INFORMATION menus "PRÉFÉRENCES".

Après avoir mis le contact, vérifier le voyant de contrôle 1 de graissage automatique:

- Le voyant allumé pendant 3s = système OK.
- Le voyant clignotant à une fréquence de 0,5s = cycle de graissage en cours.
- Le voyant clignotant à une fréquence de 1s = niveau de graisse faible (code erreur 8C-7F07E.11).
- Le voyant allumé en continu = réservoir de graisse vide ou erreur système.

En cas d'erreur système, effectuer un cycle de test en appuyant sur le bouton test 2:

- Appuyer 1 fois, le voyant clignote 1 fois toutes les 2 secondes et lance le test sur la sortie 1.
- Appuyer 2 fois, le voyant clignote 2 fois toutes les 2 secondes et lance le test sur la sortie 2.

NOTA: Après une coupure, quand le système est remis sous tension, le cycle de graissage poursuit ses étapes là où il s'est arrêté précédemment.

Si l'erreur système persiste, consulter votre concessionnaire dans les plus brefs délais.



EMPLACEMENT DES OPTIONS SUIVANT CUMUL D'OPTION

5 - PRISE USB (STANDARD)

6 - PRISE 12V 3 PÔLES

Pour appareil 12 V et ampérage 16A maximum.

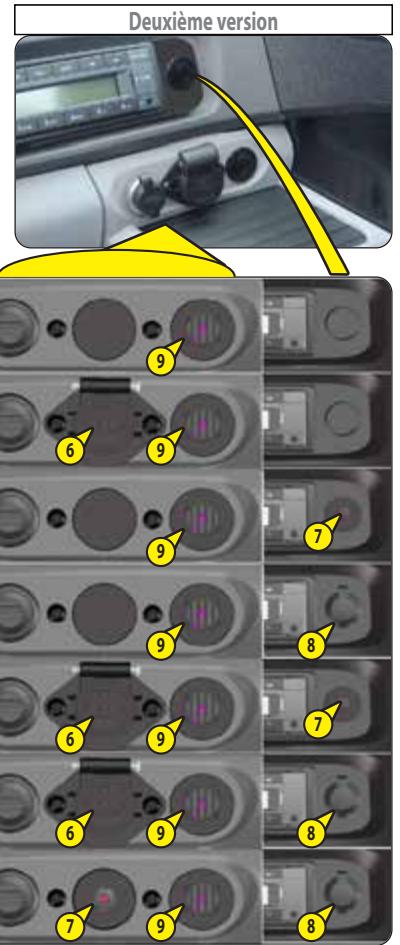
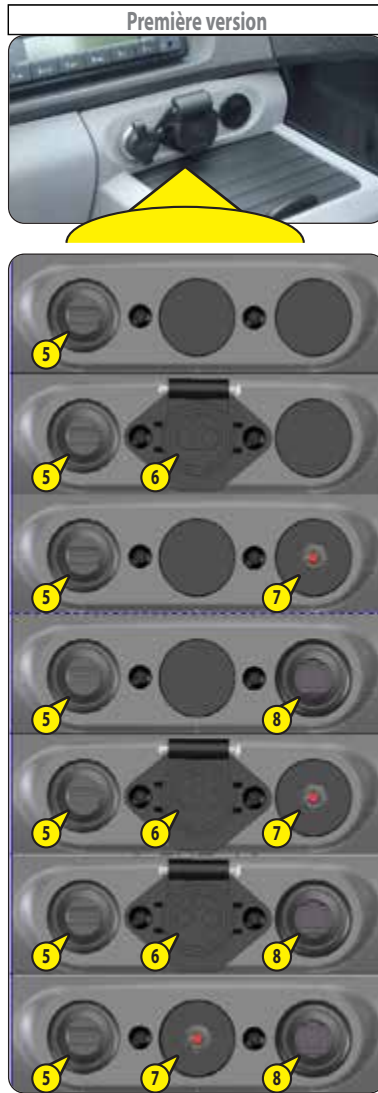
7 - VOYANT GRAISSAGE CENTRALISÉ AUTOMATIQUE

GRAISSAGE CENTRALISÉ AUTOMATIQUE

8 - PRISE RJ45 (OPTION ÉCRAN VISION)

Prise maintenance logiciel.

9 - CAPTEUR TEMPÉRATURE



10 - CLAVIER D'IDENTIFICATION

Nécessite la création d'un identifiant pour l'opérateur par le portail "EasyMANAGER", pour plus de renseignements, contacter votre concessionnaire.

FONCTIONNEMENT

PAR CODE D'IDENTIFICATION

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur, la led 1 s'allume.
- Taper votre code d'identification et confirmer en appuyant sur la touche "V".
- La led 2 s'allume en vert pour confirmer l'identification de l'opérateur.
- Démarrer immédiatement le chariot élévateur, passé ce délai, l'identification est annulée et la led 2 devient rouge.

NOTA: En cas d'erreur de saisie, la led 2 s'allume en rouge, appuyer sur la touche "X", et attendre 10 secondes avant de saisir le bon code d'identification.

PAR CARTE D'IDENTIFICATION

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur, la led 1 s'allume.
- Présenter votre carte d'identification, un bip confirme la lecture de la carte.
- La led 2 s'allume en vert pour confirmer l'identification de l'opérateur.
- Démarrer immédiatement le chariot élévateur, passé ce délai, l'identification est annulée et la led 2 devient rouge.




11 - RÉGLAGE ÉLECTRIQUE RÉTROVISEUR PRINCIPAL DROIT



12 - CAMÉRAS ARRIÈRE ET LATÉRALE

Pour activer une caméra:

- Tourner le bouton A pour choisir la caméra arrière ou latérale .
- L'écran affiche directement la vue de la caméra sélectionnée.

La caméra arrière (SafeView) peut être configurée en mode automatique dès que la marche arrière est enclenchée.

- Appuyer sur le bouton B pour afficher le menu "PRÉFÉRENCES".
- Tourner le bouton A pour sélectionner le menu.




SYSTÈME	>	CAMÉRA (OPTION)
---------	---	-----------------

- Appuyer sur le bouton A pour valider.
- Activer la configuration automatique avec le bouton A.
- Appuyer sur le bouton A pour valider.

13 - CAMÉRA EN TÊTE DE FLÈCHE

Pour activer la caméra:

- Tourner le bouton A pour choisir la caméra en tête de flèche .
- L'écran affiche directement la vue de la caméra sélectionnée.

La caméra en tête de flèche (HighView) peut être configurée en mode automatique dès que l'angle de flèche atteint 25°. Lorsque la flèche redescend, l'écran précédent réapparaît.

- Appuyer sur le bouton B pour afficher le menu "PRÉFÉRENCES".
- Tourner le bouton A pour sélectionner le menu.

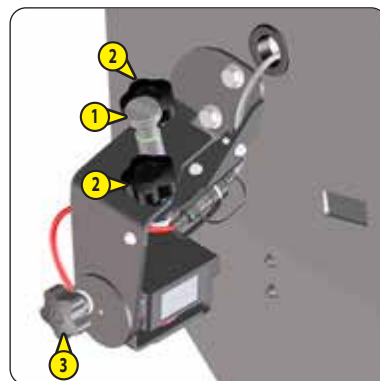
SYSTÈME	>	CAMÉRA (OPTION)
---------	---	-----------------

- Appuyer sur le bouton A pour valider.
- Activer la configuration automatique avec le bouton A.
- Appuyer sur le bouton A pour valider.

NOTA: La sélection "manuelle" de la caméra en tête de flèche à partir de l'écran d'information permet de l'activer de façon permanente. La caméra en tête de flèche (HighView) peut être combinée avec l'option caméras arrière et latérale (SafeView).

MONTAGE DE LA CAMÉRA EN TÊTE DE FLÈCHE

- Positionner la flèche en position basse et couper le contact électrique du chariot élévateur.
- Placer le doigt d'indexage 1 et serrer les molettes 2.
- Orienter la caméra avec la molette 3.



14 - PRÉDISPOSITION ÉLECTRIQUE SUR FLÈCHE

Permet l'utilisation d'une fonction électrique en tête du pied de flèche.

FONCTIONNEMENT

- Appuyer sur l'interrupteur, le voyant  allumé indique son activation.



15 - RÉGULATEUR DU RÉGIME MOTEUR THERMIQUE



⚠ IMPORTANT ⚠

Le régulateur du régime moteur thermique ne peut en aucun cas être utilisé en circulation routière.

UTILISATION DU RÉGULATEUR




- Régler le régime moteur thermique à l'aide du levier 1.

MÉMORISATION DU RÉGIME

- Régler le régime moteur thermique à l'aide du levier 1 ou à la pédale d'accélérateur.
- Effectuer un appui long sur le bouton  pour mémoriser le régime.
- Appuyer à nouveau sur le bouton  ou agir sur le levier 1 pour revenir au régime ralenti.



ACTIVATION DU RÉGIME MÉMORISÉ

- Appuyer sur le bouton  pour activer le régime mémorisé.
- Valider avec un deuxième appui sur le bouton  ou un appui sur le bouton A.
- Appuyer à nouveau sur le bouton  ou agir sur le levier 1 pour revenir au régime ralenti.

16 - LIMITEUR DE RAPPORT DE VITESSE



⚠ IMPORTANT ⚠

ATTENTION à l'utilisation du limiteur de rapport de vitesse en roulage.



Dès que le réglage s'affiche sur l'écran d'information, la sélection du rapport de vitesse avec le bouton A agit directement sur le chariot élévateur et peut provoquer une décélération importante. Toujours limiter la vitesse avant son utilisation.

UTILISATION ET MÉMORISATION DU LIMITEUR DE RAPPORT DE VITESSE

- Tourner le bouton de navigation A pour sélectionner le mode conduite .
- Appuyer sur le bouton A ou effectuer un appui long sur le bouton , le réglage




s'affiche sur l'écran d'information.

- Tourner le bouton A pour choisir le rapport de vitesse.
- Appuyer sur le bouton A pour valider et mémoriser.

- Le rapport de vitesse mémorisé s'affiche sur l'écran d'information .



ACTIVATION DU RAPPORT DE VITESSE MÉMORISÉ

- Appuyer sur le bouton  pour son activation, le témoin lumineux indique son utilisation.
- Appuyer à nouveau pour le désactiver.
- Appuyer à nouveau pour le désactiver.

17 - "ECO STOP" MOTEUR

La fonction permet l'arrêt automatique du moteur thermique afin de limiter la consommation. Cette fonction est possible si l'ensemble des conditions suivantes est respecté dans un laps de temps défini par l'opérateur.

- Moteur thermique tournant.
- Régime moteur thermique inférieur à 1000 tr/min.
- Pas de présence conducteur.
- Pas de marche forcée en cours.
- Pas de régénération d'échappement "chariot élévateur stationné".
- Frein de stationnement serré.
- Température eau moteur thermique supérieure à 50°C.


RÉGLAGE DE LA TEMPORISATION

- Appuyer sur le bouton B pour afficher le menu "PRÉFÉRENCES"
- Tourner le bouton A pour naviguer dans les menus et sous-menus.

MOTORISATION > ECO STOP

- Sélectionner la temporisation entre 1 et 20 minutes et appuyer sur le bouton A pour valider.

FONCTIONNEMENT

- Appuyer sur le bouton  pour son activation, le témoin lumineux indique son utilisation.

NOTA: Pour redémarrer le moteur remettre la clé de contact en position O.

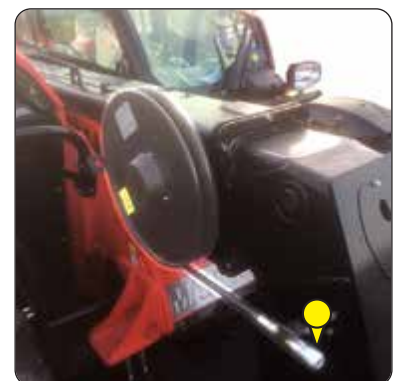
⚠ IMPORTANT ⚠

La fonction "ECO STOP" ne remplace en aucun cas l'arrêt du chariot élévateur, vous devez en fin de chantier ou de journée, procéder à l'arrêt du chariot élévateur (← 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: G - ARRÊT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR).



18 - RETOUR DE FUITE EXTÉRIEUR

Permet le branchement d'un accessoire hydraulique dont un retour de fuite est nécessaire.



19 - RACCORDEMENT HYDRAULIQUE FACILE DE L'ACCESSOIRE

Permet la connexion et déconnexion hydraulique de l'accessoire sans difficulté.

FONCTIONNEMENT PAR LE BOUTON-POUSOIR

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur.
- Appuyer sur le bouton-poussoir 1 pendant deux secondes pour libérer la pression hydraulique du circuit accessoire.
- Connecter ou déconnecter les coupleurs rapides de l'accessoire hydraulique (◀ 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME: MANŒUVRE DE PRÉHENSION DES ACCESSOIRES).



FONCTIONNEMENT PAR LE BOUTON DE NAVIGATION

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur.
- Appuyer sur le bouton B pour afficher le menu "PRÉFÉRENCES"
- Tourner le bouton A pour naviguer dans les menus et sous-menus.

HYDRAULIQUE > EASY CONNECT SYSTEM

- Appuyer sur le bouton A pour valider.
- Connecter ou déconnecter les coupleurs rapides de l'accessoire hydraulique (◀ 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME: MANŒUVRE DE PRÉHENSION DES ACCESSOIRES).



20 - VERROUILLAGE HYDRAULIQUE ACCESSOIRE

Permet de commander le verrouillage de l'accessoire sur le tablier et l'utilisation d'un accessoire hydraulique par le même circuit.

⚠ IMPORTANT ⚠

Après le verrouillage de l'accessoire, remettre le robinet 1 en position B pour empêcher un déverrouillage involontaire de l'accessoire.
OU

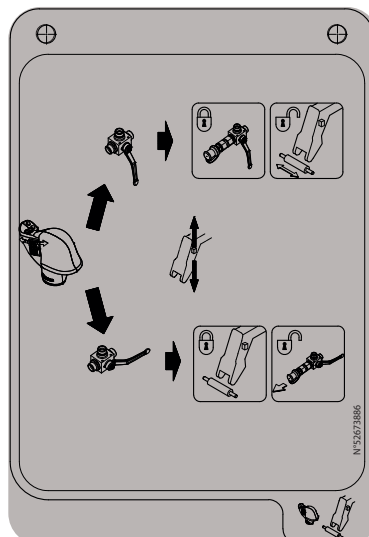
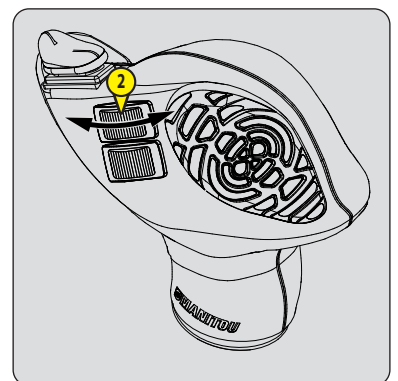
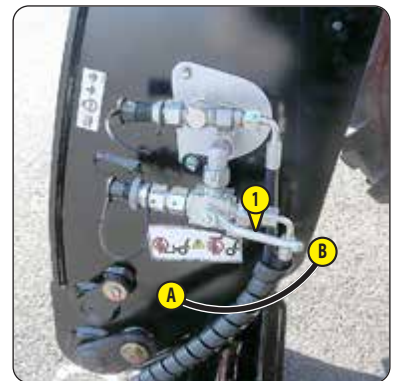
Appuyer sur le bouton  pour couper les mouvements hydrauliques du circuit accessoire. Le témoin lumineux indique son utilisation.

COMMANDE DU VERROUILLAGE DE L'ACCESSOIRE

- Mettre le robinet 1 en position A.
- Actionner le bouton 2 vers l'avant pour verrouiller l'accessoire et vers l'arrière pour le déverrouiller.
- Remettre le robinet 1 en position B.

COMMANDE DE L'ACCESSOIRE HYDRAULIQUE

- Mettre le robinet 1 en position B.
- Actionner le bouton 2 vers l'avant ou l'arrière.




21 - ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE


Permet l'utilisation de deux fonctions hydrauliques sur le circuit accessoire.

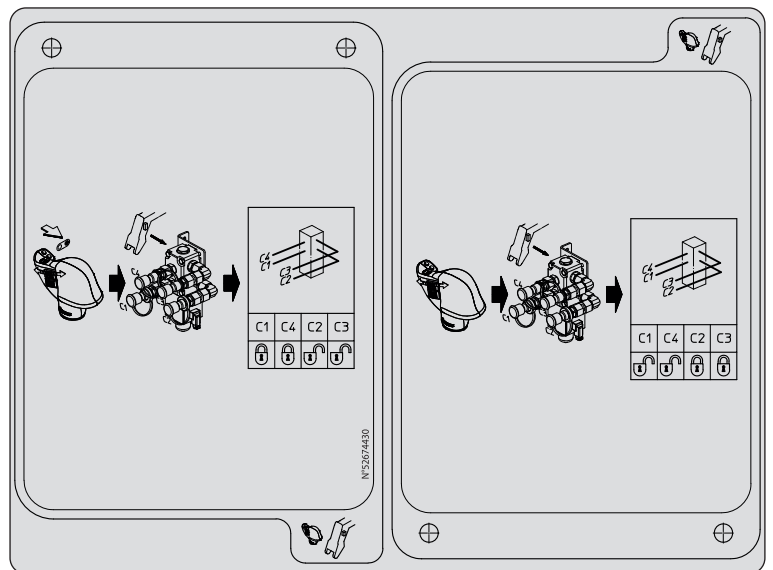
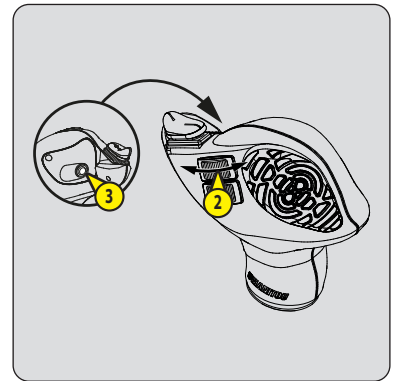
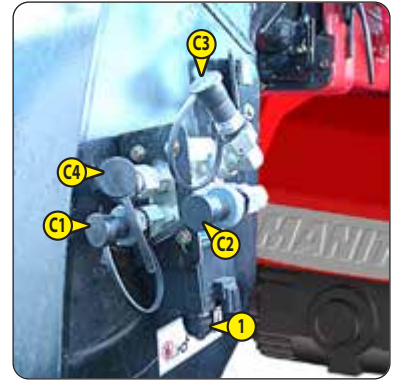
NOTA: Pour faciliter le raccordement des coupleurs rapides, décompresser le circuit hydraulique en appuyant sur le bouton 1 de l'électrovanne.

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE "C1-C4"

- Éteindre l'interrupteur  (témoin éteint).
- Actionner le bouton 2 vers l'avant ou l'arrière pour commander la ligne accessoire "C1-C4".

COMMANDE DES LIGNES ACCESSOIRE "C1-C4 / C2-C3"

- Allumer l'interrupteur  (témoin allumé).
- Actionner le bouton 2 vers l'avant ou l'arrière pour commander la ligne accessoire "C1-C4".
- Maintenir appuyé le bouton 3 et actionner le bouton 2 vers l'avant ou l'arrière pour commander la ligne accessoire "C2-C3".



22 - ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE + VERROUILLAGE HYDRAULIQUE ACCESSOIRE


L'addition de ces deux options sur la ligne accessoire permet l'utilisation de deux fonctions hydrauliques et du verrouillage de l'accessoire sur le tablier.

NOTA: Pour faciliter le raccordement des coupleurs rapides, décompresser le circuit hydraulique en appuyant sur le bouton 1 de l'électrovanne.


⚠ IMPORTANT ⚠

Après le verrouillage de l'accessoire, remettre le robinet 2 en position B pour empêcher un déverrouillage involontaire de l'accessoire.


COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE "C1-C4"

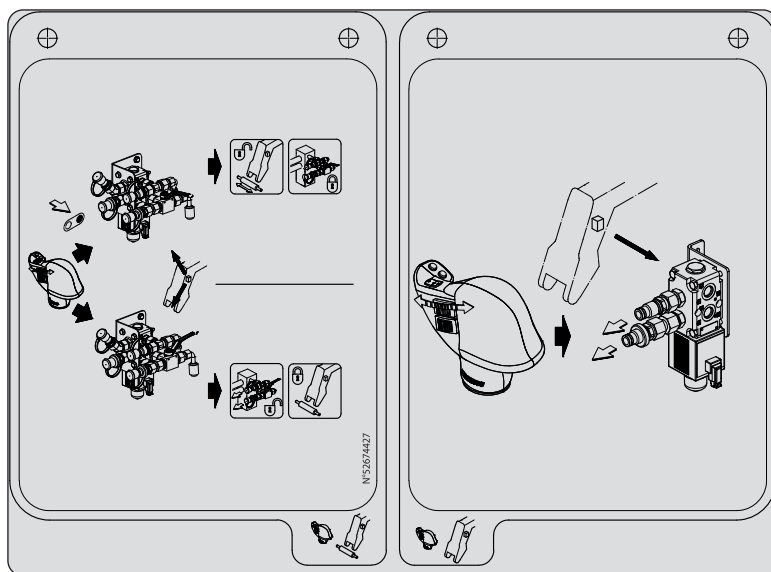
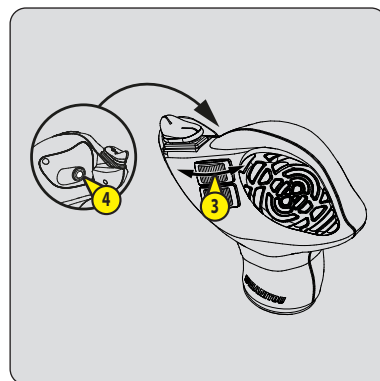
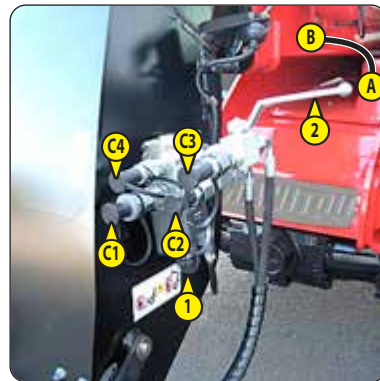
- Éteindre l'interrupteur  (témoin éteint).
- Actionner le bouton 3 vers l'avant ou l'arrière pour commander la ligne accessoire "C1-C4".

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE "C1-C4 / C2-C3" + VERROUILLAGE HYDRAULIQUE ACCESSOIRE

- Allumer l'interrupteur  (témoin allumé).
- Mettre le robinet 2 en position B.
- Actionner le bouton 3 vers l'avant ou l'arrière pour commander la ligne accessoire "C1-C4".
- Maintenir appuyé le bouton 4 et actionner le bouton 3 vers l'avant ou l'arrière pour commander la ligne accessoire "C2-C3".

VERROUILLAGE DE L'ACCESSOIRE



- Allumer l'interrupteur  (témoin allumé).
- Mettre le robinet 2 en position A.
- Maintenir appuyé le bouton 4 et actionner le bouton 3 vers l'avant pour verrouiller l'accessoire et vers l'arrière pour le déverrouiller.
- Remettre le robinet 2 en position B.



23 - LIMITEUR DE DÉBIT CIRCUIT ACCESSOIRE


MÉMORISATION DU DÉBIT

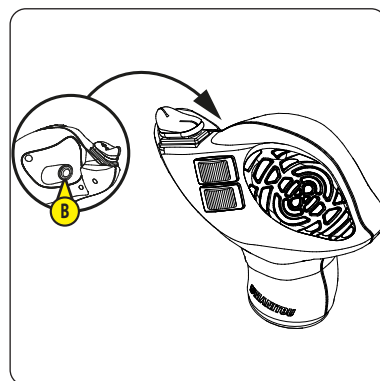
- Effectuer un appui long sur le bouton , le réglage  s'affiche sur l'écran d'information.

NOTA: Suivant les OPTIONS, vous pouvez avoir deux circuits accessoires  , appuyer sur le bouton B pour sélectionner le deuxième circuit.

- Tourner le bouton A pour limiter le débit à la valeur de votre choix.
- Appuyer sur le bouton A pour valider et passer au réglage de l'autre ligne.
- Appuyer à nouveau sur le bouton A pour valider et sortir du réglage.

ACTIVATION DU DÉBIT MÉMORISÉ

- Appuyer sur le bouton  pour son activation, le témoin lumineux indique son utilisation.
- Appuyer à nouveau pour le désactiver.





24 - MARCHÉ FORCÉE CIRCUIT ACCESSOIRE

⚠ IMPORTANT ⚠



Cette OPTION ne doit être utilisée qu'avec un accessoire nécessitant un mouvement hydraulique continu du type: balayeuse, benne distributrice, malaxeur, pulvérisateur... Elle est strictement interdite en manutention et dans tous les autres cas (treuil, potence, potence à treuil, crochet, etc.).

UTILISATION ET MÉMORISATION DE LA MARCHÉ FORCÉE

- Tourner le bouton de navigation A pour sélectionner le mode travail .
- Appuyer sur le bouton A ou effectuer un appui long sur le bouton , le réglage






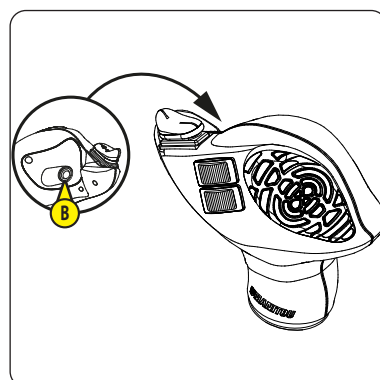
s'affiche sur l'écran d'information.

NOTA: Suivant les OPTIONS, vous pouvez avoir deux circuits accessoires  , appuyer sur le bouton B pour sélectionner le deuxième circuit.

- Tourner le bouton A pour choisir la ligne.
- Valider la ligne en appuyant sur le bouton A.
- Tourner le bouton A pour régler le débit à la valeur de votre choix.
- Appuyer sur le bouton A pour valider et mémoriser.

ACTIVATION DE LA MARCHÉ FORCÉE MÉMORISÉE

- Appuyer sur le bouton  pour activer la marche forcée.
- Valider avec un deuxième appui sur le bouton  ou un appui sur le bouton A.
- Appuyer à nouveau sur le bouton  pour le désactiver.



25 - SUSPENSION DE FLÈCHE


La suspension de flèche permet d'amortir les secousses du chariot élévateur sur terrain accidenté (ex. manutention de paille dans un champ).

⚠ IMPORTANT ⚠

Lorsque vous effectuez un mouvement hydraulique de descente ou d'inclinaison, la suspension de flèche est

momentanément désactivée et le voyant du bouton  s'éteint.

La suspension de flèche est active à partir de 5 km/h.

- Appuyer sur le bouton  pour son activation, le témoin lumineux indique son utilisation.
- Appuyer à nouveau pour le désactiver.
- Lorsque le moteur thermique est arrêté, la suspension de flèche est automatiquement désactivée.

NOTA: La suspension de flèche forcée  permet son utilisation au-dessous des 5 km/h.



26 - FONCTIONS HYDRAULIQUES INTELLIGENTES "INTELLIGENT HYDRAULICS"


Pour optimiser des cycles de mouvements répétitifs, il est possible de combiner ces fonctions hydrauliques (ex. chargement de matière dans un camion benne).

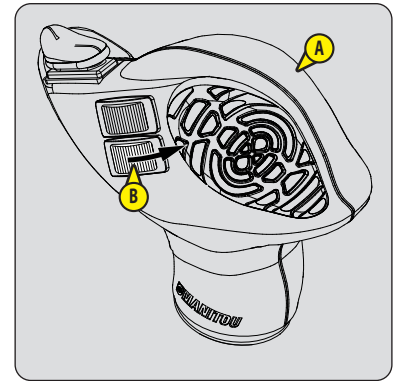


LEVAGE RAPIDE "QUICKLIFT"

Optimise le temps des cycles en combinant les mouvements hydrauliques de levage/sortie télescope et descente/rentrée télescope.


Le déport de la charge est ajustable dans une plage horizontale de ± 50 cm, au-delà de ce déport, La fonction "Quicklift" n'est plus opérationnelle. Actionner le bouton B vers l'arrière pour rentrer le télescope et récupérer la fonction.

- Placer le chariot élévateur en position transport.
- Appuyer sur le bouton  pour son activation, le témoin lumineux indique son utilisation.
- Tirer le levier A vers l'arrière pour le levage et la sortie combinés.
- Pousser le levier A vers l'avant pour la descente et la rentrée combinées.



SECOUAGE BENNE "BUCKET SHAKER"

Permet d'effectuer une séquence de secouage lorsque la consigne de déversement est maintenue, l'intensité maximum du secouage est obtenue à un régime moteur d'environ 1600 tr/min.

- Appuyer sur le bouton  pour son activation, le témoin lumineux indique son utilisation.
- Pousser au maximum et maintenir le levier A vers la droite pour le déversement et le secouage de la benne.




RETOUR POSITION CHARGEMENT "RETURN TO LOAD"

Permet de ramener la benne en position chargement (ex. chargement de remorque).

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas utiliser cette fonction pour descendre une charge.

- Placer le chariot élévateur en position transport.
- Ajuster la benne en position de chargement.
- Appuyer sur le bouton  pour mémoriser la position, le témoin lumineux indique son utilisation.
- Remplir et caver la benne en position transport.
- Vider la benne dans la remorque.
- Caver la benne et reculer le chariot élévateur.
- Pousser au maximum le levier A vers l'avant pour ramener la benne en position chargement.

27 - SMART WEIGHING SYSTEM (SWS)

⚠ IMPORTANT ⚠

Cette fonction ne peut pas être utilisée pour des transactions commerciales.

Permet de peser des charges prises avec l'accessoire au bout du bras de levage.

La pesée s'effectue uniquement lors :

- D'un mouvement de levée du bras de levage.
- Juste après l'arrêt d'un mouvement de levée.

Le pesage de charge se fait automatiquement en manipulant la charge.

PRÉFÉRENCES

- Appuyer sur le bouton B pour afficher le menu "Préférences".
- Tourner le bouton A pour choisir la fonction "Mesure".
- Appuyer sur le bouton A pour la valider.
- Tourner le bouton A pour choisir une fonction.



Type de mesure	Comptage basique	< SMART COUNTING SYSTEM (SCS)
	Comptage cible	< SMART COUNTING SYSTEM (SCS)
	Pesage basique	Pesage unique
	Pesage cumulé	Addition des pesages
	Pesage cible	Addition des pesages jusqu'à la masse souhaitée
Méthode de cumul	Rations	Pesage de plusieurs aliments pour suivre une recette
	Manuel	Appui sur bouton
Cible à atteindre	Automatique	Suivant angle du bras de levage ou appui sur le bouton
Affichage	Pesage à atteindre	
	Affichage simplifié (bas écran)	
Rations	Affichage plein écran	
Calibration pesage	Réglages des rations	Définit une recette pour le pesage

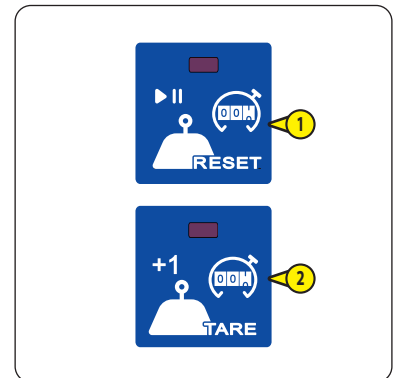
Pour consulter l'historique des mesures :

- Appuyer sur le bouton C pour afficher le menu "INFORMATIONS".

MESURE > HISTORIQUE

FONCTIONNEMENT DES BOUTONS

	<p>Appui court : Activation / Pause de la fonction pesage</p> <p>Appui long : Remise à zéro des fonctions</p>
	<p>Appui court : Enregistrement manuel de la pesée</p> <p>Appui long : Tare</p>



TARAGE DE L'ACCESSOIRE

Réaliser la tare de l'accessoire dans la position de pesage souhaitée.

Répéter la procédure de tarage lors d'un changement d'accessoire ou d'un changement d'angle de mesure.

- Appuyer sur le bouton 2 jusqu'au tarage de l'accessoire accroché au bout du bras de levage.
- La valeur du poids de l'accessoire clignote sur l'écran, revient à 0 et un son confirme la tare réussie de l'accessoire.

CONDITIONS D'UTILISATION

- Machine à température de fonctionnement.
 - La pesée s'affiche en bleu quand la température n'est pas optimale.
 - La pesée s'affiche en noir quand la température est optimale.
- Sol plat.
- Machine à l'arrêt 0 km/h.
- Le mouvement doit être réalisé sans à coups afin d'assurer la meilleure précision possible.
- La pesée s'effectue uniquement lors d'un mouvement de levée de bras de levage ou juste après l'arrêt d'un mouvement de levée.

RESTRICTION D'UTILISATION

L'écran affiche « --- » lorsque:

- Un mouvement du bras de levage est en butée (levage et cavage).
 - Réaliser un mouvement du bras de levage pour sortir des butées hydraulique.
- Le bras de levage descend.
 - Réaliser un mouvement de levée du bras de levage.
- La vitesse de levée du bras de levage est trop rapide.
 - Recommencer la levée de la charge plus doucement.

28 - SMART COUTING SYSTEM (SCS)

Permet de compter des charges prises avec l'accessoire au bout du bras de levage.

Le comptage de charge se fait automatiquement en manipulant la charge.



PRÉFÉRENCES

- Appuyer sur le bouton B pour afficher le menu "Préférences".
- Tourner le bouton A pour choisir la fonction "Mesure".
- Appuyer sur le bouton A pour la valider.
- Tourner le bouton A pour choisir une fonction.

Type de mesure	Comptage basique Comptage cible	Comptage unique Addition des comptages
Méthode de cumul	Manuel Automatique	Appui sur bouton Suivant angle du bras de levage ou appui sur le bouton
Cible à atteindre	Comptage à atteindre	Addition jusqu'au nombre souhaité
Affichage	Affichage simplifié (bas écran) Affichage plein écran	

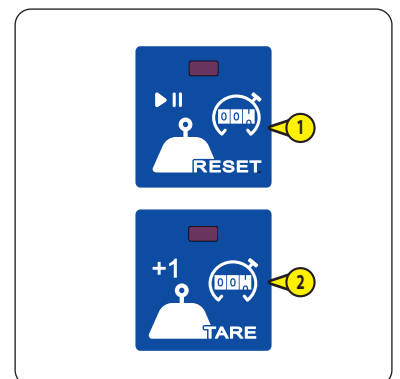
Pour consulter l'historique des mesures :

- Appuyer sur le bouton C pour afficher le menu "INFORMATIONS".

MESURE > HISTORIQUE

FONCTIONNEMENT DES BOUTONS

	<p>Appui court : Activation / Pause de la fonction comptage</p> <p>Appui long : Remise à zéro des fonctions</p>
	<p>Appui court : Enregistrement manuel du comptage</p>



29 - ALIGNEMENT SEMI-AUTOMATIQUE DES ROUES

⚠ IMPORTANT ⚠

Contrôler l'alignement des roues avant et arrière à chaque démarrage du chariot élévateur.

Contrôler régulièrement l'alignement des roues au cours de l'utilisation du chariot élévateur.

Les roues doivent obligatoirement être alignées et le chariot élévateur doit obligatoirement être en mode roues avant directrices lors d'un usage sur la voie publique.

Un témoin lumineux vert s'allume sur le tableau de bord lorsque les roues sont alignées.

Le changement de mode de direction n'est plus possible au-delà de 11 km/h.

Pour toute question, consulter votre concessionnaire.



CHANGEMENT DE MODE DE DIRECTION



Roues avant directrices (circulation routière).



Roues avant et arrière directrices dans le sens contraire (braquage court).



Roues avant et arrière directrices dans le même sens (déplacement latéral).



Roues avant directrices et blocage de l'angle de direction des roues arrière.

- Aligner les roues arrière et avant.
- Sélectionner le mode de direction désiré, le voyant clignotant confirme la demande.
- Braquer les roues suivant les instructions sur l'écran d'information. Le voyant devient fixe lorsque le mode de direction est actif.

30 - "COMFORT STEERING SYSTEM"

La fonction permet de braquer les roues en un tour de volant.

Le nombre de tour de volant augmente proportionnellement à la vitesse de déplacement du chariot élévateur et/ou à l'angle de levée de la flèche.

FONCTIONNEMENT



- Appuyer sur l'interrupteur 1, le voyant  allumé indique son activation.


NOTA: Au delà de 15km/h la fonction est désactivée.

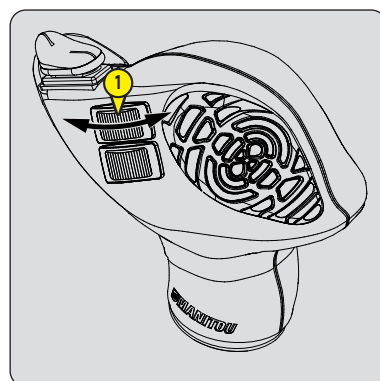
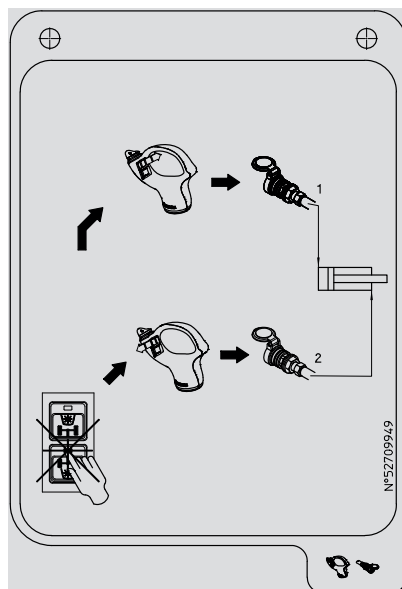


31 - PRÉDISPOSITION COMMANDE HYDRAULIQUE ARRIÈRE DOUBLE EFFET

Permet l'utilisation d'un accessoire hydraulique à l'arrière du chariot élévateur (ex. une remorque avec basculement hydraulique).

COMMANDE HYDRAULIQUE ARRIÈRE DOUBLE EFFET "L1-L2"


- Sélectionner la ligne hydraulique accessoire arrière .
- Actionner le bouton 1 vers l'avant ou l'arrière.




32 - DEUX PRÉDISPOSITIONS COMMANDE HYDRAULIQUE ARRIÈRE DOUBLE EFFET

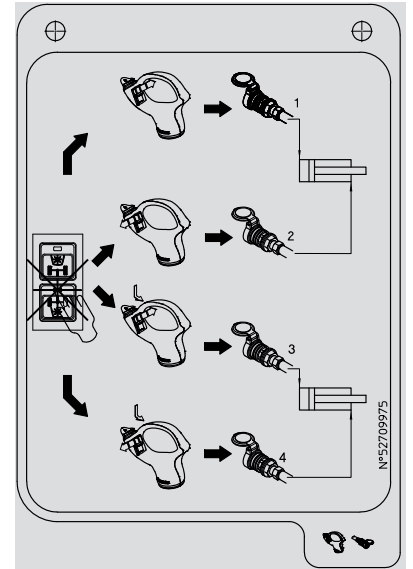
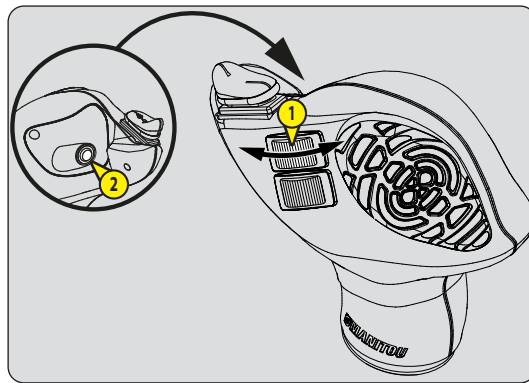
Permet la sélection de l'utilisation de deux circuits hydrauliques à l'arrière du chariot élévateur.

COMMANDE HYDRAULIQUE ARRIÈRE DOUBLE EFFET "L1-L2"

- Sélectionner la ligne hydraulique accessoire arrière 
- Actionner le bouton 1 vers l'avant ou l'arrière.

COMMANDE HYDRAULIQUE ARRIÈRE DOUBLE EFFET "L3-L4"


- Sélectionner la ligne hydraulique accessoire arrière 
- Maintenir appuyé le bouton 2 et actionner le bouton 1 vers l'avant ou l'arrière.




33 - CROCHET DE REMORQUAGE HYDRAULIQUE + PRÉDISPOSITION COMMANDE HYDRAULIQUE ARRIÈRE DOUBLE EFFET

Permet l'utilisation du crochet de remorquage () DISPOSITIF DE REMORQUAGE) ou d'un accessoire hydraulique à l'arrière du chariot élévateur.

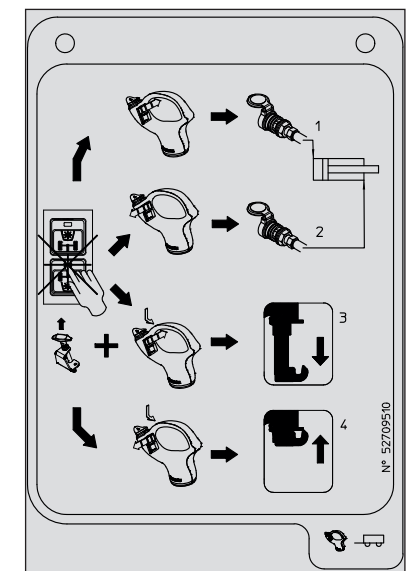
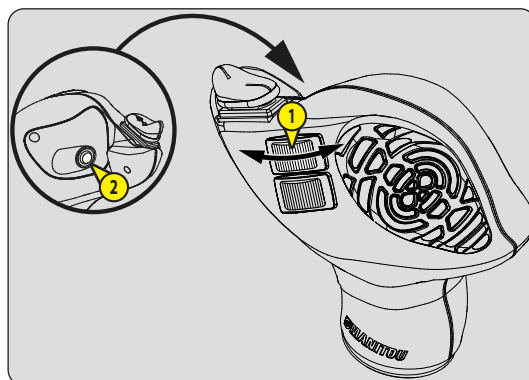
COMMANDE HYDRAULIQUE ARRIÈRE DOUBLE EFFET "L1-L2"

- Sélectionner la ligne hydraulique accessoire arrière 
- Actionner le bouton 1 vers l'avant ou l'arrière.

CROCHET DE REMORQUAGE HYDRAULIQUE "L3-L4"

- Sélectionner la ligne hydraulique accessoire arrière 
- Maintenir appuyé le bouton 2 et actionner le bouton 1 vers l'avant ou l'arrière.

 BROCHE ET CROCHET DE REMORQUAGE.



3 - MAINTENANCE

3 - MAINTENANCE

PIÈCES RECHANGE ET ÉQUIPEMENTS D'ORIGINE MANITOU	3-3
MAINTENANCE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	3-4
ENTRETIEN QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE	3-4
RÉVISION OBLIGATOIRE DES 500 PREMIÈRES HEURES OU 6 MOIS	3-5
ENTRETIEN PÉRIODIQUE	3-6
ENTRETIEN ET OPÉRATION OCCASIONNELS	3-8
ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES	3-8
LUBRIFIANTS ET CARBURANT	3-10
➔ 10H - ENTRETIEN QUOTIDIEN OU TOUTES LES 10 HEURES DE SERVICE	3-12
➔ 50H - ENTRETIEN HEBDOMADAIRE OU TOUTES LES 50 HEURES DE SERVICE	3-14
➔ ① 500H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 500 HEURES DE SERVICE OU 1 AN	3-19
➔ ② 1000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 1000 HEURES DE SERVICE OU 2 ANS	3-21
➔ ③ 1500H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 1500 HEURES DE SERVICE OU 3 ANS	3-28
➔ ④ 2000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 2000 HEURES DE SERVICE OU 4 ANS	3-28
➔ ⑤ 3000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 3000 HEURES DE SERVICE OU 6 ANS	3-31
➔ ⑥ 4500H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 4500 HEURES DE SERVICE OU 9 ANS	3-32
➔ ⑦ 6000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 6000 HEURES DE SERVICE OU 12 ANS	3-32
➔ ⑧ 9000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 9000 HEURES DE SERVICE OU 18 ANS	3-32
➔ ENTRETIEN OCCASIONNEL	3-33
➔ OPÉRATION OCCASIONNELLE	3-36

PIÈCES RECHANGE ET ÉQUIPEMENTS D'ORIGINE MANITOU

L'ENTRETIEN DE NOS CHARIOTS ÉLÉVATEURS DOIT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT RÉALISÉ AVEC DES PIÈCES D'ORIGINE MANITOU.

EN AUTORISANT L'UTILISATION DE PIÈCES NON D'ORIGINE MANITOU, VOUS RISQUEZ:

⚠ IMPORTANT ⚠

L'UTILISATION DE PIÈCES CONTREFAITES OU DE COMPOSANTS NON HOMOLOGUES PAR LE FABRICANT, FAIT PERDRE LE BÉNÉFICE DE LA GARANTIE CONTRACTUELLE.

- Juridiquement d'engager votre responsabilité en cas d'accident.
- Techniquement d'engendrer des défaillances de fonctionnement ou de réduire la durée de vie du chariot élévateur.

EN UTILISANT LES PIÈCES D'ORIGINE MANITOU DANS LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE, VOUS PROFITEZ D'UN SAVOIR-FAIRE

Par son réseau, MANITOU apporte à l'utilisateur,

- Le savoir-faire et la compétence.
- La garantie de la qualité des travaux réalisés.
- Des composants de remplacement d'origine.
- Une aide à la maintenance préventive.
- Une aide efficace au diagnostic.
- Des améliorations dues au retour d'expérience.
- La formation du personnel exploitant.
- Seul le réseau MANITOU connaît en détail la conception du chariot élévateur et a donc les meilleures capacités techniques pour en assurer la maintenance.

⚠ IMPORTANT ⚠

LES PIÈCES DE RECHANGE D'ORIGINE SONT EXCLUSIVEMENT DISTRIBUÉES PAR MANITOU ET LE RÉSEAU DES CONCESSIONNAIRES.

La liste du réseau des concessionnaires est disponible sur le site MANITOU www.manitou.com

MAINTENANCE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

ENTRETIEN QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE



L'OPÉRATEUR EST AUTORISÉ À EFFECTUER CES ENTRETIENS.

Ces entretiens permettent à l'opérateur de maintenir le chariot élévateur en bon état de propreté et de sécurité.

RÉVISION OBLIGATOIRE DES 500 PREMIÈRES HEURES OU 6 MOIS



CETTE RÉVISION DOIT ÊTRE EFFECTUÉE AUX PREMIÈRES 500 HEURES DE SERVICE OU DANS LES 6 MOIS QUI SUIVENT LA MISE EN SERVICE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR (AU PREMIER TERME ATTEINT).

ENTRETIEN PÉRIODIQUE



L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DOIT ÊTRE RÉALISÉ PAR UN PROFESSIONNEL AGRÉÉ DU RÉSEAU MANITOU.

CALENDRIER D'ENTRETIEN

Ce calendrier permet à l'opérateur de tenir à jour l'entretien périodique réalisé sur le chariot élévateur en notifiant le nombre d'heures total effectuées et la date de la révision effectuée par le professionnel agréé du réseau MANITOU.

ENTRETIEN ET OPÉRATION OCCASIONNELS

Ces entretiens et opérations sont à effectuer en fonction des besoins pour la sécurité et la maintenance du chariot élévateur.

ENTRETIEN QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE

🔄 10H - ENTRETIEN QUOTIDIEN OU TOUTES LES 10 HEURES DE SERVICE

- CONTRÔLER	Inspection générale.....	3-12
- CONTRÔLER	Niveau de l'huile moteur thermique.....	3-12
- CONTRÔLER	Niveau du liquide de refroidissement.....	3-13
- CONTRÔLER	Préfiltre à carburant.....	3-13
- CONTRÔLER	Dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale.....	3-13
- CONTRÔLER	Niveau de la centrale de graissage (OPTION).....	3-13

🔄 50H - ENTRETIEN HEBDOMADAIRE OU TOUTES LES 50 HEURES DE SERVICE

- CONTRÔLER	Niveau de l'huile boîte de vitesses.....	3-14
- CONTRÔLER	Pression des pneumatiques.....	3-14
- CONTRÔLER	Serrage des écrous de roues.....	3-14
- CONTRÔLER	Étanchéité différentiel essieu avant.....	3-14
- CONTRÔLER	Étanchéité différentiel essieu arrière.....	3-14
- CONTRÔLER	Étanchéité réducteurs de roues avant.....	3-15
- CONTRÔLER	Étanchéité réducteurs de roues arrière.....	3-15
- CONTRÔLER	Chemins de glissement des patins de flèche.....	3-15
- CONTRÔLER	Niveau de l'huile hydraulique.....	3-15
- CONTRÔLER	Niveau du liquide de lave-glace.....	3-16
- CONTRÔLER	Efficacité du frein de stationnement.....	3-16
- NETTOYER	Faisceau du radiateur.....	3-16
- NETTOYER	Cartouche du filtre à air sec.....	3-16
- NETTOYER	Filtres de ventilation cabine.....	3-17
- NETTOYER	Faisceau du condenseur.....	3-17
- GRAISSER	Graissage général.....	3-18

RÉVISION OBLIGATOIRE DES 500 PREMIÈRES HEURES OU 6 MOIS

500 PREMIÈRES HEURES AVANT LES 6 PREMIERS MOIS

- Si le chariot élévateur a atteint les 500 premières heures de service avant les 6 premiers mois, effectuer la révision obligatoire et l'entretien périodique des 500H (← → ① 500H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 500 HEURES DE SERVICE OU 1 AN)

6 PREMIERS MOIS AVANT LES 500 PREMIÈRES HEURES

- Si le chariot élévateur n'a pas atteint les 500 heures de service dans les 6 premiers mois, effectuer que la révision obligatoire.

➔ RÉVISION OBLIGATOIRE

- CONTRÔLER	Inspection générale.....	3-12
- CONTRÔLER	Niveau de l'huile boîte de vitesses.....	3-14
- CONTRÔLER	Pression des pneumatiques.....	3-14
- CONTRÔLER	Serrage des écrous de roues.....	3-14
- CONTRÔLER	Étanchéité différentiel essieu avant.....	3-14
- CONTRÔLER	Étanchéité différentiel essieu arrière.....	3-14
- CONTRÔLER	Étanchéité réducteurs de roues avant.....	3-15
- CONTRÔLER	Étanchéité réducteurs de roues arrière.....	3-15
- CONTRÔLER	Chemins de glissement des patins de flèche.....	3-15
- CONTRÔLER	Niveau de l'huile hydraulique.....	3-15
- CONTRÔLER	Niveau du liquide de lave-glace.....	3-16
- NETTOYER	Faisceau du radiateur.....	3-16
- NETTOYER	Cartouche du filtre à air sec.....	3-16
- NETTOYER	Filtres de ventilation cabine.....	3-17
- NETTOYER	Faisceau du condenseur.....	3-17
- GRAISSER	Graissage général.....	3-18
- CONTRÔLER	Usure des fourches *.....	3-20
- RÉGLER	Frein de service et frein de stationnement *.....	3-20
		* Consulter votre concessionnaire.
- CONTRÔLER	Ceinture de sécurité.....	3-21
- CONTRÔLER	Silentblocs du moteur thermique *.....	3-28
- CONTRÔLER	Flexibles et durits **.....	3-28
- CONTRÔLER	Silentblocs boîte de vitesses *.....	3-28
- CONTRÔLER	Pression du circuit de freinage *.....	3-28
- CONTRÔLER	Usure des patins de flèche *.....	3-28

**** Entretien moteur thermique, consulter votre concessionnaire.**

*** Consulter votre concessionnaire..**

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

CALENDRIER D'ENTRETIEN

	↻ OU ↻					
ÉCHÉANCE ↻	6 PREMIERS MOIS	500 PREMIÈRES HEURES	500 H ou 1 AN	1000 H ou 2 ANS	1500 H ou 3 ANS	2000 H ou 4 ANS
ENTRETIEN PÉRIODIQUE ↻	RÉVISION OBLIGATOIRE	RÉVISION OBLIGATOIRE + ①	①	①+②	①+③	①+②+④
COMPTEUR MACHINE ↻						
DATE DE RÉVISION ↻						

ÉCHÉANCE ↻	2500 H ou 5 ANS	3000 H ou 6 ANS	3500 H ou 7 ANS	4000 H ou 8 ANS	4500 H ou 9 ANS	5000 H ou 10 ANS	5500 H ou 11 ANS
ENTRETIEN PÉRIODIQUE ↻	①	①+②+③+⑤	①	①+②+④	①+③+⑥	①+②	①
COMPTEUR MACHINE ↻							
DATE DE RÉVISION ↻							

ÉCHÉANCE ↻	6000 H ou 12 ANS	6500 H ou 13 ANS	7000 H ou 14 ANS	7500 H ou 15 ANS	8000 H ou 16 ANS	8500 H ou 17 ANS	9000 H ou 18 ANS
ENTRETIEN PÉRIODIQUE ↻	①+②+③ ④+⑤+⑦	①	①+②	①+③	①+②+④	①	①+②+③ ⑤+⑥+⑧
COMPTEUR MACHINE ↻							
DATE DE RÉVISION ↻							

↻ ① 500H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 500 HEURES DE SERVICE OU 1 AN

- CONTRÔLER	Huile hydraulique	3-19
- REMPLACER	Huile différentiel essieu avant	3-19
- REMPLACER	Huile différentiel essieu arrière	3-19
- REMPLACER	Huile réducteurs de roues avant	3-19
- REMPLACER	Huile réducteurs de roues arrière	3-19
- REMPLACER	Filtres de ventilation cabine	3-20
- REMPLACER	Raccord filtre (OPTION Graissage centralisé automatique)	3-20
- CONTRÔLER	Usure des fourches *	3-20
- RÉGLER	Frein de service et frein de stationnement *	3-20

* Consulter votre concessionnaire.

➔ ② 1000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 1000 HEURES DE SERVICE OU 2 ANS

EFFECTUER ÉGALEMENT L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES 500 HEURES DE SERVICE.

- CONTRÔLER	Ceinture de sécurité.....	3-21
- REMPLACER	Huile moteur thermique.....	3-21
- REMPLACER	- REMPLACER	
	Filtre à huile moteur thermique.....	3-21
- NETTOYER	Réservoir à carburant.....	3-22
- REMPLACER	- REMPLACER	
	Reniflard du réservoir à carburant.....	3-22
- REMPLACER	Préfiltre à carburant.....	3-22
- REMPLACER	Filtre à carburant.....	3-23
- REMPLACER	Liquide de refroidissement.....	3-23
- REMPLACER	Cartouche du filtre à air sec.....	3-24
- REMPLACER	Filtre de la pompe d'alimentation "DEF" (liquide d'échappement diesel).....	3-25
- REMPLACER	Reniflard du réservoir "DEF" (liquide d'échappement diesel).....	3-25
- REMPLACER	Huile boîte de vitesses.....	3-26
- REMPLACER	- REMPLACER	
	Filtre à huile boîte de vitesses.....	3-26
- REMPLACER	Cartouche du filtre à huile retour hydraulique.....	3-27
- REMPLACER	Cartouche du filtre à huile hydraulique de pression.....	3-27
- CONTRÔLER	Silentblocs du moteur thermique *.....	3-28
- CONTRÔLER	Flexibles et durits **.....	3-28
- CONTRÔLER	Silentblocs boîte de vitesses *.....	3-28
- CONTRÔLER	Pression du circuit de freinage *.....	3-28
- CONTRÔLER	Usure des patins de flèche *.....	3-28

** Entretien moteur thermique, consulter votre concessionnaire.

* Consulter votre concessionnaire..

➔ ③ 1500H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 1500 HEURES DE SERVICE OU 3 ANS

EFFECTUER ÉGALEMENT L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES 500 HEURES DE SERVICE.

- CONTRÔLER/RÉGLER	Jeu des soupapes d'admission et d'échappement **.....	3-28
--------------------	---	------

** Entretien moteur thermique, consulter votre concessionnaire.

➔ ④ 2000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 2000 HEURES DE SERVICE OU 4 ANS

EFFECTUER ÉGALEMENT L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES 500 HEURES ET 1000 HEURES DE SERVICE.

- CONTRÔLER	Couple de serrage des écrous de roues.....	3-28
- REMPLACER	Cartouche de sécurité du filtre à air sec.....	3-28
- REMPLACER	Huile hydraulique.....	3-29
- REMPLACER	- NETTOYER	
	Crépines d'aspiration du réservoir à huile hydraulique.....	3-29
- CONTRÔLER	Radiateur *.....	3-30
- CONTRÔLER	Pressions transmission *.....	3-30
- CONTRÔLER	Calibration boîte de vitesses *.....	3-30
- CONTRÔLER	Pressions des circuits hydrauliques *.....	3-30
- NETTOYER	Climatisation (OPTION) *.....	3-30

* Consulter votre concessionnaire.

➔ ⑤ 3000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 3000 HEURES DE SERVICE OU 6 ANS

EFFECTUER ÉGALEMENT L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES 500 HEURES DES 1000 HEURES ET 1500 HEURES DE SERVICE.

- REMPLACER	Courroie d'alternateur.....	3-31
-------------	-----------------------------	------

➔ 6 4500H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 4500 HEURES DE SERVICE OU 9 ANS

EFFECTUER ÉGALEMENT L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES 500 HEURES ET 1500 HEURES DE SERVICE.

- CONTRÔLER	Reniflard du carter moteur	3-32
- REMPLACER	Filtre du carter reniflard moteur	3-32
- CONTRÔLER	Calculateur (ECU) et capteurs et actionneurs associés **	3-32
- CONTRÔLER	Turbocompresseur **	3-32
- CONTRÔLER/NETTOYER	Valve du système de recirculation des gaz d'échappement (EGR) **	3-32
- CONTRÔLER	Réducteur catalytique sélective (SCR) / catalyseur d'oxydation diesel (DOC) **	3-32
- CONTRÔLER/NETTOYER	Injecteur **	3-32

**** Entretien moteur thermique, consulter votre concessionnaire.**

➔ 7 6000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 6000 HEURES DE SERVICE OU 12 ANS

EFFECTUER ÉGALEMENT L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES 500 HEURES DES 1000 HEURES DES 1500 HEURES DES 2000 HEURES ET DES 3000 HEURES DE SERVICE.

- CONTRÔLER	Filtre à particules diesel (DPF) **	3-32
-------------	---	------

**** Entretien moteur thermique, consulter votre concessionnaire.**

➔ 8 9000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 9000 HEURES DE SERVICE OU 18 ANS

EFFECTUER ÉGALEMENT L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES 500 HEURES DES 1000 HEURES DES 3000 HEURES ET DES 4500 HEURES DE SERVICE.

- REMPLACER	Filtre à particules diesel (DPF) **	3-32
- REMPLACER	Réducteur catalytique sélective (SCR) **	3-32

**** Entretien moteur thermique, consulter votre concessionnaire.**

ENTRETIEN ET OPÉRATION OCCASIONNELS

➔ ENTRETIEN OCCASIONNEL

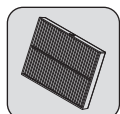
- NETTOYER	Chariot élévateur	3-33
- NETTOYER	Régénération d'échappement "chariot élévateur stationné"	3-33
- REMPLACER	Roues	3-34
- REMPLACER	Batterie	3-34
- RÉGLER	Phares avant	3-35
- RECALER	Dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinal	3-35

➔ OPÉRATION OCCASIONNELLE

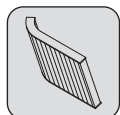
- REMORQUER/TREUIILLER	Chariot élévateur	3-36
- LEVER	Chariot élévateur	3-37
- TRANSPORTER	Chariot élévateur	3-38

ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES

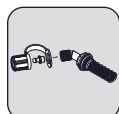
➔ 1 500H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 500 HEURES DE SERVICE OU 1 AN



FILTRE DE VENTILATION INTÉRIEUR CABINE



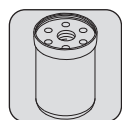
FILTRE DE VENTILATION EXTÉRIEUR CABINE



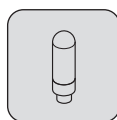
RACCORD FILTRE
(OPTION GRAISSAGE CENTRALISÉ AUTOMATIQUE)

➔ ② 1000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 1000 HEURES DE SERVICE OU 2 ANS

AJOUTER ÉGALEMENT LES ÉLÉMENTS FILTRANTS DE L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES 500 HEURES DE SERVICE.



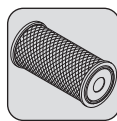
FILTRE À HUILE MOTEUR THERMIQUE



RENIFLARD DU RÉSERVOIR "DEF" (liquide d'échappement diesel)



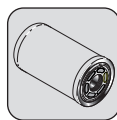
FILTRE À CARBURANT



CARTOUCHE DU FILTRE À AIR SEC



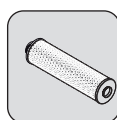
PRÉFILTRE À CARBURANT



FILTRE À HUILE BOÎTE DE VITESSES



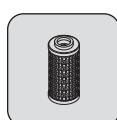
RENIFLARD DU RÉSERVOIR À CARBURANT



CARTOUCHE DU FILTRE À HUILE RETOUR HYDRAULIQUE



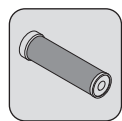
FILTRE DE LA POMPE D'ALIMENTATION "DEF" (liquide d'échappement diesel)



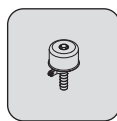
CARTOUCHE DU FILTRE À HUILE HYDRAULIQUE DE PRESSION

➔ ④ 2000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 2000 HEURES DE SERVICE OU 4 ANS

AJOUTER ÉGALEMENT LES ÉLÉMENTS FILTRANTS DE L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES 500 HEURES ET 1000 HEURES DE SERVICE.



CARTOUCHE DE SÉCURITÉ DU FILTRE À AIR SEC



RENIFLARD DU RÉSERVOIR À HUILE HYDRAULIQUE

➔ ⑤ 3000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 3000 HEURES DE SERVICE OU 6 ANS

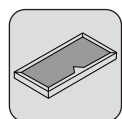
AJOUTER ÉGALEMENT LES ÉLÉMENTS FILTRANTS DE L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES 500 HEURES DES 1000 HEURES ET 1500 HEURES DE SERVICE.



COURROIE D'ALTERNATEUR

➔ ⑥ 4500H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 4500 HEURES DE SERVICE OU 9 ANS

AJOUTER ÉGALEMENT LES ÉLÉMENTS FILTRANTS DE L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES 500 HEURES DE SERVICE.

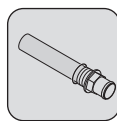


FILTRE DU CARTER RENIFLARD MOTEUR

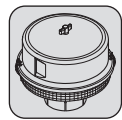
➔ ENTRETIEN OCCASIONNEL



COURROIE DU COMPRESSEUR (OPTION CLIMATISATION)



CRÉPINE D'ASPIRATION DU RÉSERVOIR À HUILE HYDRAULIQUE



PRÉFILTRE AUTONETTOYANT

LUBRIFIANTS ET CARBURANT

⚠ IMPORTANT ⚠

UTILISER LES LUBRIFIANTS ET LE CARBURANT PRÉCONISÉS:

- Pour l'appoint, les huiles peuvent ne pas être miscibles.
- Pour les remplacements, les huiles MANITOU, sont parfaitement adaptées.

ANALYSE DIAGNOSTIC DES HUILES

Dans le cas d'un contrat d'entretien ou de maintenance mis en place avec le concessionnaire, une analyse diagnostic des huiles moteur, transmission et essieux peut vous être demandée selon le taux d'utilisation.

(*) CARACTÉRISTIQUES DU CARBURANT EXIGÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

Divisez les intervalles de maintenance du moteur par deux lors de l'utilisation de biodiesel ou de HVO.

Remplacez le joint torique du séparateur d'eau lors du passage d'un carburant diesel vers un carburant biodiesel de type HVO, B11 ou supérieur.

Portez une attention particulière aux joints et tuyaux de carburants lors de l'usage de HVO.

Utiliser un carburant répondant aux normes suivantes :

- Diesel EN590
- Diesel ASTM D975
- Biodiesel B8 à B20 EN16709
- Biodiesel HVO100 EN15940

(**) SPÉCIFICATION "DEF" (liquide d'échappement diesel)

- Solution aqueuse d'urée à 32,5 % (ISO22241)
- Solidification à -11 °C et dilatation de 10 %
- Produit ininflammable
- Dégradation à la chaleur (>60 °C)
- Stockage entre -5 °C et 30 °C

⚠ IMPORTANT ⚠

Produit corrosif pour les métaux, nécessite le port de protection individuel (gants et lunettes).

PRÉCONISATION

MOTEUR THERMIQUE		PRÉCONISATION									
DESCRIPTION	CAPACITÉ	-40 °C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50 °C
MOTEUR THERMIQUE	18 ℓ	SAE 5W30									
		SAE 10W30									
		HUILE MANITOU EVOLOGY 10W40 API CJ4									
		SAE 10W40									
		SAE 15W40									
CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT	21 ℓ	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT -35 °C									
RÉSERVOIR À CARBURANT	142 ℓ	GAZOLE GNR HP *									
RÉSERVOIR "DEF" (liquide d'échappement diesel)	21 ℓ	DEF **									
TRANSMISSION		PRÉCONISATION									
DESCRIPTION	CAPACITÉ	-40 °C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50 °C
BOÎTE DE VITESSES	21 ℓ	HUILE MANITOU TRANSMISSION AUTOMATIQUE DX IIIG									

FLÈCHE												
DESCRIPTION		PRÉCONISATION										
		-40 °C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50 °C	
CHEMINS DE GLISSEMENT DES PATINS DE FLÈCHE		GRAISSE MANITOU MULTI-USAGE NOIRE										
		-40 °C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50 °C	
GRAISSAGE DE LA FLÈCHE		GRAISSE MANITOU MULTI-USAGE BLEU										
HYDRAULIQUE												
DESCRIPTION		CAPACITÉ	PRÉCONISATION									
			-40 °C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50 °C
RÉSERVOIR À HUILE HYDRAULIQUE	105 ℓ	ISO VG 100										
		ISO VG 68										
		HUILE MANITOU HYDRAULIQUE ISO VG 46										
		ISO VG 37										
		ISO VG 32										
CABINE												
DESCRIPTION		CAPACITÉ	PRÉCONISATION									
RÉSERVOIR DE LAVE-GLACE		8 ℓ	LIQUIDE DE LAVE-GLACE									
ESSIEU AVANT												
DESCRIPTION		CAPACITÉ	PRÉCONISATION									
DIFFÉRENTIEL ESSIEU AVANT		8 ℓ	HUILE MANITOU SPÉCIAL FREINS IMMERGÉS									
			-40 °C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50 °C
RÉDUCTEUR DE ROUES AVANT		2 x 0,65 ℓ	HUILE MANITOU SAE80W90 TRANSMISSION MÉCANIQUE									
			-40 °C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50 °C
PIVOTS DES RÉDUCTEURS DE ROUES AVANT			GRAISSE MANITOU MULTI-USAGE NOIRE									
			-40 °C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50 °C
OSCILLATION DE L'ESSIEU AVANT			GRAISSE MANITOU MULTI-USAGE BLEU									
ESSIEU ARRIÈRE												
DESCRIPTION		CAPACITÉ	PRÉCONISATION									
DIFFÉRENTIEL ESSIEU ARRIÈRE		6,6 ℓ	HUILE MANITOU SPÉCIAL FREINS IMMERGÉS									
			-40 °C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50 °C
RÉDUCTEUR DE ROUES ARRIÈRE		2 x 0,65 ℓ	HUILE MANITOU SAE80W90 TRANSMISSION MÉCANIQUE									
			-40 °C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50 °C
PIVOTS DES RÉDUCTEURS DE ROUES ARRIÈRE			GRAISSE MANITOU MULTI-USAGE NOIRE									
			-40 °C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50 °C
OSCILLATION DE L'ESSIEU ARRIÈRE			GRAISSE MANITOU MULTI-USAGE BLEU									
CHÂSSIS												
DESCRIPTION		PRÉCONISATION										
		-40 °C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50 °C	
CORRECTEUR DE DÉVERS		GRAISSE MANITOU MULTI-USAGE BLEU										
GRAISSAGE CENTRALISÉ AUTOMATIQUE (OPTION)												
DESCRIPTION		CAPACITÉ	PRÉCONISATION									
			-40 °C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50 °C
RÉSERVOIR DE LA CENTRALE DE GRAISSAGE		3 ℓ	GRAISSE MANITOU MULTI-USAGE BLEU									

⚠ IMPORTANT ⚠

Se référer au personnel de maintenance en cas de doute sur l'état de la machine.

Respecter les instructions à l'opérateur (➤ 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR).

Nota : le capot moteur doit être ouvert pour effectuer l'inspection générale de la machine. Il doit être fermés une fois terminé.

L'opérateur doit effectuer une inspection visuelle et tactile de la machine :

- Vérifier que la notice d'instructions est propre et complète.
- Vérifier les autocollants et s'assurer qu'ils sont tous présents, propres et lisibles, ➤ 2 - DESCRIPTION : AUTOCOLLANTS.
- Vérifier l'absence de fuite : liquide de batterie, huile hydraulique, lubrifiants, etc.
- Vérifier l'état de la structure de la machine : absence de choc, de dommage, de soudure fissurée, de corrosion, de jeu mécanique excessif, d'usure, etc.
- Vérifier l'état des composants hydrauliques : pompes, distributeurs, valves, vérins, flexibles, durites etc.
- Vérifier l'état des composants mécaniques : roues, pneus, tirants, axes, paliers et bagues d'articulations etc.
- Vérifier l'état de fonctionnement de la direction et des rotules de direction en manipulant le volant.
- Vérifier l'état des pneumatiques pour déceler les coupures, protubérances, usures, etc. . .
- Vérifier l'état de fonctionnement des composants électriques : panneaux de commande, poignées de commande, commutateurs, boutons-poussoirs, voyants lumineux, batteries, fusibles, câbles, faisceaux, gyrophare, klaxon, éclairage et signalisation etc.
- Vérifier l'état des capots, des poignées, des loquets, des bouchons, etc.
- Vérifier si des pièces sont manquantes ou desserrées : vis, écrous, goupilles, etc.
- Vérifier l'absence de pièce ou de modification non autorisée.
- Vérifier l'état du tablier porte accessoire, de l'accessoire, sa fixation et son verrouillage sur la machine.
- Vérifier l'état des rétroviseurs leurs fixation et leurs réglage.

⚠ IMPORTANT ⚠

Respecter les instructions à l'opérateur (➤ 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR).

PROPRETÉ DE LA MACHINE

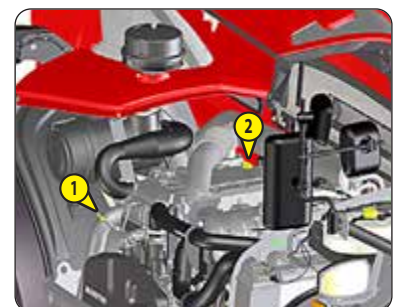
- Propreté des feux et rétroviseur.
- Excès de saleté ou accumulation de matière (ex: paille, farine, sciure, déchets organiques etc.).
- Au quotidien et en fonction des conditions d'utilisation et de l'environnement, l'opérateur doit s'assurer du bon état de propreté de la machine.
- Les accumulations de matières inflammables (ex: paille, farine, sciure, déchets organiques etc..) et fuites de carburant ou lubrifiant doivent faire l'objet d'une attention particulière, celle-ci augmentant considérablement le risque de départ d'incendie.
- Une inspection régulière de l'ensemble de la machine, et plus particulièrement du caisson moteur, et de la partie centrale du châssis est nécessaire à appréhender la fréquence de nettoyage permettant de prévenir ces potentielles accumulations de matière ou fuites.

CONTRÔLER

Niveau de l'huile moteur thermique

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, moteur thermique arrêté, et laisser l'huile se déposer dans le carter.

- Ouvrir le capot moteur.
- Retirer la jauge 1.
- Essuyer la jauge et contrôler le niveau correct entre les deux repères.
- Si besoin rajouter de l'huile (➤ LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 2.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite ou de suintement.



CONTRÔLER

Niveau du liquide de refroidissement

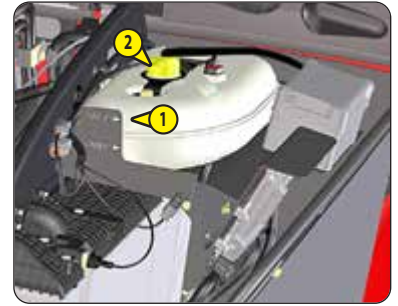
Placer la machine sur un sol horizontal, moteur thermique arrêté, et attendre le refroidissement du moteur.

⚠ IMPORTANT ⚠

Pour éviter les risques de projection ou de brûlures, attendre le refroidissement du moteur thermique avant de retirer le bouchon de remplissage du circuit de refroidissement.

En cas d'urgence, il est possible d'utiliser de l'eau comme liquide de refroidissement, ensuite, procéder le plus rapidement possible au remplacement du liquide de refroidissement.

- Le liquide doit se situer au niveau MAXI sur le vase d'expansion 1.
- Si besoin, rajouter du liquide de refroidissement (↩ LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 2.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite ou de suintement.



CONTRÔLER

Préfiltre à carburant

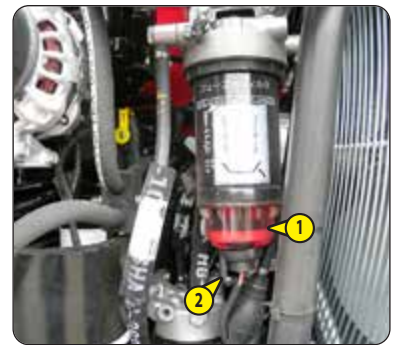
⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais fumer ou s'approcher avec une flamme.

Le moteur diesel doit être éteint.

Consulter le personnel de maintenance en cas de doute sur l'état du séparateur d'eau.

- Vérifier l'absence d'eau dans la cuve 1 et la vidanger si besoin.
- Placer un récipient sous le bouchon de vidange 2 et le dévisser de deux à trois tours de filet.
- Laisser le gazole s'écouler exempt d'impuretés et d'eau.
- Resserrer le bouchon de vidange 2 pendant que le gazole s'écoule.
- Fermer le capot moteur.



CONTRÔLER

Dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale

Placer le chariot élévateur sur un sol plat et horizontal avec les roues droites.

- Appuyer sur le bouton B pour afficher le menu "PRÉFÉRENCES".
- Tourner le bouton A pour naviguer dans les menus et sous-menus.

HYDRAULIQUE > TEST STABILITÉ

- Appuyer sur le bouton A pour valider.
- Suivre les étapes décrites sur l'écran d'information (OK = appui sur le bouton A).

⚠ IMPORTANT ⚠

En cas d'affichage d'un code erreur, un recalage du dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale peut résoudre l'anomalie (↩ ENTRETIEN OCCASIONNEL).



CONTRÔLER

Niveau de la centrale de graissage (OPTION)

Vérifier les points suivants du système de graissage:

- Le niveau de graisse dans le réservoir de la centrale de graissage.
- L'état de la centrale de graissage (dégâts et fuites).
- Absence de dégâts et de fuites sur les conduites primaires et secondaires.
- Un collier de graisse fraîche doit être présent sur tous les points de graissage.

La centrale de graissage est équipée d'un raccord filtre 1 sur lequel une pompe à graisse peut être installée.

- Faire l'appoint de graisse à temps avec la graisse préconisée (↩ LUBRIFIANTS ET CARBURANT).

PROCÉDURE DE REMPLISSAGE:

- Nettoyer soigneusement le raccord filtre 1 et votre système de remplissage.
- Raccorder votre système de remplissage sur le raccord filtre.
- Remplir le réservoir jusqu'à son niveau maximum, comme indiqué sur le réservoir.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais remplir le réservoir plus haut que le niveau maximum indiqué, dans le cas contraire le système peut être endommagé.

Si le remplissage est difficile, contrôler l'état du raccord filtre et le remplacer.

- Retirer votre système de remplissage.
- Nettoyer le raccord filtre avant de la remettre.



50H - ENTRETIEN HEBDOMADAIRE OU TOUTES LES 50 HEURES DE SERVICE

CONTRÔLER

Niveau de l'huile boîte de vitesses

- Amener l'huile boîte de vitesses à sa température de fonctionnement (65°C - 80°C). Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal avec la flèche levée et le moteur thermique tournant.

⚠ IMPORTANT ⚠

Lever la structure de levage et poser la cale de sécurité sur la tige du vérin de levage (☞ 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR).

- Dévisser la jauge 1, la nettoyer avec un chiffon propre et la remettre en place en la vissant.
 - Dévisser la jauge 1; le niveau est correct lorsque l'huile est au repère MAXI.
 - Si le niveau est bas :
 - Remettre la jauge 1 en place en la vissant.
 - Enlever le bouchon de remplissage 2.
 - Ajouter de l'huile, (☞ LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
 - Attendre 5 minutes pour que l'huile se dépose dans le carter.
 - Dévisser la jauge 1, la nettoyer avec un chiffon propre et la remettre en place en la vissant.
 - Dévisser la jauge; le niveau est correct lorsque l'huile est au repère MAXI.
 - Remettre le bouchon de remplissage en place.
 - Si le niveau est correct :
 - Remettre la jauge 1 en place en la vissant.
 - S'assurer que le bouchon de remplissage est correctement vissé.
- Enlever la cale de sécurité de la tige du vérin de levage.



CONTRÔLER

Pression des pneumatiques

CONTRÔLER

Serrage des écrous de roues

⚠ IMPORTANT ⚠

Vérifier que le tuyau d'air est correctement connecté sur la valve du pneumatique avant de gonfler et tenir toutes personnes à l'écart pendant le gonflage. Respecter les pressions de gonflage préconisées.

- Contrôler le serrage des écrous de roues. La non-application de cette consigne peut entraîner la détérioration et la rupture des goujons de roues ainsi que la déformation des roues.
 - Contrôler et rétablir si besoin la pression des pneumatiques (☞ DESCRIPTION: PNEUMATIQUES).
- NOTA: Il existe en OPTION un kit outillage de roue.

CONTRÔLER

Étanchéité différentiel essieu avant

CONTRÔLER

Étanchéité différentiel essieu arrière

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté.

- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite ou de suintement.
- En cas de fuite ou de suintement, contrôler le niveau:
 - Enlever le bouchon de niveau 1, l'huile doit affleurer l'orifice.
 - Si besoin, rajouter de l'huile (☞ LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 2.
 - Remettre et serrer le bouchon de niveau 1 (couple de serrage 34 - 49 N.m).



CONTRÔLER

Étanchéité réducteurs de roues avant

CONTRÔLER

Étanchéité réducteurs de roues arrière

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté.

- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite ou de suintement.
- En cas de fuite ou de suintement, contrôler le niveau:
 - Placer le bouchon de niveau 1 à l'horizontale.
 - Enlever le bouchon de niveau, l'huile doit affleurer l'orifice.
 - Si besoin, rajouter de l'huile (↖ LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par le même orifice.
 - Remettre et serrer le bouchon de niveau (couple de serrage 34 - 49 N.m).



CONTRÔLER

Chemins de glissement des patins de flèche

Pour conserver un fonctionnement optimal, les chemins de glissement de patin doivent être correctement graissés:

⚠ IMPORTANT ⚠

GRAISSAGE OBLIGATOIRE DE LA FLÈCHE APRÈS :

Nettoyage de la flèche, surtout au nettoyeur haute pression.

Longue période d'inutilisation du chariot élévateur.

- Sortir complètement la flèche.
- Contrôler l'état de surface des chemins de glissement des patins, surface rodé (acier blanchi) sans trace de corrosion.
- Si besoin graisser les chemins de glissement des patins (↖ LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Télescoper plusieurs fois la flèche afin de répartir uniformément la graisse.
- Enlevez l'excédent de graisse.



⚠ IMPORTANT ⚠

Dans le cas d'utilisation en atmosphère abrasive (poussière, sable, charbon) utiliser un vernis de glissement (référence MANITOU: 483536). Consulter votre concessionnaire.

CONTRÔLER

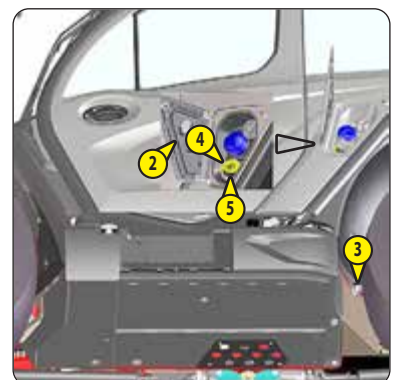
Niveau de l'huile hydraulique

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et la flèche rentrée et abaissée au maximum.

⚠ IMPORTANT ⚠

Utiliser un entonnoir très propre et nettoyer le dessus du bidon d'huile avant le remplissage.

- Appuyer sur le bouton 1 pour ouvrir la trappe d'accès remplissage 2 des réservoirs.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite ou de suintement.
- Contrôler la jauge 3, le niveau correct doit se situer au niveau du point rouge.
- Si besoin, rajouter de l'huile (↖ LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Démontez le verrou 4 du bouchon de remplissage 5.
- Rajouter de l'huile par l'orifice de remplissage.
- Remettre le bouchon et son verrou.
- fermer la trappe d'accès remplissage 2.



CONTRÔLER

Niveau du liquide de lave-glace

- Ouvrir le carter de protection 1 à l'aide de la clé de contact.
- Contrôler visuellement le niveau du réservoir 2.
- Si besoin rajouter du liquide de lave-glace (↩ LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Enlever le bouchon 3.
- Rajouter du liquide de lave-glace par l'orifice de remplissage.
- Remettre le bouchon.



CONTRÔLER

Efficacité du frein de stationnement

- Placer le chariot élévateur dans une pente de 15%.
- Activer le frein de stationnement.
- Contrôler le bon maintien du chariot dans la pente.

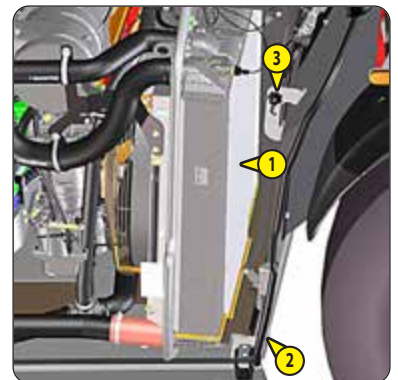
NETTOYER

Faisceau du radiateur

⚠ IMPORTANT ⚠

En ambiance polluante, nettoyer les faisceaux des radiateurs quotidiennement. Ne pas utiliser de jet d'eau ou de vapeur à haute pression, cela pourrait endommager les ailettes.

- Nettoyer si besoin, les grilles d'aspiration sur le capot moteur.
- Ouvrir le capot moteur et le capot inférieur.
- À l'aide d'une balayette, nettoyer le faisceau du radiateur 1 afin d'éliminer le maximum d'impuretés.
- Évacuer les impuretés par la trappe 2 à l'aide de la poignée 3.
- Fermer le capot inférieur et le capot moteur.



NETTOYER

Cartouche du filtre à air sec

Dans le cas d'utilisation dans une atmosphère très poussiéreuse, il existe des éléments de préfiltration. De même la périodicité de contrôle et nettoyage de la cartouche doit être réduite.

⚠ IMPORTANT ⚠

Si le témoin de colmatage s'allume, cette opération est à effectuer dans les plus brefs délais (maximum 1 heure).

Ne jamais utiliser la machine sans filtre à air ou avec un filtre à air endommagé.

Respecter la distance de sécurité de 30 mm entre le jet d'air et la cartouche pour éviter de déchirer ou percer cette dernière.

La cartouche ne doit pas être soufflée à proximité du boîtier de filtre à air.

Ne jamais nettoyer la cartouche en la tapant contre une surface dure.

Se protéger les yeux pendant cette opération.

Ne jamais laver une cartouche du filtre à air sec.

Ne nettoyer en aucun cas la cartouche de sécurité située à l'intérieur de la cartouche filtrante, la remplacer par une neuve si elle est encrassée ou endommagée.

- Pour le démontage et le remontage de la cartouche (↩ 1000H: REMPLACER Cartouche du filtre à air).
- À l'aide d'un jet d'air comprimé (pression maxi 3 bar), nettoyer la cartouche filtrante de haut en bas et de l'intérieur vers l'extérieur à 30 mm minimum de la paroi de la cartouche.
- Le nettoyage est terminé lorsqu'il n'y a plus de poussière s'échappant de la cartouche.
- Nettoyer la surface de joint de la cartouche avec un chiffon humide, propre et non pelucheux et la graisser avec un lubrifiant silicone.



NETTOYER

Filtres de ventilation cabine

FILTRE DE VENTILATION CABINE EXTÉRIEUR

- Enlever le carter de protection 1 à l'aide de la clé de contact.
- Nettoyer le filtre ventilation cabine 2 et la grille 5 à l'aide d'un jet d'air comprimé.
- Vérifier son état et le changer si besoin.
- Remonter le carter de protection.



FILTRE DE VENTILATION CABINE INTÉRIEUR

- Enlever la grille de protection 3.
- Nettoyer le filtre ventilation cabine 4 à l'aide d'un jet d'air comprimé.
- Vérifier son état et le changer si besoin.
- Remonter la grille de protection.



NETTOYER

Faisceau du condenseur

⚠ IMPORTANT ⚠

En ambiance polluante, nettoyer le faisceau du radiateur quotidiennement. Ne pas utiliser de jet d'eau ou de vapeur à haute pression, cela pourrait endommager les ailettes du condenseur.

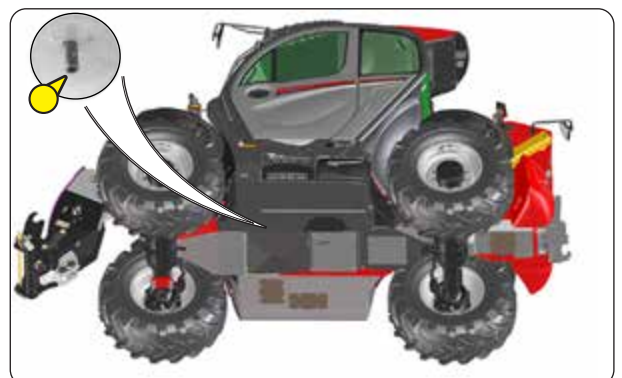
- Contrôler par un examen visuel la propreté du condenseur et le nettoyer si nécessaire.
- Nettoyer le condenseur au moyen d'un jet d'air.



- Démonter les grilles si besoin (Suivant montage)



- Contrôler par un examen visuel l'écoulement des condensas par la durite.(Suivant montage)



À effectuer toutes les semaines, si le chariot élévateur n'a pas atteint les 50 heures de service dans la semaine.

⚠ IMPORTANT ⚠

Dans le cas d'utilisation sévère dans une atmosphère très poussiéreuse ou oxydante, réduire cette périodicité à 10 heures de service ou tous les jours.

Nettoyer, puis graisser les points suivants avec de la graisse (◀ LUBRIFIANTS ET CARBURANT) et enlever l'excédent.

FLÈCHE

- 1 - Graisseurs de l'axe de flèche (2 graisseurs).
- 2 - Graisseurs de l'axe de tablier (1 graisseur).
- 3 - Graisseur de l'axe de tête du vérin d'inclinaison (1 graisseur).
- 4 - Graisseur de l'axe de pied du vérin d'inclinaison (1 graisseur).
- 5 - Graisseurs des axes des biellettes de tablier (3 graisseurs).
- 6 - Graisseur de l'axe de pied du vérin de levage (1 graisseur).
- 7 - Graisseur de l'axe de tête du vérin de levage (1 graisseur).
- 8 - Graisseur de l'axe de pied du vérin de compensation (1 graisseur).
- 9 - Graisseur de l'axe de tête du vérin de compensation (1 graisseur).

PIVOTS DES RÉDUCTEURS DE ROUES AVANT ET ARRIÈRE

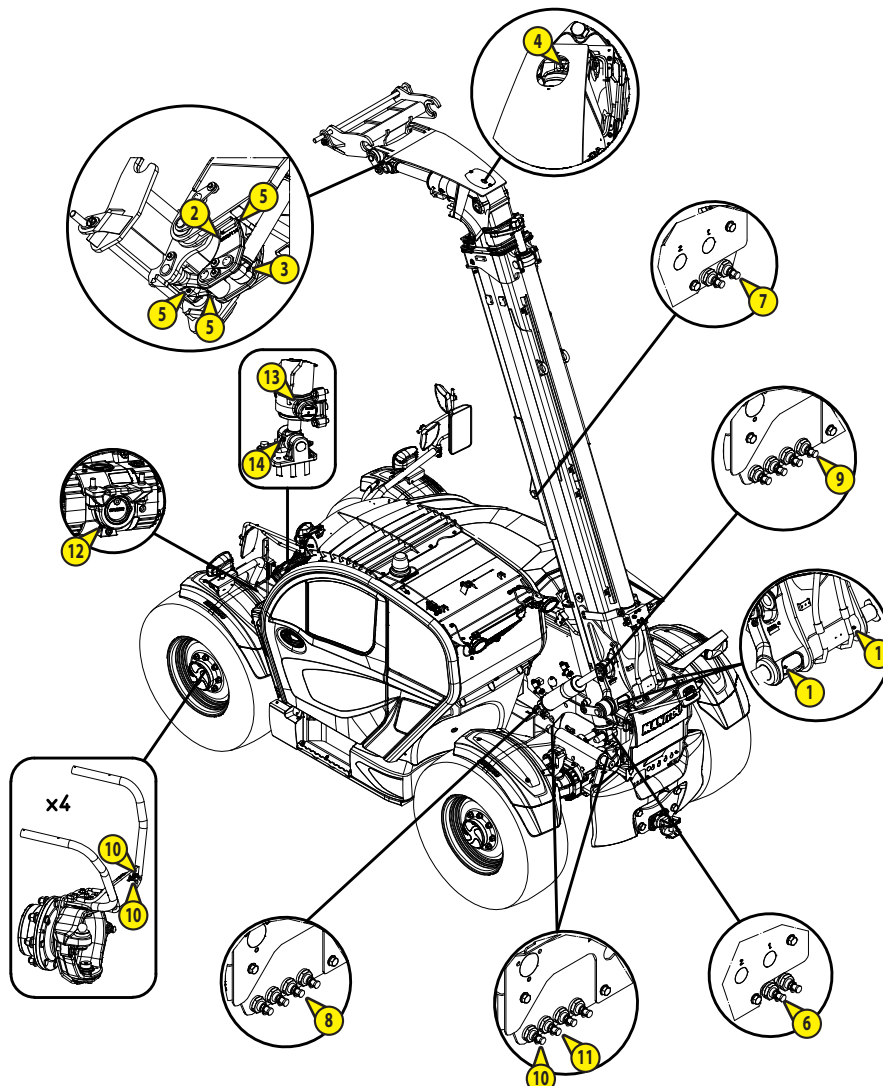
- 10 - Graisseurs des pivots de réducteurs de roues (8 graisseurs).

OSCILLATION ESSIEU

- 11 - Graisseurs oscillation essieu arrière (2 graisseurs).
- 12 - Graisseurs oscillation essieu avant (2 graisseurs) MLT 1041 145 PS+ L Y ST5 S1.

CORRECTEUR DE DÉVERS

- 13 - Graisseur de l'axe de pied du vérin de correcteur de dévers (2 graisseurs) MLT 1041 145 PS+ L Y ST5 S1.
- 14 - Graisseur de l'axe de tête du vérin de correcteur de dévers (1 graisseur) MLT 1041 145 PS+ L Y ST5 S1.



CONTRÔLER

Huile hydraulique

MANITOU propose un kit d'analyse d'huile hydraulique qui peut permettre de repousser l'échéance préconisée dans l'entretien périodique (2000 heures). Nous recommandons dans ce cas une analyse de l'huile hydraulique toutes les 500 heures de service ou 1 an.

Le kit d'analyse d'huile permet aussi de valider la qualité de l'huile pour atteindre l'échéance de 2000 heures pour les cas d'utilisations spécifiques générant des contraintes sur le circuit hydraulique : conditions environnementales extrêmes, utilisation d'accessoires à très fort débit hydraulique (type balayeuse, malaxeur).

- Commander un kit d'analyse d'huile chez votre concessionnaire.
- A réception du kit, prélever un échantillon et suivre les instructions détaillées sur ce kit.
- Conserver le rapport d'analyse ou remplacer l'huile hydraulique en fonction des résultats.

Kit d'analyse d'huile (Référence MANITOU: 958162).



REEMPLACER

Huile différentiel essieu avant

REEMPLACER

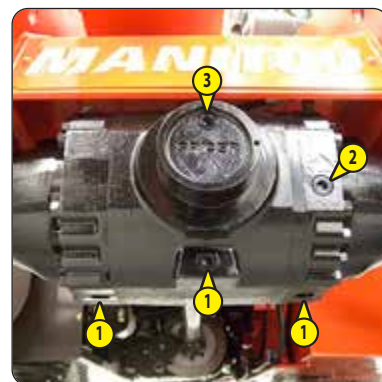
Huile différentiel essieu arrière

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et l'huile différentiel encore chaude.

⚠ IMPORTANT ⚠

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

- Déposer un bac sous les bouchons de vidange 1 et les dévisser.
- Enlever le bouchon de niveau 2 et le bouchon de remplissage 3 pour assurer une bonne vidange.
- Remettre et serrer les bouchons de vidange 1 (couple de serrage 34 - 49 N.m).
- Faire le plein avec de l'huile (⚡ LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 3.
- Le niveau est correct lorsque l'huile affleure l'orifice de niveau 2.
- Contrôler les fuites éventuelles aux bouchons de vidange.
- Remettre et serrer le bouchon de niveau 2 (couple de serrage 34 - 49 N.m) et le bouchon de remplissage 3 (couple de serrage 34 - 49 N.m).
- Effectuer la même opération sur le différentiel essieu arrière.



REEMPLACER

Huile réducteurs de roues avant

REEMPLACER

Huile réducteurs de roues arrière

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et l'huile réducteurs encore chaude.

⚠ IMPORTANT ⚠

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

- Vidanger et remplacer l'huile de chaque réducteur de roues.
- Placer le bouchon de vidange 1 en position A.
- Déposer un bac sous le bouchon de vidange et le dévisser.
- Laisser l'huile se vidanger complètement.
- Amener l'orifice de vidange en position B c'est-à-dire en orifice de niveau.
- Faire le plein avec de l'huile (⚡ LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de niveau 1.
- Le niveau est correct lorsque l'huile affleure l'orifice.
- Remettre et serrer le bouchon de vidange (couple de serrage 34 - 49 N.m).



REEMPLACER

Filtres de ventilation cabine

FILTRE DE VENTILATION CABINE EXTÉRIEUR

- Enlever le carter de protection 1 à l'aide de la clé de contact.
- Sortir le filtre de ventilation cabine 2 et le remplacer par un neuf (≡ ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remonter le carter de protection.



FILTRE DE VENTILATION CABINE INTÉRIEUR

- Enlever la grille de protection 3.
- Sortir le filtre de ventilation cabine 4 et le remplacer par un neuf (≡ ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remonter la grille de protection.



REEMPLACER

Raccord filtre (OPTION Graissage centralisé automatique)

- Couper le contact électrique sur le chariot élévateur.
- Démontez le raccord filtre 1 de la centrale de graissage.
- Nettoyer l'orifice de la centrale avec un chiffon propre.
- Remonter le nouveau raccord filtre sur la centrale (≡ ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Faire l'appoint de graisse si nécessaire.



CONTRÔLER

Usure des fourches *

RÉGLER

Frein de service et frein de stationnement *

* Consulter votre concessionnaire.

⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas vous ne devez utiliser le chariot élévateur si la ceinture de sécurité est défectueuse (fixation, verrouillage, couture, déchirure, etc.). Réparer ou remplacer la ceinture de sécurité immédiatement.

CEINTURE DE SÉCURITÉ À DEUX POINTS D'ANCRAGE

- Vérifier les points suivants:
 - La fixation des points d'ancrage sur le siège.
 - La propreté de la sangle et du mécanisme de verrouillage.
 - L'enclenchement du mécanisme de verrouillage.
 - L'état de la sangle (coupure, effilochure).

CEINTURE DE SÉCURITÉ À ENROULEUR À DEUX POINTS D'ANCRAGE

- Vérifier les points cités ci-dessus et les points suivants:
 - L'enroulement correct de la ceinture.
 - L'état des caches de l'enrouleur.
 - Le blocage du mécanisme de l'enrouleur en tirant un coup sec sur la sangle.

NOTA: Après chaque accident, remplacer la ceinture de sécurité.

REEMPLACER

Huile moteur thermique

REEMPLACER

Filtre à huile moteur thermique

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, laisser le moteur thermique tourner au ralenti quelques minutes puis l'arrêter.

⚠ IMPORTANT ⚠

Serrer le filtre à huile exclusivement à la main et le bloquer d'un quart de tour.

VIDANGE DE L'HUILE

- Ouvrir le capot moteur et le capot inférieur.
- Enlever la trappe d'accès 1.

NOTA: Lors du démontage des trappes et plaques de fermetures, nettoyer leurs environnements et supprimer les éventuelles accumulations de matières inflammables.

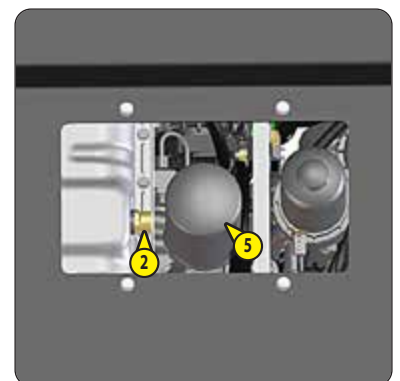
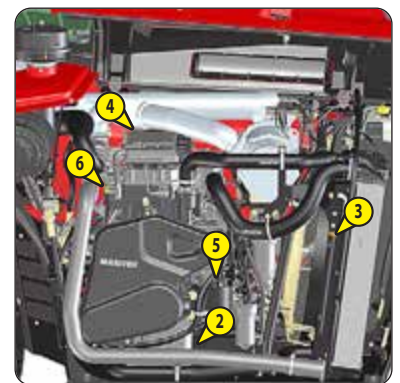
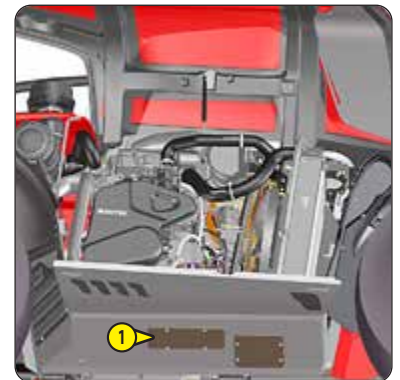
- Déposer un bac sous l'orifice de vidange et dévisser le bouchon de vidange 2.
- Prendre le flexible de vidange 3.
- Placer l'extrémité du flexible de vidange dans le bac et visser à fond le flexible sur le raccord de vidange 2.
- Enlever le bouchon de remplissage 4 pour assurer une bonne vidange.

REMPACEMENT DU FILTRE

- Dévisser et jeter le filtre à huile moteur 5 ainsi que son joint.
- Nettoyer le support de filtre avec un chiffon propre non pelucheux.
- Huiler légèrement le joint avant de remonter le filtre à huile neuf (⚡ ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES) sur son support.

REMPLEISSAGE DE L'HUILE

- Enlever, nettoyer et replacer le flexible de vidange 3.
- Remettre et serrer le bouchon de vidange 2.
- Faire le plein avec de l'huile (⚡ LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 4.
- Attendre quelques minutes pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter.
- Démarrer le moteur thermique et le laisser tourner quelques minutes.
- Contrôler les fuites éventuelles au bouchon de vidange et au filtre à huile.
- Arrêter le moteur, attendre quelques minutes et contrôler sur la jauge 6 le niveau correct entre les deux repères.
- Parfaire le niveau si besoin.
- Remonter la trappe d'accès 1.



NETTOYER

Réservoir à carburant

REEMPLACER

Reniflard du réservoir à carburant

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté.

⚠ IMPORTANT ⚠

Lever la structure de levage et poser la cale de sécurité sur la tige du vérin de levage (☞ 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR).

Ne jamais fumer ou s'approcher avec une flamme pendant cette opération.

Ne jamais essayer de faire une soudure ou toute autre opération soi-même, cela pourrait entraîner une explosion ou un incendie.

- Contrôler visuellement et au toucher, les parties susceptibles de présenter des fuites sur le circuit carburant et sur le réservoir.
- En cas de fuite, contacter votre concessionnaire.
- Appuyer sur le bouton 1 pour ouvrir la trappe d'accès au réservoir.
- Déposer un bac sous le bouchon de vidange 2 et le dévisser.
- Enlever le bouchon de remplissage 3 pour assurer une bonne vidange.
- Rincer avec dix litres de gazole propre par l'orifice de remplissage 4.
- Remettre et serrer le bouchon de vidange 2 (couple de serrage 29 - 39 N.m).
- Dévisser le reniflard 5 et le remplacer par un neuf (☞ ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES) (couple de serrage 5 ± 2 N.m).
- Remplir le réservoir avec du gazole propre et filtré par l'orifice de remplissage.
- Remettre le bouchon de remplissage.
- Fermer la trappe d'accès au réservoir 6.



REEMPLACER

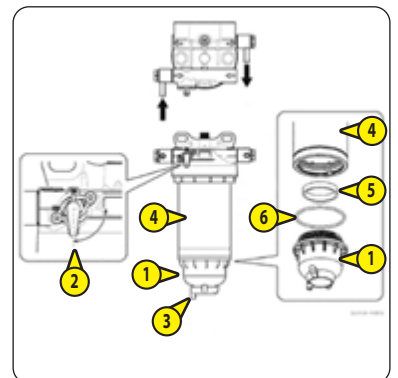
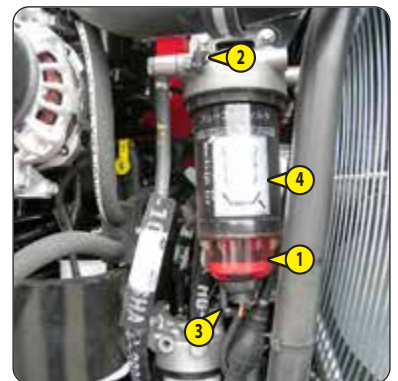
Préfiltre à carburant

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer soigneusement l'extérieur du préfiltre ainsi que son support, pour empêcher la poussière de pénétrer dans le système.

Serrer le préfiltre à carburant exclusivement à la main et bloquer d'un quart de tour.

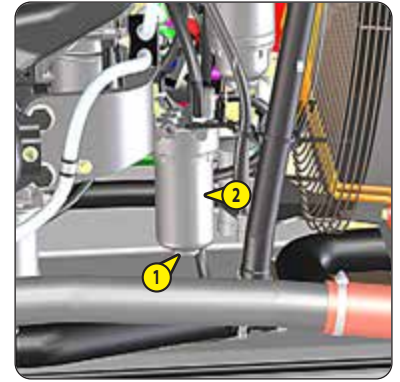
- Couper le contact électrique à l'aide de la clé de contact.
- Ouvrir le capot moteur et le capot inférieur.
- Mettre un bac de vidange sous la cuve 1.
- Tourner le robinet 2 sur la position OFF.
- Dévisser le robinet de vidange 3.
- Dévisser la cuve 1.
- Nettoyer la cuve et le flotteur avec du carburant propre.
- Vérifier l'état du joint 6 ; le changer si nécessaire.
- Retirer le préfiltre 4 et le remplacer par un neuf (☞ ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Vérifier l'état du joint 6 ; le changer si nécessaire.
- Remettre en place le flotteur 5 dans la cuve.
- Resserrer la cuve 1 à la main.
- Tourner le robinet 2 sur la position ON.



⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer soigneusement l'extérieur du filtre ainsi que son support, pour empêcher la poussière de pénétrer dans le système.

- Nettoyer soigneusement l'extérieur du filtre ainsi que son support, pour empêcher la poussière de pénétrer dans le système.
- Déposer un récipient sous le filtre, et le vidanger à l'aide du bouchon de vidange 1.
- Desserrer le filtre 2 et le jeter ainsi que ses joints.
- Nettoyer l'intérieur de la tête du filtre à l'aide d'un pinceau imprégné de gazole propre.
- Lubrifier légèrement les joints neufs avec de l'huile moteur propre, et remonter l'ensemble avec un filtre neuf (↩ ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Resserrer le filtre sur son support (couple de serrage 30 N.m ±5 N.m).
- Démarrer le moteur thermique, et vérifier l'absence de fuite.



Cette série d'opérations est à effectuer en cas de besoin ou une fois tous les 2 ans à l'approche de l'hiver. Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, moteur thermique arrêté et froid.

⚠ IMPORTANT ⚠

Le moteur thermique ne contient pas d'élément anticorrosion et doit être rempli toute l'année d'un mélange minimum comprenant 25 % d'antigel à base d'éthylène-glycol.

VIDANGE DU LIQUIDE

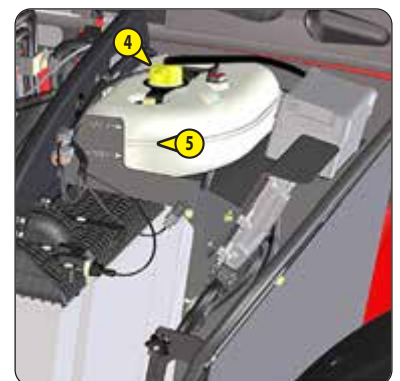
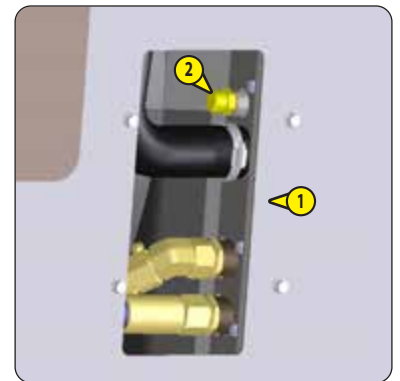
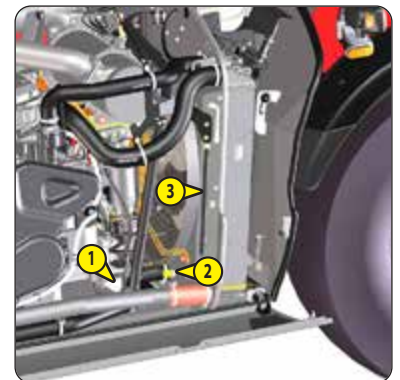
- Ouvrir le capot moteur et le capot inférieur.
- Enlever la trappe d'accès 1.

NOTA: Lors du démontage des trappes et plaques de fermetures, nettoyer leurs environnements et supprimer les éventuelles accumulations de matières inflammables.

- Déposer un bac sous le bouchon de vidange 2 du radiateur et le desserrer.
- Prendre le flexible de vidange 3.
- Placer l'extrémité du flexible de vidange dans le bac et visser à fond le flexible sur le raccord de vidange 2.
- Enlever le bouchon de remplissage 4 du vase d'expansion et ouvrir la commande de chauffage au maximum pour assurer une bonne vidange.
- Laisser le circuit de refroidissement se vidanger entièrement en s'assurant que les orifices ne s'obstruent pas.
- Vérifier l'état des durits ainsi que les fixations et changer les durits si besoin.
- Rincer le circuit avec de l'eau propre et utiliser un produit de nettoyage si besoin.

REPLISSAGE DU LIQUIDE

- Enlever, nettoyer et replacer le flexible de vidange 3.
- Remettre et serrer le bouchon de vidange 2 du radiateur.
- Remplir lentement le circuit avec du liquide de refroidissement (↩ LUBRIFIANTS ET CARBURANT) jusqu'au milieu du vase d'expansion 5 par l'orifice de remplissage.
- Remettre le bouchon de remplissage 4.
- Faire tourner le moteur au ralenti quelques minutes.
- Vérifier les fuites éventuelles.
- Remonter la trappe d'accès 1.
- Contrôler le niveau et parfaire si besoin.
- Fermer le capot inférieur et le capot moteur.



REEMPLACER

Cartouche du filtre à air sec

Dans le cas d'utilisation dans une atmosphère très poussiéreuse, il existe des éléments de préfiltration (≠ ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES). De même la périodicité de remplacement de la cartouche doit être réduite (jusqu'à 250 heures en atmosphère très poussiéreuse et avec préfiltration).

⚠ IMPORTANT ⚠

Remplacer la cartouche dans un endroit propre et le moteur thermique arrêté. Ne jamais utiliser le chariot élévateur avec une cartouche démontée ou endommagée.

- Ouvrir le capot moteur.
- Dégager les verrous et enlever le couvercle 1.
- Enlever la cartouche 2 avec précaution, pour réduire au maximum la chute des poussières.
- Laisser en place la cartouche de sécurité.
- Nettoyer soigneusement les parties suivantes avec un chiffon humide, propre et non pelucheux.
 - L'intérieur du filtre et du couvercle.
 - L'intérieur de la durit d'entrée du filtre.
 - Les portées de joint dans le filtre et dans le couvercle.
- Vérifier l'état et la fixation de la tubulure de raccordement au moteur thermique, ainsi que le branchement et l'état de l'indicateur de colmatage sur le filtre.
- Contrôler avant montage l'état de la cartouche filtrante neuve (≠ ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Introduire la cartouche dans l'axe du filtre et pousser la cartouche en appuyant sur le pourtour et non sur le centre.
- Remonter le couvercle en orientant la valve vers le bas.



REEMPLACER **Filtre de la pompe d'alimentation "DEF" (liquide d'échappement diesel)**

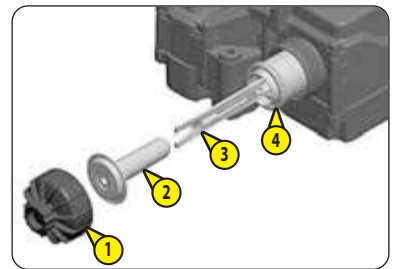
Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté.

⚠ IMPORTANT ⚠

Le liquide d'échappement diesel est un produit corrosif, protéger la carrosserie et porter les équipements de protection individuels (gants et lunettes).

Nettoyer soigneusement l'extérieur de la pompe, pour empêcher la poussière de pénétrer dans le système.

- Couper le contact électrique sur le chariot élévateur et attendre l'arrêt de la pompe.
- Dévisser le couvercle 1 de la pompe déposer l'élément de compensation 2 et le mettre au rebut.
- Insérer l'outil d'extraction 3 (livré avec le filtre neuf) dans le filtre 4 jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre ou ressentir.
- Tirer sur l'outil pour extraire et mettre l'ensemble au rebut.
- Huiler légèrement le joint du couvercle avec de l'huile moteur propre.
- Remonter le filtre et l'élément de compensation neufs (↖ ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES) dans la pompe et visser le couvercle 1 (couple de serrage 23 N.m).



REEMPLACER **Reniflard du réservoir "DEF" (liquide d'échappement diesel)**

- Enlever la trappe d'accès 1.
- Dévisser le reniflard 2 et le remplacer par un neuf (↖ ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remonter la trappe d'accès 1.



REEMPLACER

Huile boîte de vitesses

REEMPLACER

Filtre à huile boîte de vitesses

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et l'huile boîte de vitesses encore chaude.

⚠ IMPORTANT ⚠

Lever la structure de levage et poser la cale de sécurité sur la tige du vérin de levage (↖ 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR).

VIDANGE DE L'HUILE BOITE DE VITESSES

- Mettre un bac sous le bouchon de vidange 1.
- Enlever le bouchon de vidange et le bouchon de remplissage 2.

REEMPLACEMENT DU FILTRE À HUILE BOÎTE DE VITESSES

- Mettre un bac sous le filtre à huile boîte de vitesses 3.
- Remplacer le filtre à huile boîte de vitesses ainsi que son joint,(↖ ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Nettoyer le support filtre avec un chiffon propre non pelucheux.
- Huiler légèrement le joint avant de visser à la main le filtre à huile neuf sur son support.

REPLISSAGE D'HUILE DE LA BOÎTE DE VITESSES

- Remettre et serrer le bouchon de vidange 1 (couple de serrage 34 - 54 N.m).
- Remplir par l'orifice de remplissage 2 avec de l'huile neuve, (↖ LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Contrôler le niveau de l'huile boîte de vitesses, (↖ 50H - ENTRETIEN HEBDOMADAIRE OU TOUTES LES 50 HEURES DE SERVICE

Enlever la cale de sécurité de la tige du vérin de levage.



REPLACER

Cartouche du filtre à huile retour hydraulique

Arrêter le moteur thermique sur un sol horizontal et enlever la pression dans les circuits en agissant sur les commandes hydrauliques.

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer soigneusement l'extérieur du filtre et son environnement avant toute intervention afin d'empêcher tous risques de pollution dans le circuit hydraulique.

- Enlever le carter de protection 1.
- Dévisser les vis de fixation du couvercle 2.
- Attendre quelques minutes que l'huile s'écoule dans le bac.
- Enlever la cartouche du filtre à huile retour hydraulique 3 et la remplacer par une neuve (⚡ ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Avant de remplacer la cartouche, nettoyer l'intérieur du corps du filtre avec un chiffon propre non pelucheux.
- S'assurer du bon positionnement de la cartouche et remonter le couvercle 2.
- Remonter le carter de protection 1.



REPLACER

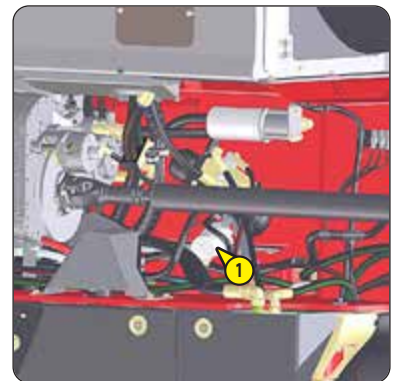
Cartouche du filtre à huile hydraulique de pression

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et enlever la pression dans les circuits en agissant sur les commandes hydrauliques.

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer soigneusement l'extérieur du filtre et son environnement avant toute intervention afin d'empêcher tous risques de pollution dans le circuit hydraulique.

- Dévisser et jeter le filtre à huile 1.
- Nettoyer le support de filtre avec un chiffon propre non pelucheux.
- Huiler légèrement le joint avant de remonter le filtre à huile neuf (⚡ ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES) sur son support.



CONTRÔLER

Silentblocs du moteur thermique *

CONTRÔLER

Flexibles et durits **

CONTRÔLER

Silentblocs boîte de vitesses *

CONTRÔLER

Pression du circuit de freinage *

CONTRÔLER

Usure des patins de flèche *

**** Entretien moteur thermique, consulter votre concessionnaire.**

*** Consulter votre concessionnaire..**

➔ ③ 1500H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 1500 HEURES DE SERVICE OU 3 ANS

EFFECTUER ÉGALEMENT L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES 500 HEURES DE SERVICE.

CONTRÔLER/RÉGLER

Jeu des soupapes d'admission et d'échappement **

**** Entretien moteur thermique, consulter votre concessionnaire.**

➔ ④ 2000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 2000 HEURES DE SERVICE OU 4 ANS

EFFECTUER ÉGALEMENT L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES 500 HEURES ET 1000 HEURES DE SERVICE.

CONTRÔLER

Couple de serrage des écrous de roues

- Vérifier l'état des pneumatiques pour déceler les coupures, protubérances, usures, etc.
- Contrôler à l'aide d'une clé dynamométrique, le couple de serrage des écrous de roues:
 - Roues avant = 630 N.m ± 94 N.m
 - Roues arrière = 630 N.m ± 94 N.m

REEMPLACER

Cartouche de sécurité du filtre à air sec

⚠ IMPORTANT ⚠

La périodicité de changement de la cartouche de sécurité est donnée à titre indicatif. Elle doit être remplacée tous les deux changements de la cartouche du filtre à air sec.

- Pour le démontage et le remontage de la cartouche (⚡ 1000H: REMPLACER Cartouche du filtre à air).
- Enlever la cartouche de sécurité du filtre à air sec 1 avec précaution, pour réduire au maximum la chute des poussières.
- Nettoyer la portée de joint sur le filtre avec un chiffon humide, propre et non pelucheux.
- Contrôler, avant montage, l'état de la nouvelle cartouche de sécurité (⚡ ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Introduire la cartouche dans l'axe du filtre et pousser la cartouche en appuyant sur le pourtour et non sur le centre.



REEMPLACER

Huile hydraulique

NETTOYER

Crépines d'aspiration du réservoir à huile hydraulique

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et la flèche rentrée et baissée au maximum.

⚠ IMPORTANT ⚠

Avant toute intervention, nettoyer soigneusement l'environnement du bouchon de vidange, de la crépine d'aspiration et l'extérieur du filtre sur le réservoir hydraulique.

Utiliser un bac et un entonnoir très propre et nettoyer le dessus du bidon d'huile avant le remplissage.

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

VIDANGE DE L'HUILE

- Déposer un bac sous les bouchons de vidange 1 et les dévisser.
- Ouvrir la trappe d'accès remplissage réservoir 2 (↖ BOUTON D'OUVERTURE TRAPPE D'ACCÈS REMPLISSAGE RÉSERVOIR).
- Démonter le verrou 3 du bouchon de remplissage.
- Enlever le bouchon de remplissage 4 pour assurer une bonne vidange.

NETTOYAGE DE LA CRÉPINE

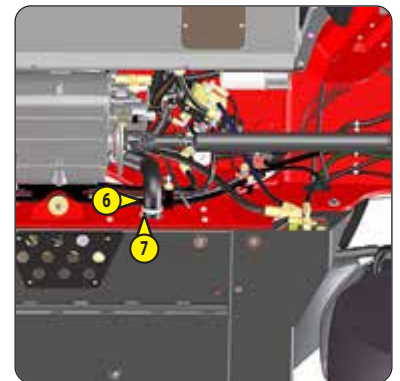
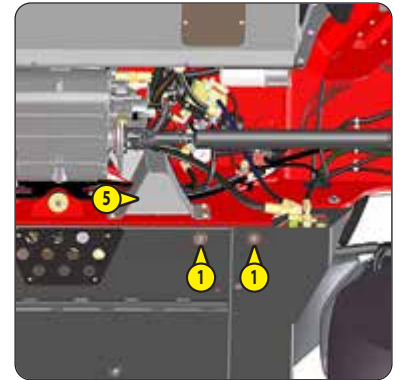
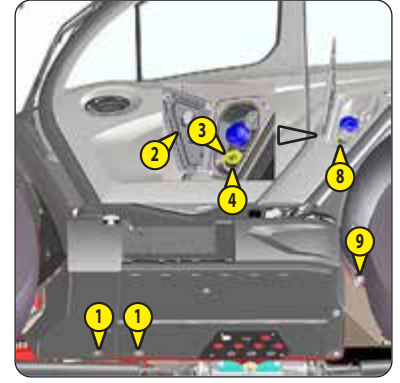
- Enlever le carter de protection 5.

NOTA: Lors du démontage des trappes et plaques de fermetures, nettoyer leurs environnements et supprimer les éventuelles accumulations de matières inflammables.

- Débrancher la durit 6.
- Dévisser la crépine d'aspiration 7, la nettoyer à l'aide d'un jet d'air comprimé, contrôler son état et la remplacer si besoin (↖ 2 - ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remonter la crépine d'aspiration en s'assurant du bon positionnement du joint.
- Remonter la durit 6.

REEMPLISSAGE DE L'HUILE

- Remettre et serrer les bouchons de vidange 2 (couple de serrage 29 - 39 N.m).
- Faire le plein avec de l'huile (↖ LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 8.
- Observer le niveau de l'huile sur la jauge 9, l'huile se situe au niveau du point rouge.
- Contrôler les fuites éventuelles au bouchon de vidange.
- Remonter le bouchon de remplissage 4.
- Remonter le verrou 3 du bouchon de remplissage.



NETTOYAGE DES SERPENTINS CONDENSEUR ET ÉVAPORATEUR**NETTOYAGE DU BAC À CONDENSATS ET CLAPET DE DÉCHARGE****RÉCUPÉRATION DU FLUIDE FRIGORIGÈNE POUR REMPLACEMENT DU FILTRE DÉSHYDRATEUR****RECHARGE EN FLUIDE FRIGORIGÈNE ET CONTRÔLE DE LA RÉGULATION THERMOSTATIQUE ET DES PRESSOSTATS**

NOTA: Ne pas oublier lors de l'ouverture de l'unité évaporateur, de remplacer le joint d'étanchéité du couvercle.

⚠ IMPORTANT ⚠

NE JAMAIS TENTER DE RÉPARER PAR VOS PROPRES MOYENS D'ÉVENTUELLES ANOMALIES. POUR LA RECHARGE D'UN CIRCUIT, S'ADRESSER TOUJOURS À VOTRE CONCESSIONNAIRE QUI POSSÈDE LES PIÈCES DE RECHANGE ADAPTÉES, LES NOTIONS TECHNIQUES ET L'OUTILLAGE NÉCESSAIRE.

Dans l'un de ces cas, contacter un médecin.

En cas d'inhalation, mettre la victime à l'air libre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à grande eau.

En cas de gelures, appliquer un pansement stérile.

En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau claire pendant 15 minutes.

INFORMATIONS IMPORTANTES RELATIVES AU FLUIDE FRIGORIGÈNE UTILISÉ

- Respecter le type de fluide frigorigène selon la version de climatisation montée sur votre machine. (⚠ AUTOCOLLANTS ET PLAQUES DE SÉCURITÉ)
- Ne pas utiliser de fluide frigorigène alternatif
- Le compresseur dispose d'une jauge de vérification du niveau d'huile; Ne jamais dévisser cette jauge car cela déchargerait l'installation. Le niveau d'huile ne se contrôle qu'à l'occasion d'une vidange de circuit.

*** Consulter votre concessionnaire.**

↻ 3000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 3000 HEURES DE SERVICE OU 6 ANS

EFFECTUER ÉGALEMENT L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES 500 HEURES DES 1000 HEURES ET 1500 HEURES DE SERVICE.

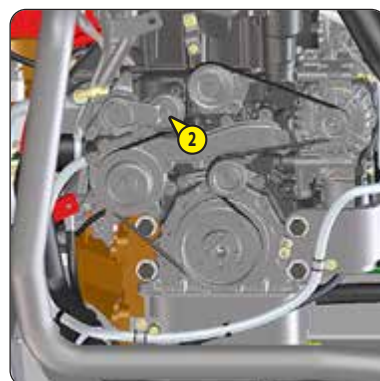
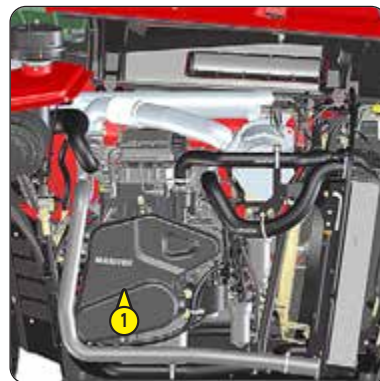
REEMPLACER

Courroie d'alternateur

- Ouvrir le capot moteur et le capot inférieur.
- Déposer le carter de protection 1.
- Placer une clé à douille dans le carré du tendeur automatique 2 pour détendre la courroie et la retirer.
- Relâcher l'effort et retirer la clé à douille.
- Remonter une courroie d'alternateur neuve (◀ ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES) en s'assurant qu'elle soit bien logée dans les gorges de chaque poulie et mettre la courroie en tension à l'aide du tendeur automatique 2.

NOTA: Profiter de la dépose de la courroie pour contrôler le bon fonctionnement des poulies et roulements (bruits, frottements, jeux...).

- Remonter le carter de protection 1.
- Fermer le capot inférieur et le capot moteur.



➔ 6 4500H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 4500 HEURES DE SERVICE OU 9 ANS

EFFECTUER ÉGALEMENT L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES 500 HEURES ET 1500 HEURES DE SERVICE.

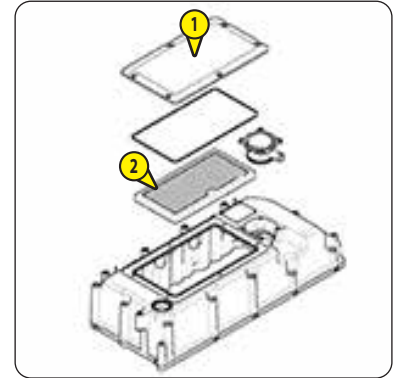
CONTRÔLER

Reniflard du carter moteur

REEMPLACER

Filtre du carter reniflard moteur

- Ouvrir le capot moteur.
- Enlever le carter 1.
- Remplacer le filtre 2 par un neuf (⚠ ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remonter le carter 1.
- Fermer le capot moteur.



CONTRÔLER

Calculateur (ECU) et capteurs et actionneurs associés **

CONTRÔLER

Turbocompresseur **

CONTRÔLER/NETTOYER

Valve du système de recirculation des gaz d'échappement (EGR) **

CONTRÔLER

Réducteur catalytique sélective (SCR) / catalyseur d'oxydation diesel (DOC) **

CONTRÔLER/NETTOYER

Injecteur **

** Entretien moteur thermique, consulter votre concessionnaire.

➔ 7 6000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 6000 HEURES DE SERVICE OU 12 ANS

EFFECTUER ÉGALEMENT L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES 500 HEURES DES 1000 HEURES DES 1500 HEURES DES 2000 HEURES ET DES 3000 HEURES DE SERVICE.

CONTRÔLER

Filtre à particules diesel (DPF) **

** Entretien moteur thermique, consulter votre concessionnaire.

➔ 8 9000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 9000 HEURES DE SERVICE OU 18 ANS

EFFECTUER ÉGALEMENT L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES 500 HEURES DES 1000 HEURES DES 3000 HEURES ET DES 4500 HEURES DE SERVICE.

REEMPLACER

Filtre à particules diesel (DPF) **

REEMPLACER

Réducteur catalytique sélective (SCR) **

** Entretien moteur thermique, consulter votre concessionnaire.

Nettoyer le chariot élévateur ou au moins la zone concernée avant toute intervention de toute trace de combustible, d'huile ou de graisse.

LAVAGE EXTÉRIEUR

- Fermer et verrouiller tous les accès au chariot élévateur (portes, vitres, capots...).
- Lors du lavage avec un nettoyeur haute pression, éviter les articulations, les composants et les connexions électriques.
- Si besoin protéger contre la pénétration d'eau, de vapeur ou de produits de nettoyage les composants susceptibles d'être endommagés, en particulier les composants et connexions électriques et la sortie d'échappement.
- Après le lavage, laisser sécher le chariot élévateur à l'air libre et ne pas le stationner directement dans un bâtiment.

LAVAGE INTÉRIEUR

- Éviter le nettoyage du moteur, des faisceaux, composants électriques et pièces présentant des étanchéités sensibles (ex: croisillon de cardan) avec un nettoyeur haute pression, privilégier le nettoyage par air comprimé.
- Nettoyer les matières inflammables accumulées à proximité des sources de chaleur et des éléments électriques.
- Une attention particulière devra être apportée à toutes les zones du chariot élévateur susceptibles d'accumuler ces matières à risque (ex: compartiment moteur, sous la flèche, au-dessus des essieux, etc.).

NETTOYER

Régénération d'échappement "chariot élévateur stationné"




La régénération d'échappement est une procédure automatisée, déclenchée par l'opérateur lors de l'affichage clignotant des témoins suivants:



ou

+

après 50 heures de service avec une réduction du régime moteur de 25 %.

- Stationner le chariot élévateur dans un endroit sécurisé et suffisamment ventilé.
- Vérifier les points suivants:
 - sélecteur de marche au neutre,
 - frein de stationnement serré,
 - pas d'action sur le manipulateur des commandes hydrauliques,
 - flèche en position transport,
 - pédale d'accélérateur relâchée,
 - accélérateur manuel non utilisé (OPTION),
- S'assurer que le niveau de carburant est suffisant.
- Démarrer le chariot élévateur, et faire fonctionner le moteur thermique quelques minutes pour l'amener à sa température de fonctionnement (60°C).
- Appuyer plus de deux secondes sur le bouton  pour lancer la procédure de régénération d'échappement.
- L'allumage fixe du témoin valide l'entrée dans la procédure.
- Suivre les étapes décrites sur l'écran d'information.



La procédure de régénération d'échappement ne doit être arrêtée qu'en cas de nécessité.

La procédure s'arrête automatiquement si l'opérateur:

- actionne le manipulateur des commandes hydrauliques,
- sélectionne la marche avant ou arrière,
- coupe le moteur thermique,
- appuie sur le bouton .

REEMPLACER

Roues

Pour cette opération, nous vous conseillons de prendre le cric hydraulique (référence MANITOU: 505507) et la chandelle de sécurité (référence MANITOU: 554772).

⚠ IMPORTANT ⚠

Dans le cas où un changement de roue doit être effectué sur la voie publique, sécuriser l'environnement du chariot élévateur:

- Arrêter si possible le chariot élévateur sur un sol ferme et horizontal.
- Procéder à l'arrêt du chariot élévateur (☞ 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).
- Allumer les feux de détresse.
- Caler le chariot élévateur dans les deux sens sur l'essieu opposé à la roue à changer.
- Desserrer les écrous de la roue à changer jusqu'à ce qu'ils puissent être enlevés sans grand effort.
- Placer le cric sous la trompette de l'essieu, le plus près possible de la roue et ajuster le cric.
- Soulever la roue jusqu'à ce qu'elle décolle du sol et mettre en place la chandelle de sécurité sous l'essieu.
- Desserrer complètement les écrous de roue et les enlever.
- Dégager la roue par des mouvements de va-et-vient et la rouler sur le côté.
- Glisser la nouvelle roue sur le moyeu.
- Visser les écrous à la main, si nécessaire les graisser.
- Enlever la chandelle de sécurité et abaisser le chariot élévateur à l'aide du cric.
- Serrer les écrous de roue à l'aide d'une clé dynamométrique (☞ 2000H - ENTRETIEN PÉRIODIQUE - TOUTES LES 2000 HEURES DE SERVICE OU 4 ANS) pour le couple de serrage.



REEMPLACER

Batterie

⚠ IMPORTANT ⚠

Coupez le contact électrique à l'aide de la clé contact, attendez 30 secondes, puis actionnez le coupe batterie. Attendez 5 minutes avant de débrancher la batterie, cette attente est exigée pour purger le système de liquide d'échappement diesel "DEF".

La manipulation et l'entretien d'une batterie peuvent être dangereux, prenez les précautions suivantes:

- Porter des lunettes de protection.
- Manipuler la batterie à l'horizontale.
- Ne jamais fumer, ou travailler près d'une flamme.
- Travailler dans un local suffisamment aéré.

- En cas de projection d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincer abondamment à l'eau froide pendant 15 minutes et appeler un médecin.

- Enlever le carter de protection 1.
- Remplacer la batterie 2.



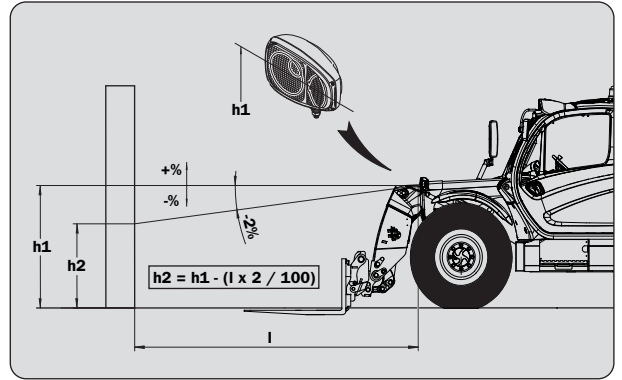
PRÉCONISATION DE RÉGLAGE

(suivant norme ECE-76/756 76/761 ECE20)

Ajustement de -2 % du faisceau de feu de croisement par rapport à l'axe horizontal du projecteur.

PROCÉDURE DE RÉGLAGE

- Placer le chariot élévateur en position transport et à vide perpendiculairement à un mur blanc sur un sol plat et horizontal.
- Contrôler la pression des pneumatiques (↩ 2 - DESCRIPTION: PNEUMATIQUES).
- Placer le sélecteur de marche au neutre.



CALCUL DE LA HAUTEUR DU FAISCEAU DE CROISEMENT (H2)

- h1 = Hauteur par rapport au sol du feu de croisement.
- h2 = Hauteur du faisceau réglé.
- l = Distance entre le feu de croisement et le mur blanc.

RECALER

Dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale

Selon l'utilisation du chariot élévateur, un recalage périodique du dispositif peut s'avérer nécessaire.

Cette procédure permet de réaliser simplement cette opération.

- Mettre à disposition un porte fourches ou un godet et une charge correspondant au moins à la moitié de la capacité nominale du chariot élévateur.
- Effectuer de préférence le recalage avec le chariot élévateur froid (avant utilisation) ou s'assurer que la température de l'essieu arrière n'excède pas les 50 °C.

⚠ IMPORTANT ⚠

Respecter scrupuleusement les consignes de mise en position de la flèche.

Une fois le recalage terminé, contrôler le bon fonctionnement du dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (↩ 10H - ENTRETIEN QUOTIDIEN OU TOUTES LES 10 HEURES DE SERVICE).

Dans le doute, consulter votre concessionnaire.

- Placer le chariot élévateur sur un sol plat et horizontal avec les roues droites.
- Appuyer sur le bouton B pour afficher le menu "PRÉFÉRENCES"
- Tourner le bouton A pour naviguer dans les menus et sous-menus.

HYDRAULIQUE > RECALAGE STABILITÉ

- Appuyer sur le bouton A pour valider.
- Suivre les étapes décrites sur l'écran d'information (OK = appui sur le bouton A).



REMORQUER/TREILLER

Chariot élévateur

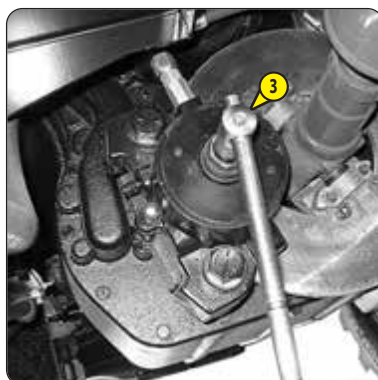
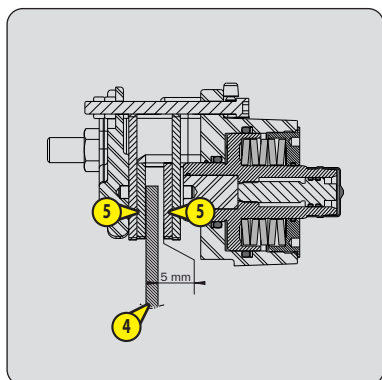
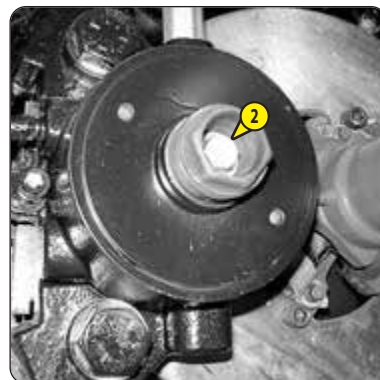
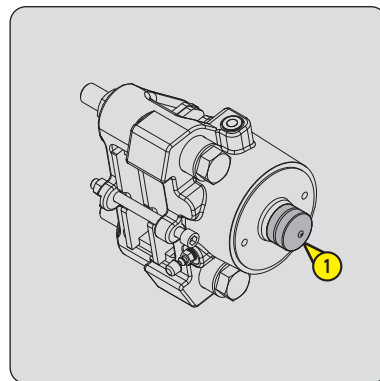
⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas remorquer le chariot élévateur à plus de 6 km/h, sur une distance maximum de 5 km.

Cette manœuvre est dangereuse.

Caler avec précaution le chariot élévateur avant le remorquage car le système de frein de stationnement est inopérant.

- Placer le sélecteur de marche au neutre et le levier de vitesses au point mort.
- Mettre les cales aux roues de la machine.
- Allumer les feux de détresse.
- Retirer le chapeau 1.
- Desserrer la vis 2 à l'aide d'une clé à douille 3 afin de libérer le disque de frein. Laisser un jeu minimum de 5 mm entre le disque 4 et les plaquettes de frein 5.



PLACER LE DISPOSITIF DE REMORQUAGE.

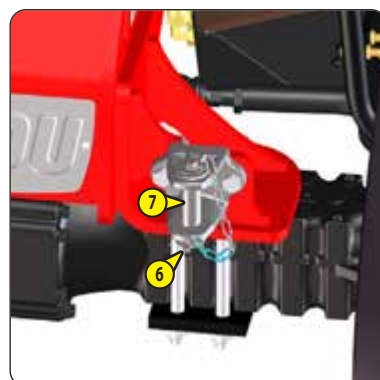
- Enlever la goupille 6.
- Lever la broche de remorquage 7.
- Mettre la barre de remorquage ou le câble du treuil sur la broche de remorquage 7.
- Mettre la goupille 6.

DÉPLACER LA MACHINE

- Enlever les cales des roues de la machine.
- NOTA: L'assistance hydraulique de la direction et du freinage faisant défaut, agir lentement et avec énergie sur ces commandes. Éviter les mouvements brusques et les à-coups.

⚠ IMPORTANT ⚠

Pour le réglage du frein de stationnement, consulter votre concessionnaire.



⚠ IMPORTANT ⚠

La surface de la zone de départ/d'arrivée du chariot élévateur doit être ferme, de niveau et non accidentée.

Si la zone de départ/d'arrivée est un véhicule de transport :

- Le véhicule de transport doit être stationné sur une surface ferme et de niveau.
- Les roues du véhicule de transport doivent être calées.

S'assurer que les élingues de levage sont suffisamment solides pour supporter la masse du chariot élévateur.

S'assurer que la capacité de levage de la grue est suffisante pour supporter la masse du chariot élévateur.

Tenir compte de la position du centre de gravité du chariot élévateur pour le levage.

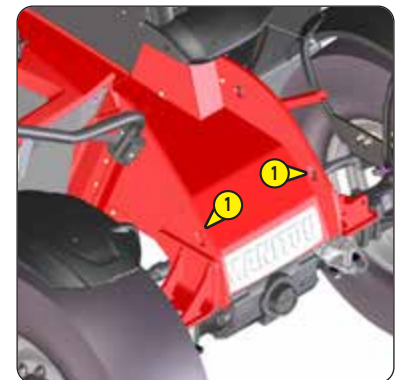
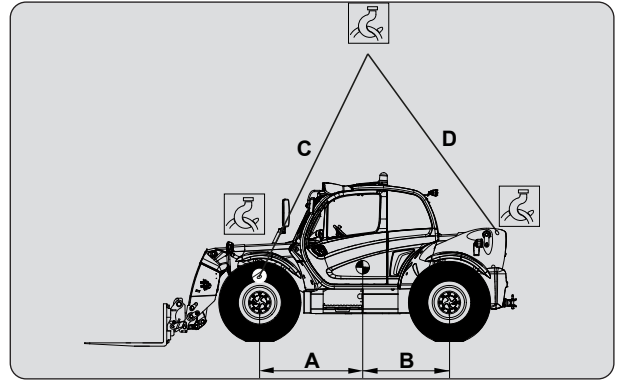
A = 1630 mm	B = 1250 mm	MLT 841 145 PS+
A = 1620 mm	B = 1260 mm	MLT 1041 145 PS+ L

Longueur des élingues préconisées.

C = 3810 mm	D = 3360 mm	MLT 841 145 PS+
C = 3880 mm	D = 3360 mm	MLT 1041 145 PS+ L

Délimiter une large zone de sécurité autour du chariot élévateur.

- Mettre le chariot élévateur en position transport. (← TRANSPORTER CHARIOT ÉLÉVATEUR)
- Attacher les élingues de levage aux points de levage 1.
- Attacher les élingues de levage en un point au crochet de levage de la grue.
- Lever lentement le crochet de levage de la grue jusqu'à ce que les élingues de levage soient légèrement tendues.
- Si nécessaire, ajuster le crochet de levage de la grue pour éviter les dommages et garder le chariot élévateur de niveau.
- Éloigner toute personne de la zone de sécurité.
- Lever lentement le chariot élévateur et le déplacer vers la zone d'arrivée.
- Baisser lentement le chariot élévateur jusqu'à ce que les 4 roues soient en contact avec la surface de réception.
- Baisser le crochet de levage de la grue jusqu'à ce que les élingues de levage ne soient plus tendues.
- Détacher les élingues de levage.



⚠ IMPORTANT ⚠

Vérifier la bonne application des instructions de sécurité liées au véhicule de transport avant le chargement de la machine et s'assurer que le chauffeur du véhicule de transport est informé des caractéristiques dimensionnelles et de la masse totale de la machine.

S'assurer que le véhicule de transport a des dimensions et une capacité de charge suffisantes pour transporter la machine, <⚠ CARACTÉRISTIQUES et AUTOCOLLANTS.

Les capots doivent être impérativement fermés et verrouillés pendant le transport de la machine.

⚠ IMPORTANT ⚠

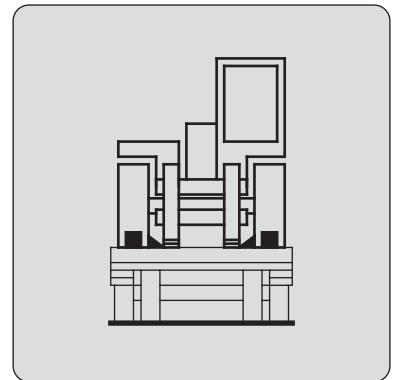
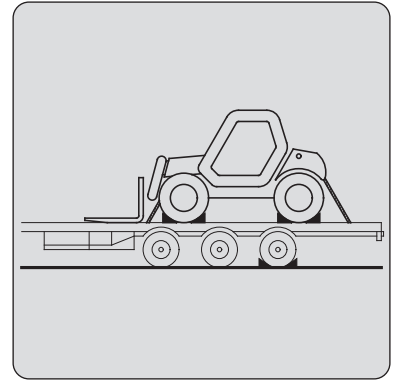
Le véhicule de transport doit être stationné sur une surface de niveau, les roues doivent être calées pour éviter qu'il ne roule lors du chargement et du déchargement de la machine.

Pour les machines équipées d'un moteur turbocompressé, obturer la sortie d'échappement pour éviter la rotation sans lubrification de l'arbre du turbo lors du déplacement du convoi.

La machine doit être chargée ou déchargée au moyen d'un treuil si les rampes de chargement sont glissantes, <⚠ MISE EN ROUE LIBRE POUR REMORQUAGE/TREUILLAGE.

L'angle des rampes de chargement ne doit pas dépasser la valeur de pente franchissable, <⚠ CARACTÉRISTIQUES.

La machine doit être chargée et déchargée au moyen d'une grue si l'angle des rampes de chargement dépasse la valeur de pente franchissable, <⚠ TRANSPORT ET LEVAGE : INSTRUCTIONS DE LEVAGE.



CHARGER LA MACHINE SUR LE VÉHICULE DE TRANSPORT

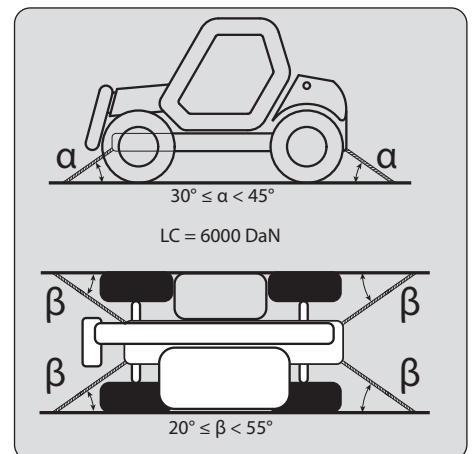
- Rentrer complètement le bras télescopique.
- Monter la machine bien parallèle au véhicule de transport.
- Poser l'accessoire à plat sur le sol.
- Activer le frein de stationnement.
- Mettre la machine hors tension.
- Enlever la clé de contact.

ARRIMER LA MACHINE SUR LE VÉHICULE DE TRANSPORT

- Fixer des cales au véhicule de transport à l'avant et à l'arrière de chaque roue de la machine.
- Fixer des cales au véhicule de transport sur le côté intérieur de chaque roue de la machine.
- Attachées les sangles aux points d'arrimage de la machine, <⚠ AUTOCOLLANTS : POINT D'ARRIMAGE.
- Arrimer la machine en respectant les angles d'arrimage (α) et (β) et la résistance (LC) des sangles.

DÉCHARGER LA MACHINE DU VÉHICULE DE TRANSPORT

- Enlever les sangles.
- Enlever les cales des roues.
- Mettre la machine sous tension.
- Lever le bras télescopique.
- Désactiver le frein de stationnement.
- Descendre la machine bien parallèle au véhicule de transport.



4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME

4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME

<u>INTRODUCTION</u>	4-3
<u>MANŒUVRE DE PRÉHENSION DES ACCESSOIRES</u>	4-4
<u>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ACCESSOIRES</u>	4-6
<u>PROTECTION DES ACCESSOIRES</u>	4-13

INTRODUCTION

- Votre chariot élévateur doit être associé à un équipement interchangeable. Ces équipements interchangeables sont appelés: ACCESSOIRES.
- Une large gamme d'accessoires étudiée et parfaitement adaptée à votre chariot élévateur est disponible et garantie par MANITOU.

⚠ IMPORTANT ⚠

Seuls les accessoires homologués par MANITOU sont utilisables sur ses chariots élévateurs (↪ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ACCESSOIRES).

La responsabilité du constructeur sera dérogée en cas de modification ou d'adaptation d'accessoire effectuées à son insu.

- Les accessoires sont livrés avec un abaqué de charge relatif à votre chariot élévateur. La notice d'instructions et l'abaqué de charge devront être rangés aux endroits prévus à cet effet dans le chariot élévateur. Pour les accessoires standards, leur utilisation est régie par les instructions contenues dans cette notice.

⚠ IMPORTANT ⚠

Les charges maximums sont définies par les capacités du chariot élévateur en tenant compte de la masse et du centre de gravité de l'accessoire.

Dans le cas où l'accessoire à une capacité inférieure à celle du chariot élévateur, ne jamais dépasser cette limite.

- Certaines utilisations particulières nécessitent l'adaptation d'accessoire non prévu dans les options tarifées. Des solutions existent, consulter votre concessionnaire.

⚠ IMPORTANT ⚠

Certains accessoires, compte tenu de leurs dimensions peuvent, lorsque la flèche est abaissée et rentrée, venir interférer avec les pneumatiques avant et provoquer leurs détériorations, si le cavage est actionné dans le sens du déversement.

POUR SUPPRIMER CE RISQUE, SORTIR LE TÉLESCOPE D'UNE LONGUEUR SUFFISANTE EN FONCTION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR ET DE L'ACCESSOIRE POUR QUE L'INTERFÉRENCE NE SOIT PAS POSSIBLE.

CHARGE SUSPENDUE

⚠ IMPORTANT ⚠

- La manutention d'une charge suspendue doit se faire OBLIGATOIREMENT avec un chariot élévateur prévu à cet effet (↪ 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: H - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE).

MANŒUVRE DE PRÉHENSION DES ACCESSOIRES

1 - ACCESSOIRE SANS HYDRAULIQUE ET VERROUILLAGE MANUEL

PRISE DE L'ACCESSOIRE

- S'assurer que l'accessoire est dans une position facilitant l'accrochage sur le tablier. Si toutefois, il était mal orienté, veuillez prendre les précautions nécessaires pour le déplacer en toute sécurité.
- Vérifier que la broche de verrouillage est en place dans le support (fig. A).
- Placer le chariot élévateur avec la flèche baissée bien en face et parallèle à l'accessoire, et incliner le tablier vers l'avant (fig. B).
- Amener le tablier sous le tube d'accrochage de l'accessoire, lever légèrement la flèche et incliner le tablier vers l'arrière pour positionner l'accessoire (fig. C).
- Décoller l'accessoire du sol pour faciliter le verrouillage.

VERROUILLAGE MANUEL

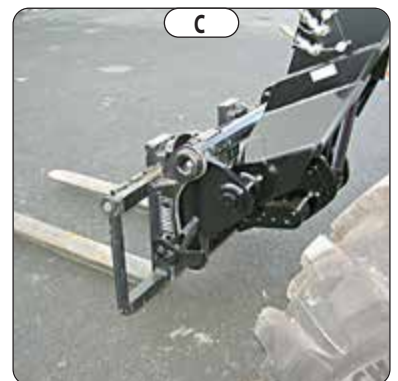
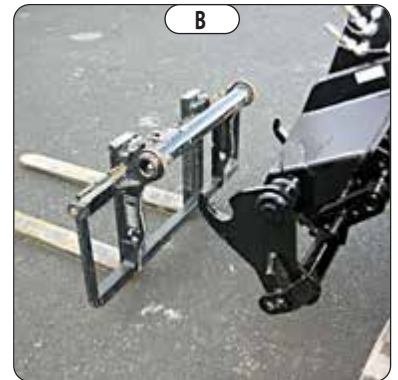
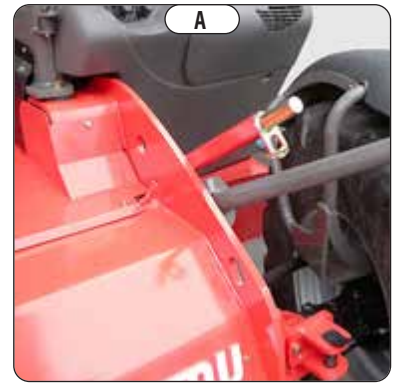
- Prendre la broche de verrouillage sur le support (fig. A) et verrouiller l'accessoire (fig. D). Ne pas oublier de mettre la goupille.

DÉVERROUILLAGE MANUEL

- Procéder en sens inverse du VERROUILLAGE MANUEL en prenant soin de remettre la broche de verrouillage dans le support (fig. A).

DÉPOSE DE L'ACCESSOIRE

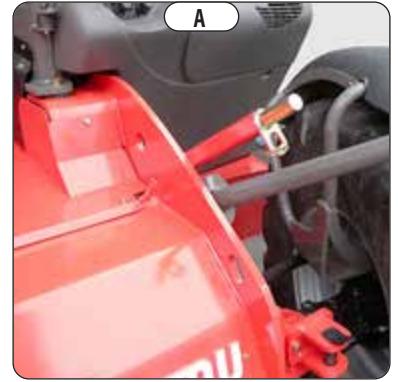
- Procéder en sens inverse de la PRISE DE L'ACCESSOIRE en prenant soin de stocker ce dernier à plat sur le sol et en position fermée.



2 - ACCESSOIRE HYDRAULIQUE ET VERROUILLAGE MANUEL

PRISE DE L'ACCESSOIRE

- S'assurer que l'accessoire est dans une position facilitant l'accrochage sur le tablier. Si toutefois, il était mal orienté, veuillez prendre les précautions nécessaires pour le déplacer en toute sécurité.
- Vérifier que la broche de verrouillage est en place dans le support (fig. A).
- Placer le chariot élévateur avec la flèche baissée bien en face et parallèle à l'accessoire, et incliner le tablier vers l'avant (fig. B).
- Amener le tablier sous le tube d'accrochage de l'accessoire, lever légèrement la flèche et incliner le tablier vers l'arrière pour positionner l'accessoire (fig. C).
- Décoller l'accessoire du sol pour faciliter le verrouillage.



VERROUILLAGE MANUEL ET RACCORDEMENT DE L'ACCESSOIRE

⚠ IMPORTANT ⚠

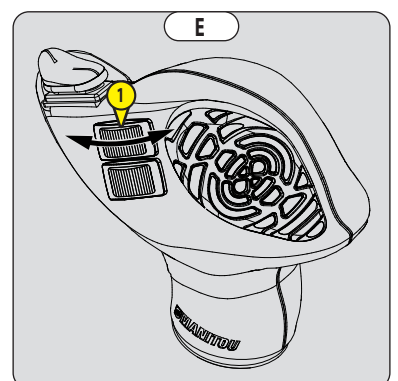
Veillez à la propreté des coupleurs rapides et protéger les orifices non utilisés dans les bouchons prévus à cet effet.

- Prendre la broche de verrouillage sur le support et verrouiller l'accessoire (fig. D). Ne pas oublier de mettre la goupille.
- Arrêter le moteur thermique et garder le contact électrique sur le chariot élévateur.
- Enlever la pression du circuit hydraulique accessoire en donnant 4 ou 5 impulsions vers l'avant et vers l'arrière sur le bouton 1 du levier de distributeur.
- Raccorder les coupleurs rapides en respectant la logique des mouvements hydrauliques de l'accessoire (fig. F).



DÉVERROUILLAGE MANUEL ET DÉCONNEXION DE L'ACCESSOIRE

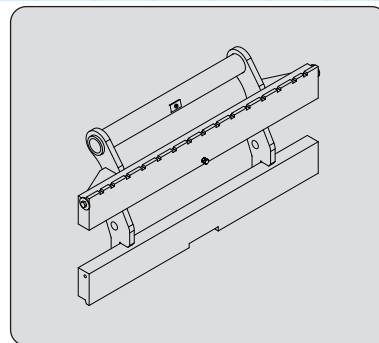
- Procéder en sens inverse du VERROUILLAGE MANUEL ET RACCORDEMENT DE L'ACCESSOIRE en prenant soin de remettre la broche de verrouillage dans le support (fig. A).
- **DÉPOSE DE L'ACCESSOIRE**
- Procéder en sens inverse de la PRISE DE L'ACCESSOIRE en prenant soin de stocker ce dernier à plat sur le sol et en position fermée.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ACCESSOIRES

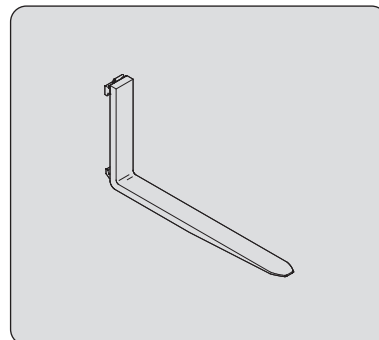
PORTE FOURCHES BASCULANT NORMALISÉ

RÉFÉRENCE	PFB 45 N MT-1260 S2	PFB 45 N MT-1670 S2	PFB 45 N MT-2000 S2
Capacité nominale	654407 4500 kg	653747 4500 kg	653748 4500 kg
Largeur	1260 mm	1670 mm	2000 mm
Masse	200 kg	255 kg	300 kg



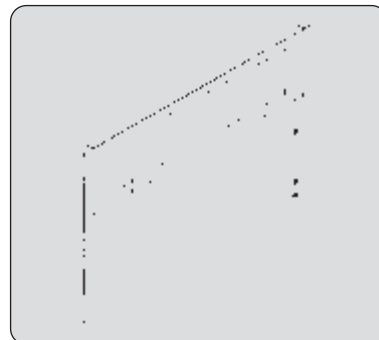
FOURCHE NORMALISÉE

RÉFÉRENCE	415652
Section	125x50x1200 mm
Masse	78 kg



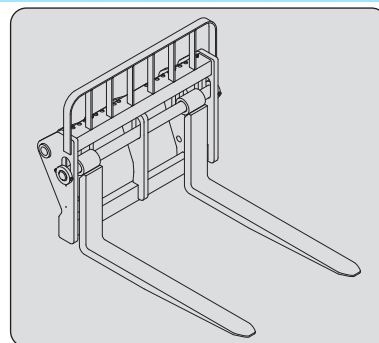
DOSSERET DE CHARGE

RÉFÉRENCE	727035	572788	572790
Largeur	1260 mm	1670 mm	2000 mm
Masse	46 kg	56 kg	63 kg



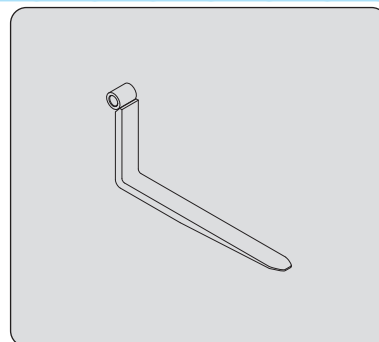
TABLIER FOURCHES FLOTTANTES

RÉFÉRENCE	TFF 45 MT-1040	TFF 45 MT-1300
Capacité nominale	653344 4500 kg	653345 4500 kg
Largeur	1040 mm	1300 mm
Masse	370 kg	400 kg



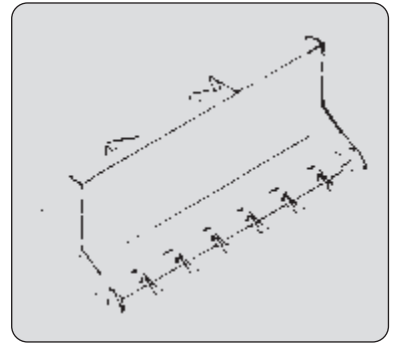
FOURCHE FLOTTANTE

RÉFÉRENCE	211922
Section	125x50x1200 mm
Masse	71 kg



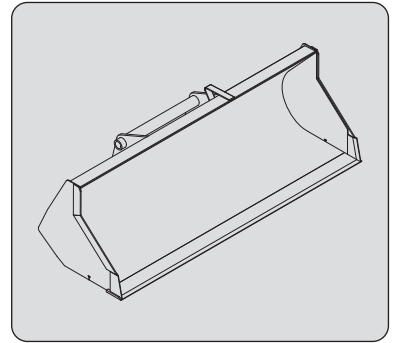
BENNE DE CONSTRUCTION

	CBC 900 L2450 S3
RÉFÉRENCE	654470
Capacité nominale	982 ℓ
Largeur	2450 mm
Masse	410 kg



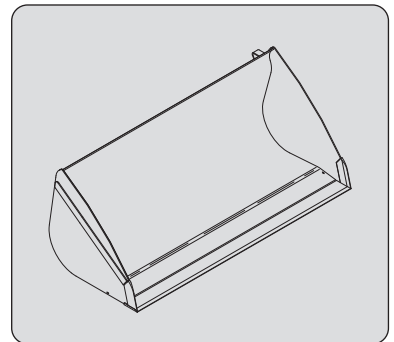
BENNE DE REPRISE

	CBR 1000 L2450 S2
RÉFÉRENCE	654716
Capacité nominale	1089 ℓ
Largeur	2450 mm
Masse	410 kg



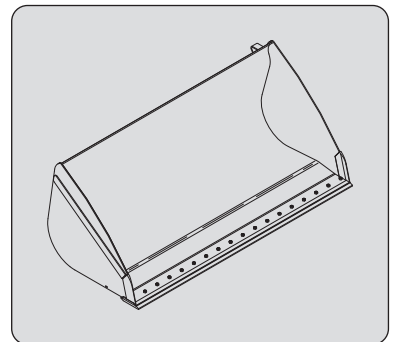
BENNE AGRICOLE

	CBA 3000 L2500 S3
RÉFÉRENCE	570555
Capacité nominale	3023 ℓ
Largeur	2500 mm
Masse	760 kg



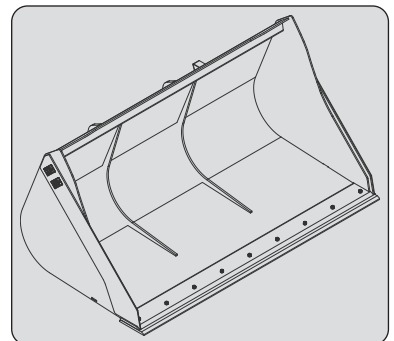
BENNE AGRICOLE (LAME DÉMONTABLE ET RÉVERSIBLE)

	CBA 3000 L2500 LDR S3
RÉFÉRENCE	500701
Capacité nominale	3023 ℓ
Largeur	2500 mm
Masse	833 kg



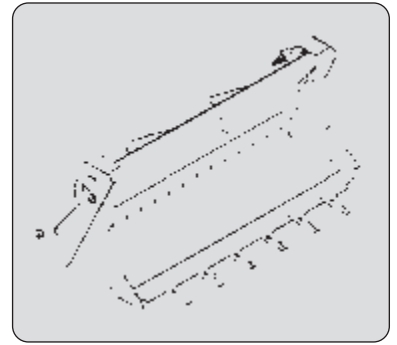
GODET ENVIRONNEMENT

	CBA 2450/2200 EN
RÉFÉRENCE	52000524
Capacité nominale	2224 ℓ
Largeur	2450 mm
Masse	911 kg



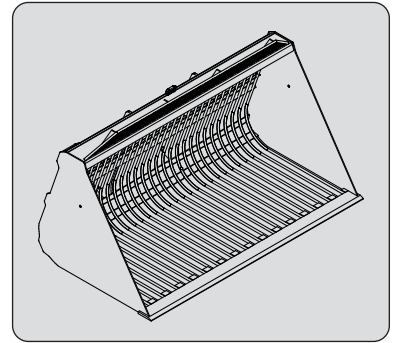
BENNE 4X1

	CB4X1-900 L2450
RÉFÉRENCE	751465
Capacité nominale	900 ℓ
Largeur	2450 mm
Masse	765 kg



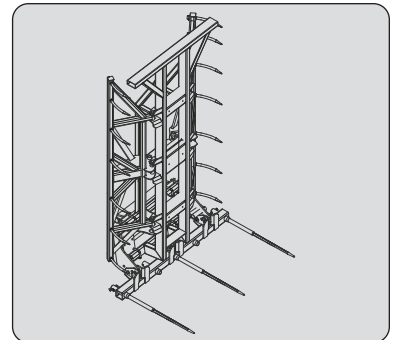
GODET À BETTERAVES

	BSB 2450/2500
RÉFÉRENCE	757953
Capacité nominale	2,5 m ³ /1390 kg
Largeur	2450 mm
Masse	520 kg



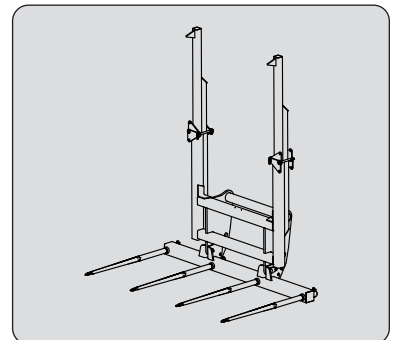
PINCE À BALLE

	CLBS 2X7-2100
RÉFÉRENCE	52000015
Capacité nominale	2100 kg
Largeur	1800 mm
Griffe	2x7
Masse	780 kg



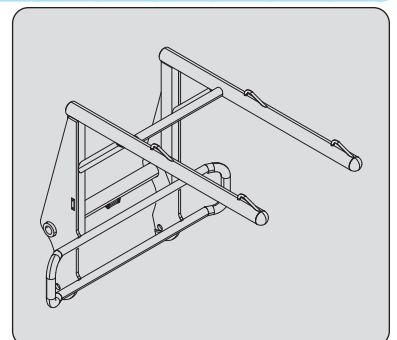
FOURCHE À BALLE

	FB 1900/1700
RÉFÉRENCE	790699
Capacité nominale	1700 kg
Largeur	1878 mm
Griffe	4
Masse	215 kg



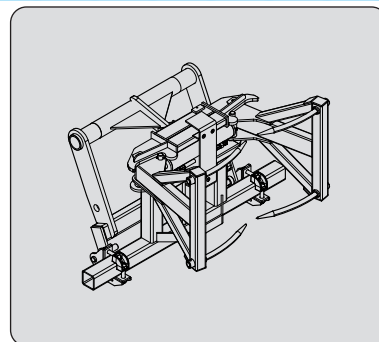
POTENCE A BIG BAG

	HBB 1500/2400
RÉFÉRENCE	931627
Capacité nominale	2400 kg
Masse	186 kg



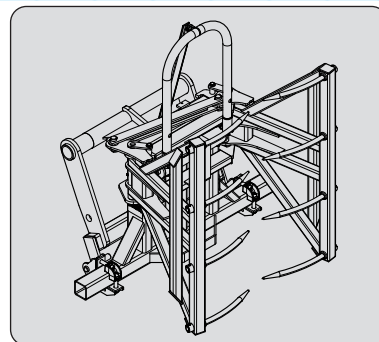
PINCE À BALLE

RÉFÉRENCE	PBG 2X2 757639
Capacité nominale	800 kg
Largeur	1090 mm
Griffe	2x2
Masse	158 kg



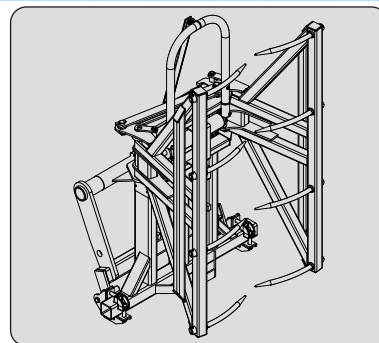
PINCE À BALLE

RÉFÉRENCE	PBG 2X4 757612
Capacité nominale	1000 kg
Largeur	1300 mm
Griffe	2x4
Masse	262 kg



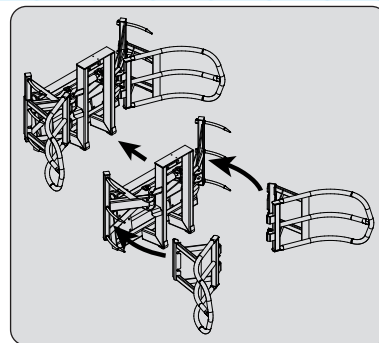
PINCE À BALLE

RÉFÉRENCE	P2BG 2X4 790518
Capacité nominale	1500 kg
Largeur	1090 mm
Griffe	2x4
Masse	275 kg



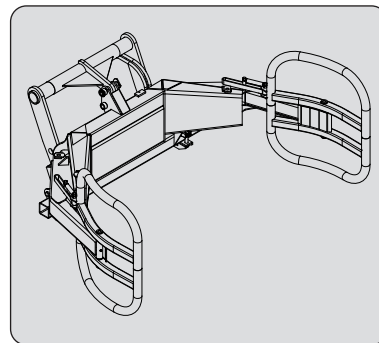
PINCE À BALLE

RÉFÉRENCE	MBC 2X3 790506
Capacité nominale	800 kg
Largeur	1196 mm
Masse	290 kg



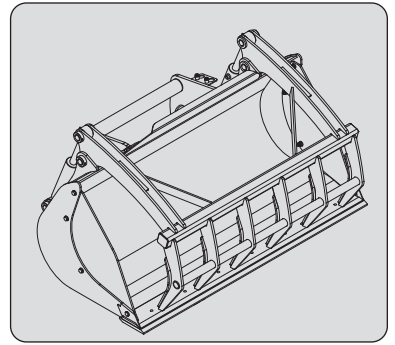
PINCE À BALLE

RÉFÉRENCE	PBE 757613
Capacité nominale	1000 kg
Largeur	1600 mm
Masse	242 kg



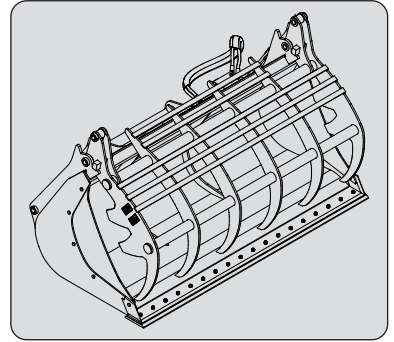
BENNE À GRAPPIN

	CBG 2450 MS
RÉFÉRENCE	790308
Capacité nominale	1130 ℓ
Largeur	2450 mm
Griffe	8
Masse	



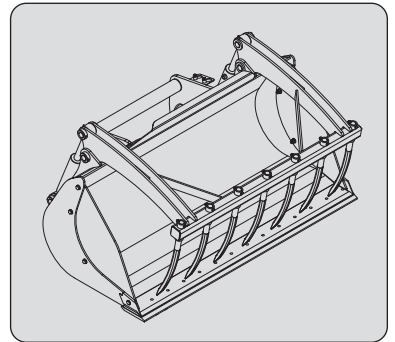
BENNE À GRAPPIN

	CBG 2480/2000 MS
RÉFÉRENCE	790656
Capacité nominale	2000 ℓ
Largeur	2480 mm
Griffe	6
Masse	1225 kg



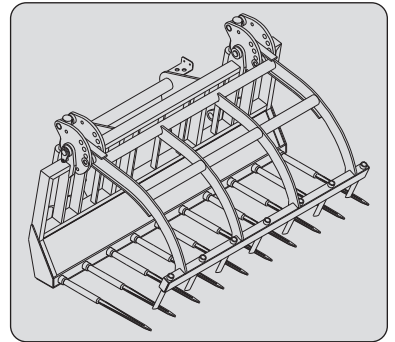
BENNE À GRAPPIN

	CBG 2450 FO
RÉFÉRENCE	790309
Capacité nominale	1130 ℓ
Largeur	2450 mm
Griffe	10
Masse	780 kg



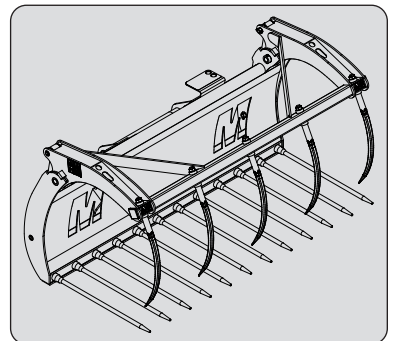
FOURCHE À FUMIER À GRAPPIN

	FFGR 30 MT 2100 S5	FFGR 30 MT 2400 S5
RÉFÉRENCE	751403	751405
Capacité nominale	1700 Kg	1700 Kg
Largeur	2100 mm	2400 mm
Doigt	10	12
Griffe	7	8
Masse	567 kg	606 kg



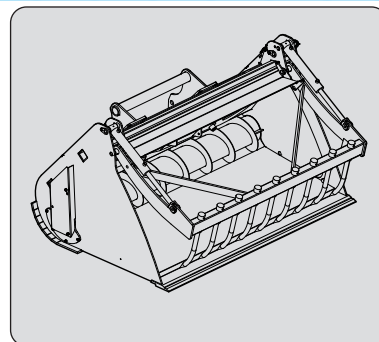
FOURCHE À FUMIER

	FMG 2450/2000
RÉFÉRENCE	790534
Capacité nominale	2000 kg
Largeur	2435 MM
Doigt	12
Griffe	5
Masse	686



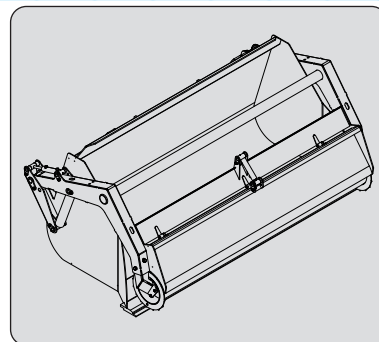
COQUE GRAPPIN DISTRIBUTEUR

	CGD 2500/2500 FO
RÉFÉRENCE	790312
Capacité nominale	2500 ℓ
Largeur	2505 mm
Griffe	11
Masse	1240 kg



COQUE À ROTOR SIMPLE

	CRS 2500/2120
RÉFÉRENCE	790334
Capacité nominale	2120 ℓ
Largeur	2830 mm
Masse	1010 Kg



DÉSILEUR-TRANCHEUR

	SHG 2400/1800
RÉFÉRENCE	52000383
Capacité nominale	1754 ℓ
Largeur	2400 mm
Masse	936 kg



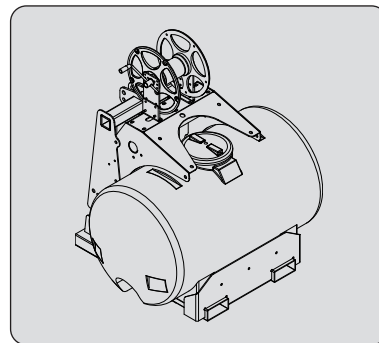
GODET DÉSILEUR-TRANCHEUR

	SHB 2400/1800
RÉFÉRENCE	52000387
Capacité nominale	1754 ℓ
Largeur	2400 mm
Masse	1080 kg



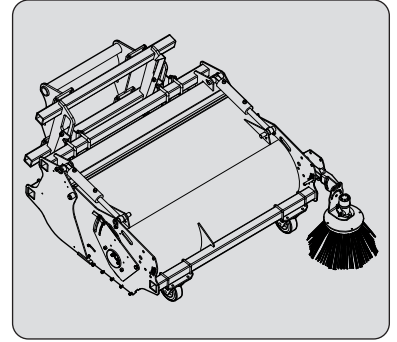
AUTOLAVEUR HAUTE PRESSION

	AHP 40
RÉFÉRENCE	790335
Capacité nominale	600 ℓ
Largeur	1450 mm
Masse	240 kg
Pression	190 bar



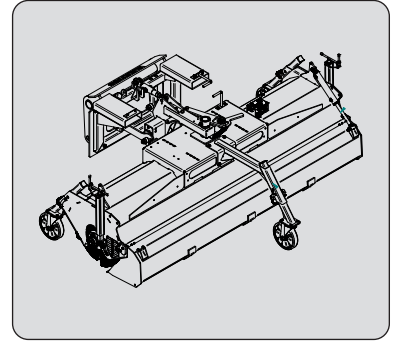
BALAYEUSE RAMASSEUSE À BROSSE

RÉFÉRENCE	BRB 2200
Capacité nominale	790315 530 ℓ
Largeur	2600 mm
Masse	925 kg



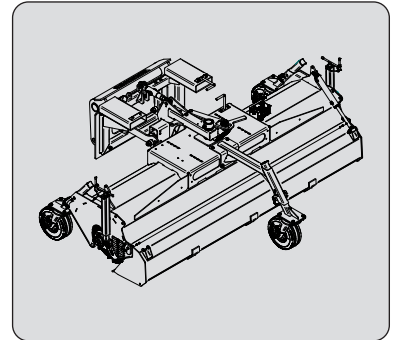
BALAYEUSE À BROSSE

RÉFÉRENCE	SCC 2600
Capacité nominale	52000515 2600 mm
Largeur	2820 mm
Masse	725 kg



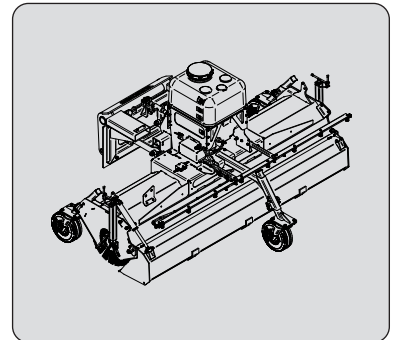
BALAYEUSE À BROSSE

RÉFÉRENCE	SCC 2600+
Capacité nominale	52000517 2600 mm
Largeur	2820 mm
Masse	780 kg



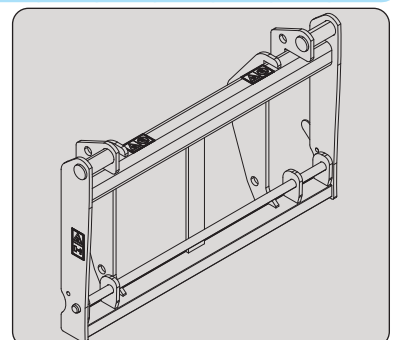
BALAYEUSE À BROSSE

RÉFÉRENCE	SCC 2600 HWA+
Capacité nominale	52000519 2600 mm
Largeur	2820 mm
Masse	795 kg



INTERFACE JCB

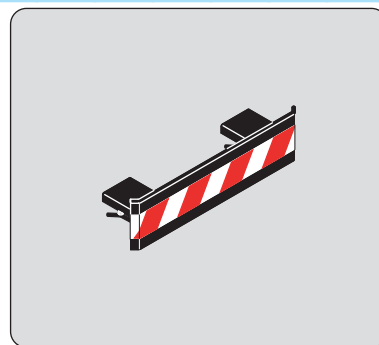
RÉFÉRENCE	IC JCB
Capacité nominale	52000231 4100Kg
Largeur	1296 mm
Masse	155 kg



PROTECTION DES ACCESSOIRES

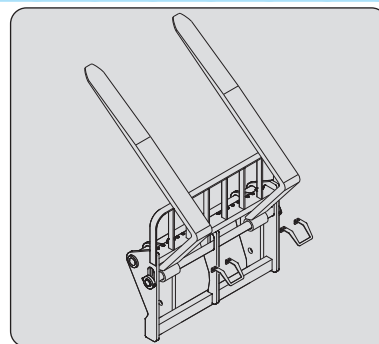
PROTECTEUR DE FOURCHES

RÉFÉRENCE 227801



BLOCAGE DE FOURCHES POUR TABLIER FOURCHES FLOTTANTES

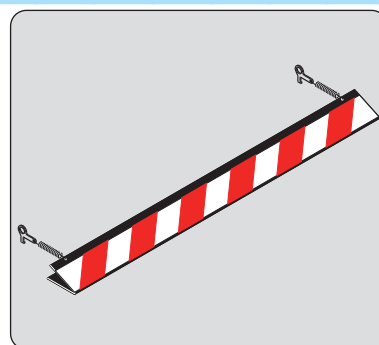
RÉFÉRENCE 261210



PROTECTEUR DE BENNE

Toujours choisir une largeur de protecteur inférieure ou égale à la largeur de la benne.

RÉFÉRENCE	206734	206732	206730
Largeur	1375 mm	1500 mm	1650 mm
RÉFÉRENCE	235854	206728	206726
Largeur	1850 mm	1950 mm	2000 mm
RÉFÉRENCE	223771	223773	206724
Largeur	2050 mm	2100 mm	2150 mm
RÉFÉRENCE	206099	206722	223775
Largeur	2250 mm	2450 mm	2500 mm



PROTECTEUR DE FOURCHES À FUMIER

RÉFÉRENCE 230689

